God
054
Bec/Mem
102525

00102525

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

865

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

10252

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

vol-24

TOME VINGT-QUATRIEME.

. . . . *huc propiùs me,*
. . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXXIV.

00102525

MÉMOIRES SECRETS.

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'À NOS JOURS.

ANNÉÉ MDCCLXXXIII.

PREMIERE LETTRE SUR LES PEINTURES, SCULPTURES ET GRAVURES EXPOSÉES AU SALON DU LOUVREZ, *le* 25 *Août* 1783.

Comme les arts d'imitation, Monsieur, tout parfaits qu'on les suppose, ne peuvent jamais égaler la fécondité inépuisable, la variété infinie de la nature, leur modele; il sembleroit à craindre pour l'historien des productions des premiers, en revenant trop souvent sur les mêmes objets, de se rendre à la fin monotone & fastidieux: jusqu'à présent cependant, le salon nous a constamment offert quelque incident inopiné, quelques combinaisons nouvelles, surtout quelques anecdotes particulieres, propres à jeter du piquant & de l'intérêt dans le journal de cette collection périodique. Aujourd'hui, par exemple, malgré l'abondance des tableaux d'histoire qu'on trouve en ce lieu, telle qu'on n'y en a pas encore vue, malgré l'excellence

des maîtres nombreux luttant dans la lice du grand genre, qui le croiroit, & ne sera-ce point un blasphême? le sceptre d'Apollon semble tombé en quenouille & c'est une femme qui emporte la palme. Je m'explique : cela ne veut pas dire qu'il y ait plus de génie dans un tableau de deux ou trois figures aux trois quarts, que dans un d'une composition vaste, de dix ou douze personnages de grandeur naturelle; dans un tableau dont l'idée est simple, que dans un dont le plan complexe équivaut à un poëme entier : cela signifie seulement que les ouvrages de la Minerve moderne attirent les premiers les regards du spectateur, qu'ils les rappellent sans cesse, les saisissent, s'en emparent, lui arrachent ces exclamations de plaisir & d'admiration dont les artistes sont si jaloux, & communément le sceau des productions supérieures. Les tableaux dont il s'agit, sont aussi les plus vantés; ce sont ceux dont on parle, dont on s'entretient le plus à la cour & à la ville, dans les soupers, dans les cercles, jusque dans les atteliers. Lorsque quelqu'un annonce qu'il arrive du salon, on lui demande d'abord, avez-vous vu Madame *le Brun*? Que pensez-vous de Madame *le Brun*? Et en même tems on lui suggere sa reponse : N'est-il pa vrai que c'est une femme étonnante, que Madame *le Brun*? Tel est le nom, Monsieur, de la femme que j'ai en vue, devenue si célebre en aussi peu de

tems; car elle n'eſt que depuis quelques mois reçue académicienné d'emblée, ſuivant le privilege de ſon ſexe, & dans une des quatre places qui lui ſont uniquement & ſpécialement affectées.

Au reſte, ce qui n'a pas peu contribué à étendre le réputation de Madame *le Brun*, c'eſt que c'eſt une jeune & jolie femme, pleine d'eſprit & de graces, bien-aimable, voyant la meilleure compagnie de Paris & de Verſailles, donnant des ſoupers fins aux artiſtes, aux auteurs, aux gens de qualité; c'eſt que ſa maiſon eſt l'aſile où les *Polignac*, les *Vaudreuil*, les *Polaſtron*, les courtiſans les plus accrédités & les plus délicats viennent chercher une retraite contre les ennuis de la cour, & rencontrent le plaiſir qui les fuit ailleurs. Il n'a fallu rien moins que des protections auſſi puiſſantes pour lui faire franchir les barrieres de l'académie, où, malgré ſon mérite, elle n'auroit point été admiſe, à raiſon de ſon mari dégradant l'art par des manœuvres mercantilles, cauſe eſſentielle d'excluſion (*). Mais il eſt tems, après vous avoir fait connoître ſa perſonne, de vous analiſer ſes ouvrages.

J'ignore dans quelle claſſe l'académie a placé Madame *le Brun*, ou de l'hiſtoire, ou du genre, ou de portraits; mais elle n'eſt point indigne d'aucune, même de la premiere. Je regarde

(*) M. le Brun eſt marchand & brocanteur de tableaux.

ſon tableau de réception comme très-ſuſceptible de l'y faire admettre. C'eſt *la Paix ramenant l'Abondance*, allégorie auſſi naturelle qu'ingénieuſe: on ne peut mieux choiſir pour les circonſtances. La premiere figure, noble, décente, modeſte comme la paix que la France vient de conclure, ſe caractériſe par l'olivier, ſon arbuſte favori; elle en montre une branche dans ſa main droite dont elle enlace mollement la ſeconde qui la regarde avec complaiſance & paroît céder ſans effort à ſon impulſion. Celle-ci s'annonce avec des épis de bled qu'elle tient à poignée dans ſa main gauche & qu'elle eſt prête à répandre. De l'autre, elle verſe avec profuſion d'une corne d'abondance les différens fruits de la terre; des outres remplies de vin complettent toutes les jouiſſances néceſſaires aux premiers beſoins du peuple ſur qui les bénédictions de la paix ſont principalement appelées.

Du reſte, le perſonnage qui repréſente l'Abondance eſt une femme ſuperbe, à la *Rubens*, dans ces fortes proportions, indices de la ſanté, de la vigueur & de la joie. Les chairs en ſont fermes, élaſtiques, & ſa gorge ſe ſouleve pour ainſi dire, ſous la toile. Elle a dans ſa carnation une fraîcheur, un éclat qu'on trouve plus beau que la nature, parce qu'on compare cette femme à nos petites-maitreſſes de Paris, & que le modele au contraire en a été tiré ſans doute, comme il devoit l'être, de

tout ce que les campagnes présentent de plus sain & de plus robuste, aproprié cependant avec une sorte d'art sans fausseté, & embelli de ces agrémens vrais que puise à sa toilette une bonne bourgeoise de la ville.

Examine-t-on ensuite ces figures en artiste, on les juge groupées supérieurement; on admire les formes larges, les contours moëleux, l'attitude pittoresque de l'Abondance, sçavamment posée; tandis que la Paix, fille du ciel, est dessinée d'un trait plus précis; elle porte répandus sur sa figure cette douceur, ce calme, ce repos des habitans de l'Olympe: son vêtement uni & sévere contraste à merveille avec le brillant des étoffes que laisse flotter négligemment sa compagne, tout-à-fait terreste. Celle-ci est plus élégamment coëffée; mille fleurs ceignent sa tête, tandis que l'autre n'est couronnée que de feuilles d'olivier. De ces diverses oppositions, il résulte une harmonie dans le tableau qui cause au spectateur ce ravissement dont le principe ignoré du vulgaire, est bientôt saisi par les connoisseurs.

Si cette composition, Monsieur, ne pouvoit encore mériter à Madame *le Brun* l'honneur de s'asseoir parmi les peintres d'histoire: il seroit difficile de résister à une autre, dont le motif, tiré *d'Homere*, prouve qu'elle peut s'enthousiasmer comme ses maîtres aux divins ouvrages du prince des poëtes & des peintres, puisque ces derniers ne cessent de le prendre

pour leur inſpirateur. Le ſujet eſt *Junon venant emprunter la ceinture de Venus.* Il y a trois figures dans celui-ci où l'amour fait un rôle & s'égaye en ſe jouant avec cette ceinture, déjà livrée à la ſouveraine de l'Olympe: il a peine à la laiſſer aller, comme s'il en ſentoit tout le prix, & ne craignoit que ſa mere avec elle ne perdît ſes charmes les plus précieux. En effet, ſoit une ſuite de cette idée, ſoit hommage rendu à la premiere des déeſſes dont l'artiſte a cru devoir faire ſa figure principale, il n'eſt aucun amateur qui, dans cette occaſion, ne préférât *Junon* à *Venus.* L'une eſt une brune joignant à la majeſté du trône tout le piquant de la beauté; l'autre, une blonde n'ayant rien de la nobleſſe d'une divinité, tirant même ſur la griſette, un peu fade, & ſans ſéduction conſéquemment. A ce défaut près dans la tête, capital relativement à l'hiſtorique, le corps eſt rempli d'appas, c'eſt une nudité dans le genre de *Boucher*, très-amoureuſement traitée & de ſon ton de couleur; à en juger par le prix qu'il a coûté, il faut que ce tableau ait un très-grand mérite, puiſqu'on a conſeillé à M. le comte *d'Artois* de le payer quinze mille francs; il l'a acheté cette ſomme, & ſon Alteſſe Royale en eſt aujourd'hui propriétaire.

Ce qui me confirmeroit que Madame *le Brun* a eu dans le tableau dont je viens de parler, l'idée de ſubordonner *Venus* à *Junon* & de

porter

porter sur celle-ci l'attention du spectateur, c'est que dans son troisieme morceau qui est *Venus liant les ailes de l'Amour*, la mere du petit dieu respire mieux la divinité; elle a un air de tête plus noble, son corps est dans de plus riches proportions: l'auteur a senti qu'il falloit lui donner ici une dignité convenable à l'acte maternel qu'elle exerce; car en peinture, comme en poésie, il ne suffit pas d'exprimer le caractere général d'un personne, on doit le modifier par le caractere local, c'est-a-dire par le genre de passion dont il est animé. C'est ainsi que *Cupidon*, représenté ordinairement comme un enfant malin, gentil, riant, folâtre, a dans la circonstance quelque chose de boudeur & de maussade. Envisagée sous son vrai point de vue, cette jolie allégorie est charmante; & la critique du froid qui regne sur la physionomie de l'une, & du renfrogné sur celle de l'autre, se trouve injuste & tombe.

Outre ces trois morceaux, Madame *le Brun* a exposé trois portraits de la famille royale, ceux de la Reine, de *Monsieur*, de *Madame*. Les deux princesses sont en chemise (*), costume imaginé depuis peu par les femmes. Bien des gens ont trouvé déplacé qu'on offrît en public ces augustes personnages sous un vêtement réservé pour l'intérieur de leur palais; il est à

(*) Depuis que ceci est écrit, on a fait sentir apparemment l'indécence de ce costume, surtout pour la reine, & il est venu des ordres supérieurs de retirer le tableau.

présumer que l'auteur y a été autorisé & n'auroit pas pris d'elle-même une pareille liberté. Quoi qu'il en soit, Sa Majesté est très-bien; elle a cet air leste & délibéré; cette aisance qu'elle préfere à la gêne de la représentation, & qui chez elle ne fait point tort à la noblesse de son rôle. Quelques critiques lui trouvent le cou trop élancé; ce seroit une petite faute de dessin: du reste, beaucoup de fraîcheur dans la figure, d'élégance dans le maintien, de naturel dans l'attitude, font aimer ce portrait; il intéresse même ceux qui, au premier coup d'œil, n'y reconnoîtroient point la reine.

Madame a quelque chose de plus sévere, de plus réservé, de plus réfléchi; attributs qui forment son caractere dominant. Elle est fort ressemblante aussi; l'on voudroit seulement que ses bras jouassent & ne fussent par collés sur son corps, ce qui lui donne un air de mannequin. Quant au Prince, à la gaîté qui regne sur sa figure, chose très-rare dans les portraits, on juge qu'il ne s'est point ennuyé lorsqu'on le tiroit. On le croit aisément, quand on voit le portrait de Mad. *le Brun* peint par elle-même. Et cependant elle s'est moins efforcée d'y faire valoir ses charmes que d'y déployer les talens de l'artiste. Elle est en chapeau à ailes rabattues très-larges, dont l'ombre savamment ménagée porte sur sa figure & la laisse plutôt deviner qu'envisager, petit défaut de sens commun avec son genre d'occupation actuelle, indiqué par la palette & le pinceau qu'elle tient,

ce qui exigeroit toute la liberté de ses yeux. Un mantelet dont elle est ceinte ne va point encore avec la jouissance des mains & des bras qu'elle ne sçauroit en cet instant avoir aussi trop entiere. Cela, m'ont répondu les peintres, est plus pittoresque, & encore un coup, il s'agissoit non de convenances, mais de tours de force de l'art. Il n'en a point fallu à Madame *le Brun*, lorsqu'elle a rendu Madame la marquise de *la Guiche* en jardiniere De pareilles figures servent trop bien l'artiste. Les accessoires ne sont pas moins charmans; les fleurs, les vêtemens, l'agencement seul du fichu est délicieux, & le haut ton de couleur de ce tableau qu'à l'abord on seroit ténté de regarder comme déplacé dans ce sujet villageois, est une finesse, indiquant, si l'on s'y méprenoit, sous ce déguisement simple, la fantaisie d'une femme de qualité.

En finissant l'article de Madame *le Brun*, sur laquelle, Monsieur, je me serois moins étendu, si je ne connoissois votre goût pour le sexe, & si réellement elle n'étoit un phénomene digne de remarque, je ne dissimulerai pas un bruit accrédité parmi ses confrêres: on insinue qu'elle ne fait pas ses tableaux, qu'elle ne les finit pas du moins, & qu'un artiste (*), amoureux d'elle, lui prête son secours. J'avouerai même que la réunion de celui-ci, qui s'est logé sous le même toit, favorise grande-

(*) M. Ménageot.

ment le ſoupçon ; il faut ajouter auſſi que la jalouſie des peintres eſt exceſſive, & peut ſe porter quelquefois juſqu'à la calomnie. Elle pourroit donc jouer un grand rôle dans cette anecdote & l'avoir imaginée. Quoi qu'il en ſoit, les tableaux de Madame *le Brun* lui appartiendront tant que le véritable coopérateur ne les lui conteſtera pas, & c'eſt à elle, en ſe ſoutenant par de nouveaux chef-d'œuvres, en ſe ſurpaſſant elle-même, s'il eſt poſſible, à juſtifier ſa réputation & à démentir ces indignes propos.

Ce qui met le comble, Monſieur, au triomphe de Madame *le Brun*, c'eſt que les amateurs impartiaux, d'accord ſur ſon compte, ne le ſont plus dès qu'il s'agit d'aſſigner le premier rang entre les concurrens dans le genre de l'hiſtoire ; ils ſe diviſent preſque en autant de partis qu'il y a de tableaux de cette eſpece. Les uns ſont pour M. *Vien*, d'autres pour M. *de la Grenée* ; ceux-là pour M. *Menageot*, ceux-ci pour M. *Berthelemy* ; M. *Vincent* a ſes admirateurs, M. *David* auſſi, & M. *Renaud*, nouvel agréé, eſt regardé par certains comme déjà ſupérieur aux maîtres. Ne pouvant entrer dans le détail de tant de compoſitions différentes dont il y en a de fort compliquées, je vous rapporterai ſuccinctement ce qu'on loue & ce qu'on critique le plus en eux.

D'abord, en général les vrais connoiſſeurs reconnoiſſent avec ſatisfaction que l'*Ecole de Boucher* diſparoît ſenſiblement, & qu'à ſon ſtyle

précieux & maniéré qui a si longtems infecté l'école françoise, succede enfin aujourd'hui le bon goût de la peinture, & l'imitation, quoique bien éloignée encore, de l'antique. Elle se manifeste surtout dans le tableau de M. *Vien*, dont le sujet est *Priam partant pour supplier Achille de lui rendre le corps de son fils Hector.*

„ Ce roi est représenté dans le moment où „ il se dispose à monter sur son char; Paris „ tient les rênes des chevaux, tandis que ses „ freres s'empressent de charger sur d'autres „ chars, les vases, trepieds & tapis, que ce „ pere destine en présent au vainqueur de son „ fils. Andromaque, accablée de douleur, „ s'appuie sur l'épaule de Priam, & Hécube, „ suivie de ses femmes, & tenant une coupe „ d'or, semble exciter son époux à faire des „ libations, pour obtenir des dieux un heu„ reux succès. L'aigle, qui plane dans le „ ciel, annonce que ses vœux seront exaucés."

Un pareil sujet, absolument dans le genre de l'auteur, ne pouvoit manquer de réussir entre ses mains; il n'exige ni chaleur ni grande expression; un caractere religieux est ce qui doit y dominer. Du reste, vaste ordonnance, superbe architecture, variété de têtes, riches accessoires, costume exact & sçavant, il est susceptible de cette foule de détails dans lesquels excelle M. *Vien*, & on les y trouve. Mais on en critique le ciel qui n'a rien de vaporeux ni d'aérien. La perspective mal entendue en

ce que les chevaux du char femblent toucher au chapiteau des colonnes du palais, & ce défaut ne peut s'excufer par la fuppofition de la diftance, puifqu'il eft impoffible d'admettre que Priam foit loin du char où il doit monter. On trouve auffi le coloris foible & uniforme; enfin beaucoup de gens n'aiment pas cette longue file de perfonnages droits fur la même ligne: de mauvais plaifans, car il s'en trouve toujours dans une multitude de fpectateurs oififs, comparent cette férie de figures aux capucins de carte avec lefquels jouent les enfans & qu'ils ont grand foin de placer bien directement à la fuite l'un de l'autre pour que le premier touché en tombant les renverfe tous. Malgré ces défauts, quel artifte ne defireroit en faire autant à foixante-fix ans; car c'eft l'âge que donnent à M. *Vien* fes amis, & l'excufe qu'ils oppofent à tous fes détracteurs.

Quoique M. *de la Grenée* l'aîné n'ait pas cet âge à beaucoup près, bien des gens eftiment qu'il baiffe déjà fenfiblement. On ne croiroit jamais que l'auteur de tant de tableaux charmans, remplis d'enjouement, de facilité & de grace, qui l'ont fait furnommer l'*Albane François*, fe fût accommodé d'un fujet auffi auftere & auffi trifte que celui qu'il a traité cette année. Il s'agit de *deux veuves d'un Indien.*

Vous vous rappelez, Monfieur *la Veuve du Malabar*, tragédie de M. *le Miere*. L'artifte a

enchéri ſur le poëte & établi un combat entre deux femmes qui ſe diſputent l'honneur d'être brûlées avec leur mari défunt; car la loi n'en admettoit qu'une; voilà le mot de l'énigme pittoreſque qui ne ſeroit pas aiſée à deviner ſans cette explication. L'une eſt plus âgée & fait valoir ſon droit d'ancienneté; l'autre plus jeune eſt enceinte & ſe prévaut de cet avantage pour l'emporter. Ce ſeroit la matiere d'un plaidoyer très-éloquent ſur le papier; mais comment l'exprimer ſur la toile L'artiſte de plus de génie n'auroit peut-être pas pu s'en tirer; à plus forte raiſon celui-ci, plus ſuſceptible de rendre le phyſique que les conceptions morales; les paſſions douces, que les paſſions fortes; les jouiſſances de l'amour enfin, que l'héroïſme ou l'enthouſiaſme de l'honneur.

Un défaut capital de cette compoſition, c'eſt que le premier objet à préſenter aux yeux du ſpectateur ſoit un cadavre, image toujours dégoûtante, quoique l'auteur ait eu ici l'attention de faire tuer ſon héros dans une bataille.

Le ſecond provient du fond du ſujet auſſi, qui ne permet pas de mettre une aſſez grande différence entre les deux femmes, pour qu'il en réſulte quelqu'une de ces oppoſitions ſi favorables à l'art; oppoſition qui auroit été d'autant plus néceſſaire ici ſur les viſages, qu'elle ne pouvoit exiſter dans l'intention. L'une eſt bien flétrie pas les ans; mais la vraiſemblance ne permet pas de ſilonner encore ſon front des

rides de la vieilleſſe; l'autre eſt beaucoup plus jeune; mais ſa groſſeſſe annoncée en a néceſſairement altéré les traits, &, vu cet état fatigant, elle doit ſe rapprocher de la premiere.

La vraie maniere de ſauver cette monotonie, étoit donc de choiſir l'inſtant après le jugement, & c'eſt ce qu'a fait M. de *la Grenée.* Mais a-t-il réuſſi? Tout le monde n'en convient pas. Il falloit, ſuivant ſes critiques, peindre la femme victorieuſe, montant avec joie ſur le bûcher, tandis que ſa rivale déſolée, égarée & furieuſe, auroit envain voulu ſe précipiter dans les flammes dont les ſacrificateurs & les prêtres l'auroient repouſſée impitoyablement, & non la détacher du groupe principal, la mettre dans la demi-teinte, fuyant, déchirant ſes habits, s'arrachant les cheveux, genre de douleur convenant à la perte qu'elle a faite, mais n'exprimant pas aſſez celle dont elle eſt atteinte. Dans ce moment ſa fuite ſurtout eſt un vrai contre-ſens. Du reſte, ce perſonnage eſt bien en mouvement! & c'eſt ſans doute celui de tout le tableau qui a le plus d'expreſſion; car la veuve qui l'emporte eſt beaucoup trop grave & trop froide. Son frere la conduiſant à ce triomphe, ſuivant le préjugé religieux de ſa nation, montre une triſteſſe déplacée & devroit au contraire, ſaiſi d'un enthouſiaſme fanatique, s'en réjouir avec elle.

M. *la Grenée*, dans la notice de ſon ſujet, nous annonce que celle-ci étoit parée de ſes

plus riches ornemens, comme dans un jour de noces; c'étoit par conséquent le cas de déployer toute la magnificence, tout le brillant de son pinceau; mais les vêtemens de la jeune femme sont aussi ternes que sa figure. En un mot, je ne vois point dans ce tableau la vigueur de ton, l'accord, la touche ferme, les grands effets pittoresques qu'y trouvent ses enthousiastes & qu'ils regardent comme le fruit de son séjour & de ses méditations à Rome, où il est à présent directeur de l'académie de France.

Les admirateurs de M. *Ménageot*, conviennent que son tableau d'*Astianax arraché des bras d'Andromaque* ne répond pas à ce qu'ils attendoient de lui. Ils conviennent qu'*Ulysse* a plutôt l'air d'un exécuteur de la haute justice présidant à un acte de barbarie de quelqu'un de ses acolytes, que d'un monarque circonspect, froid, remplissant malgré lui un ordre nécessaire à la tranquilité de la Grece. Ils conviennent que la princesse a une posture forcée, que le peintre a choisie sans doute à dessein de faire mieux valoir son art, mais ôtant à cette mere suppliante une partie de son expression, qui devroit pourtant être si naturelle & si tendre: ils se retranchent sur le tableau *allégorique ordonné par la ville de Paris au sujet de la naissance du Dauphin*, sujet ingrat & dont il a vaincu les difficultés de façon à rendre le sien peut-être le meilleur de tous ceux composés depuis longtems en pareille occasion.

En général, Monſieur, les gens de goût n'aiment pas le mélange de la fable avec l'hiſtoire, à plus forte raiſon des divinités allégoriques, des êtres moraux toujours froids, tels qu'on en voit ici. Il ſuffira de vous expoſer le ſujet pour vous en faire ſentir le galimathias & par conſéquent le ridicule. „ La France tient entre ſes „ bras le Dauphin nouvellement né; la Sages„ ſe le précede & la Santé le ſoutient: à la „ ſuite ſont la Juſtice, la Paix & l'Abondan„ ce ſur un perron, qui occupe le premier plan „ du tableau: le corps de ville vient recevoir „ l'auguſte enfant & remercie le ciel de ce pré„ ſent. Du côté oppoſé, le peuple en foule „ exprime, par ſon empreſſement, la joie & „ la félicité publique. Dans le fond du tableau „ eſt la pyramide de l'Immortalité, ornée des „ portraits du roi & de la reine. On apper„ çoit au haut du monument la Victoire qui y „ grave cette époque précieuſe, ce qui fait „ alluſion à la priſe de York-Town, dont la „ nouvelle eſt arrivée le même jour de l'ac„ couchement de ſa Majeſté.

„ Pour exprimer tant de choſes, le compoſiteur a été obligé de déroger au précepte d'*Annibal Carrache* qui ne vouloit pas plus de trois grands groupes dans un tableau. Il y en a quatre dans celui-ci, indiqués par la diviſion même du ſujet. Le premier eſt le groupe des gouverneur, prévôt & échevins de la ville, qui, ayant payé, ont, comme de raiſon, de-

mandé à figurer éminemment dans cette ſcene. Le peintre les a ſatisfaits, car il n'eſt aucun membre du corps municipal qui ne s'y reconnoiſſe parfaitement, juſqu'au receveur *Buſſau*.

Afin de réparer ce défaut de bienſéance, le peintre a eu recours à une abſurdité : il a placé au milieu du tableau plus élevé & ſur des nuages, entouré des figures qui l'accompagnent, le Dauphin caractériſé par le cordon bleu qu'il porte dès cet inſtant, ſuivant le privilege de ſa naiſſance. Il n'a point oublié de le décorer de la croix de Saint-Louis, nouveau coſtume établi ſous ce roi-ci (*), dans l'eſpoir de donner plus de relief à un ordre, le prix du ſang répandu pour la patrie.

A ce ſecond groupe ſuccede celui des trois divinités, attributs que le poëte ſuppoſe caractériſer le futur regne de l'héritier préſomptif du trône.

Enfin, quelques perſonnages de grandeur naturelle forment le quatrieme groupe. Ils annoncent les flots de curieux dont ils ſont ſuivis, qui ſe dégradent & ſe perdent par degrés dans l'éloignement.

On peut encore regarder comme un cinquieme groupe, la Victoire qui figure dans cette ordonnance d'une immenſe étendue ; & le raprochement de l'heureuſe circonſtance qu'elle con-

(*) Autrefois le roi & les cordons bleus ne portoient leur croix de Saint Louis qu'au bas du cordon, où elle ne ſe voyoit pas. Aujourd'hui ils la portent à la boutonniere.

ſerve à la mémoire de la poſtérité, eſt ſans contredit le trait le plus ingénieux & le plus vrai de toute l'allégorie.

Au ſurplus, ſi M. *Ménageot* n'a pas été heureux dans l'imagination de ſon ſujet, confus & alambiqué; il mérite de grands éloges pour l'exécution. Belles maſſes, groupes bien diſtincts, netteté, pureté dans le deſſin, coloris harmonieux. Son talent ſe reproduit tout entier dans ce tableau, auquel on reproche cependant un ton généralement trop brillant, mais qui me ſemble devoir être celui d'une pareille fête.

M. *Berthelemy*, plus heureux que ſon rival, dans ſon ſujet national auſſi, a trouvé un degré d'interêt dont l'autre n'étoit pas ſuſceptible, & l'on juge à l'exécution combien il a été enthouſiaſmé. C'eſt *Maillard tuant Marcel.* C'eſt bien encore ici un prévôt de la ville de Paris, mais armé, mais factieux, mais méditant une importante révolution, puiſqu'il ne vouloit rien moins que livrer la capitale de la France au roi de Navarre & priver le Dauphin de la régence pendant la captivité du roi Jean. On voit de l'autre part, un ſimple bourgeois, mais capitaine de quartier, ſujet fidele, homme de tête, rempli d'énergie, qui, convaincu de la trahiſon du chef municipal, leve ſur lui ſa hache d'armes, le frappe à la tête ſi vigoureuſement qu'il l'abat à ſes pieds & lui fend le crâne, malgré le pot de fer qui le garantiſſoit. La figure

principale eſt ſupérieurement agencée; ſon attitude eſt d'une fierté répondant à ſon action, & toute cette compoſition eſt pleine d'une chaleur qui ne ſe trouve dans aucun des autres tableaux du ſalon. La rage reſpire encore ſur le viſage de *Marcel* terraſſé, & quelque choſe de ſiniſtre dans ſon regard décele le traître. Un troiſieme perſonnage de la ſuite de *Maillard* éclaire cette ſcene nocture & y répand l'horreur, effet naturel d'une cataſtrophe auſſi tragique, augmenté encore par le ſombre & le ſilence qui regne ſur tout le reſte. Il eſt fâcheux que le petit champ de la toile n'ait pas permis au peintre d'y mettre plus de figures. On ne peut qu'exhorter M. *Berthellemy* a conſerver ſe feu ſacré dont il eſt animé, & qui l'aproche du bon tems de M. *Doyen*.

Ceux qui réclament la palme pour M. Vincent, étalent trois tableaux d'hiſtoire de ce maître, tous du grand genre & du premier mérite, à leur gré. Ils demandent lequel des autres peut apporter autant de titres à la victoire. On leur objecte que *l'Achille, ſecouru par Vulcain, lorſqu'il combat les fleuves du Xante & du Simoïs* n'a rien de cette chaleur, de ce terrible de celui d'Homere; qu'il a eu la maladreſſe de le repréſenter hors des eaux, ce qui en ôte tout le danger & l'intérêt conſéquemment. Quant à *l'enlevement d'Orithie*, l'on ne peut blâmer le groupe principal; mais on trouve le Borée lourd, il ſemble déjà fatigué de

ſon effort qui n'eſt pas encore grand, puiſque la nymphe n'eſt pas hors de portée & que ſa mere ſemble la reſaiſir déjà dans ſes bras. Du reſte, il eſt vigoureux, bien empâté, d'un bon ton de couleur & d'un effet réſolu.

Le Paralytique guéri à la piſcine paroît réunir le plus de ſuffrages. Cette figure eſt d'une vérité unique; malheureuſement celle de Jéſus-Chriſt qui lui dit *Surge & ambula*, levez-vous & marchez, ne remplit point l'intention du ſujet: non-ſeulement l'homme-dieu n'a pas la conviction intime du miracle qu'il doit opérer; mais dans ſon embarras, il a l'air de douter le premier de ſa toute-puiſſance. A ce défaut capital près, la compoſition de la ſcene eſt remplie de ſageſſe, & l'on y admire l'onction du Pouſſin.

M. *David* n'offre cette fois qu'un ſeul morceau hiſtorique, *La douleur & les regrets d'Andromaque ſur le corps d'Hector ſon mari.* Encore un cadavre hideux; puiſque c'eſt celui d'Hector traîné trois fois autour des murs de Troie. Ce ſpectacle repouſſant renvoie bientôt les regards ſur la tête de la Princeſſe d'une beauté majeſtueuſe & touchante. On y critique un défaut d'idée en ce qu'une épouſe auſſi attachée à ſon mari, devroit ſe jeter ſur ſon corps, l'embraſſer, le ſerrer, ſe livrer en un mot à la déſolation la plus vive & la plus emportée; & peut-être eut-ce été un contre-ſens dans le caractere donné d'Andromaque. Les grandes douleurs

font muettes, la fenfibilité exceffive chez les femmes tendres, dégénere en une ftupeur qu'on prendroit pour de l'infenfibilité, fi l'on n'en connoiffoit la caufe. Telle eft la fituation de l'héroïne de M. *David.* Son *Aftianax* n'eft pas auffi bien penfé; fa petite main qu'il éleve vers le fein de fa mere, eft plutôt le gefte d'un enfant qui fe joue en la careffant, que l'affection naïve de la part qu'il prend à fes regrets. La maniere noire de cet artifte fe retrouve encore ici, & il a fi fortement ombré la tête *d'Aftyanax*, que j'ai entendu de bonnes gens qui le prenoient pour un négrillon. Les partifans de M. *Renaud*, qui le mettent déjà en concurrence avec nos meilleurs peintres d'hiftoire, paffent affez condamnation fur fon *Perfée délivrant Andromède & la remettant entre les mains de fes parens*, groupe fi mal agencé, que les deux figures femblent n'en faire qu'une, & que le héros, ni vêtu, ni armé, dans ce dénuement abfolu n'a nullement l'air d'un vainqueur: en un mot, ce tableau, mal compofé, mal colorié, manque également d'intention & d'effet; mais fon *Education d'Achille par le Centaure Chiron* eft fi fupérieur au premier tableau, fi différent d'agencement & de maniere, qu'on ne le croiroit jamais du même artifte, & furtout du même tems. On ne peut nier qu'il n'y ait un mérite rare dans celui-ci, uniquement, il eft vrai, pour les effets pittorefques, & non pour l'invention n'exigeant nul génie. Ce font, fuivant les apréciateurs

féveres du talent de l'artiste, plutôt deux académies qu'un groupe d'histoire. Dans cette action purement physique, les passions n'y peuvent entrer en jeu, & leur développement seul, qu'on appelle *expression*, en terme de l'art, est la pierre de touche du peintre sublime. Du reste, position heureuse, attitude fiere, sçavante anatomie, coloris mâle; il n'y auroit rien à desirer dans ce morceau, si l'auteur en noircissant trop le fond de son tableau n'en eût fait une scene de nuit; ce qui est contre le bon sens.

Il faut vous laisser, Monsieur, digérer un peu, tant de notices de tableaux accumulées, ou plutôt tant de descriptions détaillées dont le nombre vous fatigueroit enfin. Je remets à un autre ordinaire la suite des tableaux d'histoire; car, il en est encore plusieurs qui méritent d'être connus avant que je passe aux tableaux de genre dans lesquels le salon est moins fécond : c'est la malheureuse condition de l'homme borné dans ses facultés, de perdre d'un côté ce qu'il gagne de l'autre.

J'ai l'honneur d'être &c.

Paris ce 13 septembre 1783.

Seconde lettre
Sur la Salon.

D'abord, Monſieur, honneur à M. Taraval dont je crois ne vous avoir point encore entretenu jusqu'à preſent, ou dont je ne vous aurai dit qu'un mot en m'égayant ſur ſes inſipides & ridicules productions. C'eſt très-ſérieuſement cette fois que je louerai ſon *Sacrifice de Noé au ſortir de l'arche*, tableau pour le roi, dans lequel, à l'exemple de M. *Brenet*, ſortant de ſon obſcurité, quoiqu'un peu tard, il ſe montre digne d'un travail que le public ne lui voyoit confié qu'avec peine. Les critiques même aſſurent ne point le reconnoître dans celui-ci & le trouver bien ſupérieur à ſes autres ouvrages. La compoſition en eſt excellente, la figure principale bien en action, tout en eſt raiſonné & plein de bon ſens, le ton ferme & vigoureux; on doit ſurtout le féliciter d'avoir renoncé à cette maniere factice que lui reprochoit, il y a quelques années, l'auteur des *Dialogues ſur la peinture* (*). Il eſt aujourd'hui, au contraire, naturel, vrai; il a cette onction précieuſe qui doit régner ordinairement dans les ſujets ſacrés.

Ces mêmes critiques, en revanche, ont de quoi plaiſanter ſur M. *du Rameau*, un des maîtres de l'école françoiſe ayant le plus de prétentions, & déteſtable cette année. Il a

(*) Ouvrage qui a paru en 1773.

donné une *Herminie sous les armes de Cloriade* avec une longue explication, qui annonce la foule de conceptions qu'il a voulu y faire entrer. On assure, en effet, qu'il a été six ans à composer ce tableau, & c'est à coup sûr le plus mauvais du salon. On en peut juger par les journalistes, ordinairement louangeurs, & dont aucun n'a osé faire l'apologie de celui-ci, quoique son auteur soit peintre de la chambre & du cabinet de Sa Majesté.

M. *Brenet*, toujours sage, correct & froid, ne pouvoit réussir dans le sujet qui lui avoit été choisi pour le roi: *Virginius prêt à poignarder sa fille*; aussi les détails en sont-ils fort loués de ses confreres, & les deux figures principales manquées. Comment cet artiste auroit-il exprimé sur le visage du pere une dissimulation profonde, un fureur concentrée, une douleur sublime, en un mot une quantité de passions diverses dont il devoit être combattu, & qui auroient exigé tout le génie de *Raphaël*? Comment auroit-il rendu la beauté rare, naïve, touchante de *Virginie*, surtout la piété filiale avec laquelle elle doit recevoir le coup mortel de l'auteur de ses jours, lui donnant en ce moment le dernier, le plus pénible & sans doute le plus grand témoignage de sa tendresse? Sa *Courtoisie du chevalier Bayard*, sans être à beaucoup près aussi difficile à peindre sur la toile, est cependant d'un génie de galanterie auquel le pinceau toujours austere de M. *Brenet*, ne

pouvoit encore suffire. On y remarque une sécheresse d'expression trop sensible dans une pareille scène, où il falloit répandre beaucoup de fraîcheur & d'harmonie brillante.

Messeurs *Bardin* & *Taillasson* sont deux agréés dont celui-ci débute pour la premiere fois, & celui-ci là quoiqu'ancien, n'avoit point encore attiré l'attention des amateurs. Le premier a composé *Jésus-Christ chez le pharisien ou la Pénitence.* La forme ingrate de ce tableau, d'une trop petite hauteur relativement à sa longueur (*), a beaucoup gêné l'artiste, qui dessine comme les plus grands maîtres, mais ne peut rien mettre sur la toile qu'il ne perde infiniment par le défaut de coloris. On doit reprocher au second d'avoir traité, dans sa *Naissance de Louis XIII*, un sujet, le chef-d'œuvre de *Rubens*; car, quoiqu'il annonce une autre intention, quand il ne feroit qu'en rappeler le souvenir, ce seroit alors, si non une présomption intolérable, au moins une grande mal adresse de sa part.

Outre les douze tableaux ordonnés pour le roi, on voit, *Monsieur*, cette année au salon, quatre autres grands sujets, aussi commandés par sa Majesté, mais destinés à être exécutés en tapisseries. Ce sont les quatre saisons traitées allégoriquement. Je glisse légerement sur

(*) Il a quinze pieds de long sur six pieds & demi de haut.

les deux premiers par égard dû à des artistes estimés; l'un est le dernier des *Wanloo*, qui pour l'honneur du nom, n'auroit pas dû inscrire le sien au *Zéphire & Flore* indiquant le printems. L'autre est M. *Suvée*: il a traité l'*Eté* par une *Fête à Palès* où l'on retrouve son défaut essentiel de ne point mettre d'ensemble dans ses compositions toujours décousues, de ne point offrir de masses. Je me réserve à parler plus loin de M. *la Grenée* le jeune, auteur d'une *Fête à Bacchus*, ou *les Vandanges*, qui désignent *l'Automne*. M. *Callet* s'étoit chargé de *l'Hyver* indiqué par les *Saturnales*. Les amateurs, dont un grand nombre l'avoient déjà vu dans son attelier, le vantoient d'avance. L'auteur malade y ayant mis la derniere main, n'a que depuis peu placé son tableau sous les yeux de la multitude, qui par son empressement à le considérer, en fait l'éloge. On desireroit cependant plus de personnages, plus de mouvement & d'action.

Dans le nombre des hommes de quelque profession que ce soit, s'offrant eu public, il en est, *Monsieur*, toujours quelques-uns voués, ce semble, ou par goût, ou par destinée, à faire rire les autres. Entre les peintres d'histoire, depuis plusieurs salons, c'est assez volontiers M. *Robin* qui remplit cet emploi. Il a toujours l'art de choisir des sujets, quoique pris dans la religion, très-susceptibles de ridicule, & le devenant encore plus par la manie-

re dont il les traite, qui les fait dégénérer en charges. Par exemple, quoi de plus sublime aujourd'hui que *Jesus-Christ répandant sur le globe du monde les lumieres de la foi par le ministere des apôtres*? Et quoi de plus comique que d'éparpiller, de faire voltiger dans les airs ces prédicateurs évangeliques avec leur longue barbe & leur lourd vêtement. Je brise là, dans la crainte de vous scandaliser, en m'arrêtant plus longtems à railler l'artiste dans une matiere aussi grave.

Tandis que par l'extravagance du peintre, l'histoire n'est plus ainsi qu'une farce révoltante; je cherche envain au contraire le mot pour rire dans les tableaux de genre qu'on croiroit destinés à tempérer le sérieux des premiers. La gaîté semble avoir disparu du salon avec les *Beaudouin*, les *Loutberbourg*, les *Theaulon*, les *le Prince*. Ce n'est pas M. *la Grenée* le jeune qui nous la ramenera malgré deux jeux d'enfans l'un représentant une *Vandange*,* & l'autre une *Moisson*. Rarement un poëte tragique réussit dans la comédie; il en est de même du peintre d'histoire, dont la vocation est trop opposée à la familiarité des petits sujets. Celui-ci surtout prouve qu'il est moins fait qu'un autre pour les traiter. Il a une maniere sévere, que des censeurs plus difficiles appelleroient dure, qui ne va point avec la gentillesse qu'ils exigent. Aussi n'a-t-il pas réussi même dans son grand morceau d'histoire, dont l'idée résis-

toit à ſon génie. L'exécution de ſon *Allégorie relative à l'établiſſement du Muſœum dans l'ancienne galerie des plans au Louvre* plait d'avantage. Mais on eſt révolté de la fade adulation qui l'a fait concevoir ;„ Près du piédeſtal ſur lequel „ on voit le buſte du roi, l'immortalité reçoit „ des mains de la Peinture, de la Juſtice & de „ la Bienfaiſance, le portrait de M. le Comte „ d'angiviller, pour être placé dans ſon tem- „ ple. Derriere la figure de l'Immortalité, le „ Génie des arts releve un rideau, & l'on ap- „ perçoit une partie de la grande galerie, où „ pluſieurs petits génies tranſportent & pla- „ cent les tableaux du roi" A la bonne heure que l'artiſte paye, au nom de ſes confreres, au directeur actuel des bâtimens, le tribut de reconnoiſſance qu'ils lui doivent, & non qu'il lui décerne une couronne qui ne s'acquiert pas ſi facilement, encore moins qu'il appelle à ce triomphe la Juſtice & la Bienfaiſance, qui n'ont pas beſoin en pareille affaire. Du reſte, il y a de l'eſprit, de l'adreſſe, une excellente touche & beaucoup d'effet dans cette compoſition.

M. l'*Epicier* ſe fait toujours goûter, quand il ne veut pas s'élever au genre de l'hiſtoire; il a une vérité, une naïveté précieuſe qui rendent ſes groteſques aimables, ſans exciter le rire.

Rien de touchant, de ſpirituel, ou de dramatique de la part de M. *Wille* le fils. Ses *Etrennes à Julie* offrent un contre-ſens, en ce que la figure principale chez qui ce cadeau de-

vroit répandre la sérénité, a un air maussade en le recevant. Son *Déjeuner* doit déplaire aux poëtes, pouvant lui reprocher l'indécence avec laquelle il traduit en scene un de leurs confreres pauvrement & ridiculement accoutré. Dans le *Bouquet*, la jeune personne qui se mire n'est point en face de la glace. Dans les *Délices maternelles* la Dame est assise à côté de son fauteuil. Outre ces défauts de perspective, on en objecte plusieurs de dessin à l'artiste, ne manquant toutefois pas de partisans qui l'assimilent à *Gerard Dow*.

Quoique M. *Bucourt* mérite encore des éloges pour ses petites compositions remplies de finesse & touchées avec esprit, il n'a point fait depuis deux ans les progrès que son début promettoit. Il est sec & d'un ton un peu gris, surtout dans son morceau capital, la *Vue de la halle prise à l'instant des réjouissances publiques données à l'occasion de la naissance du Dauphin.* Ce sujet national, à portée de toutes les especes de spectateurs, devroit au moins attirer le peuple & l'attacher; mais il ne le regarde point, ou le voit froidement. C'est qu'il n'y regne en rien cette gaîté pétillante des peintres flamands, dont cependant l'artiste imite assez les effets de couleur & le fini précieux. Ses détracteurs lui reprochent un défaut de perspective qui fait manquer ses maisons d'aplomb, ensorte qu'elles semblent sur le point de s'écrouler.

M. *Hue* nous console tellement de M. *Ver-*

net vieilliſſant, par une imitation parfaite, qu'on a prétendu qu'il copioit les tableaux de ce maître, & que ç'a été un grief pour l'exclure du rang d'académicien pendant longtems. Enfin, il a paru original dans la *Vue d'une forêt priſe à Fontainebleau*, & il a ſiégé à côté de ſon modele. Il ſe montre avec encore plus de ſuccès à ce ſalon-ci. On aime ſurtout la variété de ſes productions dans un genre monotone, au point que dans une ſeule, on diſtingue pluſieurs eſpeces d'arbres.

Plus empreſſé, *Monſieur*, de vous faire connoître les débutans que de vous rendre compte des maîtres déjà connus & au deſſus de tout éloge, tels que M. *Vernet* dont je viens de vous parler, je ne m'arrête point ſur M. *Machy* toujours riche, fécond & précis dans ſes détails, toujours ſéduiſant par les agréables illuſions de ſa perſpective; ſur M. *Robert*, toujours d'une facilité qui dégénere ſouvent en médiocrité; mais toujours ſoigneux de relever ſa réputation par deux ou trois chef-d'Oeuvres où il déploie ſon pinceau également ſçavant & hardi; ſur M. *Cazanove* toujours chaud, brillant & rempli d'effets piquans. Je m'arrête ſur Meſſieurs de *Marne* & *Nivard*, qui ſont aujourd'hui leur entrée au ſalon.

Le premier plaît beaucoup à ceux qui aiment la maniere du dernier peintre que je viens de vous nommer, de M. *Cazanove*. C'eſt ſurtout dans ſon *Attaque de Huſſards* qu'on peut

le

se comparer avec son modele. Le sujet de ce tableau, qui appartient à Sa Majesté le roi de Pologne, lui avoit été donné par ce monarque, & il s'en est tiré avec beaucoup de succès. Composition vive, ordonnance nette, attitudes fieres & variées. L'action a tant de vérité, qu'on s'imagine être au milieu de cette scene inopinée. On s'anime, on respire l'ardeur du butin avec les pillards; on tremble, on fuit, on enleve les effets précieux; on se cache avec les villageois. Ses deux *Batailles* ne sont pas moins chaudes. M. de *Marne* rend aussi les animaux, les paysages, les ruines; mais pas avec autant de succès, puisqu'on y trouve des détails qui laissent quelquefois à desirer par rapport à la vérité de la nature & à la correction du dessin. On convient assez généralement que son coloris est excellent.

Le second peintre ne court pas une carriere aussi étendue & aussi brillante que M. *de Marne*. Il s'en tient jusqu'à présent à des vues charmantes, de château, de village, de ferme, d'église. Ses sites, ses fabriques, ses feuillages sont d'un bon goût. Rien n'y ressent la palette; tout y est correct, précis, & fait cependant avec beaucoup de facilité.

Les portraits reproduits en foule cette fois, font dans le genre ce qu'il y a de plus abondant; mais au moins sont-ils presque tous curieux ou intéressans.

M. *Duplessis*, que ses enthousiastes, un peu

outrés sans doute, appellent le *Vandick* de l'école françoise, nous offre M. & Mad. *Necker* devant lesquels on se seroit mis à genoux il y a deux ans, & qu'on ne regarde aujourd'hui que pour en admirer le faire. L'air de tête du mari est d'une grande vérité: la dureté de son ame perce à travers la sensibilité hypocrite dont il se paroit durant son ministere, & si contraire à son essence, qu'il en est gêné; sa morgue y domine toujours, & dans son regard hautain, il semble dire encore cette phrase si révoltante de son compte rendu & qu'on lui a tant reprochée: *Quand un homme de mon caractere*..... Le portrait de la femme n'est pas traité avec autant de vigueur & d'intelligence & ne l'exigeoit pas. Elle a bien cette bonhommie pédantesque d'une virtuose qui de la présidence d'un bureau d'esprit étoit passée à celle du *bureau de commisération* (*). Les artistes aiment dans ce portrait-ci l'imitation parfaite des étoffes.

Si cette qualité suffisoit pour faire un bon tableau, celui de M. *Roslin* où une *jeune fille s'apprête à orner la statue de l'amour d'une guirlande de fleurs*, seroit admirable; sa robe de satin est d'une beauté rare, d'une vérité unique. Mais, outre que l'idée du sujet n'est qu'une réminiscence de celui de M. *Greuze*; c'est que la dévote au petit dieu est dans une attitude qui n'est point naturelle; elle a un pied en

(*) Nom d'un bureau nouveau établi par Monsieur Necker, auquel il renvoyoit tous les malheureux qu'il faisoit.

l'air, comme si elle alloit danser. Du reste, il a bien rendu sur le visage de l'archevêque de Narbonne cet air de jubilation qui réjouissoit *Louis XV* dès qu'il se montroit devant S. M.; sur celui de Madame *Vallayer Coster*, cette physionnomie où les graces du sexe & la vigueur de son talent mâle se trouvent réunis; enfin sur le sien propre, cette aménité qui caractérise le grand nombre de ses ouvrages.

Je vous ai entretenu plusieurs fois de ces artistes, *Monsieur*, ainsi que de M. *Pasquier*, à qui l'on sçait un gré infini de nous reproduire les portraits du comte & de la comtesse du *Nord* peints à Lyon, & dont les images restées dans nos cœurs suffisent à la comparaison; de Messieurs *Weyser* & *Hall*, rivaux dignes l'un de l'autre pour l'émail & la miniature, quoique celui-là soit académicien & celui-ci encore agréé; de M. *Van-Spaendonck*, qu'on est sans cesse tenté de prendre pour *Van-Huisum* ressuscité; de M. *Sauvage*, cet enchanteur animant la nature morte, & donnant un relief trompeur aux surfaces les plus planes. Leur genre est trop circonscrit pour m'étendre longtems sur eux. Je passe à Mad. *Guiard* & finis par elle mon énumération des artistes les plus distingués. Reçue académicienne en même tems que Mad. le *Brun*, Mad. *Guiard* n'a point pris un essor aussi brillant, elle se voue uniquement au portrait historié, & dans ce genre déploie un talent très-marqué. Aucune de ses têtes qui

n'ait du caractere. Elle a rendu M. *Vien*, M. *Pajou*, modelant le portrait de M. le *Moine*, son maître; M. *Bachelier*, M. *Gois*, M. *Suvée*, M. *Beaufort*, M. *Voiriot*, & a pour ainsi dire exprimé l'esprit, le genre de chacun de ces artistes sur leur physionomie. Son portrait de M. le comte de *Clermont-Tonnerre* en habit militaire, est d'une vigueur qui le dispute au pinceau le plus fier; mais ses deux chef-d'œuvres sont le sien propre & celui du sieur *Brizard*.

Mad. *Guiard* tient le pinceau à la main; son corps est penché en avant & dans cette attitude de l'abandon où l'ame est toute entiere occupée de son objet. Sa tête vigoureuse annonce les conceptions fortes dont elle est pleine; & son vêtement simple & pittoresque atteste & son talent & sa modestie.

Quant au Sieur *Brizard*, il est peint dans le rôle du *Roi Lear*, au bord de la caverne & à l'instant du réveil, acte quatre, scene cinquieme, lorsqu'il s'écrie: *ô la douce lumiere!*

Le monarque imbécile, tracé d'après le caractere donné par M. *Ducis*, est d'une vérité frappante; il excite d'abord la pitié vague qu'on ressent pour tout être malheureux; mais qu'on repousse bientôt comme ne pouvant être d'aucun secours à un prince dégradé, qu'il faut soustraire aux regards en lui ouvrant ces asiles de l'idiotisme & de la démence.

Depuis le salon ouvert, *Monsieur*, un étran-

ger s'eſt préſenté à l'Académie, dans le genre du portrait, & a été agréé ſur le champ. Ses ouvrages ſont maintenant expoſés & écraſent tous les autres par la beauté du coloris. L'artiſte vraiſemblablement ſe pique peu d'avoir des têtes à caractere; il n'a choiſi que des figures allemandes, bien graſſes, bien blanches, bien deſſinées; mais ſans expreſſion. On préfere M. le Baron *de Stahl*, miniſtre plénipotentiaire du Roi de Suede à la cour de France, chambellan de ſa Majeſté le Roi de Suede & chevalier de l'ordre de l'épée. Ce portrait en pied eſt ſçavamment traité & artiſtement coſtumé. L'auteur de ces nouvelles productions ſe nomme *Vertmuller*.

Avant de clore ma lettre, je me permettrai, *Monſieur*, encore une réflexion au ſujet de ce nouveau venu, trop honorable à l'académie pour la taire. C'eſt que, malgré les plaintes dédaigneuſes des nationaux qui, ne voyant point parmi les coriphées du ſalon ni *Le Brun*, ni *Le Sueur*, ni *le Pouſſin*, ni *Jouenet*, ni *le Moine*, s'écrient que tout y eſt médiocre, mauvais, déteſtable. Il faut que depuis quelque tems la réputation de l'école françoiſe ait prodigieuſement crû chez les étrangers, puiſqu'il n'eſt point d'expoſition où quelques-uns ne briguent l'avantage de figurer; & que ces aſpirans ne ſont point des hommes rejetés de leur patrie; mais au contraire les plus diſtingués par leur

talent, les plus propres à le conſerver, & à l'illuſtrer.

Nous ne faiſons point de ſemblable acquiſition en ſculpture, parce qu'un artiſte de ce genre ne ſe tranſporte pas auſſi facilement : l'excellence des nôtres ſe remarque d'une autre maniere; c'eſt que ſi lés ſouverains, ſi les grands, ſi les particuliers riches des royaumes les plus éloignés ont quelque monument à faire faire, ils ont recours à nos ſculpteurs, ou même les appellent auprès d'eux. Je vous dirai ce que j'en penſe, ou plutôt ce que le public en penſe dans ma troiſieme & derniere lettre.

J'ai l'honneur d'être &c.

Paris ce 22 Septembre 1783.

Troisieme Lettre

Sur le Salon.

Je vous ai entendu, *Monſieur*, gémir ſouvent de l'état de dégradation où l'on avoit laiſſé tomber ſur le pont-neuf la ſtatue de *Henri* dans un ſiecle où ſon nom répété ſans ceſſe de bouche en bouche, ſembloit le rendre plus cher à la France; où un grand poëte en avoit fait le héros d'un poëme national; où on l'avoit reproduit pluſieurs fois en ſcene ſur deux théâtres & repréſenté en quelque ſorte ſous toutes les faces, ſous tous les points de vue; où enfin l'adulation, ſi adroite à ſaiſir l'à-propos,

avoit cru ne pouvoir chatouiller plus agréablement le cœur du jeune monarque & son peuple, qu'en le faisant marcher sur les traces de ce bon roi. Quoi qu'il en soit de cette inconséquence trop ordinaire aux François, M. *Gois*, indigné sans doute d'une pareille indifférence, dans un enthousiasme d'autant plus louable qu'on ne le dit excité en rien par le gouvernement, a proposé le *Nouveau projet d'un piédestal à la gloire de Henri IV & de Louis XVI.*

L'artiste conserve la statue telle qu'elle est & au même lieu, puisqu'elle ne pouvoit être mieux placée, avec cette inscription d'un poëme ancien que je voudrois qu'on y ajoutât: *Et spectat populum pater, & spectatur ab illo.*

„ Sur la face principale est représentée la „ France, qui pose le médaillon de Louis „ XVI sur l'autel consacré par l'amour des „ peuples, & le couronne du cercle de l'im„ mortalité, comme annonçant les vertus de „ Henri IV. A sa gauche deux génies; l'un „ grave sur une table d'airain les principaux „ traits qui ont déjà illustré le regne du jeune „ monarque, tels que la servitude abolie dans „ les domaines de sa Majesté; les loix crimi„ nelles réformées &c. L'autre, sous le ca„ ractere de la félicité publique, orne de fleurs „ son image. Sur le corps de l'autel, on voit „ un dauphin environné de rayons; ce qui „ rappelle l'évenement heureux qui a fini l'an-

„ née 1781. La main droite de la France,
„ élevée vers Henri IV, semble le montrer au
„ peuple, comme le modele des rois; au bas
„ du piédestal est placé le médaillon de *Sully*,
„ groupé avec les attributs de la fidélité.

„ A droite on voit Hercule, vainqueur de
„ l'Hydre: allégorie relative aux obstacles que
„ ce prince a eus à surmonter pour affermir
„ la couronne sur sa tête.

„ A gauche, Minerve, déesse de la sages-
„ se & de la paix, est accompagnée de tous
„ les symboles caractéristiques des vertus de
„ Henri. La corne d'abondance désigne l'éta-
„ blissement des manufactures & la prospérité
„ du commerce; le livre, l'épée & la balan-
„ ce, le maintien des loix; le lion, sa force &
„ sa générosité; le miroir & le serpent, sa
„ prudence; le coq, son activité; les palmes
„ & les lauriers, l'heureux succès de ses armes.

„ Du côté opposé à la premiere face, l'His-
„ toire, un livre à la main, écrit la vie de ce
„ grand roi. Parmi d'autres livres qui sont
„ épars aux pieds de la figure de l'Histoire,
„ on distingue les *Mémoires de Sully*. La faulx
„ brisée désigne l'inutilité des efforts du tems
„ pour détruire le monument élevé à la mé-
„ moire de ce Monarque. Parmi les attributs
„ des arts le sculpteur a placé le buste de
„ *Titus*.

Deux bas reliefs sur les deux côtés plus longs du socle de la statue enrichissent encore ce mo-

nument. Dans l'un *Henri IV fournit lui-même du pain à la capitale assiégée*; dans l'autre il paroît *accompagné de la Victoire & de la Paix*; *la Ville, suivie des Magistrats, lui remet les clefs.*

Enfin on lit en avant cette inscription: *Il vit un successeur & n'eut point de modele.* Et par derriere: *Ce monument a été élevé à la mémoire de Henri IV. sous le regne de Louis XVI.* 1782.

Je ne sçais, *Monsieur*, comment ce modele sera exécuté, ou même si jamais il se réalisera; mais je doute qu'aucun des confreres de M. *Gois* eût eu la tête assez fortement organisée pour en concevoir le plan. C'est un poëme entier de la plus vaste ordonnance, de la plus riche imagination, & l'on sçait que les productions de celle-ci sont rarement sans défauts. On en reproche plusieurs à M. *Gois* dans sa composition. Le plus capital, c'est de n'avoir pas assez lié ses deux sujets; de n'avoir pas subordonné l'un à l'autre; de s'occuper trop de Louis XVI & de le mettre en premiere ligne, lorsque ce devroit être Henri IV, puis de le faire perdre absolument de vue & de ne pas le ramener en scene, au moins à la fin. On veut aussi que par trop d'abondance, il y ait un peu de confusion dans les différens chants; on veut qu'il y ait de l'obscurité dans quelques-unes de ses idées.

Une faute impardonnable, parce qu'elle est contre le bon sens, faute qui montre à quel point l'enthousiasme peut égarer le génie; c'est

de vouloir repréſenter indeſtructible par le tems un monument dont ſa reſtauration même à cet inſtant, atteſte trop énergiquement que rien ne réſiſte à ce deſtructeur de tous les êtres.

Au reſte, ceci n'eſt qu'une ſimple eſquiſſe: l'artiſte ſe réformera ſans doute, ſoit par ſes propres réflexions, ſoit par le conſeil de ſes amis. On ne peut prononcer définitivement: de quelque façon que ce ſoit, on doit deſirer qu'il ait la faculté d'exécuter ſon projet. Quant à préſent, il a mis dans cet eſſai tout le feu, toute la liberté, toute la verve dont il eſt capable & dont le plâtre eſt ſuſceptible dans un ſujet auſſi réduit; car toute cette machine n'a guere qu'un pied & demi de long.

Outre ce grand morceau de ſculpture pour la compoſition, on en trouve quelques autres en groupes qui, ſans ſatisfaire autant l'imagination, plaiſent aux yeux par le travail du ciſeau: par exemple, *les Elemens rendant hommage à l'amitié*, de M. *Boizot*, ſont une idée plate, indigne de génie de ce maître; mais le faire en eſt ſupérieur, & le marbre ſemble s'amollir comme la cire ſous ſa main, ſe modeler & prendre avec docilité toutes les formes qu'il veut lui donner.

Un bas relief en plâtre de M. *le Comte* repréſentant un *voyageur qui ſe repoſe*, de grandeur naturelle, eſt dans un excellent ſtile; l'anatomie en eſt ſçavante, l'attitude bien priſe, & l'expreſſion vraie. Son buſte de M. *d'Aubenton*,

a l'aimable bonhommie du naturaliſte, membre de l'académie des ſciences; mais le ſculpteur ſemble avoir réſervé tout l'art, toute la préciſion, tout le moëleux de ſon cizeau pour le buſte de la reine, repréſentée dans ſon habillement d'apparat. Il eſt en marbre, & Sa Majeſté porte le portrait du Roi en médaillon. On ne peut réunir ſur une phyſionomie, à un plus haut degré, la grace & la nobleſſe. Ce buſte eſt bien ſupérieur à cet égard au double portrait que Madame *le Brun* a ſucceſſivement offert au public de l'auguſte ſouveraine; & comme c'eſt ce qui caractériſe principalement ſon air de tête, la reſſemblance en eſt plus parfaite. Cette même grace, cette même nobleſſe brillent dans ſa coëffure, dont les détails ſont d'une délicateſſe précieuſe. On diſtingue juſqu'aux racines des cheveux; le reſte de l'ajuſtement eſt traité avec autant de goût & de vérité.

Les grands morceaux de M. *Houdon* ne ſont point au ſalon. On n'y admire que des buſtes, entre autres celui de M. le comte *de Buffon* exécuté en marbre aux frais de Sa Majeſté l'impératrice des Ruſſies; celui du Sieur *de la Rive* de la comédie françoiſe dans le rôle de Brutus; mais ſurtout celui de Madame la princeſſe *Aclikow*, directrice de l'adémie des ſciences de Saint-Petersbourg. Il eſt en bronze, d'une ampleur, d'un ſçavant & d'une auſtérité qui répondent aux fonctions de l'illuſtre étrangere.

Une figure en plâtre repréſentant un *Victi-*

maire qui attend l'ordre du sacrificateur pour immoler la victime, n'eſt point dans le genre du cizeau de M. *Monnot*, ordinairement doux & gracieux. Il y prouve cependant qu'il n'eſt pas dénué, quand il veut, de vigueur & d'énergie. Le buſte du révérend pere *Elizée* le confirme, les artiſtes en aiment les ſçavans méplats, c'eſt-à-dire les rides & replis de la peau bien imités. Mais on retrouve avec plus de plaiſir M. *Monnot* dans ſon buſte de *Monſeigneur le duc d'Angoulême*, où l'on reconnoît toute la naïveté de l'enfance; dans celui de *Son Alteſſe Royale Frédéric Guillaume Prince de Pruſſe*, où reſpirent cette ſageſſe, ce calme de l'ame du modele paſſé dans l'ouvrage de l'auteur, qui en outre a revêtu ſon héros d'une armure polie, finie avec le plus grand ſoin, dans ceux enfin de M. *le comte & de Madame la comteſſe de Ségur*, pleins de grâce & de fineſſe.

Meſſieurs *Roland* & *Moëtte* ſont deux agréés qui expoſent pour la premiere fois, & le premier étonne par une grace de conception dont il n'offre qu'une partie : c'eſt un bas relief de deux pieds de long ſur cinq de haut, repréſentant un *ſacrifice des anciens* & deſtiné pour l'hôtel de ſon alteſſe ſéréniſſime Monſeigneur le Prince régnant de *Salm-Kirbourg*. On y découvre une parfaite connoiſſance de l'antiquité, & une étude ſentie des bons principes de ſon art. Son *Caton d'Utique* eſt vraiment fier & d'une exécution hardie; aucun muſcle qui ne ſoit

vigoureusement prononcé & n'exprime la mort violente du Romain, souffrant encore plus des maux de sa patrie que de ceux qu'il se procure volontairement.

Le second de ces agréés en sculpture a mis peu d'ouvrages, & ne prend l'essor que dans un *Oreste*, dont il a bien connu & caractérisé les fureurs.

Observez, *Monsieur*, qu'excepté les bustes, ouvrages de commande, presque tous les morceaux historiques de sculpture dont je viens de vous faire l'énumération en petit nombre, ne sont guere que des essais, des études, des caprices de ces artistes s'exerçant pour leur propre compte; qu'ils seroient restés la plupart dans une oisiveté honteuse pour la nation, si les uns n'avoient eu des statues pour le roi à finir, & d'autres des statues à modeler. Les premiers nous ont reproduit *Catinat*, & *Montesquieu*, exécutés aujourd'hui en marbre. Il n'y a rien à dire de l'un, conservant & les mêmes beautés & les mêmes défauts. Son auteur M. de *Joux* n'a pas mieux réussi dans un *Achille*, figure lourde, d'une expression maussade, gênée d'ailleurs dans son attitude, ensorte qu'il semble avoir peine à tirer son épée. Quant à l'autre, on doit louer M. *Clodion Michel*, de sa docilité aux conseils des amateurs & certainement son ouvrage y a beaucoup gagné; quoiqu'on desirât encore quelque chose dans la tête trop jeune, n'ayant pas cette méditation profonde

de l'auteur de *l'Esprit des loix*, il fait infiniment d'honneur à l'artiste, principalement pour le costume qu'il a parfaitement suivi, & pour les détails dont le faire est au dessus de tout éloge.

Vous vous rappelez sans doute, *Monsieur*, ces vers en l'honneur de *Turenne* conservés dans tous les *Ana*.

Pour prix de ses fameux exploits,
Turenne ici repose au milieu de nos rois.
Par une telle récompense
Louis voulut prouver aux siecles à venir
Qu'il n'est aucune différence
De porter la couronne ou de la soutenir.

Cette inscription mise à son Mausolée à saint-Denis, en fut ôtée lorsque le cardinal de Bouillon eut le malheur de déplaire à *Louis XIV* & de tomber dans sa disgrace.

M. *Pajou*, chargé de la statue de ce grand homme, une des quatre ordonnées pour 1783, a eu la hardiesse de tirer son idée de celle du poëte. Il a représenté *Turenne* semblant dans l'intention de défendre la couronne de France, qu'il soutient de la main gauche, tandis que de la droite il tient son épée nue. Je ne sçais si le gouvernement lui en sçaura gré; bien des gens même, généralisant cette idée, trouvent indécent de faire ainsi dépendre d'un seul homme le sort d'une nation entiere. Ce n'est pas

ici le lieu de disserter là-dessus; au moins personne ne peut disconvenir que ce ne soit une conception sublime. La figure du héros y répond; quoiqu'il fût naturellement laid, l'artiste lui donne un si grand caractere de zele patriotique & d'enthousiasme guerrier, qu'il devient superbe en ce moment. Sa *pose*, en terme de l'art, est des plus fieres: il est debout, prêt à marcher. Quant au vêtement militaire, où l'on voit que tout l'art de M. *Pajou* s'est étudié à bien en rendre les formes, les plis, les contours, les franges & jusqu'aux différentes étoffes, matieres & fabriques, il est si ingrat, que l'artiste n'a pu lui donner de noblesse, lui ôter une sorte de pesanteur, de rusticité, de grotesque même qui regne dans tout *l'accommodement* de sa statue.

Quoique le costume de *Vauban* par M. *Bridan* ne soit pas d'une exécution plus noble & plus facile, le même défaut ne s'y remarque pas, en ce que ce maréchal de France est dans l'attitude seule du commandement, que sa figure est calme & froide. Il montre les plans de plusieurs places dont il assure la prise; tout cela n'exige que du flegme, & point cette ardeur qui respire dans l'habitude entiere du corps de *Turenne*; ainsi, malgré la ressemblance qu'offrent les deux statues au premier coup d'œil, en méditant sur le sujet de chacune, on y trouve une grande différence; le premier étoit sans doute beaucoup plus difficile à traiter

à cause de la tête qui exigeoit un feu prodigieux, & l'ensemble du personnage un tout autre mouvement.

Si M. *Caffiery* avoit fait attention à ce que l'on avoit critiqué en 1781 dans son Buste de *Moliere*, il auroit évité les reproches qu'on fait cette année à sa statue. Le prince des poëtes comiques, au lieu d'effrayer les spectateurs par l'attitude d'un prédicateur énergumene, les attireroit avec ce sourire fin & malin qui doit le caractériser. Cette statue d'un genre outré est absolument à refaire. Il a beaucoup mieux réussi dans son buste de *Rotrou*, poëte tragique, où un peu de gigantesque dans la figure, l'attitude & l'expression ne sont point déplacés. Son *Thomas Corneille* est d'un *faire* singulier, mais on retrouve toute l'aménité de son cizeau dans le buste de M. *Favart*; son génie paroît s'être accommodé infiniment mieux de ce poëte aimable.

Les connoisseurs s'accordent assez, *Monsieur*, à regarder l'auteur du *la Fontaine*, la quatrieme & derniere statue qui devoit paroître cette année, comme celui qui a le mieux réussi. C'est un chef-d'œuvre pour l'expression.

„ La Fontaine travailloit partout où il se
„ trouvoit. Un jour la duchesse de Bouillon
„ allant à Versailles le vit le matin rêvant sous
„ un arbre du cours, & l'y retrouva le mê-
„ me soir, au même endroit & dans la même
„ attitude. " M. *Julien* nous avertit que c'est

ce

moment qu'il a choisi.

Le *bon homme*, ainsi que *Boileau* & *Racine* appeloient *la Fontaine*, est rendu ici dans toute sa vérité. Il a cette immobilité, cette végétation insensibles du *fâblier* qui, suivant la comparaison de Mad. *de la Fayette*, produisoit des fâbles, comme un pommier produit des pommes. Les accessoires sont charmans. Le Renard le regarde & semble s'étonner de la simplicité de celui qui l'a si bien peint & mis si finement en scene. Autour du socle de la statue sont en bas relief les fables principales de cet auteur.

Comme je ne puis mieux terminer, *Monsieur*, ma revue des sculpteurs que par ce morceau, je passe aux graveurs, la derniere classe de l'académie qui me reste à parcourir.

En général les tableaux & les statues sont d'un prix si excessivement cher, qu'il n'est que les souverains, les princes, ou quelques particuliers puissamment riches en état d'avoir cette passion & de la satisfaire. Il n'en est pas de même des estampes: elles sont à la portée de tout le monde, & c'est aujourd'hui une sorte de luxe fort à la mode On en orne non-seulement les cabinets, les galeries, les chambres à coucher, les boudoirs, mais on en a en porte-feuille. Cette vogue devroit exciter une grande émulation parmi les artistes de ce genre & contribuer beaucoup à leur perfection. Cependant on ne juge point qu'ils fassent aucun progrès. On attribue cette inertie à la défense

qu'ont les graveurs de travailler ſur les ouvrages des peintres vivans, ſans leur conſentement, & ſur ceux des peintres morts, ſans le conſentement de l'académie. L'eſprit du réglement ſans doute eſt louable en ce qu'il tend à empêcher que l'original ne ſoit dégradé ou tourné en ridicule aux yeux des étrangers par un traducteur inepte ou malveillant. Mais auſſi cette prohibition refroidit la communication entre le peintre & le graveur qui pouvoit en tirer de grandes lumieres; elle nuit même à la célébrité que l'école françoiſe pourroit acquérir dans toute l'Europe, en donnant aux autres nations connoiſſance de pluſieurs maîtres dont la réputation reſte circonſcrite dans leur pays; enfin, elle arrête l'eſſor de l'homme de talent, qui ne peut s'approprier, comme il voudroit, les ſujets de ſon goût, & qu'il ſe ſent le plus de diſpoſitions à traiter: de là nul intérêt dans la plupart de nos gravures modernes; de là les amateurs ſe portent en foule vers les gravures angloiſes dans la maniere noire, pleines de feu & d'énergie, à la vente deſquelles les marchands ſe conſacrent ſpécialement.

L'eſpece de ſchiſme dont je vous ai parlé plus haut, Monſieur, établi entre les peintres & les graveurs, ſe prouve par ce qu'on voit au ſalon de cette année. Preſque toutes les eſtampes qui y figurent ſont gravées d'après des tableaux de maîtres d'autres écoles ou de nos anciens morts, & ſur des ſujets rebattus.

Messieurs *le Vasseur*, *Beauvarlet*, *Cathelin*, *Miger*, & *Strange*, semblent même s'être donné le mot pour annoncer une égale stérilité.

Le premier n'offre que la *Laitiere* d'après M. *Greuse*, qui n'est point de l'académie. Vous connoissez la maniere de ce graveur, facile & naturelle comme celle du peintre.

Le second a travaillé d'après *de Troy*, mort il y a longtems. Il en est encore à son *Histoire d'Assuerus*. Son burin est toujours ferme & magnifique; mais on lui reproche quelques incorrections de dessin.

Le troisieme s'est attaché à *Pellegrini* & a traité sa *Mort de Lucrece*, où il y a de la vigueur & de l'énergie.

Le quatrieme s'est enthousiasmé de la vieille histoire d'*Hercule & Omphale*. C'est un tableau de *Dumont le Romain*, mort, & c'étoit son morceau de réception, fait il y a peut-être cinquante ans.

Enfin, le dernier, réduit aussi à l'unité, nous reproduit de plus le *Charles Premier* d'après *Vandick*, dont je vous ai parlé il y a deux ans.

M. *Delaunay* est plus fécond: sa *Partie de plaisir* d'après *Wienix*, sa *Gaîté conjugale* d'après M. *Frendeberg*, plaisent surtout par une gaîté franche & piquante.

Un débutant & un étranger semblent encore, Monsieur, être venu prendre sur les nationaux une supériorité qui les reveillera peut-être de leur engourdissement. M. *Henriquez*, dont il

s'agit, eſt un graveur de ſa Majeſte Impériale de toutes les Ruſſies & de l'académie de Saint-Petersbourg.

Dans ſes *Honneurs rendus au Connétable du Gueſclin* il a enchéri ſur l'original de M. *Brenet*; il a corrigé ce que le pinceau du peintre a ſouvent de trop ſec, & mis dans toutes les figures une onction que le tableau laiſſe quelquefois à deſirer.

M. *Dupleſſis* ne doit pas ſçavoir moins de gré à cet artiſte d'avoir gravé ſon *Portrait de ſon alteſſe ſéréniſſime Madame la ducheſſe de Chartres*, qui ſuit des yeux ſon mari voguant ſur les eaux, ou plutôt il doit en être très-fâché; car il empêche ceux qui connoiſſent les deux de regretter l'original.

M. de *Saint-Aubin* s'en tient à ſon talent qui eſt de deſſiner à la mine de plomb & de faire ainſi d'excellens portraits: il n'en a choiſi que d'intéreſſans cette année. Ceux de Meſſieurs *Perronnet*, chevalier de l'ordre du roi, premier ingénieur des ponts & chauſſés, *de la Motte-Piquet*, chef d'eſcadre, *Pigalle*, chevalier de l'ordre du roi, *Linguet*, & *Pelerin*, ſavant antiquaire, tous ces portraits ſont touchés avec le caractére qui leur eſt propre. Le dernier plaît ſurtout par l'eſprit, la fineſſe, la bonhomie qui regnent ſur cette veille tête.

Les deſſins de M. *Moreau* ſont ceux qui attirent le plus le public par l'intérêt des ſujets. Les principaux ſont une *allégorie à l'occaſion de*

la convalescence de Madame la comtesse d'Artois, qui n'a d'autres défauts que d'être trop compliquée, & quatre représentant *Les fêtes de la ville à l'occasion de la naissance du Dauphin*; savoir I°. *l'arrivée de la reine à l'hôtel de ville*, II°. le *feu d'artifice*, III°. le *repas donné par la ville à Leurs Majestés*, IV°. le *bal masqué.*

Quoique ces dessins soient remplis de détails immenses, il n'y a point de confusion, parce que l'auteur a singulierement varié ses petites figures; ce dont il résulte beaucoup d'effet.

M. *Duvivier* continue de remplir ses fonctions de graveur général des monnoies de France & des médailles du roi, & toujours avec le même succès. Mais ce qu'on aime le mieux de lui cette année, c'est un *portrait du roi* au crayon, qui, quoique le trait en soit sec & la maniere mesquine, est d'une vérité unique.

Trois procédés, ou peu connus, ou peu usités, ont attiré, Monsieur, l'attention des curieux, & n'auroient pas completté le compte que j'ai entrepris de vous rendre, si je ne vous en parlois au moins succinctement comme de nouveautés qui distinguent ce salon.

D'abord, M. *de la Grenée* le jeune nous a exposé un tableau peint à l'huile & collé sur glace, ainsi que les arabesques de la bordure. Cette invention est due à Madame de *Mont-Petit* qui a déposé son secrêt au sein de l'académie des sciences & a reçu l'approbation de cette compagnie.

M. *Sauvage* de son côté a trompé par des camées à gouache représentant des fêtes à *Cerès* & à *Bacchus*, imitant tellement le relief, que le spectateur étoit obligé d'y porter la main.

Enfin, M. *Gois* a étonné par des modeles en cire, non-seulement de portraits; mais de scenes entieres où se trouve une précision de dessin & une expression animée qu'on n'auroit jamais pu croire. Ces prestiges sans doute seroient peu de chose sans le vrai talent; mais ces trois artistes en ont un qui ne peut leur faire supposer d'autre prétention ici que de se jouer & d'amuser le public dont le grand nombre se plaît plus à ces prodiges de patience qu'aux vrais chef-d'œuvres du génie.

J'ai l'honneur d'être &c.

Paris ce 29 Septembre 1783.

Le 26 *Novembre* 1783. Il circule une chanson en forme d'adieux entre M. le contrôleur général d'Ormesson renvoyé,* & M. le garde des sceaux. Il y a grande apparence que cette méchanceté vient de la part des ennemis de celui-ci qui n'introduisent en scene l'expulsé, que pour tomber plus vivement sur le dernier, dont ils travaillent depuis si longtems à opérer aussi la disgrace.

27 *Novembre* 1783. On a parlé de l'hôpital ouvert aux célestins pour y recevoir les

malades que Messieurs *Le Dru* pere & fils y traitent par des procédés électriques. Ils y président sous le titre *de Physiciens du roi & de la faculté de médecine de Paris*, qui leur a été conféré. Cette derniere a nommé vingt de ses membres, pour suivre ce traitement médico-électrique, en qualité de commissaires.

Jeudi vingt l'inauguration de l'établissement s'est faite en présence de M. Le lieutenant général de police.

M. *Cosnier*, l'un des commissaires de la faculté, a prononcé un discours dans lequel il a exposé les cas où l'électricité est applicable, ceux dans lesquels on en obtient le plus de succès, & surtout les accidens qui pourroient résulter de son application mal-entendue.

Plus de deux cens individus réunis dans une salle attestoient avoir été guéris de maux réputés incurables, ou avoir déjà obtenu un soulagement marqué.

M. *Franklin*, à qui est due la découverte de l'électricité, & même son application avec succès à l'économie animale, n'a pas manqué de jouir de ce spectacle intéressant & glorieux.

Ce n'a pas été un spectacle non moins curieux pour le public accoutumé à voir le sieur *Comus* ne parler que de tours & d'escamotage, discuter gravement aujourd'hui sur le but de cet établissement patriotique & médical, tracer les devoirs que lui & son fils se sont imposés, & donner dogmatiquement l'abrégé de sa théorie.

27 *Novembre* 1783. Il est question d'établir aux invalides des *Lieux à l'Angloise*. Cette dénomination seule, qui semble convertir en objet de luxe un endroit nécessaire, fait rire pour un hôtel où il peut y avoir quatre à cinq mille hommes. Cependant M. *Brogniart* l'architecte, en a tellement fait connoître l'avantage, que le ministere y a consenti, & qu'on est disposé à y sacrifier cent mille francs, que doit coûter cette superfluité apparente.

M. *Brogniart* a en même tems offert des ressources: il a donné un plan, pour abattre la belle allée de Breteuil faisant face à la porte du dôme, appelée *Porte royale*, parce qu'elle ne s'ouvre que pour le roi, & pour la procession de la fête-dieu. Il y trace ensuite une grande démi-lune en face d'où il aligne quatre grandes rues, deux du côté de Paris & deux du côté de Vaugirard & de l'école militaire; il bâtit dans le surplus des maisons au profit de l'hôtel, & il se ménage encore une autre demi-lune pour y élever un obélisque ou quelque monument de cette espece.

Ce plan est adopté & en conséquence on a déjà abattu l'allée de Breteuil.

27 *Novembre.* 1783. On doit jouer incessemment sur le théâtre lyrique l'opera de *Didon* exécuté à Fontainebleau, où il a eu beaucoup de succès, surtout le second acte. Le poëme est en trois actes. Les paroles sont de M. *Marmontel* & la musique de M. *Piccini*.

Pour

Pour remplir la durée du ſpectacle en hiver, le ſieur Gardel y a joint un ballet de ſa compoſition, intitulé *l'Amour vengé.*

28 *Novembre* 1783. L'*Errotika Biblion* n'a qu'environ huit feuilles d'impreſſion in 8°. & eſt ſubdiviſé en dix titres d'un ſeul mot, qui ne ſont pas plus intelligibles au commun des lecteurs. Ils forment comme autant de chapitres ſéparés, dont la liaiſon a peine à ſe découvrir; mais dont le but général eſt aſſez celui indiqué de prouver que les anciens nous ſurpaſſoient infiniment du côté de la corruption des mœurs: ils ſont dans leur brievété, remplis de recherches ſçavantes & même infiniment curieuſes, qui rendent l'ouvrage auſſi érudit qu'agréable. L'auteur, outre le talent de poſſéder parfaitement les langues mortes, a celui d'écrire très-bien la ſienne, de plaiſanter légerement & de ſinger ſouvent Voltaire: dans les tableaux très-ſales qu'il préſente par fois, il ſe ſert toujours d'expreſſions honnêtes ou techniques; du reſte, il paroît fort verſé dans l'art des voluptés & en donne des leçons que lui envieroient les *Gourdans* & les *Briſſons*, en un mot les plus expertes en ce genre.

Les éditeurs annoncent dans un *avis* qu'ils ont du même auteur d'autres manuſcrits du même mérite, & d'un intérêt non moins piquant, & ils promettent de les livrer inceſſamment au public; on ne peut que les deſirer avec avidité.

29 *Novembre.* 1783. Extrait d'une lettre de Lyon du 25 *Novembre.*..... Il faut que la cour soit fortement indisposée contre M. *de Myons* & il n'y a pas d'espérance que son exil, qui dure déjà depuis plusieurs mois, finisse de sitôt. Voici ce qui lui est arrivé :

Sa terre de Myons s'est trouvée infectée d'une maladie épidémique, au point qu'il lui est mort en peu de tems quatre domestiques ; frappé de terreur, l'exilé a envoyé en cour les extraits mortuaires de ces gens-là, des attestations des médecins reconnoissant que c'étoit l'insalubrité de l'air qui avoit causé leur maladie & le danger pour M. de Myons d'en être atteint. En conséquence, il demandoit d'être exilé dans la ville de Lyon assez voisine de sa terre pour qu'il y vienne tous les jours, mais dont il étoit obligé de partir le soir, ne pouvant pas découcher : il donnoit l'alternative de lui permettre de voyager. On ne lui a accordé aucune des deux graces ; il lui a seulement été permis de se transporter à Villefranche, où il est fort incommodément.

29 *Novembre* 1783. Le roi vient d'acheter de M. le duc de Penthievre la terre de Rambouillet, dont la forêt voisine de Saint-Hubert étend considérablement les plaisirs de sa Majesté pour la chasse. Cependant, quoiqu'elle desirât depuis longtems de faire cette acquisition, elle résistoit à son goût, sçachant qu'elle seroit chere. Le roi semble n'y avoir

acquiescé que par les sollicitations du prince dont cette vente arrange mieux les affaires.

Le prix est de dix-huit millions environ compris les interêts, en trois ans, à raison de six millions par an. On prétend, du reste, que Rambouillet rapporte 300, 000 liv. de revenu.

M. le duc de Penthievre a fait exhumer les corps de ses ancêtes qui y étoient enterrés, & les a fait transférer avec beaucoup de pompe le mardi vingt-cinq de ce mois dans une autre terre.

La reine est allé voir le château qui est gothique & lui a fort déplu. En conséquence M. d'*Angiviller* a fait s'évertuer les talens des artistes, & a présenté les plans à sa Majesté. Mais le roi a trouvé le devis des bâtimens trop considérable, & a dit qu'il falloit attendre.

Quant à M. le duc de Penthievre, on prétend que ce prince est dérangé à force d'arrangement; qu'il a une quantité considérable de châteaux, tous bien meublés, bien entretenus, bien gardés, toujours prêts à le recevoir, & qu'il visite successivement; ce qui lui occasionne une dépense énorme, augmentée encore par ses excessives charités qui ne diminuent point, & portées à 400000 liv. par an.

Du reste, M. le duc de *Chartres* a vu de très-mauvais œil une vente qui le frustre de beaux domaines sur lesquels il comptoit.

19 *Novembre* 1784. Messieurs les directeurs de la caisse d'escompte, quoiqu'ils fas-

ſent bonne contenance, ſont fort embarraſſés. Ils ont tenu une nouvelle aſſemblée générale le vingt-ſix de ce mois, dont les débats ont été continués au lendemain vingt-ſept, & ne ſont pas encore finis.

Ces directeurs voudroient qu'il ſe formât ſeulement un comité ſubſiſtant de quelques actionnaires, auquel on communiqueroit les ſecrets de l'adminiſtration, qui reſteroient toujours cachés à la multitude de ſes membres: ceux-ci ne veulent pas y conſentir. Ils prétendent que leur établiſſement n'eſt point d'une nature à rien faire de ſecret pour perſonne, encore moins pour eux.

Cette diviſion laiſſe les affaires en ſuſpens, & la caiſſe ne va point pendant ce tems.

30 *Novembre* 1783. L'expérience de Meſſieurs *Charles* & *Robert* étant d'une importance beaucoup plus grande que toutes celles faites juſqu'à préſent, & ſurtout que les colifichets & joujous dont on a amuſé les Pariſiens depuis quatre mois, ayant d'ailleurs été entrepriſe par une ſouſcription fort chere & ſous les auſpices des protecteurs les plus diſtingués, n'étoit nullement ſuſceptible des défenſes de la police annoncées & leurs auteurs ont eu toute la liberté d'en prévenir le public. Ils ont obtenu la faveur ſinguliere de l'exécuter dans les Tuilleries fermées. Ce vaſte emplacement, la beauté du local, la commodité d'y aborder de toutes parts leur ont ſuggéré une ſpécula-

tion de fortune: en conféquence ils ont annoncé qu'on n'entreroit qu'avec des billets à 3 liv. piece. C'eft une fureur pour en avoir, & l'on ne doute pas qu'ils ne retirent un bénéfice énorme.

Depuis quelques jours Meffieurs *Charles* & *Robert* entretiennent la curiofité & l'excitent par les diverfes parties de leur machine aéroftatique offertes aux regards. On a parlé du *Balon* qui, travaillé dans fa contexture avec une propreté exquife, enchante déjà les plus ignorans. Il eft à côtes & a la forme d'un melon; il eft compofé de taffetas découpé en lozanges par compartimens rouges & jaunes extrêmement liffes & polis.

On voit à côté un petit balon en taffetas vert de quelques pieds de diametre feulement qui doit être le précurfeur du grand.

Le char ou efpece de gondole en vis-à-vis eft un autre objet de fpectacle. Il eft trés-élégant dans fa forme. Le fond eft d'ofier recouvert d'une toile peinte en or & bleu, entouré de rouleaux de taffetas en feftons arrêtés par des cordons de foie & des glands d'or.

Il y a quelques jours qu'on a conftruit fur le baffin du parterre un théâtre en bois, d'où le balon doit partir; il eft entouré d'eau.

En face du baffin eft un amphithéâtre demi-circulaire, deftiné aux princes, aux miniftres, aux étrangers de diftinction, aux corps académiques & aux grands foufcripteurs, c'eft-à-

dire aux anciens souscripteurs de quatre louis.

Cependant le balon est déjà attaché aux premiers arbres de la grande allée; l'enceinte construite autour forme l'attelier. On y voit les matieres pour la préparation du gaz, les tonneaux qui doivent le contenir, les conducteurs qui doivent le transmettre, en un mot tous les ustenciles de l'opération. Plusieurs tentes établies renferment les principaux chefs destinés à veiller nuit & jour aux travaux & à la conservation de la machine. Des voies de bois arrivent d'heure en heure, pour entretenir le feu nécessaire à cette petite armée de physiciens, de chymistes, d'ouvriers, de manœuvres de toute espece.

Une garde nombreuse d'invalides & de suisses est en dedans de l'enceinte &, en repoussant les indiscrets trop empressés, irrite la curiosité générale.

L'affluence pour demander des billets est devenue si excessive, qu'il n'y en avoit plus, & afin de satisfaire à cette ardeur, l'expérience qui auroit dû avoir lieu hier, est remise à demain lundi. On fait même espérer que la reine y viendra.

Les suppôts de l'école de Montgolfier font cependant tout ce qu'ils peuvent pour décrier la machine; ils répandent le bruit qu'elle est dangereuse, que des hommes ne peuvent se hazarder d'y monter; que Messieurs *Robert* ne l'oseront, ou qu'ils se feront intimer des

défenses de le faire ; ensorte que le public sera leur dupe : un poëte du parti a tenté même de jeter du ridicule sur ces messieurs par une épigramme qui court & que voici. Il apostrophe les auteurs de l'expérience, & surtout Messieurs Robert qui devoient s'exalter dans le char a balon perdu & dont l'un y a déjà renoncé pour se rendre aux prieres de sa femme grosse & prête d'accoucher.

Profitez bien, Messieurs, de la commune erreur,
La recette est considérable.
C'est un tour de Robert le Diable,
Mais non pas de Richard sans peur.

30 *Novembre* 1783. Le libraire Prud-homme est enfin libre, après avoir avoué différentes peccadilles & livré un manuscrit contre le parlement sur l'affaire des *Montesquiou* & *la Boulbenne*, qu'il avoit été chargé d'imprimer.

30 *Novembre* 1783. On devoit donner demain à la suite de l'opera de *Didon*, l'*Amour vengé*, divertissement nouveau de la composition du sieur Gardel l'aîné ; mais hier à la répétition cette pantomime a été trouvée aussi plate qu'indécente, & l'on n'ose la jouer. C'est une jeune nymphe, qui après avoit donné le fouet à l'amour, le reçoit à son tour du dieu malin.

Le premier *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Lyon du 19 Novembre..... M. *de Flesselles*, intendant de cette généralité, ayant fait ouvrir depuis quelques années les deux

grandes routes de Paris, par le Bourbonnois & par la Bourgogne, vient de faire élèver au milieu de la place circulaire où elles se réunissent, près de la porte de la ville, un obélisque d'environ cinquante pieds de hauteur, couronné d'un globe parsemé de fleurs de lys en or, sur lequel repose une colombe, portant au bec un rameau d'olivier. Sur la table du piédestal, du côté de la ville, est gravée l'inscription suivante. *Ludovico XVI utriusque orbis pacificatori.* Le millesime est sur la table opposée, & les deux latérales contiennent l'indication de chaque route. Cet obélisque est entouré de bornes unies entre elles par de fortes chaînes.

La place, qui a 470 pieds de circonférence, est plantée de tilleuls, avec des bancs de pierre dans les intervalles.

Ce monument a été élevé sur les dessins de M. *Sallié*, ingénieur en chef de la province.

Le 1 *Décembre* 1783. Hier un monde immense s'étant rassemblé dans le jardin des Tuilleries par un tems très-beau & très-favorable, il s'est répandu le bruit que Messieurs *Charles* & *Robert* avoient reçu un ordre du Roi qui, vu le danger de l'expérience, leur défendoit & à tout autre de monter dans la machine aérostatique à balon perdu.

On ne sçait point précisément qui avoit donné à sa Majesté de pareilles inquiétudes; mais la défense est certaine. M. *Charles*, indigné

qu'on eût surpris à ce point la religion du monarque, s'est transporté en diligence chez M. le Baron de Breteuil, qui en ce moment donnoit sa premiere audience; il lui a représenté que sa Majesté étoit maitresse de sa vie & non de son honneur; qu'il avoit pris des engagemens trop sacrés avec le public pour y manquer & qu'il se brûleroit la cervelle si l'on lui ôtoit la faculté de les remplir; qu'au surplus, c'étoit une pitié cruelle & fausse qu'on voit inspirée au roi, puisqu'il étoit sûr de son expérience.

Il paroît que M. le baron de Breteuil, touché de l'injustice de l'ordre surpris au roi & ne pouvant l'instruire assez tôt, a pris sur lui de le révoquer, ou du moins de fermer les yeux sur la transgression.

Cependant les ennemis de Messieurs Charles assuroient dans l'assemblée que son ascension n'auroit pas lieu; ils insinuoient même que la défense de sa Majesté très-extraordinaire, avoit été sollicitée indirectement par son instigation, afin d'être dispensé de rendre l'argent au public.

Ces propos calomnieux étoient soutenus d'une grande distribution de l'épigrame préparée & citée plus haut, ainsi que de toutes sortes de calembours & mauvaises plaisanteries.

Enfin à une heure quarante minutes Messieurs *Charles* & *Robert* ayant fait tous les préparatifs nécessaires se sont embarqués & élevés dans leur char de triomphe, ce qui a augmenté l'étonnement & l'admiration de l'assemblée. Un autre

poëte enthousiaste a sur le champ composé & distribué au crayon le quatrain suivant.

Revenez nation légere,
De vos soupçons injurieux;
Voyez ramper l'envie à terre,
Et Charle s'élever aux cieux.

Une scene plus particuliere, mais dont on a bientôt été instruit, a fait grand plaisir au public: c'est la réconciliation de M. *de Montgolfier* & de M. *Charles*. Ce dernier étant allé inviter le premier d'assister à son expérience, il s'y est rendu, & lorsqu'on a lancé le petit balon qui a précédé l'autre, M. Charles a fait l'honneur à M. de Montgolfier de lui présenter les ciseaux pour couper la corde, hommage auquel celui-ci s'est prêté de la meilleure grace du monde: c'étoit une allégorie imaginée par M. Charles, pour indiquer que M. de Montgolfier étoit le précurseur, & avoit ouvert la carriere des airs. Les voyageurs aériens ont rabattu à trois heures trois quarts dans la prairie de Nesle environ à neuf lieues de Paris. A quatre heures un quart M. Charles a remonté seul, & s'est enlevé de nouveau: il a navigué encore pendant une demi-heure & a mis pied à terre à une lieue & demie plus loin.

1 *Décembre* 1783. M. de Calonne, lorsqu'il s'est rendu le jeudi treize novembre à la chambre des comptes pour y prêter le serment accoutumé, l'a fait avec une pompe nouvelle

& extraordinaire. Il étoit accompagné de plusieurs conseillers d'état, maîtres des requêtes, intendans de finances, des députations des fermiers généraux, des régisseurs & autres corps soumis à ses ordres.

M. *de Nicolaï* lui a adressé un discours très-singulier, où, après avoir tracé le portrait d'un contrôleur général, il dit à M de Calonne. „ Vous avez desiré les grandes places; mais „ depuis longtems vous vous prépariez à les „ remplir; vous avez perfectionné, embelli „ les heureux dons de la nature; votre esprit, „ vous l'avez cultivé, étendu par l'étude & „ par l'observation dans les sociétés du grand „ monde, comme dans les provinces que vous „ avez administrées; on vous accordoit avec „ raison de penser & de peindre; on ne s'en„ tretenoit que de votre aménité, de votre pé„ nétration, de votre adresse à manier les es„ prits & les affaires; *vous laissiez échapper* „ *aussi des étincelles de génie.*

Dans celui de M. de Calonne, qui répond parfaitement à l'éloge qu'en ont fait ceux qui l'ont entendu, les amis de M. d'Ormesson ont vu avec peine cette phrase qu'ils ont cru porter sur lui: „ J'ai déjà eu occasion de dire au roi & je „ le lui dirai dans toutes, que rien ne peut le „ mettre dans le cas de manquer à sa parole, „ & qu'il n'y auroit *qu'une ignorance coupable* „ *qui pût en supposer la nécessité.* Les prôneurs de M. *Necker*, de leur côté, ne doutent pas

que l'auteur du discours n'ait eu vue de censurer son administration, lorsqu'il a parlé d'un plan d'amélioration générale qui *éloigne à jamais l'idée de ces remedes empiriques & violens, dont il ne faut pas même rapeler le souvenir.*

2 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Lille du 28 novembre..... Aussitôt que l'on a été instruit ici de la nomination de M. de Calonne, notre compatriote & notre intendant, à la place de contrôleur général, les magistrats se sont assemblés, & ont nommé une députation de quatre de leurs membres pour aller le complimenter.

2 *Décembre* 1783. On attend avec impatience le discours que M. *Bourboulon* a prononcé dans l'assemblée des administrateurs & actionnaires de la caisse d'escompte le quatorze du mois dernier, trouvé si bon & si satisfaisant pour les deux partis, qu'il fut décidé unanimement de le faire imprimer.

L'assemblée étoit composée de soixante-quinze votans, & c'est à la pluralité de cinquante-deux contre vingt-trois qu'il fut décidé de créer de nouvelles actions, qui seront accordées de préférence aux actionnaires.

Les onze commissaires nommés pour faire les changemens que le régime de la caisse exigeoit & dresser les réglemens faits, étoient Messieurs l'abbé *de Périgord*, le comte *de Narbonne*, le comte *de Choiseul-Gouffier*, *Muol*, *Martin*, *Panchaud*, *Franier*, *Inptedhion*, *Ril-*

liet, *Julien*, *la Noroye* & *Berenger*.

De ces onze, neuf ont été pris dans le parti opposé à l'administration. Il paroît que le roi retire à cette caisse le commerce des piastres.

2 *Décembre* 1783. La premiere représentation de *Didon*, jouée hier, avoit attiré autant de monde que la plus brillante représentation du chevalier *Gluck*. Elle a eu un succès décidé; surtout par rapport au second acte, & la ville paroît s'accorder en cela avec la cour.

L'admiration, au reste, s'est portée uniquement sur la musique; car le poëme est des plus médiocres. M. *Marmontel* n'a fait que suivre la tragédie de M. le Franc; il l'a seulement gâtée au dénoûment en le changeant & en faisant venir *Enée* après le combat, qui, ébranlé de nouveau par les prieres & les larmes de la reine, se détermine enfin à partir sur l'apparition de l'ombre de son pere lui intimant les derniers ordres du ciel. On sçait que Virgile & le poëte tragique françois, malgré tout leur art, n'avoient pu sauver les défauts du rôle du pieux *Enée*; le Poëte lyrique le rend encore plus foible & plus vil.

On regarde cet ouvrage comme le meilleur de M. Piccini depuis qu'il travaille pour notre opera, parce que celui-ci est le plus dans son genre. Il prête infiniment à l'expression des passions douces & tendres de son chant. Les

morceaux d'énergie qu'il exige ne font pas au-dessus de ses forces, & doivent toujours participer en quelque sorte du premier mode. Il n'y a que le rôle d'*Iarbe* qui auroit pu & dû contraster plus violemment & dans lequel aussi le musicien a échoué.

Mad. de Saint-Huberti n'a pas peu contribué au succès de l'ouvrage; elle a joué *Didon* avec un talent supérieur; elle s'est élevée au-dessus d'elle-même; elle s'est montrée non moins grande actrice qu'habile cantatrice, & sa voix extrêmement douce & touchante alloit à merveille à son rôle, un des plus intéressans qu'il y ait au théâtre.

On a donné ensuite le ballet de *la Chercheuse d'esprit*, dans lequel Mlle Guimard a reparu la premiere fois depuis sa petite vérole, & a été également goûtée du public.

3 *Décembre* 1783. M. le duc de chartres, qui a mis une ardeur singuliere à suivre toutes les expériences de la machine aérostatique, étoit monté à cheval au moment où le char aérien s'est élevé, & a fait tant de diligence en suivant la direction du vent qu'il est arrivé précisément comme Messieurs *Charles* & *Robert* dressoient le procès verbal de leur descente dans la machine aérostatique même en présence du curé du lieu, de deux de ses confreres des environs, & du syndic de la paroisse de Nesle.

Le duc de Chartres a signé ce procès verbal

avec le duc de Fitz-James qui l'accompagnoit, l'a rapporté & l'a envoyé au journal de Paris dans la soirée; enforte que dès le lendemain deux décembre toute la capitale a été inftruite de l'évenement.

On ne fçauroit rendre la fenfation qu'il caufe dans Paris ; c'eft la matiere des converfations depuis trois jours, & l'on ne ceffe d'en parler.

Le lendemain matin un monde immenfe fe rendit à la porte de M. *Charles* pour le féliciter; il n'étoit pas encore de retour. Les poiffardes l'ont attendu jufqu'à cinq heures & demie du foir qu'il eft arrivé avec fon camarade, M. Robert le jeune, & il a reçu les complimens, les bouquets & les lauriers de ce premier corps du peuple.

Un peu repofé, M. Charles eft allé au palais royal pour remercier M. le duc de Chartres; M. le marquis *de la Fayette* l'a conduit dans fon caroffe; le bruit de fa venue s'eft bientôt répandu dans les environs; le peuple s'eft amaffé, & quand M. Charles eft redescendu, on eft allé le prendre jufque fur les escaliers, l'enlever & l'on l'a porté ainfi en triomphe au caroffe. Les plus enthouziaftes étoient même tentés de dételer les chevaux & de le reconduire chez lui à bras & à la maniere angloife, lorfqu'on leur a obfervé que c'étoit la voiture de M. de la Fayette.

A huit heures du foir, le globe auquel il n'eft arrivé aucune efpece d'accident, après

avoir été vidé & ployé eſt rentré dans Paris dans une ſorte de triomphe auſſi; on a allumé des flambeaux dans le fauxbourg Saint-Denis, & l'on l'a reconduit ainſi aux acclamations de la populace, juſqu'à la place des victoires, demeure de M. *Charles.*

3 *Décembre* 1783. La fameuſe Mad. *Gourdan*, appelée *la petite Comteſſe*, à la cour où tout ſe point en beau, a péri il y a quelques jours d'une mort preſque ſubite & violente. Le ſoir où elle eſt tombée malade, elle ſortoit de ſouper & l'on préſume qu'elle pourroit bien avoir été empoiſonnée. Les rapports qu'avoit cette appareilleuſe avec ce qu'il y a de plus grand, la mettoient dans le cas de ſe faire beaucoup d'amis & d'ennemis: il y a une émulation parmi les femmes de ſon eſpece pour ſuccéder à ſa dignité de ſurintendante des plaiſirs de la ville & de la cour, quelque péreilleuſe qu'elle ſoit.

On a mis les ſcellés chez elle & par ſuite à ſa maiſon de plaiſance à Villiers-le-Bel; quand ils ſeront levés on ſçaura ſi elle laiſſe une ſucceſſion auſſi conſidérable qu'on le préſume.

4 *Décembre* 1783. Le procédé de M. Charles pour monter & deſcendre à volonté avec ſa machine aéroſtatique, eſt bien ſimple. Il leſte ſa gendole de façon à la mettre en équilibre avec le balon. Quand il veut s'élever il jette de ſon leſte, & la machine monte, venu à la hauteur qu'il deſire reſter, il y a un robinet à ſon balon qu'il ouvre & il lâche de

l'air

l'air inflammable, jusqu'à ce qu'il se trouve de nouveau en équilibre; alors il plane au gré du vent. Veut-il descendre? Il ouvre de nouveau le robinet, & sa gondole se trouvant plus pesante que le balon l'entraîne vers la terre.

M. *Charles* rapporte qu'à son départ de la prairie de Nesle, étant monté avec une légereté spécifique èvaluée à environ 125 livres, il s'est élevé avec une vitesse, telle qu'en dix minutes, il parvint à une hauteur où le barometre, de 28 pouces 4 lignes qu'il étoit à terre, a descendu à 18 pouces 10 lignes, ce qui par évaluation, fait à peu près 1524 toises; de son côté, le thermometre, qui marquoit à terre sept degrés & demi au dessus de O, est descendu dans cet intervalle à 5 degrés au dessous de zero, terme de la glace; ensorte qu'en dix minutes il a passé de la température du printems à celle de l'hyver. Cette transition presque subite de 12 degrés ne lui a fait éprouver d'autre sensation que celle d'un froid très-sec & par conséquent moins insupportable.

4 *Décembre* 1783. On a oublié de dire que le vingt-sept du mois dernier tous les membres de l'académie françoise ayant été convoqués pour élire le successeur de M. d'*Alembert* à la place de secrétaire perpétuel de la Compagnie, le choix est tombé sur M. *Marmontel.* De 21 voix il en a eu 15; les autres six étoient en faveur de M. *Suard*, son concurrent.

5 *Décembre* 1783. M. *Franklin* n'a pas été

un des moins empressés à voir & suivre dans tout son développement l'expérience de M. *Charles.* Enchanté de ce qu'il observoit, il s'est écrié que le premier balon étoit un enfant, mais celui-ci un géant. Il a dit encore, que la machine aérostatique étoit un enfant dont M. *de Montgolfier* étoit le pere & M. *Charles* la mere nourrice.

5 *Décembre* 1783. On assure que le roi a été si enchanté de Mad. Saint Huberti dans le rôle de *Didon*, qu'elle a joué à Fontainebleau, que sa Majesté lui a fait donner sur le champ une pension de six cents livres.

6 *Décembre* 1783. La faculté de médecine s'est assemblée le mardi deux de ce mois pour entendre le rapport de ses commissaires concernant le traitement des épileptiques par le sieur *Le Dru*, dans le nouvel hôpital que le gouvernement lui a accordé aux céleſtins.

Il paroît qu'il y a scission entre ces commissaires; que les treize derniers n'ont point vu du même œil cet établissement que les sept anciens, qu'ils n'ont trouvé aucune guérison réelle de la part du Sieur *le Dru*, & qu'ils ne regardent que comme charlatanerie, prestige, tours de gibeciere tout ce qu'a fait jusqu'à présent cet Esculape, toujours *Comus* là comme aux boulevards.

Le rapport de ces docteurs a tellement ébranlé les autres, que l'on a suspendu le brevet de physicien de la faculté qu'on devoit accorder

au sieur *le Dru*, & qu'on a arrêté d'écrire au roi pour instruire sa Majesté qu'on a surpris sa religion par le récit de cures fausses ou très-imparfaites.

7 *Décembre* 1783. Le comte de Malderé n'a pas manqué de répondre au mémoire remis par le comte de Gamache au maréchal duc de Biron, par un autre mémoire mieux digéré & plus clair.

On y apprend que, sous les auspices du maréchal duc de Biron, & à la sollicitation de la famille & des parens du comte de Gamache, il a été accepté par le comte de Malderé une transaction suivant laquelle la créance de 115,000 liv. que le comte de Gamache répétoit contre son débiteur a été réduite à une somme de 24, 105 liv. payable en trois termes égaux dont le premier échéroit une année après la cessation des hostilités entre la France & l'Angleterre & ainsi d'année en année. C'est donc au vingt janvier prochain seulement que M. de Malderé sera obligé de tenir son premier engagement: jusque-là son créancier n'a rien à lui demander.

Cette transaction, signée entre les parties le vingt-six Février 1780, ratifiée par le comte & la comtesse de Gamache le 13 mars suivant, a été homologuée en justice par un arrêt de décharge à l'amiable du six septembre de la même année, suivant lequel leur décret de prise de corps a été annullé; ce qui leur a permis de reparoître en sureté à Paris.

A l'égard des allégations relatives au Saint-Esprit de diamant, le comte de Malderé, représente au maréchal duc de Biron, que toutes les accusations de son adversaire qui cherche à s'innocenter & à l'inculper, ne sont que des répétitions de ce qui a été plaidé à la tournelle, sans aucun égard de la part des juges qui les ont rejetées comme autant d'injures & d'assertions fausses.

Enfin, M. de Malderé observe que le comte de Gamache, qui dans le fond n'a rien à voir aux arrangemens d'affaires que peut prendre le comte de Malderé par la vente de ses biens en tout ou en partie, en impose même à cet égard au maréchal, puisqu'il en étoit prévenu lors de la transaction & y avoit mis opposition près de deux ans avant.

Ce Mémoire répandu dans le régiment des gardes, a satisfait les camarades du comte de Malderé, & l'on attend la réplique du comte de Gamache, qui ne peut rester en arriere sans se faire un grand tort dans le monde, où cette nouvelle contestation fait bruit de plus en plus.

7 *Décembre* 1783. Une comédie nouvelle à arietes en deux actes a été jouée hier aux italiens. Le nom des auteurs rendoit ce spectacle fort intéressant; celui des paroles est M. *Piccini* le fils, & le musicien M. *Piccini* le pere. Le titre de l'ouvrage est *le faux Lord*. Le poëme ressemble beaucoup aux opera bouffes, où il n'y a pas le sens commun dans le

plan, l'intrigue & la conduite. On voit auſſi que le muſicien n'a pas attaché une grande prétention à ſon travail, & que s'il y a des choſes charmantes, c'eſt qu'il ne peut rien compoſer de mauvais. Du reſte, rien de plus ſuivi & qui caractériſe des *motifs*, en termes de l'art, bien marqués, exécutés d'une façon analogue à l'intention du poëte.

La piece a été reçue avec indulgence relativement à l'un des auteurs, & avec une ſorte de vénération ſilencieuſe relativement à l'autre; mais cela ne peut aller loin.

7 *Décembre* 1783. Les fêtes pour la paix, qui devoient avoir lieu aujourd'hui, ſont retardées par ordre ſupérieur, & ſans doute relativement à la mort de *Mademoiſelle.*

8 *Décembre* 1783. Nous ſommes dans le ſiecle des merveilles. Un horloger qui ne dit point ſon nom, mais qu'on aſſure réſider à cent lieues de la capitale, ſe fait fort de traverſer la riviere de Seine entre le Pont-Neuf & le Pont-Royal à fleur d'eau & avec aſſez de viteſſe pour qu'un cheval qui partira en même tems que lui au grand trot d'une extrémité du du Pont-Neuf n'arrive pas avant lui à la rive oppoſée.

Pour qu'il faſſe cette expérience, il demande à trouver deux cents louis à la rive oppoſée de la Seine après la premiere traverſée; cette ſomme eſt pour le dédommager des frais de voyage, de ſon ſéjour à Paris, & de la per-

te de tems qu'il éprouvera : il consent, si, au jugement des commissaires nommés, il n'a pas rempli toutes les conditions du pari, de n'en rien toucher.

Il indique le premier Janvier 1784 pour le jour de l'expérience, qui sera remise si la riviere est prise, ou qu'il fasse un brouillard épais.

8 *Décembre* 1783. On continue à s'entretenir avec le même enthousiasme de la course aérienne de Messieurs *Charles* & *Robert*. On voudroit qu'ils fussent récompensés par quelque marque honorifique, & chacun assigne la distinction qu'il lui desireroit, ce qui a fait naître le madrigal suivant.

Vraiment chacun s'embarrasse
d'honorer Charles en ces lieux ;
Sans nous il a marqué sa place
Entre les hommes & les dieux.

8 *Décembre* 1783. M. Le marquis *de Bievre*, ayant abandonné les honoraires des réprésentations & de l'impression de la comédie du *Séducteur*, récompense estimée un objet d'environ dix mille francs, au Sieur *Molé* qui y joue le principal rôle & le fait beaucoup valoir ; celui-ci obtient tous les arrangemens possibles de ses camarades afin qu'il n'y ait aucune représentation médiocre, soit en avançant, soit en reculant, soit en changeant le jour de chacune. Du reste, il est aux petits soins auprès

de l'auteur, afin de flatter fon amour-propre & le laiffer de plus en plus perfuadé de l'engoûment du public. C'eft ainfi qu'il lui difoit l'autre jour, après avoir joué: Je fuis bien fâché, Monfieur le marquis, de n'avoir pas fait remettre cette repréfentation à une autre fois; je n'ai pas été content de moi; je crains d'avoir affoibli mon rôle; car j'étois enrhumé. Tant mieux lui a répondu le marquis toujours calembourifte; vous n'avez jamais fi bien joué; c'eft *l'efprit du rôle.*

9 *Décembre* 1783. Monfieur *Charles* eft allé mercredi trois décembre rendre compte de fon voyage aérien à l'académie des fciences. Il y a caufé la fenfation la plus vive, ainfi que M. de Montgolfier qui l'accompagnoit. M. le préfident *Saron*, qui préfidoit la compagnie, les a fait asfeoir à côté de lui. M. *de Montgolfier*, comme l'inventeur, a eu la place d'honneur.

M. le préfident avoit le projet formé avec quelques académiciens enthoufiaftes de nommer ces meffieurs par acclamation & fans tirer à conféquence, affociés furnuméraires. Quand ils ont été fortis, M. Meffier a ouvert l'avis; mais il n'a pas été fecondé: les rigorîftes, ou plutôt les jaloux, les envieux ont prétendu que la compagnie n'avoit pas ce droit; que c'étoit d'un trop dangereux exemple. On s'eft contenté de remettre à chacun de ces Meffieurs deux jetons, comme aux académiciens, & il a été arrêté d'en envoyer auffi à Meffieurs *Ro-*

bert, á M. *Pilâtre de Rozier* & au marquis d'*Arlande*.

C'eſt à quoi ſe réduiſent juſqu'à préſent tous les honneurs & toutes les récompenſes accordées à des hommes qui, après avoir offert à la nation le plus beau ſpectacle de l'univers, après avoir entraîné à leur ſuite les grands ſeigneurs, les princes du ſang, les voyant planer avec admiration au deſſus de leur tête, & ne pouvant égaler leur marche ſur leurs rapides courſiers, ſont revenus meſquinement à Paris par la diligence le lendemain de leur triomphe: perſonne de ces illuſtres enthouſiaſtes n'a daigné leur envoyer un équipage pour les ramener.

10 *Décembre* 1783. Le procès intenté aux comédiens italiens par les françois à l'occaſion de la repréſentation de *Gabrielle d'Eſtrées*, eſt fondé ſur les lettres patentes du 31 mars 1780, enregiſtrées au parlement le premier mai ſuivant, qui, en rétabliſſant les premiers dans le droit auquel ils avoient renoncé de jouer des comédies françoiſes, leur interdiſent la faculté de jouer des tragédies; encore plus une tragédie déjà placée ſur le répertoire. Ils déclarent s'embarraſſer peu de celle de M. *de Sauvigny* dont ils ne font pas grand cas; mais ils ont intérêt d'empêcher cette uſurpation, d'une exemple funeſte.

Les comédiens italiens répondent qu'il ne leur eſt point défendu de jouer des drames;

qu'ils

qu'ils en ont déjà repréſenté pluſieurs ſans aucune réclamation de leurs adverſaires, & que *Gabrielle d'Eſtrées*, au moyen des changemens de l'auteur, en eſt devenu un.

Quant à la poſſeſſion que les françois voudroient faire valoir, M. de Sauvigny prétend que, dégagé par l'article premier de l'arrêt du conſeil du 9 décembre 1780, des engagemens qu'il avoit pris avec eux, il n'a pas voulu en contracter de nouveaux.

Si la conteſtation dure, il faudra que le conſeil des dépêches prononce deſſus.

10 *Décembre* 1783. On parle beaucoup d'un duel entre M. *de Chabannes* & M. *de Leſcure*, duel très-caractériſé, puiſqu'il y a eu des témoins choiſis de part & d'autre. On dit le premier bleſſé très-dangereuſement. Il paroît que le jeu en eſt la cauſe; mais on n'a pas tiré encore parfaitement au clair cette avanture.

10 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Rennes du 7 décembre...... Il ne pouvoit nous arriver rien de plus heureux que la retraite de M. *Amelot*: encore alarmé des troubles des derniers états, mal appaiſés & prêts à renaître plus violens que jamais l'année prochaine il avoit envie de ſe mettre cette épine hors du pied, & nous ſçavons, très poſitivement, que de concert avec M. *d'Ormeſſon* & le garde des ſceaux, il y avoit un édit tout prêt de ſuppreſſion, réduiſant la Bretagne en ſimple généralité à l'inſtar des autres provinces.

Vous ne croiriez pas que c'eſt M. *de Calonne*, que nous regardions comme l'ennemi juré des Bretons, qui a paré le coup, en quoi il a été parfaitement ſecondé depuis par le baron *de Breteuil.* Nos chefs ſont aujourd'hui très-bien avec le contrôleur général ; il avoit d'abord quelque défiance de M. le comte de la Violais, le préſident de la nobleſſe, dont on lui avoit rapporté des propos ; mais ils ont eu une explication ; ils ſont très-bien enſemble ; le comte a dîné chez le miniſtre, qui paroît disposé à écouter la raiſon, à ſecourir cette malheureuſe province trop longtems opprimée & à lui rendre ſon ancienne proſpérité. Voilà ce que vous n'auriez jamais imaginé. M. *de Calonne* en convenant que Meſſieurs *de Caradeuc* ont à ſe plaindre de lui, prétend que l'on a exagéré ſes torts envers eux & que, s'il pouvoit avoir une demi-heure d'explication avec M. *de la Chalotais*, il le feroit revenir ſur ſon compte.

Nos chefs ſont ſi convaincus de la bonne volonté actuelle de M. de Calonne, qu'ils avoient engagé M. de Caradeuc à le prévenir, non par aucune demarche baſſe, mais comme néceſſité par ſa place de procureur général à correſpondre avec lui & à l'inſtruire de l'état malheureux de la province. Ce Magiſtrat, malheureuſement borné, n'a pas ſenti le bien qui auroit réſulté de cette réunion, & s'y eſt refuſé ; nous ſçavons que M. de Calonne de ſa part y étoit très-diſpoſé & a les larmes aux

yeux toutes les fois qu'il en parle. La ſuite nous fera voir ſi c'eſt une comédie, ou s'il eſt enthouſiaſte de gloire.

10 *Décembre* 1783. M. *Linguet* annonce dans un nouveau *Proſpectus*, que les obſtacles qui ont ſuſpendu la libre circulation de ſes annales en France ſont levés; il perſiſte dans ſa révocation du Sieur *le Queſne* pour agent & lui a ſubſtitué un M. *de Montbines*.

Son objet eſt toujours de combattre avec courage les erreurs nuiſibles; de traiter avec circonſpection les vérités délicates; de rapeler ſans ceſſe le public au reſpect pour les mœurs, la religion & les loix; de réclamer contre le goût dépravé qui s'eſt gliſſé dans la littérature, dans la morale, & qui, par les ſpéculations d'une théorie prétendue philoſophique, à corrompu les vrais principes en tout genre.

Du reſte, une ſortie violente contre les contrefacteurs; il en exiſte à *Bruxelles*, à *Avignon*, à *Liége*, à *Lauzanne* & juſqu'à *Cremone* en Italie, en France même, à *Nantes*, à *Montpellier*, à *Perpignan*, où cependant perſonne ne les connoît.

10 *Décembre* 1783. Les libraires, qui juſqu'à préſent avoient attendu avec impatience le réſultat des délibérations du parlement concernant les arrêts du conſeil du 30 Août 1777, qui les concernent, & dont il a été tant parlé, ont profité d'une circonſtance favorable pour renouveler leurs inſtances auprès de cette

cour & l'obliger de s'expliquer.

Le sieur *de Buré* pere faisoit à l'abbé *de la Chapelle* depuis 1763 une rente viagere de 400. liv. pour l'acquisition de plusieurs de ses ouvrages dont celui ci lui avoit cédé la propriété. Ses fils ayant succédé à ses droits, depuis les arrêts du conseil obtinrent en chancelerie, le 17 août 1778, des lettres de rescision contre l'acte de leur pere : ils poursuivirent au châtelet l'entérinement de ces lettres de rescision ; mais une sentence rendue contre eux le premier mai 1779 les débouta de leur demande. Appel au parlement dans lequel le corps de la librairie s'est rendu partie intervenante. Cet appel est resté suspendu au moment de la dénonciation des arrêts du conseil ; mais comme depuis plusieurs années il n'en est rien résulté, on remue aujourd'hui cette affaire.

On répand un *Mémoire à consulter*, suivi d'une consultation de plusieurs jurisconsultes en date du vingt-huit décembre 1782, où l'on estime que le parlement, frappé des nouvelles considérations qu'on lui présente, relativement au bouleversement dans les propriétés, au désordre dans la librairie, occasionnés par les nouveaux réglemens du conseil, les regardera comme une pure surprise faite à sa sagesse, & maintiendra les loix anciennes, revêtues de toutes les formes, & dont l'exécution lui est confiée.

11 *Décembre* 1783. C'est aujourd'hui que l'académie Françoise doit procéder à l'élection

des ſucceſſeurs de M. *d'Alembert* & du comte *de Treſſan*. Tout le monde ſçait d'avance les candidats qui ſeront élus & qu'on nomme depuis longtems, M. *Bailly* & M. *de Choiſeul-Gouffier*; mais il y a une petite difficulté ſur le rang qu'on leur donnera. M. *Bailly*, comme le plus ancien ſollicitant & comme ayant déjà eu les ſecondes voix à la derniere élection, voudroit paſſer le premier, c'eſt-à-dire, ſuccéder à M. d'Alembert. Les partiſans de ce dernier qui n'ignorent par la haine que le défunt portoit à M. *Bailly*, comme attaché à M. de Buffon qu'il déteſtoit, craignent que M. *Bailly*, ſucceſſeur de M. d'*Alembert*, ne faſſe pas convenablement ſon éloge. Voilà ce qui arrête ces Meſſieurs & cauſe une grande fermentation dans la compagnie.

12 *Décembre* 1783. M. le Marquis de Saint-Marc a refait depuis longtems l'*Alceſte* de Quinault, & il eſt imprimé dans ſes œuvres. Il avoit chargé le ſieur *Floquet* d'en compoſer la muſique. Celui-ci y avoit conſenti à condition de garder l'*incognito*. la crainte d'ameuter contre lui la cabale des *Gluckiſtes*, pour oſer lutter contre un rival auſſi redoutable que le chevalier allemand, étoit le motif de ce myſtere. Le poëte n'a pas été auſſi diſcret que le deſiroit le muſicien, qui lui a déclaré renoncer à ſon entrepriſe.

Cependant le ſieur *Floquet*, fâché de perdre ſon travail, a imaginé de le faire valoir en s'enveloppant d'un nouveau maſque. Il a fait par-

venir à M. de Saint-Marc une lettre très-flatteuse d'un musicien étranger anonyme résidant loin de la France, qui lui marquoit avoir trouvé dans la bibliotheque de son maître cet opera qui lui avoit plu beaucoup, qui l'avoit enthousiasmé, & dont il lui demandoit la permission de faire usage. La tournure étoit prise de façon à faire soupçonner au poëte que son Musicien étoit le sieur *Passiello* attaché à la cour de Russie.

M. de Saint-Marc, flatté des louanges qu'on lui prodiguoit, a donné en plein dans le panneau: la correspondance entre eux s'est soutenue pendant longtems assez bien; mais enfin une réponse arrivée trop-tôt a décillé les yeux au poëte, & il n'a plus douté qu'il ne fût joué par le Sieur Floquet. Celui-ci, trahi une seconde fois dans son *incognito*, n'en veut pas convenir, & il y a grande apparence qu'aujourd'hui, quand il le voudroit, son opera ne seroit pas joué.

12 *Décembre* 1783. La cabale de M. *d'Alembert* l'a emporté, & c'est M. *de Choiseul-Gouffier* qui lui succede. M. *Bailly* n'a remplacé que le comte *de Tressan*.

13 *Décembre* 1783. Il paroît un nouvel arrêt du conseil concernant la caisse d'escompte, en date du 10 décembre. Il annonce de plus fort que la caisse d'escompte est en bonne position, qu'elle est maintenant en état de faire face à bureau ouvert, & que, d'après la supplique de

ſon adminiſtration, ſa Majeſté retire les arrêts qui l'autoriſoient à ne payer qu'à ſa commodité jusqu'au premier janvier 1784.

Cette affectation de recourir continuellement à l'autorité pour faire parler de la caiſſe, pour en vanter les ſages meſures & la ſolidité, ne peut produire qu'un effet contraire auprès des gens qui raiſonnent d'après les faits & non d'après les loqueles oratoires des préambules. A-t-on beſoin de la permiſſion du roi pour payer ſes dettes & remplir ſes obligations? C'eſt auſſi abſurde que dériſoire.

Du reſte, les dernieres délibérations priſes dans les aſſemblées ſucceſſives que les adminiſtrateurs & actionnaires de cette caiſſe ont tenues, ſont 1°. que du premier au quinze de ce mois on ne pourra eſcompter que juſqu'à la concurrence de quatre millions. On a reconnu qu'il ne reſte plus que 700,000 liv. de debet particulier à la caiſſe, des ſix millions auquel ce debet montoit, il y a deux mois.

2°. On a fixé un comité compoſé de cinq perſonnes pour dreſſer les réglemens concernant le régime intérieur.

13 *Décembre* 1783. *Héraclite*, ou *le Triomphe de la beauté.* Tel eſt le double titre d'une comédie nouvelle en un acte & en vers, jouée hier ſur le théâtre italien. Ce petit ouvrage reſſemble beaucoup au conte *des Oies du frere Philippe*, à *l'Oracle* & à diverſes autres féeries. Son but moral, qui n'eſt guere plus neuf, eſt de tem-

pérer une philosophie trop austere par une douce philantropie. Il n'est point mal écrit & mérite de l'accueil, moins à raison de son mérite intrinseque, que de l'encouragement dû à un jeune homme qui débute. Il se nomme *Lieutaud*, & on a déjà vu quelques essais poëtiques de sa façon dans divers ouvrages périodiques.

14 *Decembre* 1783. M. *de Chabannes* est tout jeune; M. le marquis *de Lescure* est un homme de quarante ans, colonel: il avoit joué avec M. de Chabanne & perdu une somme très-forte, au moins de 300,000 liv. Ne pouvant payer, il avoit fait des billets. Obligé de partir pour l'Amérique où alloit son régiment, il témoigna quelque inquiétude à M. de Chabanne sur ces titres qu'il laissoit contre lui: son créancier eut la générosité de le rassurer contre l'usage qu'il en pourroit faire, ou ses héritiers, en cas d'accident, & les brûla en sa présence; il lui dit qu'il s'en rapportoit à sa parole.

M. de Lescure revenu de l'Amérique, nonseulement ne s'est pas mis en devoir de s'acquitter; mais, sur la demande de quelque à compte que M. de Chabanne lui a faite, a nié la dette. Gros mots en conséquence & duel.

Quoique le tribunal des maréchaux de France ne connoisse pas des dettes du jeu, ou plutôt ne les reconnoisse pas lorsqu'elles excedent une somme très-légere, il n'a pu se dispenser d'intervenir dans cette affaire à cause du combat singulier. Il a fait comparoir les deux

champions, les a obligés de se rapprocher, de s'embrasser & de promettre, suivant la formule usitée, de ne donner aucune suite à la querelle.

Quant au fond de la contestation, il a été fait un arrangement entre Messieurs de Chabanne & de Lescure qu'on ignore; & sur lequel ils sont réciproquement convenus de garder le silence.

14 *Décembre* 1783. L'enthousiasme causé par le voyage aérien de Messieurs *Charles* & *Robert* ne finit pas. Ce qui flatte surtout la nation en cette découverte, c'est de précéder nos voisins, cette nation rivale en tout dans les sciences comme dans la guerre: un plaisant a composé à ce sujet le quatrain suivant.

Les Anglois, nation trop fiere,
S'arrogent l'empire des mers,
Les François, nation légere,
S'emparent de celui des airs.

15 *Décembre* 1783. Les fêtes pour la paix remises plusieurs fois, ont enfin eu lieu hier. Il n'y avoit rien de remarquable que le *Te deum* & la halle au bled convertie en salle de bal pour le peuple.

Pour rendre le premier plus imposant, on a déjà dit que Messieurs de Notre-Dame avoient imaginé de joindre à leur musique ordinaire la musique militaire des gardes françoises. Il n'en a résulté qu'une discordance épouvantable à faire fuir toutes les oreilles un peu délicates; le

chariveri a encore été augmenté par le peuple exclu jusque-là de l'Eglise durant la cérémonie, & qu'on avoit arrêté de laisser entrer en foule, afin de rendre les chœurs plus bruyans.

Quant au spectacle de la halle, il étoit superbe & vraiment neuf. On a déjà décrit cette rotonde très-vaste & de 120 pieds de diametre. Messieurs *le Grand* & *Molines*, constructeurs de la coupole, avoient eu la liberté d'en décorer & illuminer l'enceinte à leur gré; ils l'avoient fait d'une maniere simple & convenable au genre des acteurs auxquels la salle de bal étoit destinée.

Le lustre suspendu à la lanterne de la coupole, a produit le meilleur effet, & méritoit seul d'attirer l'attention des curieux. Il est de neuf pieds de diamettre sur quinze pieds de haut & de forme conique: il est surmonté d'une couronne royale de cinq pieds de diametre. Il pese un millier: Il porte 144 réverberes, en tout cinq cents lumieres Partie de ces lumieres réfléchie par des miroirs horisontaux & argentés procuroit une clarté douce & brillante, sans fatiguer la vue; le surplus étoit divisé en verres de couleurs différentes servant d'ornement à la couronne, dont l'effet a paru obtenir tous les suffrages.

Ce lustre est de l'invention de M. *Tourtille*. *Saugrin*, entrepreneur de l'illumination de Paris.

Comme l'enceinte d'en-bas étoit uniquement destinée au peuple, on avoit ménagé en haut

des galeries pour en procurer le ſpectacle aux gens de la cour & de la ville; on n'y entroit que par billets, & il falloit circuler ſans reſter. La multiplicité des débouchés, la marche preſcrite aux voitures, les entrées, les ſorties indiquées ont fait régner le plus grand ordre en ce lieu. Quinze cents perſonnes ont pu jouir à la fois du coup l'œil de l'illumination, & ce nombre ſe renouveler continuellement.

On a critiqué une ſeule choſe, c'eſt d'avoir laiſſé les ſacs de farine dans une partie de la double galerie circulaire qui précede l'enceinte intérieure. Quoique ces marchandiſes ne nuiſiſſent pas abſolument au ſpectacle, & à la circulation, celle-ci auroit été beaucoup plus libre, & celui-là plus impoſant, ſi en éclairant cet entour, on eût encore ménagé au peuple plus d'eſpace pour ſe promener, pour danſer, pour ſe livrer à toutes ſes folies, & la foule auroit pu être double : c'eſt alors qu'on auroit pu véritablement dire que cette fête ſuggéroit quelque idée de celles que Rome donnoit au peuple.

15 *Décembre* 1783. L'académie des ſciences a enfin rougi de n'avoir pas mieux reconnu le mérite de M. Mongolfier : dans ſon aſſemblée du mercredi huit, elle l'a élu pour ſon correſpondant. Elle a dérogé en ſa faveur à l'uſage de ne faire ce choix qu'à une ſeule époque, qui eſt le mois d'août.

16 *Décembre* 1783. On ſe donne clandeſtinement une facétie, intitulée *Bibliotheque de la*

cour. On connoît cette forme de fatire indirecte, qui fe renouvelle de tems en tems & peut être très-piquante, lorfqu'elle eft bien faite. On peint ainfi un perfonnage d'un trait où l'on revele un anecdote fcandaleufe. Dans la feuille actuelle, qui n'eft que manufcrite, on paffe en revue quantité de feigneurs & de femmes de qualité; des princes même & princeffes: il y a des articles qui ne manquent pas de fel; il y en a d'obfcurs & d'inintelligibles, ce qui arrive prefque toujours, parce que chacun s'en mêle & veut y ajouter du fien. Il feroit à defirer que cette feuille fût imprimée, afin de conftater l'original véritable.

16 *Décembre* 1783. La premiere repréfentation de la tragédie des *Brames* a eu lieu hier.

Le fujet, tout-à-fait fabuleux, eft l'inverfe du fujet de *Mélanie* du même auteur. Ici c'eft un pere qui veut forcer fa fille à fe faire religieufe malgré elle; là c'eft un jeune prince qui renonce au trône & quitte le palais de fon pere fecrettement pour s'initier aux myfteres des Brames. On voit que ce début n'eft pas fort tragique; mais le prince devient, en la voyant, amoureux de la fille du grand-prêtre, & veut l'époufer. Voilà une paffion qui rentre dans le genre; cependant elle n'eft que fecondaire & peche contre les principes des grands maîtres qui n'admettent l'amour en tragédie qu'autant qu'il y joue le principal rôle. Le monarque apprend la retraite du jeune prince; il pré-

tend l'en arracher ainſi qu'à ſon indigne amour : il le trouve inébranlable, & ſe réſout à détruire les Brames, qu'il regarde comme les ſéducteurs de ſon fils. Tout cela eſt encore peu intéreſſant.

Le jeune prince ne voit d'autre reſſource que d'exciter à la révolte une nation voiſine qu'il ſait y être diſpoſée ; il ſe met à la tête des troupes, & va combattre ſon pere malgré le pontife qui cherche à le détourner de ce crime ; belle ſcene, mais qui manque ſon effet ſur le ſpectateur, parce qu'elle n'en produit aucun ſur le fils rebele : il devient tout-à coup un grand général ; il met en fuite les troupes aguerries de l'empereur, & celui-ci dans ſa fureur étouffant toute ſa tendreſſe paternelle, cherche ce héros pour en ôter l'appui à ſes ennemis. Le jeune prince, forcé de ſe défendre contre ſon pere, met les armes bas & ſe rend priſonnier, ſituation embarraſſante dont le poëte ſe tire fort mal en ramenant dans cet état le pere & le fils ſur la ſcene. Le premier eſt confirmé de plus en plus dans ſes projets deſtructeurs contre les brames, lorſque leur chef lui montre qu'ils ne craignent rien & ſçavent braver la mort. Ici le temple s'ouvre, & l'on voit un bûcher où ils ſont prêts à ſe jeter plutôt que de renoncer à leur religion & d'embraſſer le mahométiſme que leur propoſe l'empereur pour alternative. Avant le grand prêtre tente un dernier effort pout ébranler le tyran, en lui

peignant tous les maux qui vont ſuivre ſon acte de cruauté, tous ceux qu'il ſe prépare à lui-même, & ſurtout les remords dont il ſera dévoré; il réuſſit: l'empereur renonce à ſa vengeance; il laiſſe ſon fils parmi les brames & conſent au mariage.

Par ce court expoſé, il eſt aiſé de juger combien cette piece eſt vicieuſe au fond; peu d'action & beaucoup de morale, en voilà le réſultat. Au reſte, elle n'eſt point ſans mérite. La marche en eſt aſſez ſimple, la verſification ſoignée, & il y a eu beaucoup de tirades applaudies. Le quatrieme acte eſt le plus beau.

Cette tragédie a été fort mal jouée. Le ſieur *Molé*, repréſentant le fils, avoit l'air d'un énergumene; le ſieur *Brizard*, chargé du rôle du pontife, pour y mettre de la chaleur, a tellement outré, forcé ſa voix qu'on ne l'entendoit plus; & la Demoiſelle *Sainval*, qui jouoit l'amante, faiſoit des grimaces de poſſédée. Le Sieur *Van Hove*, dans le perſonnage du tyran, a beaucoup mieux réuſſi; c'eſt le ſeul qui ait bien pris l'eſprit de ſon rôle.

17 *Décembre* 1783. Tout ſe diſpoſe pour l'expérience du moderne Saint-Pierre qui va marcher ſur les eaux ſans enfoncer. La ſouſcription eſt déjà preſque remplie.

Son moyen eſt une paire de ſabots élaſtiques, diſtans l'un de l'autre de la grandeur d'un pas ordinaire, & fixés par une barre comme deux boulets ramés. Chaque ſabot eſt long d'un

pied; il aura ſept pouces de hauteur ſur pareille largeur. Tel eſt l'appareil qu'il annonce & avec lequel il aſſure pouvoir répéter cinquante fois par heure la même merveille. Peut-être aura-t-il encore à chaque main une forte veſſie bien enflée.

On confirme que c'eſt un horloger, & qu'il eſt de Lyon, où l'on ajoute qu'il s'eſt eſſayé avec ſuccès.

17 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Londres du 8 décembre..... Mon premier ſoin en arrivant dans cette ville a été de viſiter le fameux M. *Linguet*: je l'ai trouvé très-bien remonté dans ſes affaires; maiſon de ville & de compagne, caroſſe, table ouverte. On m'a asſuré qu'il confeſſoit avoir 18,000 liv. de rentes viageres & bien placées en France. Il compte s'en faire encore autant; après quoi, il renoncera, s'il peut, au métier d'Ariſtarque. Jugez qu'elle fortune il auroit fait ſans l'épiſode de la baſtille dans ſa vie & ſans les friponneries du Sieur *le Queſne*, contre lequel il déclame toujours.

Comme M. Linguet ne craint point ici l'animadverſion de M. l'archevêque de Malines & les clabauderies des curés flamands, il eſt retourné à ſon vieux péché & vit en adultere public avec cette femme qui a quitté, pour le ſuivre, ſon commerce, ſon mari & ſes enfans. Elle fait les honneurs de ſa table. Ce genre de vie ne s'accorde pas trop avec le reſpect des mœurs qu'il annonce dans ſon journal, mais

agir & écrire font deux chofes ; il répondra comme les prédicateurs : *Suivez ce que je dis & non ce je fais.* Au refte, il eft enforcelé par cette femme qui n'a rien d'atrayant : c'eft le fort des gens d'efprit d'être menés par des bêtes.

M. Linguet, comme vous penfez bien, ne voit pas la meilleure compagnie de Londres ; & ce n'eft pas ce qu'il cherche : il aime à primer & à être adulé. Les François refugiés font le fonds de fa fociété, & vous favez que ce ne font pas les plus honnêtes. Les gens à talens, les chanteufes, les auteurs expatriés, difpofés à fervir fous fes bannieres, font très-bien venus.

Il a obtenu de faire paffer fes feuilles en France, & il va enfin s'aquitter avec fes foufcripteurs ; cependant les trois numero qui comprennent la relation de fon féjour à la Baftille feront fupprimés, & on a exigé quelques cartons dans d'autres. C'eft un abbé *Lourdet*, qui eft nommé fon cenfeur. Pour foutenir fon journal, M. Linguet avoit grand befoin de ce débouché. Les étrangers l'accueillent peu, & il n'a rien de bien intéreffant pour eux : je ne fçais fi les nationaux en feront fort engoués aujourd'hui ; il manque de bons correfpondans ; il a perdu la carte, & eft obligé de reffaffer les gazettes & journaux qu'il fait venir de fa patrie.... Je crois qu'il auroit mieux fait de renoncer à cette tâche & de compofer quelque ouvrage fuivi qu'il auroit fait paffer à la fois en contrebande ; car le fruit défendu a bien plus de goût.

18 Décembre

M. *Faujas de Saint-Fond* eſt un intrigant, demi-ſçavant, qui, ne pouvant avoir d'exiſtence par lui-même, cherche à ſe hanter ſur la célébrité des autres; c'eſt ainſi que, ſous prétexte de former des ſouſcriptions, de faire frapper des médailles, ériger des monumens, il a voulu faire croire qu'il avoit quelque part aux découvertes de Meſſieurs *de Montgolfier*, *Charles*, *Robert*; mais ce n'eſt que la mouche du coche, qu'un rapſodiſte, qui a recueilli dans une brochure ennuyeuſe, tout ce qui a été dit, écrit & fait ſur les ballons, ſans y rien ajouter du ſien. Il a même un eſprit de dénigrement & de tracaſſerie auquel on a attribué la brouillerie entre Meſſieurs *de Montgolfier* & *Charles*, & qui l'a fait depuis rejeter des deux partis.

Il s'attribue aujourd'hui la découverte de la pouſſolane en France, ſubſtance utile à pluſieurs arts, & ſurtout très-précieuſe pour l'architecture, qu'on faiſoit venir juſqu'à préſent d'Italie; en conſéquence, par un arrêt du conſeil du vingt-trois août dernier, il s'eſt fait accorder, à titre d'inventeur, la franchiſe des pouſſolanes, dont il entreprendra le commerce.

M. *Deſmureſt*, membre de de l'académie des ſciences, lui conteſte cette découverte. Il asſure l'avoir faite en Auvergne dès 1764 parmi des matieres volcaniques annoncées déjà depuis quelques années par M. Guettard ſon confrere, & cite en témoignage M. le duc *de la Rochefoucault*, qui, dans une lettre imprimée, lui

rend là-dessus une justice complette, & rapporte en preuves plusieurs faits.

M. Desmurest dès ce tems-là avoit dressé une carte détaillée des Volcans éteints dans l'Auvergne & y faisoit l'énumération des matieres volcaniques qu'il y avoit reconnués & notamment des poussolanes dont il faisoit sentir l'utilité. Ce travail, retardé par beaucoup d'obstacles, va paroître enfin.

18 *Décembre* 1783. Les entrepreneurs du *Journal Général de France*, appelé vulgairement *Petites Affiches*, non contents d'avoir donné un rival au *journal de Paris* dans l'abbé *Aubert* qui les dirige, & s'est assimilé à ce dernier en embrassant les mêmes matieres que lui & en se produisant aussi tous les jours, appellent aujourd'hui à leur secours une feuille qui dépend aussi d'eux & étoit connue sous le nom d'*Affiches de Provinces*. Celle-ci, rédigée par l'abbé *de Fontenay*, digne Successeur de M. *Meunier de Querlon*, qui le premier l'avoit entreprise, ne paroissoit qu'une fois par semaine. A commencer du 16 de ce mois, elle va se publier trois fois, & comme elle n'est pas astreinte aux mêmes détails minutieux & journaliers que les *petites affiches*, elle embrassera les matieres de goût, de littérature & des sciences avec plus d'étendue.

Il paroît aussi qu'au moyen de la réunion faite avec cette feuille de la *Gazette* & du *Journal d'agriculture, commerce, arts & finances*, elle

comprendra les matieres traitées dans ces deux ouvrages. Elle portera ſpécialement le titre *à l'inſtar* des petites affiches dont elle ſera comme le *ſupplément*, de *Journal général de France.*

19 *Décembre* 1783. M. *de la Harpe*, comptant trop ſur le ſuccès apparent de ſa tragédie le premier jour, a négligé de faire uſage à la ſeconde repréſentation des renforts puiſſans qu'y jettent ordinairement depuis quelque tems les auteurs adroits, & par une défaveur ſinguliere, la ſalle s'eſt trouvée tellement vuide, qu'il a cru prudent de retirer ſa piece pour l'empêcher de tomber abſolument dans les regles. C'eſt ce qu'il annonce dans une lettre inſérée au Journal de Paris, où faiſant bonne contenance, & ne parlant que du premier jour ſans doute, il remercie le public des aplaudiſſemens dont il l'a honoré.

On n'a pas manqué de faire un calembour, où réuniſſant la double circonſtance du ſuccès de M. le marquis *de Bievre* & de la chute de M. de la Harpe, on dit: *le Séducteur réuſſit; les bras me tombent* (les brames tombent.)

19 *Décembre* 1783. Il y a quelques jours que M. d'Angiviller a écrit à M. *Charles* que S. M. avoit réſolu de faire établir un obéliſque au milieu du baſſin des Tuilleries pour perpétuer la mémoire du point du départ de ſa courſe aérienne ſi heureuſement fournie le premier de ce mois.

20 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre d'Aix

du 10 décembre.... Hier onze de ce mois les états de Provence ont délibéré par acclamation, de décerner une médaille au Bailli de *Suffren* pour lui témoigner par un monument durable, les sentimens qu'inspirent à sa patrie ses succès & sa gloire. Cela ne pourra se faire sans l'approbation du Roi.

20 *Décembre* 1783. Outre l'obélisque à élever aux Tuilleries dont est chargé le comte d'Angiviller, le roi a ordonné au baron de Breteuil, ministre & secrétaire d'état, de faire frapper une médaille propre à faire connoître en même tems l'époque & les auteurs de la découverte de la machine aérostatique, & sans doute c'est l'académie des belles-lettres qui sera consultée à cet égard.

21 *Decembre* 1783. C'est M. *Sage* qui, à dîner chez M. le comte *de Vaudreuil*, dans l'enthousiasme général ou tout le monde parloit du voyage aérien de M. *Charles*, ouvrit l'idée de constater cette merveille par un monument élevé au lieu du départ de la machine M. de Vaudreuil l'adopta; pria M. *Sage* d'en parler à quelque membre de l'académie d'architecture. Celui ci consulta M. *Antoine* qui lui fit une esquisse très-simple où il figuroit une colonne appuyée sur quatre tortues, emblême de la lenteur des progrès des sciences & terminée par la représentation en relief du char & du globe prêts à s'élancer. Du reste, la colonne devoit être chargée des inscriptions historiques de la découverte.

M. le comte de Vaudreuil enchanté, fit voir ce dessin au roi, qui n'en fut pas moins content, & le remit à M. d'Angiviller. Ce directeur général des bâtimens, piqué d'avoir été devancé, sous prétexte qu'il falloit mûrir cette idée & qu'il seroit bon de consulter l'académie, a tout fait changer depuis.

Sur ce mot équivoque d'académie, il a exclu celle d'architecture, qu'il n'aime pas, & n'en a parlé qu'à l'académie de peinture & de sculpture. Il a chargé quatre sculpteurs de lui donner des projets : ce sont Messieurs *Pajou*, *Gois*, *Monchy* & *Julien*. Voilà où en sont les choses.

21 *Decembre* 1783. Extrait d'une lettre de Nanci du 14 décembre..... La société royale de cette ville, dans son assemblée publique de cette année, a proposé pour un prix extraordinaire, qu'elle adjugera le huit mai 1784, le sujet suivant : „ Composer une inscription pour „ être mise sur la nouvelle porte que l'on cons„ truit actuellement dans cette ville & qui sera „ nommée *La Porte Stainville*." Cette inscription écrite en françois ou en latin, en vers ou en prose, doit rappeler la naissance de Monseigneur le Dauphin, l'heureux évenement de la paix, & consacrer à sa mémoire la reconnoissance de la Lorraine & de sa capitale, pour les importans services que M. le maréchal de Stainville ne cesse de leur rendre. Ce sera une grande adulation & un monument bien glorieux aux *Choiseuls*.

102525

21 *Décembre* 1783. Il paroît constant aujourd'hui qu'on a mistifié les journalistes de Paris, & que le prétendu horloger de Lyon devant passer la Seine à pied sec est un être idéal. On attribue cette plaisanterie à un M. de *Combles*, facétieux personnage.

22 *Décembre* 1783. On regarde la plaisanterie de M. *de Combles* comme pouvant être d'autant plus funeste pour lui, qu'en se jouant des journalistes, il s'est joué successivement d'une foule d'amateurs distingués, qui avoient souscrit & dont les noms sont consignés au journal de Paris. Entre ceux-ci se trouve une société de Versailles pour 1080 liv. Il passe pour constant que cette société n'est autre que la famille royale, & que c'est *Monsieur*, prince ami des sciences & des arts, qui avoit excité ses augustes parens à l'imiter.

A cette souscription envoyée anonimement étoit jointe une lettre plaisante qu'on assure avoir été composée par le même prince. On observe à cette occasion qu'il se délasse quelquefois à en faire de pareilles.

La ville de Paris avoit aussi souscrit pour 240 liv. & se disposoit déjà à faire construire des échaffauds dans le meilleur emplacement destiné aux souscripteurs.

22 *Décembre* 1783. Les graces pleuvent enfin sur l'inventeur de la machine aérostatique, sur les coopérateurs & sur les voyageurs: M. *de Montgolfier* a eu des lettres de noblesse pour

ſon pere, & le cordon de St. Michel pour lui. M. *Charles* a une penſion de 2000. liv. M. *Robert* une de cent piſtoles.

Il avoit auſſi été décerné une penſion de 1000 liv. pour M. Pilâtre de Rozier; mais il l'a trouvée trop modique; il a prétendu mériter autant que M. *Charles*; il eſt allé faire des repréſentations à M. de Calonne & a offert de remettre plutôt les cent piſtoles. M. le contrôleur général ne lui a rien répondu & lui a tourné le dos.

23 *Décembre* 1783. Le Sieur *Pinetti*, né à Rome, & profeſſeur de mathématique & de phyſique, eſt depuis quelque tems en France. C'eſt un eſcamoteur infiniment ſupérieur à *Comus*, à *Jonas* & à tous ceux qu'on a vus. Il a fait des tours ſurprenans & incroyables devant la famille royale à Fontainebleau. S. M. en a été ſi ſatisfaite, qu'elle lui a permis de repréſenter à Paris ſur le théâtre de l'hôtel des Menus.

Le Sieur Pinetti eſt en outre très-fécond & ſinguliérement varié.

On raconte qu'à Bordeaux, comme il y étoit, le feu prit à une maiſon de pauvres gens; il y fut & dit qu'il ne falloit pas s'en inquiéter, qu'il répareroit cela; il demanda ſi perſonne n'y avoit péri; on le raſſura à cet égard. Peu après il afficha trois repréſentations dont le profit ſeroit appliqué aux malheureux incendiés, & ce trait, infiniment plus

honorable pour lui que son talent, ne sçauroit être trop publié.

23 *Décembre* 1783. *Requête au roi, sur la destruction des prêtres & des moines en France.* C'est un nouveau pamphlet de près de cent pages qui paroît depuis peu. Dans l'avertissement des libraires, on dit que c'est la production d'un étudiant en droit âgé de dix-neuf ans; & à la lecture on juge facilement que c'est l'ouvrage d'un écolier qui remâche ce qu'il a lu & n'a pas encore ni assez de goût, ni assez de méthode pour fondre les idées d'autrui dans les siennes & se les approprier. Le stile n'est pas plus fait, il y a des hauts & des bas, de la platitude & de la bouffissure.

La requête est précédée de la fameuse *Epître à Uranie*, & entremêlée d'un *Catéchisme de l'honnête homme* par demande & par réponse, qu'on sent bien ne pouvoir être de l'auteur. Il y a joint des notes qui sont bien de lui & se ressentent du désordre, de l'emphase & de la verbosité d'un jeune rhéteur.

On peut regarder ce pamphlet comme un de ces enfans perdus que le ministere n'est pas fâché de lâcher dans le public quand il a quelque opération critique à faire, pour l'y préparer ou en pressentir le goût.

23 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Lyon du 18 décembre.... M. de Combles est un conseiller honoraire de la monnoie de cette ville, jouissant d'une fortune honnête, y

tenant

tenant un état & ayant des alliances avec quelques personnes les plus distinguées de Lyon. C'est d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit, mais plaisant, hardi & aimant à jouer des tours. Dans l'engoûment général où il a vu les Parisiens pour les machines aérostatiques, il s'est imaginé qu'on pourroit désormais leur faire accroire toutes les merveilles qu'on voudroit; en conséquence il a fait le pari de cinquante louis sur celle dont il étoit question, de passer la riviere à pied sec; du moins de faire donner dans cette mistification & les journalistes & ses souscripteurs. Tout a réussi comme il le desiroit; mais le jour de l'expérience approchant il a fallu se tirer d'embarras. Il avoit son expédient tout prêt: il est allé trouver M. *de Flesselles*, notre intendant, lui a conté son histoire, l'a prié de l'aider à sortir adroitement du défilé où il s'étoit jeté & d'écrire à M. le lieutenant général de police de Paris, que l'horloger, ayant voulu faire un essai de son expérience sur le Rhône y étoit tombé & s'étoit noyé. Le commissaire départi, comme homme public, lui a déclaré ne pouvoir se servir d'un mensonge aussi impudent, mais qu'il écriroit simplement à M. *le Noir*, sans nommer les masques, que l'horloger dont tout Paris s'occupoit en ce moment étoit un fou qui n'avoit point envie d'excroquer; mais qu'il ne falloit pas le croire & qu'il étoit incapable de tenir l'engagement qu'il avoit pris: nous at-

tendons avec impatience le résultat de cette annonce qui doit mettre les journalistes dans un bel embarras & bien faire rire de leur sotte crédulité.

24 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Bezançon du 15 décembre..... Les remontrances de notre parlement, que vous me demandez, sont fort rares, & je ne puis vous en procurer un exemplaire quant à présent. Mais voici les détails que vous èxigez à cet égard. Elles sont datées du quatre juillet dernier, & on les attribue à M. Dros, conseiller de grand chambre; encore jeune, mais plein de nerf, grand parlementaire & excellent patriote, en outre homme de lettres & membre de l'académie de cette ville. Il travaille depuis longtems à un traité de droit public de la province; il ramasse & accumule sans relâche tous les matériaux propres à son entreprise, & vous concevez que cela doit le mettre bien en fonds pour la besogne de l'espece de celle dont on le juge l'auteur.

Ces remontrances, quoique courtes, rassemblent non-seulement tout les faits qui concernent la querelle du parlement avec la cour, non-seulement tous les détails des vexations éprouvées par la province, mais encore une discussion sur les impôts communs à toute la France, & une réfutation des nouveaux principes que le ministere voudroit introduire en ce genre ainsi qu'à l'égard de la magistrature

en général, dont le parlement plaide la cause.

Quant à ce dernier article, on présume qu'il a été traité de concert avec les autres cours. Vous sçavez que dans l'origine des querelles des parlemens avec le ministere, il y avoit une confédération entre eux, un centre commun de correspondance établi mystérieusement à Paris, mais éventé par M de Laverdy, qui, durant son administration des finances, trahit sa compagnie & en révéla le secret. Il paroît que les parlemens cherchent aujourd'hui à renouer cette correspondance dont ils sentent la nécessité, pour détruire ce fatal édit de leur rétablissement en 1774, qui les attaque dans leur essence & les réduit à n'être proprement que jugeurs. Ne pouvant par eux-mêmes reprendre un ascendant qu'ils ont perdu, ils ont imaginé d'en revenir aux grands principes & de demander par un cri unanime, le seul capable de leur concilier tous les ordres de la nation, l'assemblée des états généraux. La crise où se trouve le parlement de Bezançon lui donne beau jeu, & il supplie spécialement sa Majesté d'accorder à la province de France-Comté au moins le rétablissement de ses états particuliers qui n'ont jamais été supprimés légalement. *Durus est hic sermo*: il ne plaira pas aux ministres; mais il faudra bien qu'ils s'y habituent, & peut-être, quand ce cri deviendra unanime & soutenu, le roi lui-même reconnoîtra la nécessité de rappeler cette forme antique, la seule capable

de le tirer d'embarras & de consolider son autorité légitime.

14 *Décembre* 1783. On croyoit que le gouvernement, frappé de l'excès du total des pensions, montant à vingt-huit millions, suivant le mémoire de M. *Necker*, en seroit effrayé lui-même & prendroit les moyens les plus effiaces de les réduire. Point du tout : on ne profite pas même de l'extinction naturelle qui en arrive, & quand un ministre est mort, on perpétue sa pension en l'étendant à sa femme, à ses enfans, à ses parens; c'est ainsi que celle de M. *Taboureau* a été répartie à sa veuve & à sa famille & tout récemment celle de M. *de Boynes*; sa femme en a dix, & ses enfans quatre mille francs. Il vient d'arriver la même chose à l'égard de M. *Amelot*, quoique vivant.

25 *Décembre* 1783. D'après la lettre de M. *de Flesselles* relativement au prétendu horloger, inventeur des sabots élastiques pour marcher sur l'eau, M. le Noir en a prévenu M. le Baron *de Breteuil*, qui a mis sa lettre sous les yeux du roi. S. M. en a ri beaucoup & depuis en a plaisanté son frere. Cependant les journalistes de Paris ont prévenu les souscripteurs qu'ils pouvoient retirer leur argent. La société de Versailles leur a marqué qu'elle desiroit que la souscription fût employée à délivrer des prisonniers pour mois de nourice ; la ville en a fait autant, & sans doute cet exemple sera suivi des autres; ensorte que la plaisanterie de M.

de Combles tournera au profit de l'humanité. Quant à lui, au moyen de la maniere dont le tour a été pris à Verſailles, il paroît qu'il en ſera quitte pour la peur.

25 *Décembre* 1783. Le Parlement, indépendamment des affaires qui peuvent ſurvenir, en a déjà trois grandes, très-capables de l'occuper dans le courant de l'année.

1°. Celle de la réforme de la juſtice ſur laquelle il ſe hâte lentement; car il n'y a pas encore eu la plus petite aſſemblée à cet égard; mais cependant l'on ne peut retarder, attendu le mémoire que Sa Majeſté exige ſur cet objet avant pâques.

2°. Celle des Quinze-vingts. La premiere aſſemblée eſt indiquée au vendredi 16 janvier 1784.

3°. Celle des bénédictins. Il y a eu appel comme d'abus interjeté à la chambre des vacations par les oppoſans au dernier chapitre de Saint-Denis. Cette chambre ne pouvant en connoître ſeule, leur a donné acte de leur appel, ainſi qu'au procureur général qui s'y eſt joint, & il a été arrêté que les parties auroient audience au lendemain de la Saint Martin; il faut maintenant que les bénédictins réclamans préſentent requête à cet effet.

25 *Décembre* 1783. On aſſure que M. le baron de *Breteuil* ſe diſtingue déjà dans ſon département en ſe rendant fort difficile ſur les ſauf-conduits, c'eſt-à-dire à l'égard de ceux

qui ont recours à l'autorité pour suspendre les poursuites en justice de leurs créanciers contre eux. On conçoit qu'une pareille rigueur ne peut être que louable & paroît dure à tous ces grands perdus de dettes, envers lesquels le prédécesseur étoit trop indulgent.

25 *Décembre* 1783. M. le duc de Chartres, frustré d'une part de la succession du prince de Conti par la vente que celui-ci vient de faire au roi de toute la nue propriété de ses biens; de l'autre voyant s'en aller une superbe portion de celle du duc de Penthievre par la vente de Rambouillet, que son beau-pere n'a que très-foiblement remplacé en achetant la Ferté de M. de la Borde; d'ailleurs trompé dans ses spéculations de bénéfice sur ses nouveaux bâtimens, cherche à y suppléer de toutes les manieres, en procurant pour l'avenir à ceux-ci au moins une valeur factice. En conséquence, depuis quelque tems on parle d'une nouvelle spéculation de sa part, qui feroit de laisser s'établir au Palais Royal une troupe de spectacle foraine à ses ordres, moyennant une redevance, ce qui, outre ce revirement, donneroit plus de prix à ses locations. Enfin, aujourd'hui que M. le Baron *de Breteuil* est chargé du département de Paris, comme ce ministre est une des créatures de sa maison, il ne désespere pas de voir l'opera revenir dans ses domaines, ce qui feroit un Pérou pour son Altesse.

26 *Décembre* 1783. L'académie des scien-

ces vient de publier le *Prospectus* détaillé qu'elle avoit promis dans sa séance publique du douze novembre, concernant le prix à décerner au sujet de la machine de Marly, qu'il s'agit de reconstruire ou de réparer.

L'idée d'établir une machine de nouvelle invention n'est que secondaire; ainsi les concurrens doivent d'abord s'occuper des moyens de corriger les vices de l'établissement actuel; ce n'est qu'après en avoir demontré l'impossibilité ou l'insuffisance, ou la dépense trop extrême, qu'ils pourront se livrer à la spéculation d'un autre établissement.

Il s'agit de considérer encore que l'établissement de la machine de Marly a pour objet non-seulement la décoration des jardins, mais encore la nécessité de subvenir abondamment à l'un des premiers besoins de la vie dans une ville aussi considérable que Versailles.

Il faut, en outre, trouver dans les deux cas le moyen de maintenir la machine de façon que les eaux ne manquent point dans cette ville.

Le jugement sera proclamé dans la séance de rentrée publique après pâques de l'année 1785.

27 *Décembre* 1783. Mlle *le Vasseur*, qui n'avoit pas joué depuis longtems, a reparu le dimanche vingt-un dans l'*Iphigénie en Tauride*, & les glukistes l'ont fort applaudie.

27 *Décembre* 1783. On peut se rappeler un pamphlet manuscrit contre le duc de Chartres courant dans les sociétés, & dont on a parlé il y

a plus de six mois. Le même auteur, ou quelque autre, a imaginé depuis de prendre un titre plus piquant & une tournure plus adroite, ce qu'on peut juger aisément au titre de la brochure qu'on annonce. Elle a pour titre : *Vie privée, ou Apologie de très-Sérénissime Prince Monseigneur le duc de Chartres contre un libelle diffamatoire écrit en* 1781, *mais qui n'a point paru à cause des menaces que nous avons faites à l'auteur de le déceler. Par une société d'amis du Prince.*

On dit que cette brochure est toute nouvelle, fort rare encore, & que le premier exemplaire en a été mis dans la bibliotheque de *Monsieur.*

28 *Décembre* 1784. On donnoit ces jours derniers une fête où se trouvoit M. *de Montgolfier*; M. Hilliard d'Auberteuil lui a composé les couplets suivans.

Dans ces transports que le plaisir inspire,
Rendons hommage à l'homme ingénieux
Par qui la flamme, en nous portant aux cieux,
A dans les airs établi notre empire.

De Mongolfier que célébrant la gloire,
Son nom se mêle au bruit de nos chansons;
Que l'air pressé par la force des sons,
Aux dieux surpris annonce sa victoire.

Si Jupiter veut nous réduire en poudre,
Sage Franklin, tu lui prescris tes loix,
Et Mongolfier, plus hardi mille fois,
Va jusqu'au ciel lui disputer la foudre.

Ce M. Hilliard d'Auberteuil est auteur d'une *Histoire de l'Amérique septentrionale*, peu connue.

28 *Décembre* 1783. Les feuillans se défendent beaucoup contre le prétendu droit que le roi d'armes voudroit s'attribuer, d'exiger d'eux une colation pendant la cérémonie de la publication de la paix : ils assurent que cet usage ne remonte qu'à la publication de la paix du premier juin 1739 ; qu'il est très-volontaire de leur part, & que s'il a eu lieu depuis à toutes les autres, c'est uniquement à la sollicitation du roi d'armes qui a prié ces religieux de lui donner & aux siens de pareils rafraîchissemens. Le supérieur des feuillans, après avoir feuilleté ses registres, a écrit en conséquence au journal de Paris une lettre où il constate cette anecdote, & le roi d'armes n'a point réclamé.

28 *Décembre* 1783. On ne fera mention ici que pour mémoire de la premiere & derniere représentation donnée hier aux Italiens des *Jardiniers*, joués en 1771 avec une forte de succès, & tombés platement aujourd'hui avec une nouvelle musique & le nouveau titre d'*un mal pour un bien*.

29 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Londres du 22 décembre 1783.... Les anglois, qui se moquoient de nous, depuis nos expériences de la machine aérostatique, ont été confondus en apprenant le voyage de Messieurs *Charles* & *Robert*. Il est très-vrai que la

ſociété royale de Londres même en rioit : le roi d'Angleterre lui ayant propoſé de faire les frais des expériences que la compagnie voudroit tenter dans le même genre, elle lui a répondu qu'elle ſe reprocheroit d'abuſer de la munificence de Sa Majeſté pour une choſe inutile : mais elle ne rit plus ; elle ne penſe plus de même : M. *Bankſon* préſident a écrit à M. *Franklin* une eſpece d'amande honorable pour les François. Les Anglois ſe retranchent aujourd'hui à vouloir faire rejaillir quelque choſe de notre gloire ſur le Docteur *Prieſtly*, à qui nous devons la connoiſſance de l'air inflammable.

Nos rivaux ſont ſi jaloux de la découverte de M. *de Mongolfier*, que celle d'avoir le ſecret de naviguer au fond des mers ne les conſole pas ; ils diſent que *les Anglois ſont profonds, mais les François légers.*

29 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Dijon du 20 Décembre..... M. *de Brou*, notre intendant, qui nous quitte, eſt fort regretté. Le quatre de ce mois les ſyndics généraux des tiers-ordres de Breſſe, Bugey, Dombes & Païs de Gex lui ont adreſſé une lettre pour le prier de vouloir bien ne pas oublier, malgré ſa transmigration, qu'il s'eſt engagé à laiſſer tenir par la province ſur les fonds l'enfant dont Mad. de Brou eſt enceinte.

30 *Décembre* 1783. Il ſe diſtribue clandeſtinement & gratuitement un nouveau pamphlet contre le clergé, qui a bien l'air de ſortir du

même arcenal où ont été fabriquées les lettres sur le clergé, dont on a parlé dans le tems. Celles-ci sont intitulées : *Lettres édifiantes & curieuses*. Elles sont au nombre de trois. Dans la premiere, datée de Fontainebleau le vingt-cinq octobre 1783, c'est l'évêque de Rennes qu'on met en scene, & qui consulte M. l'évêque d'Autun sur un cas de conscience. Dans la seconde ce prélat lui répond le trois novembre, & ne pouvant le satisfaire par lui-même, lui adresse une lettre d'un vieux bénédictin des blancs-manteaux où se trouve la solution demandée. Cette brochure, intéressante au fond & d'une tournure originale, mérite qu'on y revienne.

Le roi convaincu de l'utilité future des machines aérostatiques a desiré que l'académie des sciences travaillât elle-même sur cet objet. Cette compagnie, instruite des intentions de S. M. va s'occuper sérieusement à perfectionner cette belle découverte.

En attendant, M. *Joseph Mongolfier*, un des freres coopérateurs, de l'invention, construit une machine à Lyon où il doit monter avec plusieurs amis & aller à Marseille ou venir à Paris, suivant la direction du vent.

30 *Décembre* 1783. Le *Droit du Seigneur*, piece à arietes, en trois actes & en prose, dont les paroles sont de M. *Desfontaines* & la musique de M. *Martini*, joué à Fontainebleau avec succès, n'en a pas moins eu hier à Paris sur le théâtre des Italiens. C'est le même sujet d'u-

ne comédie de Voltaire, traité aussi romanesquement, mais n'offrant rien des scenes plaisantes dont il avoit enrichi la sienne. Elle est triste & noire d'un bout à l'autre. Tout le triomphe est donc dû au musicien.

31 *Décembre* 1783. Mad. la comtesse de Bussy, (d'Agonau) vient de mourir. On a eu plusieurs fois occasion de parler du mari, homme de beaucoup d'esprit, poëte libertin, & l'un des plus aimables roués qu'il soit possible de voir. Sa femme le valoit dans son genre. Elle périt victime d'une maladie cruelle qu'on ne gagne point dans le cloître ou dans le célibat. On trouve dans les journaux des pieces de poésie de sa façon. C'est elle qui a formé M. *Boucher* & à la galanterie & au commerce des muses. On prétend même qu'il a composé les vers qui passoient dans les ouvrages périodiques sous le nom de la comtesse & en étoient mieux accueillis.

31 *Décembre* 1783. On parle fort d'un ancien garde du comte d'Artois arrêté avec un grand mystere & beaucoup de rigueur. C'est un très-beau cavalier, qui se vantoit d'être entretenu par les femmes. On veut qu'on ait découvert qu'il avoit mérité les bontés d'une grande princesse, qu'on lui ait trouvé son portrait qu'il a prétendu tenir d'une femme de chambre. Tout cela a l'air très-romanesque, très-absurde & très-calomnieux. Il faut attendre d'autres éclaircissemens.

Le garde se nomme *Desgranges*, & la femme, qui appartient à Mad. la comtesse d'Artois, s'appelle *le Roux*.

31 *Décembre* 1783. Les remontrances du parlement de Bezançon, en date du quatre juillet dernier, percent enfin ici. Elles répondent parfaitement à l'idée qu'on en a donnée. Elles inculpent de la maniere la plus grave M. de Fleury, qu'on accuse, par l'abus du nom auguste du roi, d'avoir violé les loix, attaqué les droits de la nation, compromis ceux du trône.

Cette phrase de la réponse que ce ministre des finances fit faire au roi le 20 janvier, *tout ce qui se fait en mon nom est fait par mes ordres*, est surtout disséquée de maniere à en faire connoître le faux, l'odieux & le ridicule. Elles finissent par ce paragraphe remarquable qui en est comme le résumé:

„ Accusés d'inexactitude dans les faits, accusés d'avoir méconnu votre autorité suprême, dont nous sommes les organes & les défenseurs, nous vous supplions, Sire, de rendre à la monarchie sa forme antique. Ce grand acte de justice est digne de vos vertus; nous vous supplions d'assembler les états généraux, de consulter la nation sur la vérité, sur l'importance de nos très-humbles représentations, sur les motifs de notre conduite, sur la pureté de notre zele, & d'accorder à votre province de Franche-Comté

„ le rétabliſſement de ſes états particuliers, „ demandés tant de fois, confirmés par les ca„ pitulations qui l'ont réunie à vetre couronne.

31 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Niort du 20 décembre..... Le ſeize de ce mois les prêtres de l'oratoire du college de cette ville ont lancé ſur la promenade publique, un globe aéroſtatique de trente-deux pieds de circonférence: il a été rempli d'air inflammable en deux minutes & s'eſt élevé en cinq à la hauteur de mille pieds. Il eſt retombé en dix minutes ſur un toit ſans avoir été preſque endommagé.

Avant-hier dix-huit, on a répété & réitéré l'expérience avec le même globe. Elle a réuſſi au-delà des eſpérances des ſpectateurs. Le globe a été rempli d'air inflammable dans une demi-minute & s'eſt élevé avec une rapidité étonnante. Il a ſuivi dans ſa courſe le courant des différentes couches d'air qu'il a traverſées, dans l'eſpace de quatre minutes il eſt parvenu à une hauteur ſi conſidérable, qu'on l'a entierement perdu de vue: il a ſans doute continué à s'élever toujours davantage; après avoir diſparu pendant ſix minutes, on l'a vu reparoître & tomber lentement à une lieue de l'endroit où il avoit été lancé.

L'accélération de la maniere de remplir ce ballon eſt d'autant plus remarquable, qu'on dit que M. *Charles* a été 84 heures a remplir celui à l'aide duquel il s'eſt élevé le 1er. octobre;

& nous n'aurions pas cru ce prodige ſi nous ne l'avions vu.

31 *Décembre* 1783. On écrit d'Annonay en Vivarais, où a été fait la premiere expérience de Meſſieurs *de Mongolfier*, que les officiers municipaux ont arrêté d'élever ſur une des principales portes de leur ville un monument en mémoire de la découverte de ces illuſtres freres.

31 *Décembre* 1783. Extrait d'une lettre de Dole du 20 décembre..... Le 14 de ce mois a été faite ici l'inauguration d'une ſtatue élevée à *Louis XVI.* C'eſt la premiere que la Franche-Comté ait érigée aux rois de France, & la premiere du royaume érigée au monarque actuel.

La ſtatue eſt pédeſtre. *Louis XVI* eſt debout: il montre du doigt le globe de la terre préſentant la face de l'océan & ſur laquelle on lit *Liberté des mers.*

Du reſte, ce monument eſt mal placé; il eſt médiocre pour les artiſtes. C'eſt un ſculpteur de cette ville, nommé *Attiret*, qui en eſt l'auteur.

31 *Décembre* 1783. Dans la viſite que M. le baron *de Breteuil* a faite au commencement de ſon miniſtere, de la Baſtille & de Vincennes, il a témoigné ſon horreur pour ces priſons d'état; il a depuis fait vuider tout-à-fait la derniere. De quinze priſonniers qu'elle renfermoit, douze ont été abſolument élargis & les trois autres transférés dans la premiere. Il ſe montre à cet égard dans les mêmes principes que M. *de*

Malesherbe, & certainement M. *le Noir* qui ne s'eſt jamais prêté qu'à regret à ces actes d'autorité despotique, ne détournera pas M. de Breteuil d'un plan d'adminiſtration plus conforme à la liberté & aux droits de l'homme. On eſpere ainſi voir bientôt déſerts les châteaux forts, & les lettres de cachet du moins infiniment rares.

Le nouveau miniſtre de Paris ſe rend auſſi très-difficile ſur un autre point d'adminiſtration, ſujet encore à beaucoup d'abus. Ce ſont les ſauf-conduits accordés ſi légerement ſous ſes prédeceſſeurs. Il ſent l'injuſtice de cette tournure, pour ſouſtraire par autorité un débiteur à ſes créanciers & à la loi, & il refuſe les perſonnages de la plus grande conſidération qui ſont dans ce cas.

Cet heureux début ne peut que donner une excellente idée du caractere de droiture, de juſtice, & de modération de M. le baron de Breteuil.

ADDITIONS.

ANNÉE MDCCLXXII.

A la page 127. Le 7 *mars* 1772. *Inauguration de Pharamond*, ou *exposition des Loix fondamentales de la monarchie françoise; avec les preuves de leur exécution, perpétuées sous les trois races.*

M. le chancelier & ses partisans en convenant qu'il y a des *loix fondamentales que les rois sont dans l'heureuse impuissance de changer*, ne semblent que leur insulter avec plus d'audace, en demandant quelles elles sont, & où elles sont. L'auteur de l'ouvrage en question prétend les avoir trouvé toutes consignées dans une médaille frappée lors de l'élection de Pharamond; il en offre le revers dont il regarde les différentes parties comme allégoriques & instructives.

Il commence par établir l'authenticité du monument qui se trouve rapporté dans plusieurs auteurs non suspects, & surtout dans l'histoire de France de Mezerai, Tome 2. page 5 de la premiere édition *in*-f°.

La face que l'écrivain ne donne pas, selon son récit, porte l'effigie de Pharamond à demi-buste placé *en retour*, c'est-à-dire de maniere qu'elle présente *la partie droite du visage avec*

l'épaule droite. Au contour on lit cette inſcription latine: *ſaramundus Franc. Rex.*

Les lettres *ae* & le ſigne *Mars*, qu'on voit ſur le côté emblématique, font entendre qu'elle a été frappée en bronze, & qu'elle exiſte véritablement dans les cabinets des curieux, où *Jacques de Bie*, auteur d'une France métallique en avoit eu communication. Il répreſente Pharamond élevé ſur le pavois ou bouclier par deux perſonnages courbés dans l'attitude de cet effort; ils ont des cottes d'armes diſtinguées & pareilles à celle du Roi, mais ſans armes. Le Prince y tient un ſceptre de la main droite, & une épée nue, la pointe en haut, de la main gauche; & il ſemble étendre les bras d'une façon pénible. Son front eſt ceint d'une couronne d'olivier, à ſa droite eſt un perſonnage en pied, il ſe repoſe ſur la pique, & comme à l'ombre du ſceptre ſous lequel il eſt placé. A ſa gauche eſt un autre perſonnage en pied, le ſeul qui ait des armes, excepté le roi; il porte ſa main gauche ſur un petit eſpadon qui eſt à ſon côté; de la droite il tient ſa pique, & la porte également ſur l'épée qui eſt dans la main gauche du roi, comme pour l'empêcher de pencher. Le Monarque paroît faire attention à cet avis, fixant ſon regard ſur la pointe de l'épée, cherche à la conſerver dans ſon équilibre. Le ſoldat forme de ſon bras une équerre naturelle, & appliquant ce bras à ſa pique, il la préſente ainſi au roi. Il repouſſe la poignée

de l'épée par deſſous la main du roi, & il en fixe la pointe. L'exergue conſiſte dans ces abréviations. *Fid: Exer:* c'eſt-à-dire, *Fidelibus*, *exercitibus*, & la légende en ces mots latins auſſi: *Unus omnium votis.*

C'eſt dans l'enſemble de ces parties allégoriques que l'écrivain trouve le plan véritable de la monarchie françoiſe, & ſaiſit le développement intéreſſant du tableau de ſes loix fondamentales.

1°. Le trône, enfanté en 420 par la délibération libre de la nation, eſt figuré par le bouclier ou pavois, afin de démontrer qu'il n'éxiste en effet que pour la défenſe & la protection des peuples, de leur liberté & de leurs biens.

2°. L'élévation de Pharamond ſur le bouclier, repréſente l'inveſtiture de ſa nouvelle dignité donnée à ce Prince, librement élu, & nous apprend que ce ſont les peuples qui ont fait les rois tout ce qu'ils ſont.

3°. Les deux perſonnages qui ſont en effort pour élever le bouclier, ont des cottes d'armes diſtinguées & pareilles à celles du roi, parce qu'ils ſont deſtinés à figurer le concours des deux ordres, les *Druides* & les *Chevaliers*, compoſant alors l'univerſalité de la nation.

4°. Ces mêmes perſonnages, repréſentant les ordres de la nation, ſont l'un & l'autre ſans armes, comme étant les exécuteurs d'une réſolution civile & non pas militaire.

5°. Le ſceptre que Pharamond tient de la

main droite eſt le ſymbole de l'autorité civile & l'épée celui de l'autorité militaire; il porte cette derniere de la main gauche, contre l'uſage, pour preuve de la prééminence de l'une ſur l'autre, que l'exercice de l'autorité militaire n'eſt qu'accidentelle dans le monarque dont l'eſſence eſt le *Gouvernement de paix & de ſageſſe.*

6°. La diſtance qui eſt entre le ſceptre & l'épée fait entendre que ces deux puiſſances (civile & militaire) ont chacune leur reſſort ſéparé; & l'attitude pénible du Monarque, qui étend les bras pour conſerver toujours le même éloignement entre l'un & l'autre, prouve qu'il ne doit jamais en confondre les bornes, ni employer l'une pour l'autre.

7°. L'exergue confirme cette leçon par ces deux mots abrégés: *Fid: Exer:* c'eſt-à-dire *Fidelibus: Exercitibus:* pour les fideles, pour les armées. Le premier répond au ſceptre, & déſigne tous les citoyens, ſous le regard général de ſujets: le ſecond répond à l'épée dont l'uſage ne doit être que pour le gouvernement militaire, & contre les ennemis de la paix, garantie aux citoyens; il marque particulierement ceux qui ſuivent la profeſſion des armes.

8°. Le front de Pharamond eſt ceint d'une couronne d'olivier, ſymbole de la paix que les rois ſont obligés de procurer à leurs peuples & de l'abondance qui en eſt la ſuite.

9°. Le perſonnage en pied, qui eſt à droite de la médaille, nous figure le corps des citoyens

ou *Fideles*, par oppofition au corps militaire, & le perfonnage fe repofe fur fa pique, en figne de paix, à l'ombre du fceptre, fous lequel il eft placé.

10°. Le perfonnage en pied, qui eft à gauche, nous repréfente, au contraire, le corps militaire en particuler. Ce qu'on défigne par fes armes, & la main gauche, qu'il porte à fon petit efpadon, eft le figne de l'obéiffance militaire. Mais il occupe fa droite à des devoirs de citoyen; il en tient fa pique & la porte également fur l'épée du roi pour lui faire obferver qu'elle ne doit pancher vers le côté droit, ni empiéter de cette maniere fur le reffort deftiné au fceptre. L'attention du roi à fe conformer à cet avis en fixant fon regard fur la pointe de fon épée, montre qu'il defire de lui conferver fa fituation légitime. De fon côté, le foldat s'empreffe de feconder le defir raifonnable de ce prince. Il forme de fon bras une équerre naturelle, & appliquant ce bras à fa pique, il la préfente ainfi au roi, comme une regle affurée, & qui détermine la ligne perpendiculaire dont fon épée ne doit jamais s'écarter.

Par le développement du furplus de fes geftes, après-avoir rempli l'obligation du confeil de tout fujet fidele envers fon roi, il y joint le fecours réel, & le double emploi de fes deux mains prouve qu'en aucun cas les devoirs militaires ne difpenfent de ceux de citoyen. C'eft pour-

quoi ceux-ci ſont réſervés à la main droite comme préférables & les premiers.

11° La legende, *Unus omnium votis*, *Un par les vœux de tous*, exprime la nature préciſe du gouvernement monarchique, celui d'*un ſeul* établi *Chef* & *Prince du peuple*. Comme *Chef*, centre de toutes les forces publiques & l'orga-de toutes les volontés: *Prince du peuple*, pour le gouverner, comme la tête gouverne le corps; en ſuivant toujours les loix preſcrites pour le ſalut du corps & y demeurant lui-même ſubordonné.

12°. Enfin, l'enſemble des diverſes parties de cette médaille nous montre que le roi & la loi reçoivent leur autorité & leur puiſſance d'une même ſource, c'eſt-à-dire de l'unanimité des vœux du peuple.

L'explication de cette médaille, qui ne paroît d'abord qu'ingénieuſe, & le fruit d'un eſprit ſyſtématique, ramenant tout à ſes idées, eſt appuyé par le détail des cérémonies qui s'obſervent au ſacre de nos rois, par la formule de leur ſerment, par leurs capitulaires, par leurs ordonnances, par les loix écrites, par les anciennes chartres, par les hiſtoriens anciens & modernes, par les auteurs politiques, & de ce concours d'autorités elle reçoit une authenticité à laquelle on ne peut ſe refuſer, une cohérence indeſtructible.

Dans le courant de l'ouvrage on développe quelques autres aſſertions nouvelles ou plus for-

tes que celles avancées dans les autres écrits du même genre : 1°. en admettant la ſubſtitution de la Couronne à la race régnante, l'auteur ne la regarde pas comme excluſive du droit d'élection ; elle empêche ſeulement que l'exercice de ce droit ne ſoit arbitraire, il proſcrit en conſéquence la regle vulgaire : *La mort ſaiſit le vif*, ou *Le roi mort, le roi vit*, imaginée ſeulement pour l'intruſion de *Henri VI* roi d'Angleterre, uſurpateur de la couronne de France. 2°. De là la nation a le droit de s'aſſembler de ſon propre mouvement, ou ſur la réquiſition des grands du royaume ; ſans ce droit elle n'auroit pas tout ce qui lui eſt néceſſaire, tant pour ſa conſervation que pour celle du trône & des droits des princes qui y ſont légitimement appelés. 3°. Les états étant dans l'origine compoſés des *Druides* & des *Chevaliers* ſeulement, & les premiers rempliſſant chez les Gaulois toutes les fonctions de la religion, celles de la profeſſion des ſciences & des lettres, & celles de l'adminiſtration de la juſtice ; le premier ordre ſe trouve donc aujourd'hui remplacé par le clergé, par les univerſités jointes à tous les gens de lettres, & par la magiſtrature, & le ſecond (après l'afranchiſſement des ſerfs devenus citoyens) doit être compoſé de la nobleſſe ou ancienne chevalerie, de la magiſtrature laïque, & le tiers-état. Ainſi l'aſſemblée des trois états ne préſente point l'idée véritable d'une diete générale de la nation, puiſqu'elle n'eſt pas la diete

pléniere des ordres qui composent la totalité de cette nation.

Ce livre très-érudit est sagement écrit & surpasse tout ce qu'on a encore dit sur la matiere en question.

A la page 129. Le 11 *mars* 1772. On croit que le Sieur le Blanc & les comédiens françois s'attendoient aux changemens & suppressions prévus, & que par une charlantanerie, fort ordinaire depuis M. de Voltaire, tout étoit préparé pour une seconde représentation. On ne pourroit guere concevoir autrement que du lundi au samedi, l'auteur eût eu le tems de refondre sa piece, & les acteurs de se remettre à l'unisson. Mais quelle tragédie ainsi composée de pieces de rapport, qu'on ajoute on supprime à volonté!

A la page 130. Le 13 *mars* 1772. Les écrivains de M. le chancelier qui gardoient depuis longtems un silence prudent, viennent de le rompre à l'occasion du 4e. supplément à la gazette de France dont on a parlé. Il paroît une feuille portant le même titre, en date du huit mars, où l'on fait la contre-partie. Elle enchérit de méchanceté sur son modele. On y désigne par des lettres initiales les noms de ceux que Monseigneur soupçonne auteurs de la correspondance; d'autres membres du parlement y sont fort maltraités, soit par des portraits satyriques, soit par des anecdotes injurieuses. Comme ce pamphlet est d'une atrocité scandaleuse,

on

on n'ose encore le vendre publiquement. Le Sieur le Brun le donne aux gens du parti, & d'ailleurs cette clandestinité le fait plus rechercher que les autres ouvrages écrits dans le même esprit, mais trop prodigués.

A la page 130. Le 14 *mars* 1772. Il court une petite piece de vers, espece d'épigramme politique en ce qu'elle roule sur un fait historique, & peut être un jour citée dans nos annales; c'est à ce titre qu'on l'inserit, & non à raison de son mérite littéraire très-mince. La Voici.

Sur les liquidations du parlement.

Venez, Messieurs du parlement
Liquider chacun votre office;
L'état veut vous rendre service,
Tout est prêt pour le payement.
Reconnoissez légalement,
Par quittance devant notaire,
Avoir reçu la somme entiere,
La finance & le supplément.
Mais, où l'argent, le numéraire,
Vous écriez-vous vivement?
Pour gens consommés en affaire,
Vous raisonnez bien gauchement.
L'argent est un métal solide;
Il s'agit ici de liquide:
Eh! pourquoi vous tant intriguer?
On veut à tous vous déléguer
Une rente liquide & claire
Sur les brouillards de la riviere.

A la page 131. Le 18 *mars* 1771. L'académie royale de musique doit donner avant la clôture des spectacles pour la capitation des acteurs, un spectacle charmant, composé des actes du *Devin de village*, de *Pigmalion* & de *Psyché*: toutes les loges sont déjà louées.

A la page 135. Le 24 *mars* 1771. L'opera a donné hier pour la capitation les trois actes annoncés. Il y avoit, suivant l'usage, une affluence prodigieuse de spectateurs.

On a d'abord exécuté *Pigmalion*. Le Sieur le Gros a fait le rôle, c'est à dire l'a chanté, car il ne l'a nullement joué; on a remarqué même un contre-sens effroyable de sa part: dans le moment où il peint toute la violence de sa passion pour un être insensible, sa statue s'anime, elle se développe, elle descend de son piédestal, elle se promene sur le théâtre comme étonnée de sa nouvelle existence, & il attend froidement qu'elle vienne à lui; & son admiration semble absorber son amour, tandis qu'il devroit être tout de feu, voler dans les bras de son amante, & ne pouvoir se lasser de vérifier par ses attouchemens, si ce n'est point une illusion.

Le rôle de la statue, extrêmement difficile à rendre par le double talent qu'elle exige pour le chant & pour la danse, a été bien joué par Mlle d'ervieux. Elle a conduit avec goût, intelligence & sensibilité son filet de voix; & s'est surpassée dans l'autre genre où elle déploie depuis plusieurs années une exécution non moins

fur des terrains trop chers ou appartenans à des gens qui crieroient trop fort, l'artifte a été obligé de fe renfermer dans des bornes gênantes. Il a cependant tiré tout le parti poffible de fon fujet; & fi la place n'eft pas auffi magnifique que dans le premier projet, l'hôtel de la comédie n'y perdra rien, & aura plus de convenances & de beautés intérieures. La place fera un quarré long, au milieu duquel s'élevera le nouvel édifice; on ne le verra, il eft vrai qu'en paffant; mais par une rue fpacieufe, qui permettra de le découvrir en entier. Au moyen du pourtour qui régnera autour de la falle, il eft démontré qu'en dix minutes elle peut être déblayée: on entrera également à couvert en voiture. Cet ouvrage ne fait pas moins d'honneur que le premier à M. Liegeon, par l'art avec lequel il a fçu fe retourner, enfanter de nouvelles combinaifons, & furtout par une exécution élégante & rapide. Dès que M. le duc de Duras, qui eft incommodé, fera en état d'aller à Verfailles pour préfenter une feconde fois l'auteur & fes nouveaux plans au roi: ils doivent être fignés de S. M.

Les travaux de l'ancienne falle à reftaurer, reftent toujours fufpendus depuis le commencement de mars.

A la page 147. Le 8 *avril* 1772. Il paroît une troifieme lettre manufcrite datée de Verfailles le 25 mars; elle a pour titre: *Réponfe de M. de Maupeou à M. Sorhouette.* Elle contient

des ancedotes nouvelles: on ne ſçait ſi ce commerce manuſcrit durera longtems, mais on parle déjà d'une quatrieme lettre.

A la page 149. Le 10 *avril* 1772. On vient d'imprimer un *Supplément aux Etrennes ſupérieures de Normandie*: il n'a que ſix pages, mais contient une multitude d'anecdotes infamantes pour la plupart des membres: on cite différens arrêts du parlement de Normandie, condamnant à différens ſupplices pluſieurs perſonnages du même nom & qu'on ne manque pas de donner pour parens des nouveaux magiſtrats.

A la page 149. Le 10 *avril* 1772. L'opera a fait plus de trente mille francs dans les trois jours de capitation, ce qui eſt une recette incroyable.

A la page 152. Le 12 *avril* 1772. Le Sieur *Duchanoy*, éleve de M. Petit, a répandu l'année derniere une lettre à M. *Portal*, lecteur du roi, profeſſeur de médecine au college royal, dans laquelle pénétré d'un louable enthouſiaſme pour ſon maître, il le défend ſur la *critique que celui-ci a faite des ouvrages anatomiques de M. A. Petit*; mais pouſſant ſon zele ſans doute trop loin, il attaque M. Bouvart même, ennemi plus redoutable & plus déclaré encore de ſon héros. Il ſe permet une ſatire directe, & ce ſemble, étrangere à la queſtion, & fait une accolade de M. Portal & de M. Bouvart très-injurieuſe. Voici le paſſage.

„ Dans le peu que vous dites, Monfieur, „ touchant la maniere dont M. *Petit* a défendu „ fon opinion fur les naiffances tardives contre „ M. *Bouvart*, il eft aifé de s'appercevoir de „ la liaifon qui regne entre ce dernier & vous. „ Jamais couple ne fut mieux afforti : *Simile* „ *fimili gaudet*, même goût pour la vérité; „ même refpect pour les bienféances; même „ politeffe, même jufteffe dans le raifonne- „ ment; érudition auffi bien choifie de part que „ d'autre; égale légereté dans le ftyle; fi gens „ de votre efpece pouvoient être amis, c'en „ feroit fans doute affez pour le devenir: au „ moins cela fuffit-il pour vous rapprocher & „ vous tromper mutuellement en feignant de „ l'être. Je ne vois qu'un point où votre ami „ M. Bouvart l'emporte fur vous, c'eft par „ l'illuftration que l'excellence de fon ame & „ fes bons procédés envers fes confreres &c. „ lui ont acquife; mais, *euge puer*, avec les „ difpofitions que vous montrez, vous paffe- „ rez votre modele."

Quand il a été queftion de recevoir docteur le Sieur Duchanoy, M. *Bouvart*, lors de l'affemblée pour juger de l'information de vie & de mœurs du fujet, a fait rapporter un ftatut de la faculté, par lequel tout candidat, convaincu d'avoir écrit contre un docteur de la faculté, doit être exclu. La cabale du médecin outragé a fait valoir cette loi, & il a été arrêté que le candidat feroit tenu de faire une lettre d'ex-

cuſe à M. *Bouvart*; il l'a fait d'une façon très-humiliante; cependant celui-ci, traitant la choſe peu généreuſement, a renvoyé la lettre à la faculté, en ajoutant qu'il la regardoit comme une nouvelle injure, & qu'il s'oppoſoit toujours à la réception du Sieur Duchanoy. M. Petit, intéreſſé à la défenſe de ſon protégé, y a mis toute la chaleur poſſible. On exige aujourd'hui une rétractation formelle, préciſe, authentique du Sieur *Duchanoy*, & c'eſt le point de difficulté; il y a beaucoup de cabales pour & contre, & ces deux chefs diviſent tout le college de médecine.

A la page 152. Le 12 *avril* 1772. On a rendu compte dans le tems d'une partie d'ouvrage lue par M. Thomas à une aſſemblée de l'académie françoiſe, tirée d'un *Eſſai ſur le caractere, les mœurs & l'eſprit des femmes dans les différens ſiecles.* Celui-ci paroît imprimé. L'auteur y veut faire voir ce que les femmes ont été, ce qu'elles ſont, & ce qu'elles pourroient être.

Il traite la premiere partie, qui eſt hiſtorique d'une façon intéreſſante & curieuſe; ſa marche même eſt aſſez rapide, & c'eſt ſans contredit le meilleur morceau de l'ouvrage.

La ſeconde eſt un tableau de nos mœurs actuelles relativement à cette partie de l'eſpece humaine, mais contenant moins de faits que d'obſervations, & dans ces dernieres l'écrivain eſt ſouvent diffus, entortillé & trop minutieux.

Quant à la troisieme, elle est fort courte & paroît uniquement destinée à caractériser, sous les traits d'une femme parfaite, Mad. *Necker*, l'héroïne de l'auteur, qu'il a déjà célébrée précédemment dans un portrait sous lequel les gens au fait reconnoissent parfaitement que c'est elle qu'il a eu en vue.

Mad. *Necker* est une Génevoise qui tenoit une espece d'école dans la ville; M. Necker, banquier de cette république, & aujourd'hui son ministre, en est devenu amoureux & l'a épousée. Elle rassemble chez elle des philosophes & des beaux esprits, & c'est dans un de ces comités qu'a été conçu, ainsi qu'on l'a dit dans le tems, le projet d'élever une statue à M. de Voltaire.

A la page 152. Le 13 *avril* 1772. Il paroît un *cinquieme Supplément* à la gazette de France, plus long que les précédens. L'auteur a étendu sans doute ses correspondances, & donne des nouvelles des principales villes du royaume. Il prend consistance de plus en plus, c'est aujourd'hui une gazette scandaleuse très-en regle, mais dont les retours périodiques ne sont pas encore assurés.

A la page 153. Le 14 *avril* 1772. C'est à l'occasion du ridicule que Moliere jette sur les femmes sçavantes que M. Thomas établit le premier portrait de Mad. *Necker*, sur laquelle il craint apparemment que ne rejaillisse un pareil ridicule; il prétend faire voir dans son héroïne

l'usage heureux des lumieres à coté de l'abus. Il la peint comme ,, une femme jeune & aimable, ,, qui a reçu du côté des connoissances & de ,, l'esprit, la meilleure éducation, & qui a ,, conservé toutes les graces de son sexe; qui ,, fait penser profondément & qui n'affecte ,, rien; qui couvre d'un voile doux ses lumie- ,, res, & a toujours un esprit facile, de ma- ,, niere que ses connoissances acquises parois- ,, sent ressembler à la nature; qui peut appré- ,, cier & sentir les grandes choses, & ne dé- ,, daigne jamais les petites; qui ne fait usage ,, de l'esprit que pour rendre plus touchant le ,, commerce de l'amitié; qui en étudiant & ,, connoissant le cœur de l'homme, n'a appris ,, qu'à avoir plus d'indulgence pour les foi- ,, blesses, & de respect pour les vertus; qui ,, enfin met les devoirs avant tout, mais les ,, connoissances après les devoirs, & n'em- ,, ploie la lecture qu'à remplir les instans que ,, laisse dans le monde le vuide des sociétés & ,, de soi-même, & à embellir son ame, en cul- ,, tivant se raison.

Dans l'autre éloge M. Thomas se sert d'une nouvelle tournure; il dit que ,, la femme esti- ,, mable du siecle, seroit celle qui en prenant ,, dans le monde, tous les charmes de la socié- ,, té, c'est-à-dire le goût, la grace & l'esprit, ,, auroit sçu en même tems sauver sa raison & ,, son cœur de cette vanité froide, de cette ,, fausse sensibilité, de ces fureurs d'amour-

„ propre, & de tant d'effectations qui naissent
„ de l'esprit de société poussé trop loin; celle
„ qui, asservie malgré elle aux conventions &
„ aux usages (puisqu'ils sont partie de notre
„ sagesse) ne perdroit point de vue la nature
„ & se retourneroit encore quelquefois vers
„ elle, pour l'honorer du moins par ses re-
„ grets; celle qui entraînée par le mouvement
„ général, sentiroit encore le besoin de se re-
„ poser de tems en tems auprès de l'amitié;
„ celle qui, par son état forcée à la dépense
„ & au luxe, choisiroit du moins des dépenses
„ utiles, & associeroit l'indigence industrieuse
„ & honnête à sa richesse; celle qui en culti-
„ vant la philosophie & les lettres, les aime-
„ roit pour elles-mêmes, non pour une réputa-
„ tion vaine & frivole; qui dans l'étude des
„ bons livres chercheroit à éclairer son esprit
„ par la vérité, à fortifier son ame par des
„ principes, & laisseroit là le jargon, l'étalage
„ & les mots; celle enfin qui parmi tant de lé-
„ gereté, auroit un caractere; qui dans la
„ foule auroit conservé une ame; qui dans le
„ monde oseroit avouer son ami, après l'avoir
„ entendu calomnier; qui oseroit le défendre,
„ quand il devroit jamais n'en rien sçavoir;
„ qui ne ménageroit point un homme vil quand
„ par hazard il auroit du crédit & une voix,
„ mais qui au risque de déplaire sçauroit
„ dans sa maison, & hors de chez elle, garder
„ son estime à la vertu, son mépris au vice,

„ sa sensibilité à l'amitié, & malgré l'envie
„ d'avoir une société étendue, au milieu même
„ de cette société, auroit le courage de publier
„ une façon de penser si extraordinaire, & le
„ courage plus grand de la soutenir.

Cette femme qui seroit est la femme qui est encore, au gré de M. Thomas, & c'est toujours Madame Necker.

A la page 153. Le 14 *avril* 1772. Depuis le réquisitoire du 14 mars il semble que les écrivains patriotiques aient repris plus d'activité, & comme pour marquer l'impuissance de la police & du ministere, les brochures se multiplient en foule. Depuis le cinquieme supplément il paroît un autre pamphlet intitulé: *L'auteur du 4e. supplément à M. de Maupeou, chancelier de France. De Paris ce 13 avril* 1772. Il y a apparence que c'est antidaté, & que cela ne s'est pas imprimé depuis hier. L'auteur en question turlupine de son côté le chef suprême de la justice, & maître Jacques de Verges sur certaines expressions de son réquisitoire. Il rappelle des anecdotes atroces contre le Sieur *Breuzard*, conseiller qui a fait la dénonciation du quatrieme supplément au nouveau tribunal, & peint ce magistrat non-seulement comme assassin de son frere, mais comme empoisonneur de sa premiere femme. Suit une prétendue *Copie d'une lettre volée à l'éditeur de la quatrieme correspondance: elle est la 36e. & de M. de Maupeou à M. Sorhouette, datée de Paris le* 24 *mars*;

où l'on dévoile les inquiétudes du chancelier & ses projets secrets pour opérer efficacement les liquidations &c.

A la page 153. Le 15 *avril* 1772. La licence est poussée au point qu'il n'est pas de plaisanteries qu'on ne se permette, & qui ne trouvent à s'imprimer. On repand ici l'annonce suivante :

„ Messieurs, vous êtes avertis qu'il est arrivé pour la foire Saint Germain un personnage intéressant.

Le Sieur Fiquet de Normanville, dit *le vil Normand*, fils d'un aubergiste, devenu le receveur de la duchesse de la Force, petit-fils d'un valet d'écurie devenu aubergiste, président parjure & intrus au conseil supérieur de Rouen, est venu en cette ville avec beaucoup de prétentions. Ils s'agit de traiter la réunion des deux conseils en un parlement, d'être premier président du conseil de Rouen actuel ou du futur parlement postiche à la place de M. de Crosne qui ne s'entend à rien, ou même d'obtenir une place méritée parmi Messieurs les maîtres des requêtes.

Le sieur Fiquet est reconnoissable à sa tête à perruque, sa face pleine, son nez large, ses yeux noirs, ses sourcils châtains, son col court, sa taille fournie de cinq pieds 4 pouces, sa démarche rustique, son propos burlesque.

On le verra souvent à la porte de M. de la Michaudiere, dans l'antichambre de M. le

chancelier, chez des filles, à la comédie italienne.

Ceux qui apprendront de ses nouvelles sont priés d'en donner à M. *** Faubourg Bouvreuil à Rouen: ils recevront récompense.

A la page 153. Le 16 *avril* 1772. La 4e. lettre manuscrite se répand: elle est de M. de Sorhuette à M. de Maupeou. Sa date est du premier avril; elle roule sur les petites brochures nouvelles de M. le chancelier; elle est peu de chose, & semble un passage seulement à la 5e. ou doit être vraisemblablement un entretien de M. de Machault.

A la page 156. Le 22 *avril* 1772. On a reçu la neuvieme partie des questions sur l'encyclopédie: on y trouve des lettres de Memnius à Ciceron, de main de maître

A la page 156. Le 23 *avril* 1772. Les entrepreneurs du colysée imaginent tous les moyens possibles de faire revenir le public sur leur compte & de l'amuser par des jeux nouveaux. On parle aujourd'hui de donner une spectacle d'escrime.

A la page 156. Le 24 *avril* 1772. *Le point de vue* qu'on a annoncé, fait un grand bruit dans le parti des jansénistes, qui se fortifie merveilleusement aujourd'hui. On entrera dans une discussion plus détaillée de cet ouvrage.

A la page 157. Le 26 *avril* 1772. Les propos se soutiennent sur sa brouillerie constante avec Madame du Barri & les autres Ministres de la

maison

maiſon de Bourbon; enſorte que les eſpérances ſe raniment merveilleuſement de toutes parts, & qu'on a toujours fait à compte la chanſon ſuivante.

Chanſon prophétique

Sur *l'air : L'on lan la deriretto.*

Par ma foi, rené de Maupeou,
Vous devriez bien être ſaoul,
L'on l'an la derirette,
De tous les pamphlets d'aujourd'hui;
L'on lan la deriri.

Votre crédit baiſſe, dit on,
Chaçun vous tire au court bâton,
Lon &c.
N'en êtes vous pas étourdi?
Lon &c.

L'abbé Terrai, le d'Aiguillon
Méditent quelque trahiſon.
Lon lan la &c.
Le petit Saint (*) s'en mêle auſſi;
Lon lan la &c.

Mais votre plus affreux malheur
C'eſt de n'être plus en faveur,
Lon lan la &c.
Avec Meſdames du Barri
Lon &c.

(*) St. Florentin, aujourd'hui duc de la Vrilliere.

Jusqu'à ce Monsieur de Beaumont (*)
Qui vous a fait certain affront,
Lon &c.
Sans vous en avoir averti,
Lon &c.

Ce qui redouble encore vos maux,
Le maître vous tourne le dos,
Lon lan la &c.
Et bien plus la future en rit,
Lon &c.

Voulez vous que je parle net?
Il faut faire votre paquet;
Lon lan la &c.
Monseigneur décampez d'ici
Lon lan la &c.

Car à la Greve un beau *Salve*
Pour vous bientôt est réservé,
Lon lan la &c.
Et par dessus *de profundis*
Lon lan &c.
Ainsi soit-il.

A la page 157. Le 27 *avril* 1772. Depuis la mort du Sieur *Trial* l'opera est resté entre les mains des trois directeurs survivans; pour mieux conduire ce tripot de Musiciens, d'acteurs, & de danseurs fort difficiles à faire aller, & dont les chefs actuels paroissent ne pas

(*) On prétend que l'archevêque s'étoit opposé à la publication des monitoires.

bien entendre la manutention, on a nommé le Sieur *Rebel*, inſpecteur général de l'académie royale du muſique; c'étoit un des deux qui en avoient la direction précédemment & dont le public étoit en général moins mécontent.

A la page 157. Le 28 *avril* 1772. *Le point de vue* eſt diviſé en trois lettres : dans la premiere, ſous la date du 25 février, on expoſe les faits préliminaires à commencer ſeulement depuis les brouilleries de 1753 à 1754, propres à convaincre que les jéſuites ſont originairement les vrais & principaux auteurs de la ſituation déplorable où ſe trouve le royaume; que les autres cauſes n'y participent que comme ſecondaires, & que les agens apparens de tant de cataſtrophes n'ont ſouvent eux-mêmes pas connu l'impulſion ſecrette qui les mettoit en mouvement; que cette ſolution ſeule explique d'une maniere ſatisfaiſante toutes les intrigues actuelles & donne un dénoûment aiſé de démarches qu'on jugeoit d'abord contradictoires. Le tableau rapide des évenemens qui ſe ſont ſuccédés depuis ce tems orageux juſqu'à l'expulſion entiere de la ſociété de France, comprend l'exécrable attentat commis par *Damiens*, qu'on n'aſſigne que comme l'inſtrument aveugle de la veugeance des jéſuites. On veut que le roi ait été convaincu de cette horrible vérité, & que la certitude du crime ait été portée juſqu'à la démonſtration par la diſſolution de cet ordre régicide.

La deuxieme eſt datée du 29 février. On y retrace les faits qui ont ſuivi juſqu'au fatal édit du mois de décembre 1770. On y repréſente les jéſuites chaſſés de France & de Portugal, cherchant à ſe fortifier dans les états voiſins, à ſoutenir la confiance de leurs partiſans, à ſe ménager auprès des perſonnes en place des appuis, des créatures & des eſpions, à conſerver encore une influence éloignée ſur l'éducation de la jeuneſſe, par le canal des évêques dont ils étoient ſûrs & auxquels on attribua la plus grande part dans la formation des bureaux des nouveaux colleges par un édit qu'on fit paſſer au parlement ſous un prétexte ſpécieux, & par la réunion des bourſiers au college de Louis-le-Grand, à la tête duquel ils firent mettre adroitement M. l'archevêque de Rheims, qu'ils manioient à leur gré par ſon homme de confiance; à exciter en leur faveur une réclamation aux états de Bretagne, qui ne réuſſit pas; mais alluma dans cette province des diviſions dont ils profiterent; à faire tourner à leur avantage, l'élévation même de M. de Laverdy au contrôle général en le faiſant concourir ainſi que M. le duc de Choiſeul à la formation d'un édit qui leur accordoit une ſorte d'exiſtence dans le royaume, mais qu'on fit regarder aux ennemis des jéſuites comme confirmatif de leur deſtruction; à profiter de leur rentrée ſourde pour cabaler près des évêques & produire en 1765 les actes de l'aſſemblée du

clergé, nouveau brûlot qu'ils lancerent contre les parlemens & qui occasionna une scission momentanée ; à donner le change sur la cause de leur destruction, en mettant adroitement en œuvre leurs propres adversaires pour la réforme des ordres religieux, en répandant ensuite le bruit que les ennemis de la religion ne cherchoient qu'à les anéantir, & que, pour mieux réussir dans ce projet impie, on avoit commencé par les jésuites, comme les plus difficiles à entamer ; enfin à commencer l'exécution de leurs projets de récrimination contre les instrumens de leur perte par M. de la Chalotais & autres magistrats vertueux & intrépides, ce qui ouvre la chaîne des atrocités de toute espèce qui se sont succédées sans interruption depuis les proscriptions célebres, jusqu'au moment où l'on a fait passer la faux de destruction sur toutes les provinces du royaume.

La derniere lettre datée du 9 mars soutient les faits par diverses réflexions. 1°. Sur le rafinement de la profonde politique des jésuites, qui ne pouvant éviter l'extinction de leur ordre en France, ont préféré de faire substituer l'autorité immédiate du roi aux formes légales, & d'établir ainsi le principe contre lequel on réclame aujourd'hui. 2°. Sur l'espece des auteurs de la révolution actuelle, qu'on trouve tous être leurs partisans ardens. 3°. Sur la nature des persécutions plus fortes en proportion qu'on avoit témoigné plus de zele contre

la société, ce qui se démontre par les divers traitemens faits aux parlemens, anéantis tout-à-fait lorsqu'ils sont tout-à-fait contraires, ou conservés dans leurs membres dévoués à l'ordre. 4°. Ce qui se démontre encore mieux par l'exemple des particuliers dont les plus ennemis des jésuites sont les plus maltraités. 5°. Sur ce que les jésuites seuls ont gagné à la désolation universelle, & qu'ayant essentiellement profité du désordre, ils doivent en être, suivant les principes du raisonnement, réputés les principaux instigateurs. 6°. Sur la délicatesse mal placée qu'ont eu les corps réclamans de ne pas désigner les jésuites comme les auteurs secrets de nos divisions, quoiqu'ils en fussent convaincus, réserve fatale qui a perpétué les calamités. 7°. Sur l'espoir qui reste que nous trouverons le terme de nos maux, & qu'un jour le pape nous ouvrira les yeux en détruisant les jésuites sur les preuves excellentes & multipliées qu'il a qu'ils ont entrepris de culbuter les états dont ils ont été chassés, qu'ils ont attenté à la vie du roi de Portugal, qu'ils ont conspiré contre la maison régnante d'Espagne, qu'ils excitent en France les troubles actuels, & qu'ils veulent se venger sur la magistrature qui a découvert leur secret.

A la page 158. Le 28 *avril* 1772. Pendant la quinzaine de pâques les comédiens françois, qui, au moyen du nouveau projet de salle dont on a parlé, doivent séjourner encore

plusieurs années aux Thuilleries, y ont fait quelques changemens pour rendre celle-ci moins sourde, en rapprochant les loges du fond de l'amphithéâtre plus en avant, & tâchant de réparer ainsi la faute énorme qu'ils avoient commise de reculer le théâtre pour se procurer plus de loges.

Les *Druides* sont affichés pour demain, 13e. représentation. On est d'autant plus surpris de cette tolérance, qu'on s'oppose constamment à l'impression de l'ouvrage, & qu'on sçait que M. de Sartines a fait tout ce qu'il a pu pour engager d'amitié l'auteur à ne pas laisser reprendre cette tragédie; à quoi M. le Blanc s'est refusé constamment, sous prétexte qu'il ne pouvoit ainsi manquer au public qui lui faisoit l'honneur de la redemander.

A la page 158. Le 29 *avril* 1772. L'affiche des *Druides* avoit été renouvelée aujourd'hui. A une heure un exempt de police est venu signifier aux comédiens un ordre du roi de ne pas jouer cette piece; ce qui les a fort embarrassés; ils vouloient, par épigramme, y substituer le *Tartufe*; malheureusement ils ne se sont par trouvés assez complets pour le jouer. Cette proscription est un nouvel effort du clergé, & surtout de l'archevêque de Paris. D'ailleurs, des raisons de politique se sont jointes à l'esprit de fanatisme, & l'allusion qu'on a cru y voir entre Madame Louise, & une fille de roi qui s'y dévoue au culte d'Esus,

les applications qu'on en a faites malignement dans la brochure à *Jacques de Vergès*, ont engagé le ministere à se rendre en cette occasion aux vœux du clergé, qu'on ne veut pas mécontenter ouvertement dans le moment où il est question de s'assembler pour en obtenir de l'argent.

A la page 158. Le 30 *avril* 1772. On a donné hier dans le Wauxhall de la foire St. Germain un concert extraordinaire au profit des écoles gratuites de dessin. L'assemblée étoit nombreuse & brillante, & la salle qui est décorée de la façon la plus galante, ornée d'une multitude de jolies femmes, sembloit offrir une assemblée de l'Olimpe. La musique n'a point répondu à cette imagination. Le concert a commencé par deux symphonies qui avoient balancé le prix au concours établi depuis quelques années à la salle du concert spirituel pendant la quinzaine de pâques. Après l'exécution M. de Meulan, fondateur de cette médaille, établi sur un théâtre particulier avec les juges, a déclaré que la seconde symphonie concertante avoit été jugée la meilleure; il a nommé l'auteur qui est un musicien appartenant à l'électeur Palatin; il a ajouté que regrettant de ne pouvoir reconnoître convenablement le mérite du second auteur, on avoit fourni une somme de 200 liv. pour le récompenser; celui-ci est un musicien du prince des Deux-Ponts. Les deux lauréats ont paru suc-

cessivement, & ont reçu des mains de M. de Sartines, lieutenant général de police, leur rétribution. On a ensuite chanté l'opera de *Deucalion & Pyrrha*, mis en musique par M. Gibert. Il est en quatre actes & n'a fait que peu de sensation; il a d'ailleurs été fort mal exécuté. En tout, ce concert étoit médiocre & ne répondoit pas à son objet. Des deux nouveaux morceaux de musique couronnés, l'un a paru plus sçavant, l'autre plus agréable, mais dans aucun l'on n'a trouvé de ces traits d'harmonie sublime qui caractérisent les grands maîtres & les ouvrages durables.

A la page 160. Le 5 *mai* 1772. Les comédiens françois ne pouvant absolument songer à remettre les *Druides*, s'occupent aujourd'hui de *Pierre le Cruel* qu'ils esperent jouer incessamment; il faut croire qu'on a aussi levé les obstacles qui s'opposoient à la représentation de cette tragédie.

A la page 160. Le 6 *mai* 1772. Les deux sujets couronnés au concert donné le 30 avril, au profit des éleves des écoles gratuites de dessin sont, le premier, M. *Canapick*, maître de musique de la chambre de l'électeur palatin; & le second, M. *Eischer*, maître de musique de la chambre du duc des Deux-Ponts.

A la page 160. Le 7 *mai* 1772. C'est M. Watelet qui est constamment reconnu l'auteur des paroles de l'opera de *Deucalion & Pyrrha*. Rien de plus misérable que ce poëme, indigne

à tous égards d'un membre de l'académie françoise.

A la page 161. Le 9 *mai* 1772. Le projet de la nouvelle salle de comédie s'avance toujours, quoique lentement, & prend une sorte de consistance Le voilà étayé d'un arrêt du conseil du 23 avril, qui autorise à l'achat des terrains nécessaires, donne toutes les facilités possibles & pourvoit aux suretés respectives. Il est actuellement question de faire imprimer un *prospectus* de l'opération en finances pour exciter les capitalistes & les engager par l'appas du gain & sa certitude, à placer leurs fonds dans cette entreprise.

A la page 161. Le 11 *mai* 1772. Les comédiens italiens se disposent à donner incessamment *l'Ami de la maison*, comédie en trois actes mêlée d'arietes. On en a déjà parlé à l'occasion de la représentation qu'elle a eue à Fontainebleau cet automne, & qui n'a pas eu un merveilleux succès. Les paroles sont de M. Marmontel, & la musique est de M. Gretry.

C'est pour cette semaine la premiere représentation de *Pierre le Cruel.*

A la page 162. Le 13 *mai* 1772. On écrit de Bretagne que M. le duc de Chartres a été reçu partout avec les plus grandes démonstrations de joie. que la noblesse de toutes les villes où il a passé est montée à cheval pour aller au devant de lui, que les Dames se sont parées, & se sont rendues aux endroits où il re-

l'avoit, qu'enfin on lui a adressé à Brest le discours suivant au nom de la noblesse.

„ L'hommage que vient rendre à V. A. S. „ la noblesse de Bretagne est l'expression des „ sentimens les plus chers à son cœur. Ne „ lui seroit-il pas permis de faire éclater sa „ joie, lorsque votre arrivée dans une pro- „ vince qui s'est toujours distinguée par son „ zele & sa fidélité, semble être *le présage* „ *des évenemens les plus heureux ?* Tout con- „ court, Monseigneur, à fonder les douces „ espérances que nous osons former, le res- „ pect sans bornes pour l'auguste sang des „ Bourbons, notre vénération pour les quali- „ tés éminentes & *patriotiques* de V. A. S. & „ notre juste confiance dans les bontés pater- „ nelles d'un roi bien-aimé.

Quelques phrases de ce discours ont fort déplu à la cour, comme ayant trait aux circonstances. On n'est point à se repentir d'avoir laissé aller en Bretagne dans le moment un Prince chéri, dont la présence n'est propre qu'à faire fermenter les têtes de ce pays là d'une façon dangereuse, surtout aux approches des états qui doivent s'assembler l'automne prochain. C'est M. le duc de Penthievre qui a demandé au roi la permission pour son gendre, & S. A. S. pourroit bien en essuyer des reproches.

A la page 164. Le 15 *mai* 1772: *Justice gratuite.* Titre d'un nouveau pamphlet qui

consiste dans les doléances d'un plaideur à la veille d'être ruiné par la justice gratuite, & dans une *réponse* de son ami qui sent tous les grands avantages que M. le chancelier nous fait. Après les deux lettres on en trouve une troisieme, où l'on développe encore plus la matiere.

A la page 164. Le 17 *mai* 1772. On parle d'un nouvel écrit intitulé: *Requête des Etats-Généraux* au roi; mais il est encore très-rare, & a peine à percer; il paroît émané d'un autre arcenal que celui où se fabriquent les diverses brochures politiques dont on a rendu compte; on le croit même imprimé en pays étranger.

A la page 164. Le 17 *mai* 1772. La tragédie de *Pierre le Cruel* annoncée depuis longtems, & toujours contrariée, vient de l'être encore par la rechute de Mlle Vestris qui devoit faire le rôle de Blanche; on a pris le parti de prier Mlle Dubois de l'apprendre, & l'on compte que cette piece se jouera incessamment.

A la page 167. Le 20 *mai* 1772. L'opera répete actuellement *la Reine de Golconde*, & doit donner incessamment ce ballet héroïque en trois actes, dont les paroles sont du Sieur *Sedaine* & la musique du Sieur de Montigni. Quoiqu'il n'ait jamais eu un succès bien merveilleux, on l'attend avec impatience, parce que Sieur Larrivée, malade & absent depuis longtems du théâtre, doit y reparoître.

A la page 170. Le 23 *mai* 1772. *L'Esprit de l'arrêt du conseil du* 13 *avril* 1772. C'est le titre d'une petite feuille de 28 pages in 12. Elle est en deux colonnes; d'une part est le texte de cette prétendue loi qu'on veut n'avoir point été délibérée au conseil du roi, & qu'on regarde comme émanée purement des bureaux du chancelier; de l'autre est le commentaire, où l'on développe le faux, l'injustice, & l'atrocité de l'arrêt, tantôt par des louanges ironiques, tantôt par des censures directes & lumineuses; partout on y suit l'auteur pied à pied; on le combat; on le démasque, & l'on cherche à détruire l'impression que pourroient faire ou ses menaces ou ses caresses. On y a joint quelques anecdotes relatives, & il est fort à craindre qu'un tel écrit, s'il parvient aux exilés, ne les confirme dans leur résolution, & ne les rende plus inébranlables que jamais.

A la page 170. Le 23 *mai* 1772. Malgré la chute complette de la tragédie de *Pierre le Cruel*, dont on n'avoit osé annoncer une seconde représentation le même jour, le public avoit vu avec indignation qu'elle osoit reparoître sur l'affiche du lendemain; cependant l'auteur mieux conseillé n'a osé soutenir une autre chute, elle a disparu tout-à-fait; il dit que c'est pour se donner le tems d'y faire des corrections, ou même de la refondre: on croit qu'il feroit beaucoup mieux d'en fabriquer une autre, ou plutôt de n'en plus composer; car au-

jourd'hui que le yeux ſont décillés, il eſt à craindre que ſes enthouſiaſtes ne veuillent ſe venger de la ſotte admiration qu'ils affichoient pour ce poëte barbare.

A la page 170. Le 24 *mai* 1770. *Les œufs rouges de Monſeigneur* étoient attendus avec impatience, depuis longtems on prématuroit leur arrivée; ils étoient annoncés pour le 15 mai, & ils avoient affectivement été diſtribués ce jour-là, ſi l'on eût pu les faire paſſer le 13, jour de la revue, comme on l'eſpéroit, à la faveur du tumulte d'un tel ſpectacle; mais les défiances de la police, qui avoit redoublé ſes ſuppôts, a rendu vains les préparatifs, & il a fallu avoir recours à quelque autre ruſe. Enfin, ils ſe répandent; n'importe comment. C'eſt un petit volume de 64 pages ayant pour titre: *Les œufs rouges, premiere partie. Sorhouette mourant à M. de Maupeou, chancelier de France*. Le diſcours eſt précédé de trois eſtampes.

La premiere, allégorique, repréſente le temple de la juſtice qui s'écroule par les efforts d'un nouveau Samſon, aidé du démon de la diſcorde, avec ſes ailes de chauve-ſouris, un bonnet & un collet *à la jéſuite*. Le Samſon françois a un bandeau ſur les yeux. La colonne ſur laquelle le globe des armes de France eſt élevé s'écroule auſſi; on n'y apperçoit plus que des traces d'anciens trophées à-demi effacés; on lit: *Veſtigia gloriæ deleta*. La ſtatue de

Thémis a les bras caſſés, ſes balances tombent par terre; des femmes renverſées repréſentent les principales villes qui venoient demander juſtice; l'écuſſon d'une d'entre elles marque la bonne ville de Paris. Au bas on lit cette inſcription: *Alterius Samſonis vires.*

La ſeconde allégorie eſt une alluſion à la métamorphoſe d'Hécube en chienne enragée, pourſuivie à coups de pierre par les Thraces.

Le chancelier en ſimarre a la tête déjà changée en celle d'un chien, une patte fermée avec laquelle il croit pouvoir encore donner des coups de poing, de l'autre portant à ſa gueule la lettre à *Jacques de Vergès*: on lit ſur l'adreſſe ce mot terrible *Correſpondance.*

La Vérité d'une main lui préſente un miroir pour lui faire voir que la métamorphoſe ne lui a rien fait perdre des agrémens de ſon ancienne figure.

A ſes pieds on voit un ballot ouvert, duquel ſortent avec impétuoſité les *Proteſtations des princes*, *le Maire du palais* & les différentes parties de *la correſpondance* qui ſe changent en pierres. Quelques François ramaſſent ces brochures & les jettent à ce vilain dogue. Le fond repréſente la partie d'un temple, ſur le frontiſpice duquel eſt Thémis entourée de nuages: ſur les marches on voit une foule de ſpectateurs qui lèvent les mains au ciel, pour rendre graces de la juſte punition exercée contre le *Maupeou.* Au bas on lit cette inſcription: *Canis infandi rabies.*

Telle est l'explication que l'auteur donne lui-même des deux caricatures. La troisieme est le frontispice; il représente l'éditeur de la correspondance recevant des mains de l'auteur *les œufs rouges de Monseigneur*. Le premier a un masque sur le visage, le second a l'air moribond, & se souleve avec peine sur son lit. Un génie en pleurs tient un cadran. Au bas de l'estampe on lit : *Epitaphe de l'illustre défunt.*

„ Dans le courant de novembre 1771 est passé
„ de vie à trépas, de facétieuse mémoire,
„ l'auteur de la correspondance; il étoit.....
„ citoyen:... il aimoit sa patrie & gémissoit de
„ la voir dans *l'oppression*; il aimait son roi
„ avec passion; il n'en a jamais parlé qu'avec
„ le plus tendre & le plus profond respect; il
„ plaignoit ce bon prince, ce prince qu'il ado-
„ roit.... d'être le jouet du malheureux qui
„ abuse de sa confiance. "

Le discours de M. *Sorhouette* est daté du 25 avril; il est précédé de cette égigraphe: *Qui va répondre à dieu, parle aux hommes sans peur*,, vers de la tragédie de Tancrede de M. de Voltaire. Il est dans le goût de la fameuse lettre du conseiller du grand conseil, insérée dans la deuxieme partie de la correspondance, c'est-à-dire plein de choses, fort & nerveux. C'est un tableau rapide des manœuvres de M. le chancelier pour opérer la destruction du parlement. L'auteur, avec sa politique ordinaire, continue à caresser M. le duc d'*Aiguillon*, à

le ſuppoſer innocent, & à faire regarder tout ce qui s'eſt paſſé à ſon égard comme médité & tramé par le chancelier pour le perdre; il cherche par là ſans doute à maintenir & accroître la diviſion entre ces deux perſonnages pour les détruire l'un par l'autre, s'il eſt poſſible. Par un rafinement de politique plus grand encore, il atténue aujourd'hui les torts du contrôleur général; &, comme il n'oſe l'excuſer lui-même, contradiction trop manifeſte avec ce qu'il en a dit précédemment, il met ſa défenſe dans la bouche d'un de ſes partiſans & prétend que l'abbé Terrai eſt beaucoup moins coupable que M. de Maupeou dans les maux qu'il a faits à la France; que le premier pouvoit du moins objecter la raiſon d'état, ſe laiſſer entraîner par une néceſſité impérieuſe, & prendre des moyens violens ſur leſquels il s'eſt peut-être trompé, mais que rien n'excuſe le ſecond d'avoir ſcellé cet effroyable édit du vingtieme à perpétuité, de l'avoir fait paſſer à ſon parlement, & d'avoir en outre chargé l'état d'un capital de dettes énormes en capitaux par les ſuppreſſions qu'il a faites, & d'arrérages annuels. Ces détails épouvantables ſont rapprochés de façon à ſerrer le cœur de tout François & peut-être de tout étranger qui les lira. On eſt fâché que la fin de cette philippique dégénere en détails vils, injurieux, ou burleſques ſur différens membres du nouveau tribunal dont on n'avoit pas encore reſſaſſé l'origine, les

mœurs & les talens. On y trouve malheureusement des faits faux, d'autres altérés dans leurs circonstances essentielles qui indiquent trop de légereté dans le compilateur à adopter des méchancetés, dont quelques-unes sont plaisantes, il est vrai, mais déparent absolument le ton noble & vigoureux du reste de l'ouvrage.

On trouve à la suite de tout cela de *très-humbles & très-respectueuses remontrances du parlement au roi* sous la date du vingt-cinq avril, qui sont d'une meilleure plaisanterie, & cachent des vérités importantes.

A la fin de ces *œufs rouges* on lit: *la Suite pour le Bouquet de Monseigneur.*

A la page 171. Le 27 *mai* 1772. Rien de plus plaisant que les remontrances prétendues du parlement insérées à la fin des *œufs rouges* sous la date du 25 avril.

Ce parlement, après y avoir exalté ses qualités, droits, prérogatives, &c. & surtout son utilité dans l'ordre politique, avec beaucoup d'emphase & dans un stile vraiment oriental, se plaint que le contrôleur général veuille retenir les deux vingtiemes sur les gages des officiers de cette compagnie, quoiqu'ils ne suffisent, d'après le calcul même du chancelier, qu'à leur étroit nécessaire, y compris, il est vrai, tous les articles, même celui des filles.

On y fait valoir avec quel zele cette compagnie a déjà enregistré tous les impôts qui lui ont été présentés, & sa disposition sincere à

enregiſtrer tous ceux qu'on lui préſentera.

Pour accroître davantage cette ardeur patriotique, on y propoſe de donner un écu par tête à chaque membre pour chacun des édits burſaux, qui viendront juſqu'à la concurrence de quinze cents & de paſſer le reſte *gratis*.

On y ajoute que ſi S. M. vouloit y faire paſſer vingt mille arrêts du conſeil, que le vieux parlement avoit refuſé d'enregiſtrer, Meſſieurs ſont très-empreſſés de donner cette nouvelle marque d'attachement, & toujours moyennant une légere rétribution.

A la page 173. Le 30 *mai* 1772. On n'eſt point en général auſſi content des *œufs rouges* que des autres parties de la correſpondance. Les raiſonnemens n'y préſentent rien de neuf, & les plaiſanteries ne ſont pour la plupart que méchantes ſans être gaies; elles ne portent pas d'ailleurs ſur des choſes eſſentielles. On reproche à l'auteur d'avoir croqué cet ouvrage-ci, de n'avoir pas profité des contradictions, des abſurdités, des ſuites effroyables que préſentoit l'œuvre de M. le chancelier, des anecdotes dont il auroit pu enrichir ſa collection. Beaucoup de gens n'aiment pas non plus qu'on y ménage tant l'abbé Terrai; & les dévots janſeniſtes ont été révoltés de l'indulgence qu'on y témoigne pour Madame la comteſſe du Barri, ainſi que pour les jéſuites qu'on ſemble n'oſer nommer.

On a oublié de dire que dans le frontiſpice

qu'on juge avoir été gravé par un amateur, ainsi que les estampes, l'auteur mourant de la correspondance a auprès de lui un petit panier d'œufs rouges enluminés, très-bien fait.

A la page 173. Le 31 *mai* 1772. Dans la gazette de France no. 43, du vendredi 29 mai, on trouve la traduction de la sentence rendue contre Struensée, les griefs qui lui sont imputés; & la peinture des désordres qui en ont résulté, dans l'administration, dans la justice, & dans toute l'économie intérieure du Dannemarc, est si ressemblante à ce qui se passe ici, que la populace même en fait l'application; on a été fort surpris des détails qu'on a donnés à cet égard, & qu'on pouvoit se dispenser de faire. Les politiques veulent que cela n'ait point été fait sans dessein. Ils attribuent la méchanceté à M. le duc d'Aiguillon, qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangeres, a la principale inspection sur les papiers de nouvelles publiques, & qui méditant depuis longtems la perte du chancelier, n'est pas fâché d'entretenir la haine générale par des allusions, des applications sensibles.

A la page 174. Le 3 *juin* 1772. *Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris, qui proscrit l'usage des œufs rouges, à commencer du vendredi dans l'octave de l'ascension inclusivement, jusqu'à la résurrection des morts exclusivement.*

Telle est une facétie nouvelle, où l'on pa-

rodie indiſtinctement & les pieux mandemens de Monſeigneur l'archevêque, & les reſpectables arrêts du nouveau tribunal, & les ſaintes écritures; où l'on dénigre les œuvres de M. le chancelier, & l'on injurie fortement certains membres de magiſtrature, ſuppôts de cet illuſtre chef.

On ſent, au ſurplus, que l'on continue à jouer ſur le mot, & que cette proſcription d'œufs rouges tombe ſur la brochure qui porte ce titre, & non ſur ces œufs que par un uſage antique & puéril les fruitieres & autres gens de la halle barbouillent de pourpre depuis pâque juſqu'à la pentecôte, pour amuſer les enfans & la populace.

A la page 174. Le 6 *juin* 1772. M. de Voltaire eſt actuellement affamé de mémoires d'avocats; il écrit à un de ſes amis auquel il demande tout ce qui paroît au palais: qu'il devient comme Perrin Dandin ſur ſes vieux jours; qu'il aime à juger. Il dit en parlant des factum répandus dans l'affaire de M. le comte *Morangiès:* Vos Avocats ont bien de l'eſprit; quand on les a lus, on ne ſçait plus qu'en croire.

A la page 174. Le 7 juin 1772. Mlle Sainval la jeune a joué hier le rôle de Zaïre, dans cette tragédie: elle n'y a pas fait une ſenſation auſſi conſidérable que dans *Alzire* & dans *Inès*: on ne peut cependant lui refuſer d'y avoir mis toute la ſenſibilité dont il eſt ſuſceptible; elle a même témoigné la plus grande intelligence.

dans la ſcene muette; mais elle n'a pas été égale; en général elle a manqué les coups de force. Cela n'a pas empêché qu'elle n'ait été généralement applaudie dans tous les endroits où elle l'a mérité. Elle plaît beaucoup au public; certains enthouſiaſtes lui font tort par une admiration trop prodiguée & trop excluſive. Elle a certainement de grands moyens, beaucoup d'onction, d'ame, d'expreſſion, une figure où ſe peignent facilement les paſſions, & qui, ſans être noble, a beaucoup de caractere. Elle eſt petite & cherche trop à s'agrandir ſur la ſcene par des coups de têtes forcés. Elle a un hoquet deſagréable, mais qui ſe paſſera.

A la page 174. Le 8 *Juin* 1772. Mlle *Clairon* émerveillée de ce qu'elle entendoit dire de Mlle Sainval, a voulu en juger elle-même dans le rôle *d'Inès de Caſtro*, & après l'avoir vu jouer, elle dit : „ c'eſt en effet un prodige, mais il falloit le voir pour le croire. Du reſte, elle a exhorté la jeune débutante à ne ſe modeler ſur perſonne, à ne jouer que d'après elle-même, & à céder aux impulſions d'une nature qui l'inſpiroit ſi bien.

A la page 174. Le 9 *juin* 1772. Un enfant inoculé, mort depuis quelque tems dans l'opération, excite une grande fermentation contre les inoculateurs; mais il paroît convenu que ce ſujet a ſuccombé à une fievre maligne ſurvenue dans cet état, & ils ne prétendent point qu'on doive être immortel dans une pareille

crise. Ils soutiennent seulement que l'inoculation ne peut occasionner par elle-même cette suite funeste.

A la page 174. Le 10 *juin* 1772. Les envieux du projet de la nouvelle salle de comédie n'ayant plus de bonnes raisons à opposer, cherchent aujourd'hui à employer le ridicule. Ils répandent une petite brochure intitulée: *Lettre d'une jeune Dame du faubourg Saint-Germain à Messieurs Pidansat de Mairobert secrétaire du roi, & de Jossan, amateurs du théâtre & auteurs du nouveau projet pour la comédie françoise.* Ce pamphlet est misérable par la platte ironie qui y regne, & par les suppositions absurdes qu'y fait l'auteur pour trouver matiere à ses plaisanteries fausses & puériles.

A la page 178. Le 15 *juin* 1772. Il paroît un nouveau supplément à la gazette de France No. 6. On continue à y insérer toutes les anecdotes vraies ou controuvées qu'on peut trouver sur les *inamovibles* & autres gens de cette sequelle. Le peu de soin que l'auteur apporte à discuter les faits qu'on lui envoie rend ce recueil fort suspect aux gens impartiaux, & le faux malheureusement décrédite le vrai.

On y parle d'un gros volume in 8o. intitulé: *Lettres provinciales, ou Examen impartial de l'origine, de la constitution & de la révolution de la monarchie françoise, par un avocat de province à un avocat de Paris.* Cet avocat, à ce qu'annonce le journaliste, est le sieur Bouquet, bibliothé-

caire de la ville de Paris, pour la partie qui renferme les manuſcrits. Il prétend que l'ouvrage a un air d'érudition qui pourroit en impoſer aux gens ſuperficiels, mais que l'*inauguration de Pharamond* eſt une réfutation anticipée des principes erronés de l'écrivain, gagiste du chancelier. Il l'accuſe de n'entendre ni le françois, ni le latin; d'être un traducteur inexact; de falſifier les auteurs qu'il cite, & & d'ignorance groſſiere de la matiere qu'il traite.

A la page 179, Le 17 *juin* 1772. On fait courir dans le monde des *Revers* & des *Légendes* qui ne partent certainement pas de l'académie des inſcriptions & belles-lettres. Elles ſont en général très-méchantes, & conſéquemment font beaucoup de bruit. Les voici.

Revers & Légendes.

La France.	Revers. .	Un vaiſſeau battu par la tempête.
	Légende. .	*Ventis urgetur & undis.*
Le roi.	Revers. .	Un ſoleil éclipſé
	Légende. .	*Abeunte nitebit.*
Les princes exilés.	Revers. .	Une lune.
	Légende. .	*Sole adverſante refulget.*
Le Cte. de la Marche.	Revers. .	Un mendiant.
	Légende. .	*Quid non cogit egeſtas ?*
Les ducs. . . . . . . protestants. . . .	Revers. .	Un faiſceau de traits.
	Légende. .	*Juncta corroborantur.*
Les autres ducs. .	Revers. .	Un hameçon.
	Légende. .	*Mergens décipit & rapit.*
Mad. la comteſſe. . du Barri.	Revers. .	Un vaſe qui fuit.
	Légende. .	*Indè mali labes.*
Le chancelier. . . .	Revers. .	Un volcan.
	Légende. .	*A ſplendore malum.*

Le duc de la Vrilliere.	Revers.	Une girouette.
	Légende.	*Quocumque ſpirat, obſequor.*
M. Bertin, miniſtre.	Revers.	Un gagne-petit.
	Légende.	*Parvis parva decent.*
M. l'Abbé Terrai.	Revers.	Une ſangſue.
	Légende.	*Non miſſura cutem, niſi plena cruoris.*
M. Le marquis de Monteynard.	Revers.	Une tortue.
	Légende.	*Lentiùs ut cautiùs.*
M. le duc d'Aiguillon	Revers.	Une roue.
	Légende.	*Surſùm, moxque deorſùm.*
M. Bourgeois de Boynes.	Revers.	Un ſerpent au haut d'un arbre.
	Légende.	*Rependo.*
Mad. Louiſe.	Revers.	Une chandelle qu'on mouche.
	Légende.	*Minuitur ut eluceſcat.*
L'archevêque de Paris.	Revers.	Une taupe.
	Légende.	*Occultè laborat.*
Les jéſuites.	Revers.	Une hydre à ſept têtes.
	Légende.	*Altero adhærente tantùm.*
Le peuple.	Revers.	Un Mouton.
	Légende.	*Exuviis cumulantur opes.*
Les conſeillers d'état.	Revers.	Des roſeaux.
	Légende.	*Flectere noſtrum eſt.*
Les maîtres des requêtes.	Revers.	Une fleche en l'air.
	Légende.	*Mittentis pulſum ſequetur.*
L'ancien parlement.	Revers.	Le temple de Themis embraſé.
	Légende.	*Novi ſæculum Eroſtratis.*
Le Nouveau Parlement.	Revers.	Un âne bâté & bridé.
	Légende.	*Ad omnia paratus.*
Le grand conſeil.	Revers.	Un maronnier d'inde.
	Légende.	*Fructu cognoſcitur arbor*
La chambre des comptes.	Revers.	Une cruche qui panche.
	Légende.	*Inclinata ruit.*
La cour des aides.	Revers.	Des abeilles.
	Légende.	*Spicula figentes pereunt.*
Les avocats au parlement.	Revers.	Un arbre moitié verd, moitié ſec.
	Légende.	*Altera parte reſurget.*
Les procureurs, avocats du Parlement,	Revers.	Un oiſon.
	Légende.	*Voce & pennâ notantur.*
Les procureurs ſupprimés.	Revers.	Un chien de baſſe-cour.
	Légende.	*Fures allatrat.*

A la page 179. Le 18 *juin* 1772. Un *Quidam* ſurvenu dans cette capitale, & qui s'eſt annoncé comme faiſant des miracles & guériſſant tous les maux, a donné lundi dernier un de ces ſpectacles; plus digne des ſiecles barbares que de celui-ci. Son talent n'ayant pas tardé à ſe répandre, il a été arrêté & conduit chez un commiſſaire. Celui-ci, fort embarraſſé de ce fou, l'a fait garder chez lui, & eſt allé voir les principaux magiſtrats pour ſçavoir ce qu'il en feroit: pendant ce tems la renommée à porté dans ſes environs l'art de cet enthouſiaſte. Les malades crédules ſe ſont fait mettre dans des chaiſes à porteurs, dans des brouettes, dans des fiacres; les autres ſe ſont traînés comme ils ont pu & tous venoient demander leur guériſon. La rue s'eſt trouvée engorgée de voitures & de peuple; il a fallu faire venir des eſcouades de guet pour arrêter ce tumulte. On pénétroit juſque dans la maiſon, & déjà des aveugles croyoient voir, des ſourds entendre, des boiteux marcher. Ce tintamare a duré juſqu'au ſoir, que le commiſſaire revenu a fait embarquer le faiſeur de miracles dans une voiture pour le reconduire chez lui; & dans la nuit il a été enlevé, & on lui a enjoint de ne pas reparoître dans la capitale; & les aveugles & les ſourds & les boiteux ſont reſtés comme ils étoient.

A la page 182. Le 22 *juin* 1772. Depuis pluſieurs années M. Doyen, le meilleur peintre d'hiſtoire que nous ayons à préſent, étoit oc-

cupé aux peintures de la coupole de la chapelle St. Gregoire de l'hôtel royal des invalides. Lors de la construction de l'église, *Person* avoit été chargé de peindre dans la chapelle de Saint-Gregoire les principaux traits de sa vie: il ne put remplir cette tâche au dessus de ses forces. Michel Corneille lui succéda; il avoit plus de génie, mais il n'étoit par assez instruit des travaux de la fresque, & ses peintures ont été dégradées en peu de tems.

Carle Vanloo avoit été choisi pour décorer de nouveau cette chapelle, & au salon du louvre en 1763 il avoit exposé les esquisses de sa composition; la mort en a empêché l'exécution, & enfin M. Doyen son éleve a exécuté cet important ouvrage. Chaque artiste a sa façon de voir; celui-ci a composé sep tableaux dont on annonce les beautés avec beaucoup d'enthousiasme. Le public va être incessamment en état de juger. Les curieux seront admis à voir cette chapelle vers la fin du mois.

A la page 186. Le 23 *juin* 1772. M. Le duc de la Vrilliere, secrétaire d'état ayant le département de Paris, & conséquemment la haute police de l'opera, a envoyé chercher les principaux mutins, tels que les Demoiselles Pesl n, Guimard, les Sieurs d'Auberval, Gardel &c. leur a enjoint de retirer sur le champ leur assignation aux directeurs pour qu'il eussent à leur donner leur congé, sinon les a menacés d'une

punition exemplaire; ce *quos ego* a tout fait rentrer dans l'ordre accoutumé.

A la page 186. Le 24 *juin* 1772. On a vu successivement dans plusieurs gazettes de France, des relations de plus en plus absurdes concernant un *hydroscope* prétendu, dont l'œil perçant découvroit l'eau à travers les entrailles de la terre. Malgré les autorités que citoit le Sieur Marin, le rédacteur de ce journal, le physicien révoquoit en doute ces faits extraordinaires, ou pour mieux dire, n'en croyoit rien. Plusieurs curieux, & des membrés de l'académie des sciences ont écrit sur les lieux, & par les informations qu'ils ont recues, ce phénomene se réduit à trés-peu de chose. Des plaisans, à ce qu'il paroît, se sont égayés à se jouer de la crédulité du gazetier, & voyant avec quelle bonhommie il citoit les premieres merveilles, ils en ont envoyé de plus surprenantes qu'il a également adoptées.

On ne peut concevoir comment la gazette de France, si grave, si seche, si froide, est devenue toute-à-coup entre ses mains un recueil de contes de vieilles, & de fables de féeries. Des politiques qui rafinent sur tout, veulent que ce ne soit pas sans dessein: ils prétendent qu'on ne doit pas supposer raisonnablement que le ministeré eût laissé passer tant d'absurdités dans ces annales qu'il revoit avec le plus grand soin, s'il n'eût voulu

prêter ainsi aux spéculations des honnêtes citoyens de quoi se répaître, pour les détourner d'autant des matieres politiques, à l'*instar* de ces relations fabuleuses, de ces chansons qu'on fait courir les rues par des gens gagés de la police pour amuser le peuple. On n'a pas été fâché de trouver dans le Sieur Marin un esprit simple qui se prêtât de lui-même aux vues du gouvernement.

A la page 186. Le 31 *juin* 1772. On répand une seconde lettre de M. le président d'Ormesson au roi, datée d'Orly le 23 mai 1772. Elle développe les vrais principes sur la matiere des offices & annonce au nom des magistrats une fermeté bien louable, mais qu'il est fort à craindre de voir se démentir, si cela dure encore longtems.

A la page 186. Le 27 *juin* 1772. *Les cabales, œuvre pacifique.* C'est le titre d'une nouvelle satyre de M. de Voltaire, qui nous est arrivée de Genêve: elle paroît dirigée principalement contre M. *Clément* auquel l'auteur en doit beaucoup, par sa hardiesse à l'attaquer aussi ouvertement, & contre l'abbé de *Mably*, protecteur de ce *Clément*, autre grief bien propre à lui attirer les injures du philosophe de Ferney. Aussi celui-ci ne les épargne-t-il pas; sa bile en vieillissant, ne fait qu'acquérir plus d'âcreté. Outre ce but principal de son ouvrage, il profite de l'occasion pour passer en revue les différens partis qui divisent aujourd'hui la France en

politique, en littérature & en religion, & pour se moquer de tout suivant sa coutume. Le livre du *Systême de la nature* semble, depuis quelque tems surtout, l'objet de sa rage; on ne sçait pourquoi; car, malgré la profession qu'il fait dans cette épître de croire en dieu, on ne peut attribuer à un zele vraiment sincere & éclairé les anathêmes burlesques qu'il prononce contre ce livre, son auteur & ses partisans. Il faut qu'il y ait quelque motif secret à cela que le public ne connoît pas. Au, reste, il y a de la chaleur, & de la légereté dans ce pamphlet toujours marqué au cachet de son auteur.

A la page 186. Le 28 *juin* 1772. La chambre des comptes tous les deux ans nomme des commissaires subsistans pour les affaires de la compagnie; ceux actuels sont quatre maîtres des comptes, sçavoir MM. *l'Advocat*, *Portail*, *le Normand de la Place*, *Clément de Boissy*. Ils ont été jeudi dernier chez le contrôleur général pour lui faire des représentations relativement aux retranchemens d'épices que souffroit la chambre, & faire sentir à ce ministre son injustice. Ils ont fait voir que le total des charges se montoit à vingt six millions, que les revenus n'alloient plus qu'à 1,300,000 liv. ce qui ne faisoit que l'intérêt de l'argent à 5 pour cent, ensorte que ceux auxquels leurs charges n'appartenoient pas n'ayant rien pour leur travail, se trouvoient sans le sol; M. l'Abbé Terrai a paru entrer dans ces considérations, il a deman-

dé un mémoire sur cet objet & sur d'autres dont il a été question, & il a promis de l'examiner. Quant aux reproches qu'on lui a faits de regarder la chambre comme inutile, & surtout les correcteurs, il s'en est défendu expressément. Il a fait sa profession de foi à cet égard, & a répondu que quant aux correcteurs, s'ils n'avoient rien à corriger, cela faisoit honneur ou travail des auditeurs qui n'avoient besoin d'aucune réforme. Ce persiflage a été agréé des députés, qui ont fait semblant de le croire sincere.

A la page 188. Le 2 *juillet* 1772. Les délibérations de l'aréopage comique n'ont pas beaucoup de consistance; dès aujourd'hui ils commencent à déroger à celle qu'ils avoient prise concernant les ouvrages de Moliere qu'ils ne devoient jouer que les jeudis de quinzaine en quinzaine, ce qui devoit avoir lieu pour la premiere fois le deux juillet par la représentation de l'*Etourdi* & de la *Comtesse d'Escarbagnas.* Ils ont donné la *Métromanie.* &c.

A la page 188. Le 3 *juillet* 1772. M. *Lourdet de Santerre*, ce bel esprit, maître des comptes qui vivoit dans la plus grande intimité avec Mad. Favart & l'abbé de Voisenon, a profité de l'accès de celui-ci auprès de l'abbé Terrai, pour faire présenter par son entremise au contrôleur général une petite requête en vers, où il se plaint des échancrures qu'il veut faire à sa fortune; mais l'oreille racornie de ce minis-

tre chez qui les muses n'ont jamais eu beaucoup de crédit, a été insensible aux gémissemens du poëte, & il lui a fait donner pour toute réponse de vendre sa charge, & de la mettre en rentes viageres, ce qui doubleroit son revenu & le mettroit au pair.

A la page 188. Le 3 *juillet* 1772. C'est lundi 6, qu'est fixée la réception de MM Brequigny & Bauzée, les nouveaux membres de l'académie françoise.

A la page 189. Le 4 *juillet* 1772. Le quolibet, *c'est tout comme chez nous*, est aujourd'hui l'enseigne d'un livre où mettant d'un côté la sentence sur la cause du fiscal général, comme étant chargé d'une part d'être accusateur contre le comte *Jean Frederic Struensée* d'une autre part, & de l'autre la sentence sur la cause (de la nation françoise) d'une part, accusateur contre (charles Augustin Nicolas René de Maupeou) d'une autre part, l'on fait voir une ressemblance frappante entre ces deux ministres prévaricateurs & qui se sont arrogé un pouvoir absolu sous le nom de leur souverain respectif. On suit pareillement les crimes de l'un & de l'autre, & l'on finit par condamner dans la seconde, à l'instar de la prémiere, *Charles-Augustin-Nicolas-René Maupeou* à être dépouillé de sa dignité de chancelier & de toutes les autres dont il a été revêtu, à avoir la simarre déchirée & ses armes brisées par la main du bourreau; ensuite à avoir la main droite coupée, pendant qu'il

qu'il vit encore, ensuite la tête tranchée, & a être écartelé après, & avoir ses membres exposés sur des roues, à l'exception de sa tête & de sa main qui seront attachées au haut d'une pique, suivant la commission royale & nationale, le 11 juin 1772, revêtue des signatures de dix-huit millions de François & de l'approbation royale, dans laquelle on fait dire à S. M. qu'elle a approuvé dans tous ses points la sentence ci-dessus prononcée par la commission d'inquisition établie contre les ministres perfides, par laquelle Charles-Augustin-Nicolas-René de Maupeou est condamné à perdre son honneur, sa vie & ses biens &c. écrit dans notre cœur royal &c . Signé Louis le bien-aimé.

A la page 191. Le 7 *juillet* 1772. La fameuse fête que le Colysée devoit donner dimanche dernier est *l'entrée de l'ambassadeur de la Chine*; comme il n'y a pas encore eu de cérémonie de cette espece en France, les entrepreneurs avoient imaginé de faire faire ce cérémonial dans la plus grande étendue: l'ambassadeur fictif auroit traversé les Tuilleries, & comme par attraction, auroit ramené tout le monde au Colysée où se seroit consommée cette farce; la police n'a pas voulu tolérer une semblable dérision, & c'est ce qui a empêché la fête d'avoir lieu la derniere fois: elle doit décidément s'exécuter demain; simplement dans l'intérieur du Colysée; on a loué une quantité de monde pour grossir le cortege & surtout beaucoup de filles,

A la page 191. Le 8 *juillet* 1771. Une circonstance remarquable dans l'élection de M. *de Brequigny*, reçu avant-hier à l'académie françoise, & qui semble généralement attestée, c'est que ce candidat a été proposé par M. d'Alembert, comme n'étant d'aucun parti, & conséquemment, comme ne pouvant déplaire à la cour, qu'on a dérogé pour lui à un article des statuts auquel on n'avoit pas dérogé même pour le comte de Clermont, & qu'il a été nommé sans s'être présenté & sans avoir fait les visites.

A la page 191. Le 9 *juillet* 1772. L'académie royale de musique doit remettre demain sur son théâtre les prologue & premier acte des fêtes de *l'Hymen & de l'Amour*. Les paroles de ce ballet en trois actes sont de feu *Cahuzac*, la musique est de *Rameau*. A ces fragmens ils doivent joindre l'acte *d'Eglé*, de M. *Laujon*, mis en musique par le Sieur de la Garde.

A la page 191. 10 *juillet* 1772. *Les Oreilles des Baudets de Corinthe*. Tel est un nouveau pamphlet attribué à M. de Voltaire qui paroît principalement dirigé contre un abbé Sabbathier, auteur du *tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, & qui dès-lors s'est attiré la fureur implacable de ce philosophe, qui, dans cet écrit, se compare modestement à Thésée.

A la suite est une *lettre* du même auteur *sur les cometes*, écrite en 1759 à M. *Clairault*, où, très-modestement encore, il se donne comme le premier qui ait fait connoître Newton en France.

A la page 191. Le 11 *juillet* 1772. On parle d'une estampe politique, allégorique, satyrique &c. Dans cette caricature on voit une vache très en embonpoint dont l'empereur tient une corne, le roi de Prusse l'autre. Dessous est l'impératrice des Russies occupée à traire la vache, tandis que le roi de France est par derriere qui n'a que les excrémens. On sent aisément que cette génisse désigne la Pologne.

A la page 191. Le 12 *juillet* 1772. L'académie royale de musique a donné le dix juillet sur son théâtre les fragmens qu'elle avoit annoncés; s'ils avoient été bien remis, ils auroient formé sans doute un spectacle très-agréable, mais l'exécution n'a pas répondu au mérite intrinseque de ces morceaux précieux.

Le prologue, qui caractérise la réunion de l'Hymen & de l'Amour par les plaisirs, a été on ne peut plus mal rendu. Les demoiselles Châteauneuf qui faisoit le premier rôle, & Garus qui faisoit le second, ont été huées du public presque pendant tout l'acte, & pour ne point entendre leurs voix discordantes, on les a applaudies de la façon la plus outrée & la plus soutenue. L'indisposition de Mlle Rosalie, qui auroit représenté l'Amour, a été la cause principale de tout ce désordre.

Le premier acte est Oziris, protecteur des arts & des talens, qui triomphe de la fierté sauvage des Amazones. L'absence de M. le Gros, qui auroit dû jouer le rôle de ce monar-

que n'a pas reconcilié les ſpectateurs avec les acteurs; & le Sieur Muguet, qui a remplacé celui-là, a eſſuyé toute la mauvaiſe humeur du public qu'il mérite par ſon jeu exécrable & ſa voix fauſſe & aigre. Ce tumulte n'a point encouragé Mlle Duplant repréſentant la reine des Amazones, d'autant que Mlle Durancy, une de ſes confidentes, a excité pour ſa part auſſi beaucoup de huées.

L'acte d'*Eglé* a été heureuſement beaucoup mieux rendu par le Sieur Larrivée jouant le rôle d'Apollon ſous le nom de Myſis, & Madame Larrivée repréſentant une Bergere. Il eût été à ſouhaitter que Mlle Beaumeſnil eût auſſi bien fait le rôle de la Fortune pour que l'exécution de l'enſemble eût été plus complette. Tout le monde connoît les divers morceaux de cette paſtorale qui font depuis ſon origine les agrémens de la ſociété, & font les objets de défi qu'on propoſe aux voix tendres & moëleuſes. Le mari & la femme ſe ſont ſurpaſſés en ce genre, & l'on eſt convenu généralement qu'on ne pouvoit rendre avec plus d'ame la ſenſibilité prodigieuſe de ces rôles. L'actrice même qui n'eſt guere que cantatrice, a joué d'une façon ingénue & intéreſſante dans la ſcene de l'aveu.

Les ballets ont fait le plus grand plaiſir & ont été fort bien deſſinés & exécutés. Celui du prologue, de la compoſition du Sieur d'Auberval, a fait honneur à ſon génie facile & galant.

Dans le ballet du premier acte Mlle Heinel, absente depuis longtems, a reparu avec des aplaudissemens indicibles ; cependant les connoisseurs lui reprochent d'avoir rapporté d'Angleterre une courbure en avant qui lui ôte une partie de ses graces.

Celui de l'acte d'Eglé est de la composition du Sieur Vestris, qui, à ce titre, y déploie toutes les richesses de son talent : il danse à la tête d'un des suivans de la Fortune, & cette partie de ballet, composée de danseurs uniquement, est exécutée avec une précision peu commune. La Dlle Allard & le Sieur d'Auberval égayent le public à leur ordinaire en se mettant à leur aise avec lui, & en se livrant à toutes les folies qui leur passent par la tête, ou par les jambes.

A la page 191. Le 12 *juillet* 1772. Les partisans de la comédie françoise, & surtout ceux de la nouvelle actrice, qui sont en grand nombre, sont revenus des craintes qu'ils ont eues sur le sort de la jeune Sainval : elle est hors d'affaire ; sa maladie est une fluxion de poitrine, mais qui s'étoit annoncée par des caracteres si extraordinaires, que le Sieur *Garnier*, son medécin, avoit cru un instant voir des symptômes de poison. Du reste, on ne sçauroit rendre tout l'intérêt qu'on prenoit à cette actrice ; on distribuoit les bulletins du jour & de la nuit avec le plus grand soin, & sa porte ne désemplissoit pas de laquais qui alloient les cher-

cher. Malgré ſon état de convaleſcence, elle ne peut jouer de longtems.

A la page 191. Le 13 *juillet* 1772. Les directeurs de l'opera ont été ſi mortifiés de la maniere humiliante dont le prologue de leurs fragmens a été reçu vendredi, qu'ils ont jugé à propos de le retirer aujourd'hui, enſorte que le ſpectacle n'a été composé que du premier acte de l'Amour & de l'Hymen & de celui d'Eglé, ce qui eſt peut-être ſans exemple. Ce mauvais début ne donne pas une grande idée de l'adminiſtration nouvelle du Sieur Rebel, ce directeur général qui ſembloit devoir reſtaurer l'opera dans toute ſa ſplendeur.

A la page 191. Le 14 *juillet* 1772.

De deux coquins qu'on alloit pendre,
L'un étoit blond & l'autre brun;
Le bourreau n'avoit pris de corde que pour un;
Laiſſons le blond, dit-il, il peut attendre:
Amuſons le public; qui vient ici e rendre
Pour avoir le plaiſir de voir pendre *le Brun*.

Cette mauvaiſe épigramme paroît dirigée contre un nommé *le Brun* ex-jeſuite, ſecrétaire intime de M. le chancelier & ſon ame damnée, auquel on attribue la plupart des préambules des édits &c.

A la page 191. Le 15 *juillet* 1772. On répand une petite feuille intitulée: *Avis aux magiſtrats liquidables, & aux créanciers de leurs*

compagnie. On y démontre que l'arrêt du conseil du 13 avril dernier est extravagant, ridicule, absurde, injuste & tyrannique, contradictoire, illusoire. Ce développement est précis & rapide; il est encore plus frappant que l'écrit de *l'Arrêt du conseil dont on a parlé*, parce qu'il est dégagé de tout ce qui pourroit en affoiblir le raisonnement. Il est à présumer que celui-ci a été réduit exprès à cette brieveté, pour être plus transmissible & pouvoir plus aisément prémunir les magistrats susceptibles de quelques craintes, ou de quelque séduction.

A la page 192. Le 17 *juillet* 1772. Après avoir flétri dans une épigramme sanglante le valet, on attaque aujourd'hui le maître anonymement; en voici une autre en acrostiche, répandue contre le chancelier.

Mauvais ami, plus mauvais citoyen:
Ardent au mal, de glace pour le bien;
Vil excrément, rebut de la nature
Pétri de fiel, d'orgueil & d'imposture;
Ennemi-né des soutiens de la loi
On reconnoît à semblable peinture,
Un traître infâme à la France, à son roi.

Par des petits citoyens de l'antre.

A la page 192. Le 18 *juillet* 1772. L'académie royale de musique n'ayant osé reproduire deux fois sous les regards du public le prologue des fêtes de l'Hymen & de l'Amour trop

joué la premiere, quoique la proscription ne tombât que sur les acteurs, y a substitué le 17 juillet le prologue des Indes galantes. Celui-ci a été beaucoup mieux accueilli : Mlle Rosalie y a chanté, & dans le ballet on a eu soin d'y faire paroître Mlle. *Peslin*, que le public se plaignoit de ne pas voir, & que des intrigues sourdes, telles qu'il s'en passe souvent dans le tripot, en avoient fait exclure.

A la page 193. Le 19 *juillet* 1772. On répete aujourd'hui sur le théâtre du magazin de l'opera quatre actes de celui de M. de Chabanon, intitulé *Sabinus*. Les amateurs les plus distingués sont priés d'y assister. La musique est du Sieur Gossec, fameux pour celle d'église, qui a donné quelques petites choses aux italiens, mais qui n'a encore rien fait dans le nouveau genre où il s'exerce. On lui connoît en général beaucoup de verve & d'harmonie ; mais on ne peut encore apprécier jusqu'à quel degré il est propre à briller sur la scene lyrique.

A la page 193. Le 20 *juillet* 1772. Les curieux vont en foule voir le pavillon de Lucienne de Madame la comtesse du Barri ; mais n'y entre pas qui veut, & ce n'est que par une faveur spéciale qu'on pénetre dans ce sanctuaire de volupté. On sçait que le bâtiment est du Sieur le Doux, jeune architecte qui a beaucoup de talent pour la décoration, de belles idées, mais quelquefois disparates, & dans lesquelles il ne conserve pas assez l'unité ; qualité

essentielle dans toute production. Le pavillon est un quarré sur cinq croisées de face en tout sens, il est situé sur une hauteur considérable d'où l'on jouit d'une des vues les plus étendues & les plus riches qu'on puisse avoir; la riviere qui, par un double contour, serpente en fer à cheval aux pieds de la montagne, ne contribue pas peu à l'agrément du spectacle. Le bâtiment est précédé par une avant-cour trop vaste peut-être pour l'édifice: il s'annonce par un péristille de quatre colonnes simples, dans le goût antique. Le fond en est orné par un bas relief du Sieur le Comte, représentant une bacchanale d'enfans. L'intérieur est composé d'un vestibule servant de salle à manger, avec un réchauffoir à gauche & des garderobes à droite; d'un salon, de deux salons de côté: il n'y a point de chambre à coucher; dans le vestibule sont quatre petites tribunes pour placer les musiciens de Madame la comtesse, car elle a depuis quelque tems une musique à elle. Le total de cette distribution est monotone, incommode & ne fait point d'honneur à l'invention du Sieur le Doux. Les artistes les plus renommés se sont efforcés d'enrichir de leurs productions un séjour aussi délicieux. Le plafond d'un des salons de côté est du Sieur *Briard*; la devise en est: *ruris amor*, & représente les plaisirs de la campagne. De l'autre côté, c'est un ciel vague, & quatre grands tableaux du

Sieur *Fragonard*, qui roulent fur des amours de bergers & femblent allégoriques aux aventures de la maitreffe du lieu; ils ne font pas encore finis. Il y a de très-beaux morceaux de fculpture, mais qui doivent s'exécuter en marbre & ne font que modelés. C'eft moins dans ces chef-d'œuvres du grand genre que l'art femble s'être furpaffé, que dans les ornemens de détail & les plus minutieux; tels que les chambranles des cheminées, les feux, les bras, les chandeliers, les corniches, les bas-reliefs des pilaftres, les morceaux de dorure & d'orfévrerie, les ferrures, les efpagnolettes &c. pas une de ces productions qui ne foit achevée, finie, qui ne foit à montrer comme un modele de ce que l'induftrie peut enfanter de plus précieux & de plus exquis. Il réfulte de l'admiration de tant de beautés légeres, fragiles & vaines, que le local eft trop mefquin pour la favorite d'un grand roi, que les détails en font trop recherchés, trop faftueux, trop immenfément chers pour une particuliere, & qu'on ne peut concevoir d'autre idée à la vue d'un pareil contrafte que s'imaginer être dans une petite maifon où tout fe reffent & du mot & de la chofe. Le roi n'a encore mangé que trois fois dans cet élégant pavillon, & la troifieme les plaifirs furent fi courts, que S. M. étoit de retour à Verfailles à onze heures & demie.

On ne peut calculer ce qu'a coûté ce colifi-

chet, où tout est de fantaisie & n'a d'autre prix que la cupidité de l'artiste & la folie du propriétaire.

A la page 193. Le 20 *juillet* 1772. Les comédiens françois répetent *Romeo & Juliette*, tragédie nouvelle de M. *Ducis*, & tirée du théâtre anglois, ainsi que son *Hamlet*.

A la page 193. Le 21 *juillet* 1772. Les entrepreneurs du Colysée, ne pouvant plus se soutenir que par des annonces de fêtes extraordinaires, ont publié qu'ils donneroient, jeudi 23 de ce mois, un grand feu d'artifice avec spectacle pantomime en deux actes. Le premier représentéra Pandore animée par Prométhée; le second, la punition de Prométhée, suivie des Titans escaladant le ciel, & foudroyés par Jupiter. Le tout doit être accompagné d'une musique analogue aux différentes actions de la pantomime; on distribue des programmes où l'on annonce plus en détail les diverses opérations de ce magnifique spectacle.

A la page 195. Le 24 *juillet* 1772. *Au roi* avec cette épigraphe: *La justice l'emporte tôt ou tard: elle est le seul principe du véritable intérêt des hommes.* Telle est la premiere enveloppe d'un nouvel écrit, dont le second titre est: *Essai historique sur les droits de la Normandie, suivi de réflexions sur son état.*

Ce titre forme la division de l'ouvrage en deux parties. Dans la premiere, qui est purement historique, on traite de l'établissement du

duc de *Raoul* dans la Neuſtrie; on conſidere quel étoit cet établiſſement; le partage qu'il fit de la province, & ſes précautions pour y établir le bon ordre, conſiſtant 1°. en l'aſſurance qu'il donne à ſes nouveaux ſujets; 2°. dans les loix qu'il publie; 3°. dans l'inſtitution de ſa cour de l'échiquier, & dans la forme ancienne de ce tribunal; 4°, dans le droit qu'il lui accorde, & les devoirs qu'il lui impoſe en réglant ceux du prince & ceux de tous ſes ſujets indiſtinctement, d'où dérivent les preuves de l'ancien coutumier; 5°. dans l'établiſſement du ſénéchal de Normandie; 6°. par la permiſſion qu'ont ſes ſujets de s'adreſſer à lui par l'invocation de ſon nom; 7°. par la maniere dont il favoriſe ſes vaſſaux on démontre l'utilité des établiſſemens du duc de Raoul, l'attachement des ducs normands aux rois dans la troiſieme race, juſqu'au tems de Guillaume le conquérant; on fixe l'époque du retour de la Normandie à la couronne en 1204, & l'on rappelle la confirmation de tous ſes droits par le roi Philippe-Auguſte; on détaille les ſervices de la province & ſa fidélité à ſes rois; on fait mention de la conceſſion de la charte aux Normands, en faveur de leurs anciens droits & privileges en 1315, ainſi que de la confirmation de cette charte, par le roi Philippe de Valois en 1329; de l'échiquier rendu perpétuel & ſédentaire à Rouen en 1499; de l'époque de 1515, où le nom de l'échiquier fut changé en celui de par-

lement, & de la justice qu'il rendit à cette ville en 1542, enfin des dernieres confirmations des droits de la province.

Dans la seconde partie on fait voir que la province n'a pas mérité de perdre son tribunal, ni ses loix, ni ses privileges, qu'il seroit d'ailleurs juste de rendre à la province son tribunal, indépendamment de ce qu'auroient pu faire ses magistrats; qu'ils n'ont point été inculpés ni entendus, preuve certaine de leur innocence: on examine le motif exprimé dans l'édit de suppression; on réfute les autres prétextes non exprimés dans l'édit; on discute ensuite les motifs qui prouvent la justice & la nécessité du rétablissement de l'échiquier, qui sont 1°. l'impossibilité de n'avoir qu'un seul parlement en France; 2°. les égards dus aux titres & aux services de la province; 3°. l'intérêt des loix & des privileges de la province; 4°. qu'il y va de l'autorité du souverain; 5°. que la majesté du trône souffriroit de la suppression de l'ancien tribunal souverain; 6°. que l'ancien tribunal étoit moins onéreux au roi & aux peuples que les nouveaux tribunaux; 7°. la justice du rétablissement de la chambre des comptes en Normandie; 8°. l'intérêt de la capitale au rétablissement des deux tribunaux; 9°. on conclut que l'anéantissement de l'échiquier ne laissant aux sujets que la faculté d'exposer à S. M. leur humiliation, leurs pertes & leurs craintes, ils y sont autorisés par les loix normandes

& les propres paroles de Louis quatorze qui dit: „ bien que les sujets n'aient pas droit de „ contrindre leur prince par la force à l'exé„ cution des loix & des coutumes, ils ont né„ anmoins le droit de l'y obliger par la raison...." *Voyez le traité des droits de la reine.*

A la page 196. Le 25 *juillet* 1772. La *requête des états généraux de France au roi*, dont on avoit annoncé le titre il y a longtems, est un écrit resté très-secret jusqu'à présent C'est en effet le langage que la nation pourroit tenir. Elle y rappelle les vrais principes de sa législation, & elle y joint un exposé de ses malheurs. On y établit pour maxime fondamentale, que les rois de France ne sont pas seulement redevables de leur couronne à dieu, mais à leurs peuples, puisque le premier roi a été élu par eux, qu'ils ont fondé le droit de succession & de primogénitive. On convient que le roi est seul législateur; mais comment? On rappelle les assemblées de la nation, dont on veut que les parlemens soient devenus les représentans; devoirs du magistrat en conséquence; de là le dogme de la constitution nationale, c'est-à-dire pouvoir absolu dans le monarque, resistance jusqu'à la mort par le magistrat: on défend aussi les derniers arrêts des parlemens de Rouen & de Toulouse, & l'on pose le vrai systême pour l'honneur des rois & pour le bonheur des peuples, de reculer de la part des premiers, & de revenir sur leurs pas. On ré-

ſute brievement les écrits faits contre la magiſtrature; on fait voir la malice de leurs auteurs, incertaine dans ſes principes & dans ſes opinions, injuſte dans ſes imputations, & criminelle envers le roi; on juſtifie le parlement ſur le tems des Anglois, de la ligue & de la fronde, ainſi que nos monarques ſur le deſpotiſme qui leur eſt fauſſement attribué, ſauf Louis XIV, ſur lequel on fait une digreſſion vigoureuſe & terrible. On prouve que les parlemens ſont propres à diſcuter les affaires d'état. Eloge du roi, dont ils méritent toute la confiance. On fait voir combien leurs ennemis ſont coupables. On remonte aux ſources des maux de la nation, qui ſont 1°. l'amour du luxe & de la grandeur; 2°. le ſéjour du prince trop concentré dans ſes palais, ſéjour contraire au bien des peuples & à ſa propre grandeur; 3°. les commandans de province, les intendans revêtus d'une autorité extrême & irréguliere, les lettres de cachet, punition extrajudiciaire; 4°. les changemens fréquens des miniſtres, la variation de leurs ſyſtêmes, leurs paſſions perſonelles; c'eſt de leurs vengeances dont les parlemens ſont les victimes. On dévoile l'incapacité des juges qu'on leur ſubſtitue; on revient ſur la juſtification des parlemens dans ces dernieres circonſtances, relativement aux affaires eccléſiaſtiques, aux affaires d'adminiſtration, aux affaires de finances. On finit par le projet d'un ordre patriotique dont on détaille

les prérogatives, les fonctions & l'utilité.

Cette requête, écrite avec beaucoup de noblesse, est en même tems très-modérée, peut-être trop, en ce qu'elle atténue certains principes dont il est essentiel de bien fixer la vérité pour prévenir les conséquences louches qu'on en pourroit tirer; il en est d'autres dont la nation ne conviendroit peut-être pas. En général, cet écrit est fort parlementaire, & tend plus au rétablissement de la magistrature, qu'à l'extirpation réelle des maux de l'état.

A la page 201. Le 26 *juillet* 1772. La fête du Colysée de jeudi dernier n'a pas mieux valu que la fête chinoise; nul goût, nulle entente dans les décorations, une exécution mesquine & misérable dans la pantomime, un feu d'artifice qui n'avoit aucune liaison avec l'action. Ce spectacle ne fait nullement honneur à l'auteur, qu'on assure être M. le chevalier d'Arcq. On sçait la liaison intime qui regne entre lui & madame la marquise de Langeac; l'intérêt vif que cette dame prend au Colysée, l'aura engagé à s'évertuer pour attirer du monde en ce lieu. D'ailleurs, M. le chevalier d'Arcq se pique de génie & de bel esprit.

A la page 201. Le 27 *juillet* 1772. La fameuse parade exécutée sur le théâtre de Mlle Guimard a pour titre Madame *Engueulle* & cause beaucoup de rumeur; on craint que la police ne prenne inspection de ce spectacle licencieux, & le fasse fermer.

A la page 201. Le 28 *juillet* 1772. M. Ducis n'a emprunté de Shakefpear dans la tragédie de *Romeo & Juliette* que les noms des perfonnages & le fujet; mais s'il a évité de donner dans les écarts, les extravagances du poëte anglois, ce n'a été que pour y fubftituer d'autres fituations romanefques non moins bifarres, non moins extraordinaires, non moins incroyables, & qu'il n'a pas compenfées par les mêmes beautés fublimes de l'original. Qu'on fe figure tout ce qu'une imagination déréglée planant dans le vague des chimeres peut inventer de plus fol & de plus atroce, lorfqu'elle n'eft arrêtée par aucun retour de bon fens; tel eft le monftre dramatique que vient d'enfanter le tragique moderne. Dans le premier acte ce font des fcenes d'amour fade & langoureux entre les deux amans, des converfations en madrigaux; ce n'eft qu'une longue élégie dont la fin eft réveillée par l'imbroglio qu'y jette le pere de Juliette annonçant le projet du mariage de fa fille avec le comte *Paris*.

Le fecond change l'intérêt & l'intrigue. Le pere de Romeo eft découvert; le prince de Vérone veut le réconcilier avec celui de Juliette; il s'y refufe; on l'arrête; il refte à la garde de fon fils qui n'eft connu pour tel que par fon amante, & qui perfifte à garder le fecret vis à-vis du vieillard.

Dans le troifieme Juliette, dont Romeo a tué le frere, fe trouve placée entre la tendreffe fra-

ternelle & sa passion. Le pere apprend la mort de son fils; il reconnoît le meurtrier qui se découvre pour le rejeton du plus cruel ennemi de cette famille, ce qui accroît merveilleusement l'embarras de toutes les situations, & rend Romeo l'objet plus particulier d'un intérêt nouveau.

Au quatrieme, Montaigu, le pere de Romeo, lui fait un long récit d'où il résulte qu'il a dévoré ses propres enfans dans un accès de rage canine, où il s'est trouvé par l'atrocité d'un ennemi qui l'a fait enfermer dans un caveau avec eux en leur ôtant tous les alimens; ce qui légitime sa vengeance contre les Capulets, famille rivale de la sienne, & la rend implacable, malgré la reconciliation apparente à laquelle il a feint de consentir.

L'intérêt se ramene sur Romeo & Juliette dans le 5e. acte qui se passe au milieu des tombeaux. Les deux amans veulent s'empoisonner, le premier préfere de se percer de son épée; tous deux meurent, & concourent par cette sanglante catastrophe à la réconciliation des deux peres.

Ce canevas indique en bref l'épouvantable assemblage de toutes les horreurs que renferme la tragédie en question, mortellement longue, suivant l'usage moderne, & qui, sauf des lieux communs, quelques situations cent fois répétées, n'offre aucun genre de beautés. Les deux premiers actes & une partie du 3e. avoient été assez bien accueillis; mais tout le reste a été

hué. Elle n'a pas moins été annoncée pour mercredi *avec des corrections*, ce qui a calmé l'indignation. La versification est proportionnée au fond, c'est-à-dire gigantesque & boursouflée.

A la page 201. Le 30 *juillet* 1772. La tragédie de *Romeo & Juliette*, avec quelques changemens & un 5e. acte non moins absurde que le premier, a monté aux nues hier, parce qu'à ces secondes représentations les amis de l'auteur restant maîtres du champ de bataille, lui prodiguent en paix tous les applaudissemens qu'il leur plaît.

Il est à remarquer que dans cette piece il y a de très-fortes tirades en faveur du suicide dont les raisonnemens ne sont point réfutés. On n'est pas peu surpris qu'on ait toléré une telle apologie dans un tems où cet attentat politique devient de jour en jour plus commun. Il n'est pas jusqu'aux Suisses, que cette manie gagne. Celui de Madame la duchesse de la Valliere, s'est jeté l'autre jour à l'eau du pont royal; mais il étoit si plein de vin, qu'il n'a pu se noyer; on l'a repêché & il est revenu à la vie.

A la page 202. Le 31 *juillet* 1772. La répétition de l'opera de M. de Chabanon n'a pas lieu le jour auquel elle étoit indiquée. Elle a été reculée jusqu'au mercredi 29 de ce mois & s'est exécutée sur le théâtre du palais royal, les rôles à la main. Le poëme n'est autre chose que la tragédie d'*Eponine* de cet auteur, sifflée il y a dix ans environ, & qui reparoît aujour-

d'hui comme poëme lyrique ſous le nom de *Sabinus*. Tout le monde eſt convenu, même les amis du poëte, que les paroles ſont déteſtables & très-mal ſonantes. Quant à la muſique, on y a trouvé de très-beaux morceaux, des ſymphonies harmonieuſes & pittoreſques, quelques airs &c. On n'a joué que quatre actes. Ceci n'eſt qu'un prélude de la part du poëte & du muſicien pour preſſentir le goût des amateurs. L'aſſemblée étoit très-brillante & très-nombreuſe, ces deux perſonnages, ayant beaucoup d'amis, de connoiſſances & de gens de cour dans leurs intérêts.

A la page 204. Le 4 *Août* 1772. On vient de graver le portrait de l'homme merveilleux qui a fait tant de bruit à Paris en ſi peu de tems par les prétendus miracles qu'il faiſoit. Il a la phyſionomie très-hônnête, point de fanatiſme ni d'enthouſiaſme dans la figure, de grands traits, un nez aquilin, l'air calme & ſerein; il eſt vêtu en payſan; ſes cheveux ſont plats; les ailes de ſon chapeau pendant rabattues, mais applaties. On a écrit au bas: *Antoine Jacob, appelé le Médecin Allemand, le* 15 *juin* 1772.

A la page 205. Le 4 *Août* 1772. La conſultation des curés de Cahors rouloit ſur ces quatre objets.

1°. Les curés ſont-ils d'inſtitution divine?

2°. Cette doctrine appartient-elle aux libertés de l'égliſe gallicane?

3°. Le pouvoir de l'ordre eſt-il lié dans les

prêtres qui n'ont point de titres qui obligent & donnent droit de faire les fonctions du saint ministere ?

4°. Ces prêtres auxiliaires reçoivent-ils des évêques ou des curés la liberté d'exercer les pouvoirs de l'ordre, par la communication de l'autorité territoriale.

Le particulier chargé de faire cette consultation, qui rouloit sur un imprimé envoyé par les curés, s'adressa séparément à M. Ribalier, syndic de la faculté, & à M. Xaupi, doyen. Ils répondirent à l'insçu l'un de l'autre; on n'a envoyé que celle du dernier que l'évêque de Cahors a fait dénoncer à la faculté de théologie pour qu'elle déclare si elle est conforme à sa doctrine.

M. Xaupi & son confrere Billette, qui avoient signé la consultation en date du 20 mai, ayant réuni celle de M. Ribalier, & de son confrere le Grand en date du 14 avril, ainsi que le mémoire des curés de Cahors, après avoir donné une explication plus développée de leurs sentimens, ont voulu se munir de l'autorité de deux jurisconsultes canonistes très-fameux, tels que l'abbé May & M. Pialles, qui ont absolument approuvé leur décision affirmative sur les quatre questions ci-dessus par une délibération du 12 juillet.

Cette affaire, qui a occasionné un grand schisme dans la faculté, a pourtant été terminée le premier août dans l'assemblée appelée

primâ mensis. La faculté est convenue que la consultation de l'abbé Xaupi étoit conforme à ses principes, mais qu'il avoit été trop loin dans les conséquences.

M. l'archêveque de Paris avoit le procès fort à cœur par son ardeur persévérante à vouloir étendre la jurisdiction épiscopale; il avoit même excité les curés de cette capitale à s'assembler, dans l'espoir d'en tirer quelque aveu favorable; mais cela n'a pas réussi suivant ses desirs, & cette tentative a été inutile.

A la page 207. Le 8 *août* 1772. Les comédiens italiens avoient affiché, il y a huit jours, une comédie nouvelle à arietes, intitulée: *Les deux comperes.* On ne dit point de qui étoient les paroles. C'est lundi dernier qu'elle devoit être jouée; on a annoncé le lendemain qu'elle étoit retardée par l'indisposition d'un acteur; on a ensuite mis simplement, *en attendant la premiere représentation des deux comperes.....* Enfin, cette piece a disparu tout-à-fait sans qu'on puisse sçavoir absolument ce qu'elle est devenue. La rumeur la plus générale est qu'au moment de la jouer, les comédiens se sont apperçus que c'étoit une très-mauvaise drogue, & ont eu honte de la présenter au public. On ajoute que la musique est du Sieur la Ruette, mais on ne nomme point l'auteur des paroles.

A la page 207. Le 9 *août* 1772. Des plaisans, en parlant de la détestable tragédie de *Romeo & Juliette*, avoient dit épigrammatique-

ment, que jamais juillet ne verroit août: cependant l'auteur, merveilleusement encouragé par l'exemple des *Druides*, après avoir fait de grands retranchemens à sa piece, & beaucoup de changemens, a eu la satisfaction de se voir très-applaudi à la seconde représentation, & de s'entendre appeler par la multitude: depuis ce tems sa tragédie va tant bien que mal: mais elle n'a pas, comme l'autre, l'avantage d'avoir le véhicule de la persécution du fanatisme & des dévots: on a même fait retrancher les tirades sur le suicide, qu'on avoit été fort surpris de trouver, ensorte que M. Ducis verra mourir sa piece lentement & de sa belle mort: des chaleurs considérables survenues en hâteront la chute par la désertion des spectateurs.

A la page 208 Le 12 *août* 1772. Tout l'opera, tout le monde galant ont été émerveillés de l'acte d'héroïsme amoureux que vient de déployer Mlle Peslin. Cette célébre danseuse, fort attachée à M. la marquis de Fleuri, ayant appris par M. le duc de Chartres, son combat singulier & sa blessure dangereuse, a voulu partir sur le champ & se rendre auprès de cet amant chéri. Les directeurs s'y sont opposés & lui ont refusé un congé; elle a paru disposée à passer outre; on l'a menacée de la faire arrêter; rien n'a pu contenir son zele, & elle étoit en route lorsqu'elle a été surprise & ramenée. Cette nouvelle est la matiere de l'entretien du foyer & des coulis-

ſes, & l'on porte aux nues Mlle Peſlin.

C'eſt avec un officier du régiment de Touraine que s'eſt battu M. le marquis de Fleuri.

A la page 209. Le 14 *août* 1772. L'académie royale de muſique va remettre ſur ſon théâtre *la cinquantaine*, paſtorale jouée l'année derniere avec peu de ſuccès. Mais M. de la Borde, l'auteur de la muſique, y ayant fait beaucoup de corrections & de changemens eſpere qu'elle réuſſira mieux cette fois.

A la page 209. Le 15 *août* 1772. Les entrepreneurs du Colyſée ne ſe rebutent point du mauvais ſuccès de leurs premieres inventions; ils préparent un troiſieme ſpectacle qui aura pour titre: *Les fêtes Villageoiſes*; il y a apparence qu'elles auront lieu pour la Saint-Louis, fête du roi; on n'a pas meilleure idée de celles-ci.

A la page 209. Le 17 *août* 1772. On prétend que depuis qu'on a découvert la ſtatue de Louis XV, on y a trouvé la criminelle épigramme ci-jointe, qui avoit déjà paru, & que des ſéditieux ont renouvelée.

Groteſque monument, infâme piédeſtal!
Les vertus ſont à pied, le vice eſt à cheval!

A la page 211. Le 18 *août* 1772. Depuis quelque tems les écrits ſur le procès actuel entre le roi & la nation avoient tari, & les bons patriotes gémiſſoient de ce ſilence, craignant qu'il ne fût la ſuite d'une terreur puſillanime, inſpirée par les procédures intentées au nouveau

tribunal

tribunal concernant *la correspondance* &c. Un livre énorme en deux volumes, dont le premier a 541 pages, & le second 653 est une preuve que des mortels laborieux continuent à instruire la défense des peuples, & que, malgré toute la vigilance de la police, & de la magistrature nouvelle éparse sur la surface de la France, il est des asiles où l'on peut faire gémir les presses en silence & dans le loisir le plus long. L'ouvrage en question a pour titre *Maximes du droit public françois.* Il est d'une trop grande discussion pour ne pas mériter le plus ample examen avant d'en rendre compte.

A la page 211. Le 19 *août* 1772. Le septieme numero des *Supplémens à la gazette de France* paroît daté du dimanche 9 août. Celui-ci contiendroit des anecdotes très-intéressantes, si elles étoient vraies; mais il faut être bien en garde contre ce qui s'est rapporté, dont une partie est fausse, l'autre altérée, & le tout écrit d'un très-mauvais ton, & dans un genre d'ironie dure & plate. Cependant on y court comme au feu, tant l'homme a d'ardeur pour le mensonge

A la page 211. Le 19 *août* 1772. Le livre des *Maximes du droit public François* est divisé en six chapitres. On établit dans le premier que les rois sont pour les peuples, & non les peuples pour les rois.

On prouve dans le second, que le despotisme ou le pouvoir arbitraire sont contraires au

droit divin, au droit naturel, à la fin même du gouvernement.

Dans toute monarchie bien réglée, les sujets ont la propriété de leurs biens, la liberté de leur personne; l'usage du pouvoir souverain est borné par des loix fixes; il y a enfin un corps dépositaire des loix, chargé de veiller à leur conservation.

On démontre dans le troisieme chapitre, que la France est une monarchie, & non un état despotique; que les citoyens ont la propriété de leurs biens, la liberté de leur personne.

Dans le quatrieme on fait voir que la France est une monarchie tempérée par des loix fixes.

Le cinquieme présente les cours souveraines comme ces corps dépositaires des loix, où toutes les nouvelles doivent-être librement vérifiées.

Toutes ces vérités acquierent un nouveau degré de certitude par la réponse à quelques objections, qui forment le dernier chapitre.

On peut regarder le livre en question comme une encyclopédie politique renfermant tout ce qui a été dit sur la matiere & l'épuisant absolument; c'est un véritable ouvrage de bénédictin qui fait également honneur à la tête, à la mémoire, à l'érudition & à la patience de l'infatigable écrivain.

A la page 211. Le 20 *août* 1772. Il s'est élevé une singuliere question, savoir si les religieux de Sainte-Génevieve sont ou ne sont pas

chanoines réguliers; s'ils sont ou ne sont pas idoines à posséder des cures; par qui doivent être possédées les cures des maisons qui forment leur congrégation.

Cette question débattue est résolue dans une *Consultation* imprimée de 44 pages in 4°. *pour les prêtres séculiers pourvus des cures de Saint-Médard, dépendantes de l'abbaye royale de sainte-Génevieve de Paris.*

Le conseil y décide que les religieux de Sainte-Génevieve, comme membres de la congrégation de France, ne sont point chanoines réguliers, mais de simples religieux institués pour vivre dans l'étroite observance de la regle de Saint-Augustin.

Qu'ils sont inhabiles à posséder des cures & que les Prêtres séculiers sont les seuls capables de posséder ces cures.

A la page 211. Le 20 *août* 1772. On a exécuté ces fêtes dernieres au Colysée une pantomime nouvelle, intitulée *Le Ménage à la mode*; Elle n'a pas eu plus de succès que le reste, & le public paroît avoir absolument pris en grippe ce spectacle. Ce sont presque à chaque fois, des huées, des sifflets; on doute que les *Fêtes villageoises*, annoncées pour la Saint-Louis, réparent le discrédit où il est tombé.

A la page 211. Le 22 *août* 1772. La police, toujours attentive, surtout dans ces tems désastreux, à fournir au peuple de l'aliment à sa curiosité & une distraction à sa misere, a ima-

giné un nouveau ſpectacle pour l'amuſer, d'autant plus agréable pour lui, qu'il ne coûte rien. Depuis quelque tems on voyoit chez les marchands d'eſtampes des caricatures très-originales ſur nos coëffures élevées appelées *à la monte au ciel*, tant en femmes qu'en hommes On a réaliſé ces perſonnages, & dans un caffé de la foire Saint-Ovide, ces figures bizarres de l'un & de l'autre ſexe, reſtent toute la ſoirée en proie aux regards de la multitude, qui ne peut ſe laſſer de les conſidérer & d'en rire. Le tout eſt accompagné d'une muſique analogue, & de chanſons très-ordurieres qui ne devroient pas être tolérées aux oreilles d'une nation tant ſoit peu pudibonde, mais qui paſſent à la faveur de la licence prétendue des foires. Cette farce attire un peuple immenſe.

A la page 211. Le 23 *août* 1772. Les Italiens ſe trouvent dans un grand délâbrement par la diſperſion des différens ſujets qui compoſent cette troupe, & la trop grande facilité des gentilshommes de la chambre à les laiſſer oiſifs. Pour ſuppléer au vuide qui en réſulte, ils ont imaginé de donner une piece nouvelle ayant pour titre: *la Reſſource comique*, en un acte, mêlée d'arietes, précédée d'un prologue. Cette piece, ſoi-diſant nouvelle, n'eſt autre-choſe qu'une ancienne comédie du Sieur *Pannard*, que le Sieur Anſeaume a adaptée à la ſcene de l'opera comique, & dont le ſieur Mairault, jeune organiſte de Saint-Sauveur, a fait les arie-

tes; l'ouvrage étoit ci-devant en vaudevilles; on en a laiſſé quelques-uns, & il en réſulte un mélange bizarre qui n'a pas plu.

Quant à la piece, elle n'eſt compoſée que de deux acteurs faiſant chacun trois rôles. L'homme fait ceux de valet, d'amoureux aimé, & de robin diſgracié; la femme, ceux de ſuivante, de jeune amoureuſe, & de vieille tante acariâtre. Le Sieur Julien a déployé dans ces perſonnages une grande variété de jeu, ainſi qu'une nouvelle actrice débutante dans les rôles de femme. L'indulgence due à de tels efforts, a ſoutenu l'attention du public, qui, ſans cela, n'auroit pu tolérer la piece, dont la muſique eſt des plus médiocres & l'intrigue des plus communes. Le grand art auroit été de ménager la ſortie & rentrée du même acteur dans pluſieurs perſonnages, d'une maniere aſſez vraiſemblable pour faire illuſion au ſpectateur: ce qui ſeroit une grande adreſſe, bien au deſſus de la froide intelligence du rédacteur.

A la page 211. Le 24 *août* 1772. Le livre des *Maximes du droit public françois* a fort offenſé le gouvernement, qui en a fait faire des recherches très-ſéveres. L'article des lettres de cachet eſt celui qui lui déplaît davantage. L'auteur prouve qu'elles ſont contraires à la liberté des actions & des perſonnes, ſecond attribut de la liberté françoiſe; que les loix des empereurs romains, les déciſions des ordonnances enproſcrivent, ſoit formellement, ſoit implicitement

l'usage; il en développe les inconvéniens & l'injustice; il fait voir qu'elles sont contraires à la fin de toute société; il examine & réfute les raisons sur lesquelles on prétend les justifier; il décide enfin qu'on n'est pas obligé d'y obéir, que le parlement auroit encore moins dû obtempérer aux lettres de cachet qui le dispersent.

Cette assertion, qui révolte les partisans du despotisme, est l'endroit du livre le mieux traité. En général, il est écrit avec un grand flegme, nulle chaleur, nulle éloquence même, tout y est principe, raison & bon sens. On attribue l'ouvrage à M. de *Montblin*, conseiller au parlement exilé aux confins du Poitou & de la Bretagne, dans un endroit mal-sain, & dont la santé délicate très-altérée par sa translation, n'a pu rallentir encore le courage & la fermeté, ni adoucir la dureté de son persécuteur. Ce magistrat, quoique jeune encore, étoit une des lumieres de sa compagnie, & l'orateur le plus en vogue. Un défaut de son ouvrage, s'il est de lui, mais qui le décele au moins pour un membre du parlement, est d'en avoir trop concentré l'intérêt dans cette compagnie, sans insister, comme il le faudroit dans les circonstances, sur la nécessité de l'assemblée des états généraux, le remede pour raffermir la constitution du royaume ébranlée.

A la page 214. Le 26 *août* 1772. *Les Vues réelles & le Systême politique de la régence de Dan-*

nemarc développés. Tel est le titre d'une brochure imprimée à Londres dans laquelle on prétend déduire les causes de la derniere révolution arrivée à Copenhague; fondées sur des papiers authentiques, par Christiern Adolphe Rothes, ci-devant conseiller de conférence; Sécrétaire du cabinet de S. M. Christiern VII, & grand assesseur du conseil suprême d'Altena. On veut que cet écrit ait été publié originairement en françois à Hambourg.

L'auteur ne craint point d'avancer qu'une intrigue abominable a ourdi la trame du complot qui a conduit sur l'échaffaut *Struensée & Brandt* & a fait rendre un jugement inique contre l'infortunée reine, sœur du roi d'Angleterre. Mais l'on ne peut que regarder cette princesse comme coupable, tant qu'elle n'aura pas publié un manifeste pour dévoiler à toute la terre l'iniquité de sa condamnation.

Du reste, la brochure est fort mal écrite, sans chaleur, sans noblesse, contient très-peu d'anecdotes, & ne semble pas même exiger une grande confiance.

A la page 214. Le 26 *août* 1772. L'académie royale de musique a exécuté hier sur son théâtre la *cinquantaine*, pastorale de M. Desfontaines qui n'avoit pas fait fortune l'année derniere: il n'y a pas d'apparence qu'elle en fasse davantage celle-ci, malgré les grands changemens qu'on avoit annoncés; ils consistent à faire jouer un rôle chantant au seigneur du vil-

lage, qui n'étoit autrefois que danſant, & aujourd'hui répete à peu près tout ce que diſoit le bailly. Ce dernier perſonnage devient par conſéquent inutile. Du reſte, pas plus d'intérêt & d'évenemens dans l'action froide & triviale. La muſique du Sieur de la Borde n'a pas mieux réuſſi; on y a trouvé de jolis airs, quelques détails agréables, mais point d'ordre, d'enſemble, une ſurabondance des mêmes choſes répétées juſqu'à la ſatiété.

L'exécution n'a pas été parfaite à beaucoup près. Le Sieur Tirot a joué le role du ſeigneur, qu'auroit dû faire le Sieur le Gros, qui s'eſt trouvé malade. Mlle Roſalie a fait le jeune amoureux, & la Dlle Dervieux l'amoureuſe; le Sieur Larrivée & ſa femme ont fait les vieux mariés. Le premier n'a ni l'agrément, ni la nobleſſe de ſon perſonnage; il a d'ailleurs très-mal chanté. La ſeconde n'a mis ni chaleur ni expreſſion dans le ſien, qui devroit être tout de feu; la troiſieme n'a qu'un filet de voix, &, quoique danſeuſe par état, a montré du moins de l'ingénuité, principal caractere de ſa ſituation. Les derniers ne peuvent pas chanter mal; mais la Dame Larrivée ne peut mettre ni onction ni intérêt dans ſon jeu, & ſon mari s'eſt trouvé très-refroidi par ſon épouſe.

Les ballets ont été beaucoup mieux exécutés que le reſte. Le Sieur Gardel ſurtout y a réuni des applaudiſſemens indicibles, & capables d'exciter fortement la jalouſie du Sieur Veſtris,

qui a été reçu infiniment plus froidement en comparaison.

A la page 215. Le 27 *août* 1772. *La Fête Villageoise*, qu'on avoit annoncée au Colysée pour la Saint-Louis, a été donnée sous le nom de *la Noce rustique*, & cette pantomime n'a pas eu plus de succès que le reste. Il y a eu la veille un bal masqué très-peu garni. En un mot, rien ne réussit plus à ces malheureux entrepreneurs, & M. le chevalier d'Arcq a beau épuiser son génie pour inventer quelque chose qui plaise au public, tout rate, & l'argent ne vient pas.

A la page 215. Le 28 *août* 1772. M. de Voltaire a saisi l'à-propos de la révolution périodique du second siecle depuis la funeste époque si honteuse pour la France de la journée de la Saint-Barthelemi, sous le regne exécrable de Charles IX. Il a fait à cette occasion cinq strophes dignes de son meilleur tems. On y retrouve cette philosophie douce, riante, pleine d'humanité qui caractérise le chantre *d'Henri IV*.

A la page 217. Le 31 *août* 1772. Un nommé Causman, vulgairement appelé *Marchand*, traduction en françois de ce mot allemand, & servant d'interprete de langues près des parlemens, & surtout près du châtelet, a été arrêté, il y a quelque tems. Ce particulier, qui, sous l'inspection de la police, débitoit des nouvelles manuscrites, avoit déjà été mis à la Bas-

tille, pour s'être trop émancipé dans ses feuilles: depuis son élargissement, il avoit colporté diverses brochures clandestines & surtout celle intitulée: *Inauguration de Pharamond.* Il s'est trouvé inscrit sur les mémoires du Sieur de la Roche, l'un des commis des fermes arrêtés, & les soupçons s'étant augmentés sur son compte, il a été repris de nouveau par les informations & autres indices: on a sçu qu'il connoissoit l'auteur du livre en question, & l'on est à le tourmenter violemment pour en apprendre davantage.

Il paroît constant aujourd'hui que cet inconnu, auteur de l'*Inauguration de Pharamond*, du *Maire du Palais* & du dernier livre qui vient de paroître, *Maximes du Droit public françois*, étoit retiré dans le Temple depuis longtems, qu'il y vivoit dans la plus grande solitude, & sans aucune communication extérieure, même pour les besoins ordinaires de la vie; qu'informé du sort du Sieur *Caufman*, il est parti le même jour pour l'Angleterre, ce qui fait présumer plus fortement des liaisons de ce dernier avec lui. En conséquence le Temple est inondé d'espions, mais dont l'emploi devient desormais inutile. On ajoute que le prince de Conti, qui, en sa qualité de grand-prieur, a la jurisdiction de cet enclos, sur les plaintes qui lui ont été portées, a fait faire des recherches séveres, pour voir si l'on ne trouveroit pas quelque imprimerie secrete; ce qui n'a rien pro-

duit; on sçavoit bien d'avance ce qui en résulteroit.

A la page 219. Le 2 *septembre* 1772. Le Sieur Razetti, violon ordinaire de la musique & de la chambre du roi, est fort attaché à Madame la comtesse de Langeac, & c'est lui à qui elle a donné le soin de présider au choix & à l'éxécution des divers morceaux de musique qu'on exécute au Colysée. On a voulu le récompenser de ce zele, & l'on a obtenu des entrepreneurs un jour en sa faveur. Il doit avoir lieu aujourd'hui. On doit donner *les Jeux Olympiques*, qu'on annonce avec beaucoup d'emphase. On distribue un ample prospectus, où il est dit que l'ouverture du Colysée se fera, selon l'usage, à 4 heures; que depuis ce tems jusqu'à 6 heures le public sera amusé, & sans frais, de plusieurs petits spectacles indépendans de la fête; qu'à six heures on donnera, à l'imitation des jeux olympi ues de l'ancienne Grece, une course de quatre athletes, spectacle dont on n'a pas encore vu d'exemple en France.

Que, pour cet objet, deux colonnes égales seront élevées au fond de la grande allée du jardin & désigneront le but de la course.

Qu'au premier signal, les athletes doivent courir sur quatre lignes paralelles, qui se termineront au but indiqué, & sur leurs extremités quatre couronnes de fleurs seront suspendues à une guirlande, qui traversera les deux colonnes.

Que chaque athlete, en atteignant le but, doit détacher la couronne qui eſt perpendiculaire à la ligne qu'il parcourt, & que celui qui, pendant trois fois, l'aura priſe le premier, remportera le prix deſtiné au vainqueur.

Qu'il ſera couronné de lauriers au bruit de divers inſtrumens, pas des juges qui ſeront placés aux côtés du but, & une muſique militaire célébrera la victoire.

Que ſur la fin du jour, on le conduira en triomphe dans la rotonde, qui ſe trouvera illuminée, & que pluſieurs danſes y ſeront exécutées en ſon honneur, après leſquelles on le conduira au cirque, où l'on tirera un feu d'artifice de la nouvelle compoſition, par le Sieur de la Variniere, artificier du roi, qui repréſentera le temple de Venus & terminera la fête.

A la page 220. Le 3 *ſeptembre* 1772. On a fait en Normandie à l'occaſion du voyage de Madame la ducheſſe de Chartres aux eaux de Forges, & de celui de M. le duc de Chartres, un ouvrage appelé *La Gazette Normande.* C'eſt un journal modelé ſur les ſupplémens à la gazette de France, c'eſt-à-dire bien méchant, bien menſonger, bien calomnieux, avec quelques vérités cependant, comme cela doit être.

A la page 220. Le 3 *ſeptembre* 1772. Rien de plus miſérable que l'exécution des *Jeux olympiques.* Nulle nobleſſe, nulle magnificence, quatre gredins courant les uns après les autres, à trois repriſes, pendant l'eſpace d'en-

viron cent cinquante toises, sans cortege, sans concours, sans illusion, soit dans le local, soit dans le vêtement, soit dans le costume, ont présenté un spectacle mesquin & qu'on a hué. Le feu d'artifice a été joli. Il s'y est cependant trouvé plus de monde qu'on ne devoit le croire après les diverses atrapes où tant de badauds ont été pris.

A la page 220. Le 3 *septembre* 1772. Les comédiens italiens ont affiché pour aujourd'hui *Les deux Comperes*. Cet opera comique en deux actes, annoncé il y a six semaines, & qu'on avoit retiré, par des tracasseries survenues dans le tripot, est un ancien ouvrage de la foire, dont le Sieur Anseaume a refondu les paroles; le Sieur la Ruette y a adapté de la musique: on doute que cela vaille quelque chose.

A la page 220. Le 4 *septembre* 1772. Le Sieur Carlin hier, avant qu'on jouât les deux Comperes étoit venu capter la bienveillance du public par un compliment à sa maniere, qui avoit été bien accueilli, & sembloit d'un bon augure pour la piece. Mais la machine en a paru si plate, & la musique si mince, si triviale, que le parterre, tout bonnace qu'il soit, n'a pu y tenir. L'usage où l'on est aujourd'hui d'aller en deshabillé, sans armes, mais avec une canne, a fourni une nouvelle maniere de siffler & de persifler. Les spectateurs ont battu le mesure avec leurs bâtons sur le plancher, & il en a résulté un bruit sourd & soutenu qui a étourdi

l'orcheſtre & les acteurs, au point qu'on a pris le parti de céder ſur le champ à cette nouvelle muſique, & de quitter le théâtre.

A la page 222. Le 6 *ſeptembre* 1772. Il n'y a plus de doute ſur la nouvelle de la révolution de Suede. On vient d'imprimer à l'imprimerie du département des affaires étrangeres à Verſailles la *relation de ce qui eſt arrivé à Stockholm depuis le* 19 *juſqu'au* 21 *du mois dernier*; on y voit comment en cinquante-quatre heures le roi de Suede, rompant les liens qui l'aſſerviſſoient au ſénat, a repris les rênes de l'empire telles que *Guſtave Adolphe* les dirigeoit & qu'elles ont été conduites juſqu'en 1680. Si l'on en croyoit cette relation, l'évenement auroit été ſubit, mais par la combinaiſon des faits qui y ſont rapportés, on ne peut le regarder que comme le réſultat d'une politique profonde & combinée de loin. Sa Majeſté Suédoiſe n'a point négligé la forme du ſerment, lien très-fort ſans doute, & très-durable, tant qu'elle aura les troupes & les forces de ſon côté.

A la page 222. Le 6 *ſeptembre* 1772. La nuit du 23 au 24 du mois dernier une garde nombreuſe s'eſt emparée des avenues du couvent des barnabites, & l'on a arrêté le pere *Miraçon*, fameux janſéniſte, interdit depuis longtems & très-mal noté auprès de M. l'archevêque de Paris. Ce religieux âgé, frappé de terreur à la vue de tous ces alguaſils, avoit eu pourtant la préſence d'eſprit de dire au frere qui

les conduifoit, foufle ta lumiere: à la faveur de l'obfcurité & de l'embarras de ces gens qui ne connoiffoient pas les détours de la maifon, il s'étoit fouftrait à leur garde, & s'étoit refugié dans le clocher, où l'on l'a trouvé aprés beaucoup de recherches. Ces recherches fe font étendues dans tout le couvent & jufqu'aux lieux les plus fecrets. Il paroît qu'on foupçonnoit un entrepôt chez ces religieux. On n'a rien trouvé, pas même dans la chambre du pere *Miraçon*, fauf un exemplaire de la gazette eccléfiaftique de la femaine. Il a déjà fubi trois interrogatoires dont il n'a rien réfulté. Il eft traité avec beaucoup d'égards & de politeffes, & comme c'eft un homme de lettres qui travaille à l'hiftoire du Bearn, on lui a fait remettre fes livres & papiers, pour qu'il pût continuer cet ouvrage. Il fe promenoit fouvent aux Tuilleries avec beaucoup de nouvelliftes, qui ont été fort alarmés au premier bruit de fa détention, mais font raffurés aujourd'hui

A la page 224. Le 8 *feptembre* M. le duc d'Aiguillon avoit fait imprimer en diligence par ordre du roi une quantité confidérable d'exemplaires de la relation de ce qui eft arrivé à Stockholm le 19 août, & en avoit envoyé à tous les gens en place; enfuite on en a diftribué gratis & fans diftinction aux perfonnes qui en ont voulu; la police à Paris a reçu injonction d'en délivrer gratuitement aux curieux.

A la page 224. Le 9 *feptembre* 1772. Il y

a eu hier chez Mlle Guimard à Pantin un spectacle délicieux, que M. le duc de Chartres a honoré de sa présence, mais *incognito.* C'étoit vacance des théâtres publics à cause de la fête de vierge, ce qui a permis à cette *Aspasie* de jouir de plusieurs comédiens françois. On y a exécuté un opera comique nouveau, intitulé *Jannot*, qui a fait peu de sensation. Il n'en est pas de même de *la Vérité dans le Vin* du Sieur Collé, ouvrage connu & imprimé, plein de peintures fortes, d'un dialogue chaud, & de la composition la plus vraie. On ne peut rien voir de mieux joué que cette derniere piece. Trois excellens acteurs, tirés de la comédie Françoise, savoir les Sieurs *Feuillie*, *Dugazon*, *Oger* y ont déployé des talens supérieurs à tout ce qu'ils ont montré jusqu'à présent. Mlle *Lafond*, danseuse de l'opera, & Mlle *Guimard*, la maitresse du lieu, ont secondé à merveille ces personnages, surtout la derniere dont la voix naturellement rauque & désagréable quand elle parle, perd sa mauvaise qualité dans le chant & devient ravissante. Les plus jolies filles de la capitale, qui formoient en femmes le fonds de l'assemblée, la rendoient charmante. Il n'est que Paris pour trouver ainsi une courtisanne donnant à ses frais un divertissement de prince, & qui ruine ordinairement les millionnaires les plus riches: d'ailleurs, chez les grands seigneurs il regne par essence un respect, un sérieux, une contrainte absolument bannis de chez

Mlle

Mlle Guimard, tant à raiſon de l'héroïne, que du genre de la compagnie & de celui des ouvrages, dont quelqu'un en place ne pourroit tolérer la licence chez lui, ſans s'expoſer à l'animadverſion de la police, du miniſtere & du public.

A la page 224. Le 10 *Septembre* 1772. La préface de l'ouvrage ayant pour titre *Eſſai général de tactique &c*, qui eſt le morceau proſcrit & précieux conſéquemment, eſt diviſée en deux parties. La premiere a pour titre: *Tableau de la politique actuelle. Son parallele avec celle des anciens; ſes vices; obſtacles qu'elle apporte à la proſpérité & à la grandeur des peuples.*

La ſeconde eſt intitulée: *Tableau de l'art de la guerre depuis le commencement du Monde. Situation actuelle de cette ſcience en Europe. Son parallele avec ce qu'elle fut autrefois. Néceſſité du rapport des conſtitutions militaires avec les conſtitutions politiques; vices de tous nos gouvernemens modernes ſur cet objet.*

On voit combien ces grands objets peuvent prêter à la plume d'un philoſophe éloquent & plein de génie; ils ſont traités avec beaucoup de chaleur & d'énergie.

L'ouvrage eſt prodigieuſement cher & paroît imprimé à Londres, le ſeul endroit où la liberté & la vérité puiſſent encore ſe faire entendre.

A la page 225. Le 11 *Septembre* 1772. Le projet de la nouvelle ſalle de comédie eſſuie toujours des contradictions ſourdes qui retar-

dent d'autant l'opération. On a fait entendre depuis peu au maréchal duc de Richelieu qu'on lui en imposoit en lui disant que des étrangers devoient faire les fonds de l'entreprise, quand il y auroit des lettres patentes pour autoriser l'emprunt; que les lettres qu'on produisoit à cét égard étoient fausses & controuvées. Il a fallu avoir une explication avec ce gentilhomme de la chambre qu'on a enfin ramené à la vérité, & qui a promis de travailler incessamment à l'obtention des Lettres patentes: on lui a fait entendre qu'il y avoit aussi des Génois qui demandoient à entrer dans le nombre des capitalistes, & qu'on devoit leur envoyer un prospectus où l'on établiroit plus particulierement les moyens de finances, la certitude de l'emploi & le bénéfice des rentrées. On a ajouté que son nom seul, quand la république verroit combien il s'intéresse au projet & le favorise, détermineroit les richards de ce pays là. Le maréchal a été flatté de cette observation, & redouble aujourd'hui de zele pour le projet.

Le procès verbal du Sieur Egreffet, l'expert nommé par la police, n'est pas encore public, mais on sçait qu'il est à peu près conforme à l'estimation faite par le Sieur Liégeon

A la page 231. Le 12 *septembre* 1772. Le pere Livoire, autre barnabite du couvent de Paris, a ressenti aussi, quoique d'une façon moins cruelle que le pere Miraçon, les suites des soup-

çons répandus ſur ſon compte. Il eſt auteur d'une traduction de Muratori, auteur italien, qui a écrit ſur le bonheur. Il eſt queſtion en certains endroits du livre du Paraguay & des jéſuites. Ceux-ci ſont aſſez maltraités, & le traducteur n'a point affoibli les traits de l'original. Les partiſans de l'ordre ſe ſont remués, ont fait entendre que ce barnabite étoit un janſéniste qui pourroit bien avoir eu part aux divers écrits contre le deſpotiſme actuel. Le miniſtre n'ayant cependant acquis aucune preuve qui pût donner lieu à attenter à la liberté du religieux, on a laiſſé le ſoin à M. l'archevêque de le moleſter Comme celui-ci n'a pas une autorité immédiate ſur les individus d'un couvent qui n'eſt point ſoumis à l'ordinaire, & que les ſupérieurs ne ſe rendoient pas à ſes inſinuations contre le religieux, il a pris la tournure d'interdire tout le couvent, & de déclarer qu'il ne léveroit cet interdit qu'après l'expulſion du pere *Livoire*, en ſorte qu'on a été obligé de donner une obédience à ce religieux pour changer de couvent & ſe rendre à Etampes.

A la page 231. Le 20 *ſeptembre* 1772. Les entrepreneurs du Colyſée continuent à déguiſer leur ſpectacle miſérable & plat ſous de grands noms. Tantôt c'eſt une colonne trajanne en artifice de cinquante pieds de haut, c'eſt-à-dire des fuſées maigres & très-ordinaires; tantôt c'eſt une courſe d'amazones, c'eſt-à dire de dou-

ze gourgandines laides & à faire mal au cœur. Ils annoncent pour la prochaine fois, c'eſt-à-dire pour le mardi jour de la fête de Neuilly, une pantomime héroïque pour laquelle ils font de grands préparatifs; ils eſperent que le public en revenant du pont abondera chez eux.

A la page 231. Le 21 *ſeptembre* 1772. *Procès verbal qu'auroit dû faire M. Baſtard, à la place des ſottiſes qu'il a rédigées.*

C'eſt le titre d'un nouveau pamphlet imprimé ſeulement au rouleau & qui vient vraiſemblablement de Bretagne. Il contient un journal de ce qui s'eſt paſſé l'année derniere en cette province lors de la ſuppreſſion & recréation du parlement de Rennes, enrichi d'anecdotes relatives à l'évenement, ainſi que des ſinguliers & brefs & mémorables diſcours du duc de Fitz-james & du Sieur Baſtard à cette compagnie.

A la page 231. Le 12 *ſeptembre* 1771. On a parlé de l'édition de l'encyclopedie imaginée & annoncée par le Sieur Pankouke, dont M. le chancelier à fait enfermer à la Baſtille les deux premiers volumes. Ce libraire & ſa compagnie n'ayant pu trouver grace auprès du chef de la juſtice, ont cru pouvoir continuer l'édition propoſée à Geneve, à commencer du troiſieme volume ſeulement; ils eſperent que M. de Maupeou mourra ou ſera hors de place avant la fin de l'ouvrage: mais il eſt à craindre que ces maſſes de papiers enfermés dans des lieux

humides & à la merci des rats ne souffrent un déchet considérable, & ne deviennent hors d'état de servir.

A la page 231. Le 22 *septembre* 1772. Les talens que M. de Guibert développe dans son *Essai* de *tactique*, & le génie, l'éloquence qui respirent dans son discours préliminaire ne peuvent faire desirer qu'avec une grande impatience l'exécution de son plan, intitulé *La France politique & militaire.* Il sera divisé en quatre parties: dans la premiere il traitera des différentes constitutions politiques & militaires des différens états de l'Europe; dans la deuxieme, de la France qui sera divisée en politique intérieure & politique extérieure; dans la troisieme, de la constitution militaire de la France; dans la quatrieme enfin, il fera un cours de tactique complet, contenant la tactique élémentaire subdivisée en quinze chapitres, & la suite divisée en cinq Dans la conclusion, il exposera une campagne supposée entre une armée constituée, & qui manœuvre suivant les principes établis dans son ouvrage, & une armée de même force, ou même un peu supérieure, constituée & agissant suivant les anciens principes. Le théâtre de cette campagne est entre la Seine & la Loire, dans le même pays où M. le maréchal de Puiségur a supposé la sienne, mais dans les mêmes données, les mêmes positions, se conduisant par des combinaisons différentes.

A la page 231. Le 22 *septembre* 1772. M.

de Guibert nous annonce dans sa préface un ouvrage intéressant, & dans son genre contenant une histoire des révolutions de l'art militaire, & leur rapport avec les constitutions politiques des différens peuples depuis son origine jusqu'à nos jours: c'est, à ce qu'il nous apprend, M. le chevalier d'Aguesseau, lieutenant colonel du régiment de la Couronne, qui entreprend cette penible tâche, mais digne de son auteur, suivant l'idée que M. de Guibert nous donne de son génie, de ses vues, & de son érudition.

A la page 231. Le 23 *septembre* 1772. Les entrepreneurs du Colysée s'étoient imaginé pouvoir attirer beaucoup de monde, au retour de la fête d'hier. Ils avoient en conséquence distribué de très-beaux *Prospectus du Temple de Mémoire.* Il mérite d'être détaillé pour son ridicule.

Les personnages étoient Minerve, la France, la Gloire, la Renommée, un Paysan, un Soldat ivre, un Peintre, un Poëte, un vieil Invalide & son fils, un jeune Villageois d'environ 20 ans, un petit enfant d'à-peu-près trois ou quatre ans, troupes de bergers, troupes de bergeres, dansans.

Ensuite, dit le prospectus, l'élevation d'un nouveau pont à Neuilly est un de ces monumens dignes d'être célébrés par des fêtes de reconnoissance en l'honneur du monarque, & sa présence en fixe le jour.

Celle-ci se donne dans la redoute du Colysée. On y voit en face de la principale entrée un

arc de triomphe à la romaine, d'une riche architecture intérieure, fur lequel font repréfentées en bas-relief des trophées d'armes, avec des attributs d'arts & de fciences &c.

Derriere cet arc de triomphe, au deffus de fon couronnement, & à la hauteur de l'entablement de la feconde galerie, paroît un temple portant cette infcription en or, *Temple de Mémoire.* Les jours de fes percées, & le brillant de fes couleurs d'azur, font encore relevés par les clairs-obfcurs des nuages qui le foutiennent & l'entourent.

Du plan de l'efpece d'élévation fur laquelle eft pofé l'arc de triomphe, au milieu de ce même arc, & entre lui & le temple, s'éleve une colonne d'argent entourée de petites guirlandes de feuillages & des perles dont l'extrémité va fe perdre dans les nuages.

Précifément en devant de cette colonne, & fur la même ligne centrale, fe voit une gaîne de lapis en or, qui, étant ifolée, fe trouve perpendiculairement fous la voûte de l'arc de triomphe: fur le milieu de cette gaine eft pofé le buste ou médaillon de Louis XV en marbre blanc & fur les côtés font deux vafes à l'antique, de corail, avec des gorges & des anneaux d'or.

Derriere le roi & à très peu de diftance, eft un foleil éblouiffant, dont les rayons entourent & illuminent la tête.

Encore à quelque diftance, en face de la gaine & à moitié de fa hauteur, eft un autel d'al-

bâtre, qui, par sa position indiquée, se trouve le troisieme objet détaché au milieu de la scene, & le premier en avant.

Au moyen de cette décoration, Minerve, la Gloire, la France & la Renommée forment des scenes pittoresques & des actions allégoriques en l'honneur du roi. Quelques personnages, ou intéressans, ou comiques (introduits par opposition) expriment l'amour des peuples d'une maniere qui fait éprouver *successivement à l'âme* l'attendrissement & la joie *avec la même satisfaction.* Ce spectacle orné d'agrémens & mêlé de danses, que forment nombre de bergers, est terminé par des chants d'alégresse relatifs au sujet & à l'objet de cette fête.

On ajoutoit que cette fête étoit de M. *Baret de Villencour*, & que le chevalier Fourré, éleve de Servandony, avoit présidé aux décorations & à l'exécution.

Le public, déjà souvent dupe de ces annonces fastueuses, n'a été qu'en petit nombre au Temple de Mémoire, & ce spectacle, misérable encore plus que les autres, a été hué généralement.

A la page 231. Le 25 *septembre* 1772. Le Sieur Bauvin, auteur de l'*Arminius*, tragédie imprimée depuis plusieurs années & non jouée, mais qu'on répete aujourd'hui, pour déguiser ce titre connu & lui donner un air de fraîcheur, a fait annoncer sa piece sous le nom *des Cherusques*, mot peu sonore & qui pourroit annoncer

noncer la barbarie de l'ouvrage. La premiere représentation est indiquée pour samedi.

A la page 231. Le 26 *septembre* 1772. Les comédiens italiens ont donné hier une piece italienne du Sieur Goldoni, intitulée *La spoza Persiana* Il y avoit longtems qu'on n'avoit rien vu de cet auteur en pareil genre; cette comédie a eu peu de succès; l'*Epouse Bergamesque*, parodie de la piece précédente, a plus amusé.

A la page 231. Le 26 *septembre* 1772. Mardi dernier au Colysée, il y a eu plus de monde qu'on n'avoit annoncé; la foule même a été très-grande. Dans le tumulte la police n'a pu s'exécuter convenablement. On se rappelle que dans la description de la fête, il y a un moment où l'on couronne le buste du roi, on l'orne de fleurs & de guirlandes. C'est une espece d'apothéose de *Louis XV*; alors il est parti beaucoup de sifflets qui tomboient sans doute sur la mesquinerie du spectacle, & non sur les honneurs rendus au monarque *Bien-aimé*. Mais les directeurs de la fête, voulant confondre leur injure avec celle prétendue faite à S. M. excitoient le Sieur le Laboureur commandant du guet à faire arrêter quelques-uns de ces audacieux critiques; il n'a point voulu s'y prêter, & il a pris le prétexte que l'on ne pouvoit dans les ténebres, & dans le cahos de monde distinguer les coupables, ensorte que les sifflets ont redoublé & continué jusqu'à la fin.

Le Sieur le Laboureur a rendu compte de cet

évenement au duc de la Vrilliere, & lui a insinué qu'il seroit bon d'arrêter le zele indiscret des entrepreneurs du Colysée, de ces fades adulateurs, qui, par des honneurs platement adressés au roi, faisoient retomber sur sa majesté une improbation qui ne regardoit que les artistes mal-adroits.

A la page 232. Le 27 *septembre* 1772. La tragédie *des Cherusques*, tirée du théâtre allemand sur une traduction que le Sieur Bauvin s'en est fait faire, est plus sagement conduite que toutes celles qu'on nous donne depuis long-tems; point d'écarts, point d'épisodes étrangers, point d'extravagances, de noirceurs atroces, d'horreurs dégoûtantes; mais l'intrigue n'offre rien de neuf; elle est calquée sur mille autres connues; nul nerf, nulle énergie dans les caracteres; nul intérêt, nulle chaleur; une froideur continue qui laisse sans relâche l'ame dans la même situation.

La versification n'est pas non plus enygmatique, dure & boursouflée comme celle de nos tragédies modernes, mais elle est d'une platitude très grande, souvent triviale, & rarement noble. On peut dire de cet ouvrage ce qu'on dit de certains hommes qui n'ont ni vice ni vertu; il n'y a réellement qu'un esprit d'humanité qui puisse la faire tolérer.

A la page 233. Le 29 *septembre* 1772. La machine de la comédie de *Julie* est des plus triviales. Il est question d'une fille qu'on veut

marier malgré elle à un homme riche, mais dégoûtant, vieux, infirme, tandis qu'elle en aime un autre, charmant suivant l'usage. Elle prend le parti de fuir pour se soustraire à cette tyrannie. Elle tombe entre les mains d'un bucheron qui la recueille au sein de sa famille, qui consiste en une fille unie tout nouvellement à un jeune homme qui fait son bonheur. Le paysan se met en tête de reconcilier la demoiselle avec ses parens & même de les déterminer à lui donner le galant qu'elle desire. Il imagine pour cela une petite comédie: c'est d'aller au château, de s'y faire précéder par ses enfans qui se jetteront aux pieds du Seigneur comme demandant son secours contre la cruauté du bucheron, & de lui peindre ainsi la sienne & toute l'histoire de l'évasion de sa fille. Cette fiction réussit; le pere réfléchit sur la ressemblance de l'aventure, reconnoît son tort, & quand il est bien attendri, bien convaincu de sa barbarie, sa fille reparoît avec son amant, & ils s'épousent. Ce dénouement ingénieux feroit honneur à l'invention du poëte, s'il étoit neuf; d'ailleurs, il n'est pas filé avec tout l'art, toute la délicatesse qu'il exigeoit. Il faut cependant rendre justice à l'auteur: sa piece annonce du talent, & vaut infiniment mieux que divers ouvrages donnés depuis longtems à ce théâtre. Il y a quelques saillies dans le dialogue, des endroits gais, du naturel, & des plaisanteries piquantes & bien amenées. Il y a du

fel dans certaines ariettes qui ne font point fadaſſes, ou bêtes comme le plus grand nombre de celles qu'on nous chante. La muſique ne vaut pas dans ſon genre la comédie; il y a quelque choſe d'agréable & de chantant; l'ouverture a fait plaiſir, ainſi que quelques accompagnemens; mais nul plan, nul coloris dans l'enſemble.

A la page 236. Le 2 *octobre* 1772. Comme c'eſt M. le duc de Fleuri qui eſt gentilhomme de la chambre cette année, & qu'il a peu de goût pour les ſpectacles, on ne croit pas que ceux de Fontainebleau ſoient bien brillans. Il eſt décidé que l'on n'y jouera en pieces du théâtre lyrique, que *la Cinquantaine* de M. de la Borde: ce premier valet de chambre, en cette qualité, & par ſes entours, a obtenu cette faveur. On ne doute pas que le jeune *Veſtrallard* n'y paroiſſe & n'étonne toute la cour, ainſi qu'il fait l'admiration de la ville.

Au ſurplus, ce danſeur ſoutient preſque ſeul aujourd'hui l'opera: on eſt ſi dégoûté de *la Cinquantaine*, que M. de la Borde, pour ne pas éprouver une déſertion totale, a obtenu que le Sieur Veſtrallard danſeroit tous les jours de ce ſpectacle; après quoi il ſe repoſera & ne reparoîtra de quelque tems.

A la page 236. Le 3 *octobre* 1772. Quoiqu'on ait peu travaillé cette année à la nouvelle égliſe de Sainte-Géneviève, elle avance pourtant à certains égards, & la façade conſtruite dans

toute sa totalité, présente déjà matiere aux critiques des moins connoisseurs. Il est sensible qu'elle est trop large pour sa hauteur, ce qui lui donne un air écrasé; on prétend que ce défaut provient des colonnes qui ne sont point écartées dans les regles de l'art: à cela près elle est simple, noble & d'une grande exécution.

A la page 237. Le 4 *octobre* 1772. On prétend que le Sieur Destouches, justement indigné du larcin du Sieur Souflot, son concurrent, avoit excité sous main le Sieur Patte à l'attaquer, & à mettre en avant toutes les difficultés qu'il a élevées sur la construction de la coupole de cette église, ensorte qu'il n'étoit que le prête-nom du premier. Cela donneroit une solution satisfaisante de la conduite du critique, qui jusque-la n'avoit paru agir que par une basse jalousie, puisqu'il n'avoit aucune mission qui l'autorisât à molester le Sieur Souflot & à faire naître des doutes sur la solidité de son édifice.

Tout cela va s'éclaircir par la mort du Sieur Destouches: il n'étoit point de l'académie d'architecture, & M. de Marigny, qui l'avoit pris en haine parce qu'il avoit réclamé contre l'injustice de son procédé, avoit juré qu'il n'en feroit point, tant que cela dépendroit de son choix. Cette persécution ne fait point d'honneur à un homme fait pour encourager les arts, loin de les écraser.

A la page 239. Le 6 *octobre* 1772. Au mo-

ment où l'on s'attendoit le moins à quelque nouveauté, où les bons patriotes gémissoient du silence général des écrivains de leur classe, où les inamovibles triomphoient, s'imaginant par leurs procédures, leurs inquisitions, leurs vexations, avoir arrêté le cours des brochures, le *supplément à la gazette de France* N°. 8 a tombé comme un coup de foudre dans Paris: il a produit d'autant plus d'effet, qu'il est infiniment meilleur que les précédens, étant dégagé de toutes ces anecdotes fausses & incroyables dont ils sont farcis, & d'ailleurs enrichi d'une *Lettre à l'auteur du* N°. 7 *du supplément à la gazette de France*; excellente facétie, qui, sans être aussi bonne & aussi plaisante que la *Lettre à Jacques de Vergès*, semble sortir de la même plume. C'est encore un morceau très-propre à désoler le chancelier, par la maniere adroite dont on le fouille jusque dans les entrailles, ce qui prouve que l'écrivain est bien près de lui, ou qu'il est servi merveilleusement par ceux qui approchent Monseigneur & ont sa confidence: nouveau tourment qu'on lui prépare en l'obligeant de soupçonner par là ses amis les plus intimes, les dépositaires les plus sûrs de ses secrets.

A la page 239. Le 6 *octobre* 1772. Rien de plus plaisant que d'observer à l'opera la tendre complaisance avec laquelle la Demoiselle Allard & le Sieur Vestris contemplent des coulis-

ſes leur petit bâtard, lorſqu'il danſe; ils ſemblent le couver des yeux, ſuivre tous ſes pas, les diriger, l'encourager du geſte & de la voix; chaque applaudiſſement du public retentit dans leur cœur, & la ſatisfaction répandue ſur leur phyſionomie indique combien ils ſont reconnoisſans envers lui.

A la page 242. Le 10 *octobre* 1772. L'Auteur des *Cheruſques* fait répandre un avertiſſement par lequel il annonce ſe défier d'une tragédie de ce nom qu'on vend aujourd'hui, & qui n'eſt que l'ancienne édition à laquelle on a ſubstitué ce titre au lieu de celui d'*Arminius*; mais ſi ce libraire s'en étoit pu défaire dans le tems, il ne ſeroit pas aujourd'hni obligé d'avoir recours à cette ruſe: il ſuit de cette obſervation que M. Bauvin en ce moment a préféré ſon lucre à ſon amour propre; il déclare au ſurplus, que la véritable édition va bientôt être miſe en vente.

A la page 242. Le 11 *octobre* 1772. Un particulier de Joigny, doué apparemment d'un grand talent pour les anagrammes, occupé depuis longtems à tourner & retourner les lettres des des divers noms de M. le chancelier, a enfin trouvé un ſens très-flatteur, & il a fait préſenter ſon ouvrage au chef ſuprême de la juſtice. Celui-ci, quoique très-modeſte, n'a pu qu'être infiniment ſenſible anx louanges de ce particulier, & pour lui en témoigner ſa ſatisfaction, il l'a fait exempter de taille, récompenſe que

les autres bourgeois sur lequel ce *déficit* sera réparti, trouveront sans doute bien mérité. On en peut juger par le petit chef d'œuvre : les noms sont

René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou.

Anagramme.

Il a ménagé, soutenu la puissance du trône.

Un autre dont on ne dit pas la récompense, a trouvé celle-ci.

Auguste chancelier sans pareil au monde.

A la page 243. Le 13 *octobre* 1772. Après quelques représentations de fragmens que l'académie royale de musique se propose de donner incessamment, qui seront composés des actes de *Pygmalion*, de *Tirtée* & du *Devin de Village*, elle doit exécuter *Adele de Ponthieu*, tragédie nouvelle en trois actes de M. le marquis de Saint-Marc. La musique est des Sieurs Berton directeur de l'académie royale de musique, & de la Borde premier valet-de chambre, qui va occuper encore une fois la scene lyrique.

A la page 246. Le 17 *octobre* 1772. Au moment où l'on s'y attendoit le moins, au milieu de l'appareil des vexations, des procédures, & des supplices destinés aux auteurs, distributeurs, colporteurs, fauteurs & adhérans des brochures si rigoureusement proscrites, on a

trompé l'efpion, & *le Bouquet de Monfeigneur* a paru de toutes parts. C'eft une brochure de 58 pages, non compris l'épître dédicatoire.

Celle-ci eft adreffée à Monfeigneur *René-Nicolas-Charles-Auguftin de Maupeou, Chancelier de France.* L'auteur lui fait des excufes fur le retard du Bouquet, il fe rejette fur la fuite de *l'éditeur de la Correfpondance.* Il s'annonce comme un nouvel athlete qui defcend dans l'arene: il témoigne la plus grande fécurité, & fait entendre la mal-adreffe de tourmenter les malheureux qu'on tient en prifon pour découvrir un fecret dont on ne les a certainement pas pris pour confidens. Du refte, il annonce que s'il alloit devenir victime de fon zele, il feroit bientôt remplacé par une foule d'autres écrivains, que *s'il n'eft plus en France de fanatiques de religion, il en eft encore de patriotifme.* C'eft l'emploi d'une telle fociété de prévenir par des fecouffes fréquentes l'affaiffement & l'inertie du gros de la nation, peuple volage, qui rit de tout, & chez lequel il eft effentiel de graver l'impreffion forte & mâle de cette vertu qui réfide dans le cœur des héros citoyens.

Dans une petite préface qui commence le corps de l'ouvrage, l'écrivain, par une fiction ingénieufe & fublime, va d'abord au tombeau *de Vincent Maupeou* (l'auteur d'un fameux affaffinat tant reproché dans les autres parties de la correfpondance) pour chercher entre les ciprès qui l'entourent, des fleurs propres au

bouquet qu'il deſtine au chancelier; proſopopée effroyable qui en réſulte..... Il vole au temple de Thémis, où il ne trouve que des décombres & des ruines ſur leſquels ſont aſſis les nouveaux ſénateurs; il ſe réſout à faire faire le tableau de Monſeigneur par les artiſtes les plus habiles..... Perſonne ne veut ſe prêter à ſon entrepriſe; il a recours aux écrivains & il trouve dans Tacite le portrait de ce grand perſonnage peint de main de maître: il y ajoute différentes touches priſes dans quelques peintures vives & fortes de l'éditeur de la correspondance, & finit par un dernier trait ſorti de la bouche du roi. *Mon chancelier*, diſoit-il ces jours derniers, *eſt un fripon*; *mais il m'eſt néceſſaire.*

Vient enſuite *l'Apotheoſe de Monſeigneur*: c'eſt un perſiflage continuel d'une brochure intitulée *Le vœu de la nation*, faite ſous les yeux de M. le Chancelier, avec cette épigraphe: *Deus nobis hœc otia fecit*, où le panégyriſte l'appelle en effet *le Dieu tutelaire de la France*, de là le *Dieu Maupeou*: catéchiſme très plaiſant en conſéquence, où l'on prouve ſa divinité par les différens paragraphes du pamphlet apologétique & le détail de ſes magnifiques & céleſtes attributs. On ne peut faire ſentir d'une façon plus ingénieuſe l'indécence, le ridicule, la fauſſeté, la faveur du plat encens dont Monſeigneur s'enivre lui-même par l'organe de ſon bas adulateur.

Le troisieme paragraphe est intitulé, *Justice vengeresse du Dieu Maupeou*: on y dévoile en caracteres énergiques toute l'iniquité de la procédure instruite dans l'affaire de la correspondance; on démontre que c'est une horreur, une abomination, par les propres paroles du chancelier, qui, pour exciter ses suppôts à devenir impitoyables, les avertit que c'est *leur propre querelle qu'ils ont à venger*, & qu'ils *sont des lâches s'ils ne font de ces coquins une punition exemplaire*; ce qui donne lieu à une harangue sanglante de l'orateur, qui se suppose arrêté & présenté à ce sénat infâme; après lui avoir déclaré ses motifs de récusation en général, il en apostrophe individuellement chaque membre & leur reproche comme moyens de récusation particuliere une foule d'iniquités dont ils se trouvent coupables. On ne pouvoit amener d'une façon plus adroite & plus naturelle le recueil de tant de turpitudes. Le tout est terminé par un hymne en l'honneur du *Dieu Maupeou*, qui n'est qu'une parodie appropriée des terribles imprécations de Camille dans les Horaces.

Tel est le précis de l'ouvrage, non moins propre que les autres à désoler le chancelier & ses adhérans: il est daté du 4 novembre, jour de la Saint-Charles, un des patrons de M. de Maupeou; ce qui fait présumer qu'on a prématuré le tems du débit par des circonstances heureuses.

A la page 247. Le 18 *octobre* 1772. Il paroît

que le journal politique, annoncé avec tant d'emphase, n'est qu'un singe de celui de Bouillon, connu autrefois sous le nom *de Gazette des Gazettes*. Il n'aura d'autre avantage sur celui-ci que de paroître trois fois, au lieu de deux par mois, que paroît son devancier; mais on ne doute pas qu'on ne lui cherche noise pour le forcer à laisser le champ libre à son rival.

A la page 252. Le 21 *octobre* 1772. Il court manuscrit un billet doux de M. *de Sorhouet à M. de Maupeou* en date du 10 octobre, où l'on offre à ce chancelier, en attendant son bouquet, une chanson des plus ameres; ce qui annonce qu'elle a été faite avant que le bouquet ait paru.

A la page 252. Le 22 *octobre* 1772. Le sieur le Kain est de retour de ses caravannes, & a reparu le samedi 17 dans la tragédie de *Manlius* avec le plus grand succès. La beauté de son jeu est à son point de perfection le plus sublime, & s'y maintient.

A la page 252. Le 22 *octobre* 1772. L'affaire de la nouvelle salle de comédie françoise va toujours lentement par les entraves qu'y mettent sourdement les envieux du projet; cependant on gagne un peu de terrein à mesure: le projet de la restauration paroît d'abord totalement anéanti; les entrepreneurs ont retiré leurs machines, & commencent à déblayer le terrein. L'estimation des terreins est faite, & quoique mal, il est aisé d'en concevoir qu'elle ne pour-

ra contrarier les ſuppoſitions établies à cet égard. Le Sieur Liégeon en a reçu communication du lieutenant de police & doit y répondre par des obſervations détaillées. Le Sieur Moreau de Vormes, avocat au conſeil, eſt allé à Fontainebleau, chargé de rédiger les lettres patentes qui aſſurent la confection du projet, & donnent aux capitaliſtes étrangers qui ſe propoſent de fournir les fonds, toutes les aſſurances capables de les exciter.

A la page 252. Le 22 *octobre* 1772. Mlle *Heinel* ſe diſpoſe à retourner en Angleterre pour y faire une nouvelle récolte. Les amateurs de l'opera ne ſont pas contens des abſences de cette danſeuſe, qui laiſſe toujours un très-grand vuide, & quitte préciſément dans l'hyver, le tems le plus brillant du ſpectacle.

A la page 253. Le 23 *octobre* 1772. Un acteur nouveau a débuté récemment à la comédie italienne dans les rôles de Cailleau; on a trouvé ſa voix ſuperbe, & il a été fort applaudi.

A la page 253. Le 25 *octobre* 1772. Une brochure ignorée juſqu'à préſent & qui depuis ſix mois s'étaloit ſur les quais ſans piquer la curioſité des amateurs, fait beaucoup de bruit aujourd'hui, & eſt recherchée avec fureur. C'eſt *le Vœu de la nation*, ſi parfaitement tourné en ridicule par l'auteur du *Bouquet*: les divers portraits des miniſtres actuels qu'on y trouve, ont paru extrêmement ſinguliers: comme l'auteur les voit ſous un point de vue qui aura peut être

échappé aux étrangers, il faut apprendre à l'Europe les rares qualités, les talens sublimes qu'une connoissance plus profonde lui a sans doute découverts. Les voici :

,, Le ministre de la justice (M. le chancelier) l'ami du trône, éclaire la nation & assure son bonheur par des vues aussi concertées dans le principe, que solides dans l'exécution. Quel plus bel éloge de son cœur & de son esprit !

,, Le ministre des affaires étrangeres (M. le duc d'Aiguillon) génie vaste & élevé, cet ensemble de candeur & de prudence, s'honore de l'oppression & de la calomnie de ses ennemis : sous un roi juste, le fantôme de la calomnie s'évanouït ; on l'avoit vu commandant dans une grande province, y répandre les canaux de l'abondance ; on l'a vu depuis persécuté par l'ingratitude : il a tout oublié pour se livrer à la bienfaisance ; voilà son triomphe. Tranquile au sein de l'orage, il n'a ni craint ni desiré : attendez tous les avantages possibles de son ministere.

,, Le ministre de la guerre (M. le marquis de Monteynard) offre un véritable Romain ; digne assemblage des vertus, toutes ses vues se portent au bien de la plus noble partie de la nation ; un désintéressement est la base de ses opérations ; plaire à son roi & fixer sa confiance, voilà ses desirs & son bonheur.

,, Le ministre de la marine (M. de Boynes)

„ nous donne un de ces hommes qu'à peine
„ l'antiquité a connus: plein de son objet gé-
„ nie portant la lumiere sur toutes les parties
„ qui lui sont confiées, la marine va reprendre
„ sa premiere splendeur: un travail opiniâtre
„ vient à bout de tout.

„ Le Ministre de la finance (M. l'abbé Ter-
„ rai) par cet heureux concours des opérations
„ du ministere, & ses lumieres & ses principes,
„ jette les fondemens de la confiance publique,
„ source de l'activité du commerce & de la
„ circulation qui *est le* nerf de l'état, il ne peut
„ éclore de ce ministre que des projets utiles
„ à la France & à l'accroissement de ses finances.

„ Puis-je mieux finir cette lettre, ajoute
„ l'écrivain, qu'en rendant mon hommage à
„ cet ancien ministre (M. le duc de la Vrillie-
„ re) qui a toujours excité l'admiration de la
„ France? Occupé de captiver la confiance &
„ les bontés de son roi, paisible dans son mi-
„ nistere, aussi juste qu'éclairé, plein de dou-
„ ceur & de cette affabilité qui gagnent les
„ cœurs; tous nos vœux se sont tournés vers
„ lui; sa vertu & sa candeur serviront de mo-
„ dele; il ne fut jamais exposé à l'orage, par-
„ ce qu'il prit la sagesse pour guide.

„ Percez la capitale; vous y trouverez le
„ magistrat (M. de Sartines lieutenant général
„ de police, que le panégyriste met ou rang des
„ ministres, quoiqu'il ne soit que le subalterne
„ très-inférieur du dernier) qui veille à sa su-

„ reté, remplir à la fois les devoirs de juge &
„ de citoyen: cette pénétration qui rassure
„ l'innocent & confond le coupable, est son
„ caractere distinctif: le masque tombe devant
„ lui & l'homme reste.

A la page 253. Le 26 *octobre* 1772. A la fin du *Bouquet* l'auteur annonce que son ouvrage est terminé; mais qu'il reparoîtra bientôt sous le titre de *Journal politique*, *historique*, *critique & littéraire des hauts faits de M. de Maupeou.* On attend avec impatience ce nouvel écrit, qui prendra vraisemblablement la place des *Supplémens à la gazette* & qui sera désormais le seul de ce genre, tout le dogmatique de la matiere étant épuisé, mais les faits se reproduisant sans cesse & pouvant toujours fournir à la plume d'un historien.

A la page 255. Le 28 *octobre* 1772. Il y a huit jours que les fragmens de *Pygmalion*, de *Tyrtée* & du *Devin de village* devoient se remettre & ils ont été retardés par les contretems de la cour, ce qui a même occasionné qu'on a eu toutes les doublures possibles. Quoiqu'on ne donne point d'opera en regle à Fontainebleau, que, malgré son amitié pour le Sieur de la Borde, le roi ait rejeté *la Cinquantaine*, que celui-ci vouloit y faire jouer, pour l'exécution plus parfaite des operas comiques, on prend les meilleurs sujets du grand opéra, ce qui met celui-ci dans un délâbrement pitoyable.

A la page 256. Le 29 *octobre* 1772. La fa-

ble de l'Hydroſcope eſt de plus en plus la riſée des gens éclairés, & des vrais phyſiciens. Un membre de l'académie des ſciences a bien voulu prendre la peine de diſſerter ſur ce conte de vieille & d'en faire voir l'abſurdité; il a couvert du plus grand ridicule l'ineptie & la crédulité du Sieur Marin: l'amour propre de ce dernier a été piqué contre M. de *la Lande*, ſon antagoniſte, il a pris le nom d'un ſoi-diſant marquis pour répondre, & témoigner combien il étoit choqué du ton dogmatique de l'académicien; on ne doute pas que celui ci ne riposte, & ne pulvériſe le nouveau marquis, dont il découvrira les oreilles d'âne.

A la page 256. Le 30 octobre 1772. On vient d'imprimer à Verſailles à l'imprimerie du département des affaires étrangeres, *la forme du Gouvernement de Suede, ratifiée par le Roi & les Etats du Royaume à Stokholm le 21 août 1772. Avec les diſcours prononcés à la Diete, à l'occaſion de ſa clôture.* Quoique toutes ces pieces ſoient éparſes dans les gazettes, on eſt très-étonné de l'attention du gouvernement à les recueillir, & de ſon affectation à les diſtribuer & à les répandre gratuitement, ainſi que la relation de la révolution. Apparemment M. le duc d'Aiguillon veut-il continuer à donner à entendre qu'il a part à tout cela. Cependant dans la ratification du roi de Suede, il y a des phraſes très-fortes, des imprécations même contre *la monarchie abſolue*,

appelée communément souveraineté, que les malins ont remarquées & qui ne sont pas apologétiques de l'administration actuelle.

A la page 258. Le 30 *octobre* 1772. Le *supplément à la gazette de France* n°. 9 paroît d'aujourd'hui : il y a de quoi désoler le nouveau tribunal ; il contient des choses si récentes, qu'on ne peut douter que ce pamphlet ne sorte de quelque presse très-voisine ; il y a surtout un article de Paris du 26 octobre, & un autre concernant les états de Bretagne. Les suppôts de la police sont sur pied à l'ordinaire pour recommencer leurs recherches.

A la page 259. Le 2 *novembre* 1772. Le 9e. *supplément* à la gazette de France ne vaut pas mieux que les précédens, il est même plus mauvais : outre les grossieres injures dont il est plein, les faussetés, les absurdités qu'il renferme, il y a une tirade de vers contre les intrus du nouveau tribunal, qui est une platitude atroce & dégoûtante. On y attaque successivement le Sieur Bertier, premier président, les Sieurs de la Bourdonnaye, Chateaugiron, de la Briffe & Nicolaï, présidens à mortier, les deux Avocats généraux Vergès & Vaucresson, ainsi que le procureur général Fleury. On révele & détaille toutes leurs turpitudes les plus infâmes ; ce sont les couplets de Rousseau pour les horreurs dont ils sont pleins, mais dénués de cette énergie de stile, de cette éloquence terrible qui

font passer les injures & les annoblissent. L'auteur annonce qu'il passera ainsi en revue les membres divers du nouveau tribunal.

A la page 260. Le 4 *novembre* 1772. Malgré la puissante cabale que le Sieur de la Borde avoit mise sur pied pour soutenir la piece qu'il a fait exécuter aux Italiens samedi dernier, elle n'a eu aucun succès, ou pour mieux dire, elle est tombée à plat; les paroles & la musique ont également échoué.

A la page 261. Le 6 *novembre* 1772. L'épître à Horace est comme tout ce que fait aujourd'hui M. de Voltaire, inégale, incorrecte; elle n'annonce pas dans son auteur ce goût sûr & délicat du grand maître auquel il écrit; mais il y a des choses très-heureuses, des vers charmans & du coloris le plus frais; le philosophe de Ferney n'a pas manqué d'y insérer des tirades piquantes contre des personnages du premier ordre, pour donner toujours à ces pieces une clandestinité si propre à amorcer la curiosité du lecteur & à rendre un ouvrage plus célebre: du reste, on y remarque cette familiarité ordinaire avec laquelle il s'associe librement aux rois, en les flattant, & semble vouloir marcher de pair avec eux; mais on y trouve surtout cette dureté de caractere, cette incompatibilité qui le rendent ennemi de quiconque le critique & lui font vomir des flots d'injures & de grossieretés, autre défaut que n'avoit pas le satyrique romain, qui ne faisoit que décocher

légerement ses traits en passant, & ne s'appesantissoit jamais sur les blessures qu'il faisoit comme pour déchirer à belles dents la malheureuse victime de sa rage.

A la page 227. Le 11 *novembre* 1772. Les ennemis du Sieur Soufflot, architecte de la nouvelle église de Sainte-Génevieve, triomphent en ce que voilà l'année des travaux qui expire sans que la coupole soit encore élevée. Celui-ci ne paroît pas ému de ces rumeurs: il dit qu'il a voulu prévenir un inconvénient très-ordinaire en France, aux édifices modernes, & dont on voit un exemple sensible dans l'église de Saint-Sulpice ; c'est que lorsque l'essentiel est fini, on retire les secours nécessaires pour les embellissemens, & l'ouvrage reste imparfait. Il a donc préféré de faire terminer les ornemens extérieurs pour ne faire sa coupole qu'à la suite. D'autres veulent qu'il ait senti la force des objections de son adversaire, le Sieur *Patte*, & qu'il s'occupe sérieusement des moyens de parer aux inconvéniens qu'il lui annonce comme démontrés géométriquement.

A la page 268. Le 16 *novembre* 1772. Le Tableau en question est intitulé *Le songe de Raphaël* par quelques connoisseurs. D'autres prétendent que ce n'est pas lui, & que c'est un autre sujet. Quoi qu'il en soit, celui-ci a six pieds de large sur quatre pieds & demi de hauteur environ. Il est d'une composition abondante & variée, d'un très-beau coloris & l'on

ne peut mieux réparé. C'eſt une allégorie relative aux miſeres de la vie humaine & au courage avec lequel une ame ferme & inébranlable s'y expoſe & les combat. La premiere partie de cette compoſition conſiſte en un philoſophe élevé ſur un plan ſupérieur ; il ſemble contempler profondément la nature humaine & ſes infirmités. Tous les maux qui l'aſſiegent ſont déſignés pas différens emblêmes, ſoit naturels, ſoit figurés. Au deſſus de ſa tête eſt la foudre; à ſes pieds, un naufrage; les paſſions ſont exprimées ſous diverſes figures, telle que l'Amour décochant ſes fléches: des animaux de toute eſpece contribuent à enrichir cette ſcene prodigieuſe; ils ont tous quelque caractere qui ajoute à l'enſemble; dans la gravure l'idée du peintre ſe ſent mieux par cet hemiſtiche au deſſous du contemplateur, *Sedet, æternumque ſedebit infœlix.* Sur un plan inférieur eſt une Minerve avec tous les attribûts qui peuvent figurer le courage & la force; elle enviſage le philoſophe & l'excite au combat: c'eſt encore le graveur qui ſuggere cette explication aſſez ſenſible par cet autre vers de Virgile, *Tu ne cede malis, ſed contrà audentior ito.*

On ne peut diſconvenir que l'idée du peintre ne ſoit belle & féconde, que l'exécution n'en ſoit admirable & ſublime dans quelques détails; mais en général ce genre d'allégorie eſt ſouvent obſcur & froid : il eſt moins à la mode que jamais dans ce ſiecle-ci, & pourra plaire davan-

tage aux étrangers. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'ouvrage eſt reconnu inconteſtablement pour être de Raphaël, une pareille acquiſition ne peut appartenir qu'à un ſouverain.

A la page 272. Le 22 *novembre* 1772. Les direƈteurs du Colyſée ne ſçachant que faire pour attirer le public, ont annoncé un combat de coqs pour demain à onze heures du matin.

A la page 272. Le 23 *novembre* 1772. M. de Sartines, le lieutenant de police aƈtuel, eſt fort intrigué pour connoître l'auteur d'une préface qui s'eſt trouvée inſérée dans un exemplaire du *Portier des Chartreux*, ſaiſi à la chambre ſyndicale. Ce magiſtrat y eſt traité de la façon la plus infâme; on l'y accuſe de putaniſme, de maquerelage, de friponnerie, d'être le fléau des auteurs & le tyran des libraires; toutes ces injures ſont ſi groſſieres qu'elles tombent d'elles-mêmes, & qu'elles ne devroient point affliger M. de Sartines.

A la page 272. Le 24 *novembre* 1772. Le combat des coqs n'a point réuſſi hier au Colyſée: quand le monde, en petit nombre, a été raſſemblé, on en a tiré un de ſon ſac qui a déployé une grande fierté. Son rival ne s'eſt pas animé à cette vue, comme il auroit dû, on n'a pu le maintenir ſur la table & il eſt allé chercher un aſile ſous les jupes des dames: on en a préſenté un ſecond qui n'a pas été plus courageux, en ſorte que le public indigné a crié que c'étoit ſe moquer de lui: il a réclamé ſon ar-

gent. On a répondu qu'il étoit porté chez M. le lieutenant général de police, qu'on alloit rendre les billets; fur quoi on a ripofté qu'on ne vouloit ni l'un ni les autres, puifque l'argent étoit en fureté, qu'on exigeoit qu'il fût donné aux pauvres. On efpere que les entrepreneurs, fatigués de tant d'avanies & n'étant encouragés par aucun lucre, fermeront enfin ce pitoyable fpectacle.

A la page 272. Le 25 *novembre* 1772. Il paroît une petite feuille fans titre, qui eft une efpece de lettre diftribuée à propos pour prévenir les liquidations dont le terme fatal approche, & prémunir les magiftrats contre les fauffes tournures qu'on leur indiqueroit. Il y eft queftion furtout d'un plan général, d'un concert unanime propofé par quelques membres ennuyés de leur exil ou par quelques traîtres vendus au chancelier pour fe prêter à la liquidation des charges & envoyer une procuration uniforme pour la remife des titres à cet effet. On prouve l'inconféquence d'une pareille conduite & le danger qu'il y auroit à la tenir, en fuppofant même qu'elle procure la levée des lettres de cachet, parce que la diftinction du titre d'avec le prix de l'office, quoique vraie en elle-même, ne peut l'être dans le cas d'une liquidation faite au fens du chancelier qui ne veut pas l'admettre.

Cet écrit eft court, fenfé, & doit faire effet

ſur les gens raiſonnables & principalement ſur les vrais patriotes.

A la page 272. Le 26 *novembre* 1772. Dans la gazette de France du ſeize novembre le ſieur *Marin* dit..... „ Nous avons cru devoir don- „ ner le tableau de la population du royaume, „ & déterminer l'âge de tous les habitans. Nous „ avons puiſé ces notions dans l'ouvrage le „ mieux fait en ce genre, parce que l'auteur „ (le ſieur abbé d'Expilly) a été aidé dans ſes „ recherches par les commiſſaires départis dans „ les différentes généralités. Il réſulte des „ éclairciſſemens que nous avons pris, qu'il y „ a actuellement en France,

Au deſſous de 20 ans, en hommes & garçons. .	4. 747. 516.
En femmes & filles. . .	4. 796. 735.
Entre 20 & 50, en hommes & garçons. . . .	4. 243. 516.
En femmes & filles. . .	4. 648. 050.
Entre 50 & 65, en hommes & garçons.	1. 970. 306.
En femmes & filles. . .	1. 318. 344.
Entre 65 & 80, en hommes & garçons.	413. 240.
En femmes & filles. . .	588. 585.
Au deſſus de 80 ans, en hommes & garçons. . .	61. 053.
En femmes & filles. . .	100. 012.
	22. 887. 357.

Et M. Marin compte,

Total des hommes.	10. 562. 631.
Idem des femmes.	11. 451. 726.
Ce qui fait, dit-il.	22. 014. 357.
Suivant les dix ſommes énoncées, il ſe trompe de. .	873. 000.
	22. 887. 357.

Et

Et cette grosse erreur tombe sur la somme des hommes, dont il oublie 873. 000. seulement, ce qui est un infiniment petit.

Ce calcul, extrêmement exagéré relativement à ceux du maréchal de *Vauban* dans son dénombrement, & de M. le marquis de *Mirabeau* dans sa théorie de l'impôt, calcul qu'il faut réduire de six millions environ pour le mettre à sa juste valeur, n'a été fait au gré des politiques rafinés, que pour préparer à une surcharge d'impôts: plus le fardeau se subdivise, & moins il est lourd.

Arpentage de la France, suivant la même gazette.

La France contenant 30. 000 lieues quarrées, de 25 au degré, la population est à raison de 734 personnes par lieue quarrée.

D'un autre côté, la France renfermant environ 140,664, 750 arpens, cette étendue de terrein se trouve partagée à raison de 29 arpens à peu près pour chaque famille.

En retranchant de la somme totale d'après les évaluations faites 122. 600. 050. arpens, pour les chemins, les rochers, les montagnes, les communaux, les terres vaines & vagues, les fossés, les haies, les rivieres, les ruisseaux, les maisons, les édifices, en y comprenant les parcs, les jardins, les marais, les étangs, il restera pour les bois, les vignes, les près &

terres labourables 18. 864. 700 arpens.

Ce ne sont pas les $\frac{7}{8}$ d'un arpent pour chaque personne, puisqu'on prétend qu'il y a 22. 014. 357. hommes & femmes; pour donner les ¾ & demi d'un arpent à chaque individu, il manqueroit, 751, 794. $\frac{1}{8}$ d'arpent de terre en la supposant toute labourable.

C'est d'après ces calculs faux & exagérés qu'on a adressé au Sieur Marin l'épigramme suivante.

D'une gazette ridicule,
Rédacteur faux, sot & crédule,
Qui, bravant le sens & le goût
Nous raconte sans nul scrupule,
Des contes à dormir debout,
A ton dénombrement immense
Pour qu'on pût ajouter foi,
Il faudroit qu'à ta ressemblance
Chaque individu fût en France
Soudain aussi double que toi.

On sait que le Sieur Marin est auteur de plusieurs écrits répandus par M. le chancelier.

A la page 272. Le 27 *novembre* 1772. Mlle *Lussi* de la comédie françoise est fort mal d'une maladie de femme, qui ne pardonne guere, surtout quand elle est causée & fomentée par le libertinage.

A la page 272. Le 27 *novembre* 1772. M. *Saurin* vient de remettre en un acte son *Orpheline léguée*, qu'il a déguisée sous le titre de l'*An-*

glomane. Cette piece, jouée ici le lundi 23 pour la premiere fois, n'y a pas eu le même succès qu'à Fontainebleau où elle a reparu d'abord. On peut juger du vice radical de ce caractere par le personnage d'un *anglomane* qui n'entend pas un mot d'anglois, ce qui donne lieu à toute l'intrigue de la piece.

A la page 273. Le 29 *novembre* 1772. La faculté de médecine est fort agitée aujourd'hui à l'occasion du Sieur le Thieullier, son doyen, dont elle est très-mécontente, quoique, par ses intrigues, il ait trouvé le secret de se faire continuer. L'injustice criante qu'il a fait commettre aux principaux membres de la faculté, en faisant exclure de la licence le Sieur *Sigaud* par des calomnies dont on a reconnu la fausseté, ont fait ouvrir les yeux aux plus honnêtes gens du corps: on a reconnu que sa vengeance contre le sieur Sigaud n'étoit d'ailleurs fondée que sur un motif de vanité basse & puérile, & l'on travaille à l'exclure, s'il est possible, d'une dignité qu'il déshonore.

A la page 277. Le 1 *décembre* 1772. On vient de répandre dans le public un nouvel écrit intitulé: *Les Filets de Monseigneur de Maupeou*, avec cette épigraphe: *Frustrà jacitur rete ante oculos pennatorum*. Proverbes 1. 17. On parlera plus amplement de cette brochure.

A la page 277. Le 1 *décembre* 1772. Les entrepreneurs du Colysée se sont piqués d'honneur vis à vis le public qui avoit été si indigne-

ment atrappé lundi 23 novembre: ils ont rendu les billets à ceux qui en ont voulu & ont annoncé que la joûte recommenceroit le samedi 28, qu'on avoit pris des précautions pour qu'elle pût s'exécuter avec plus de succès, qu'on avoit établi une cage de 24 pieds de diametre dans laquelle les combattans seroient enfermés; que les billets pour la séance du 23 auroient lieu ce jour-là vingt-huit: malgré ces promesses, il ne s'est pas trouvé plus de cent spectateurs. Les deux Rivaux, ainsi forcés de combattre, se sont effectivement acharnés l'un sur l'autre, & tous deux sont restés morts au champ de bataille.

A la page 280. Le 3 *décembre* 1772. *Les filets de M. de Maupeou* sont une brochure médiocre qui ne remplit pas à beaucoup-près son titre piquant: son objet est de rassurer les exilés que la confiscation prochaine pourroit arrêter; mais les raisonnemens de l'auteur, bons en eux-mêmes, ne sont pas neufs, & sont même atténués par la façon dont il les présente. Nulle énergie dans le stile, nulle éloquence, nulle chaleur; l'écrivain est tout-à-fait resté au dessous de son sujet.

A la page 281. Le 3 *décembre* 1772. L'avanture arrivée à la comédie Françoise lundi dernier fait un bruit du diable: on plaint le pauvre auteur, qui en veut surtout au Sieur Préville, & l'a nommé spécialement dans sa diatribe contre les comédiens.

A la page 281. Le 4 *décembre* 1772. On connoît actuellement les entrepreneurs utiles du *Journal politique* commencé au mois d'octobre dernier, sous les auspices du ministre des affaires étrangeres. Ce sont les sieurs *Dusson*, médecin du duc d'Aiguillon, & *Rousseau* ex-oratorien, instituteur du comte d'Agenois: c'est le Sieur *Marin* qui tient la plume moyennant mille écus de pension sur cet objet.

A la page 283 Le 6 *décembre* 1772. Les directeurs de l'académie royale de musique ont été agréablement trompés vendredi en voyant une affluence de monde plus prodigieuse encore que le mardi. Il paroît que le spectacle nouveau du cérémonial de la chevalerie est ce qui a piqué la curiosité. Il a été mieux exécuté ce jour-là. Ce sont deux acteurs qui ont combattu & qui s'en sont très-bien acquittés. Le premier jour c'étoient deux soldats aux gardes maîtres en fait d'armes, mais qui, sans doute intimidés par le public avoient eu l'air tout-à-fait gauche. Pour rendre la scene plus amusante, il est question d'essayer des chevaux: on doute qu'on puisse réussir à les faire manœuvrer avec la précision & la sureté qu'exigeroit cette innovation.

A la page 283. Le 7 *décembre* 1778. Le No. 10 des *Supplémens* à la gazette de France vient de paraître.

A la page 283. Le 8 *décembre* 1778. La *Nouveauté* de Messieurs *Loujon* & *Martini* n'a

pas eu lieu aux Italiens par des circonstances particulieres; mais les mêmes auteurs y ont substitué un autre ouvrage de leur composition, c'est *Le Fermier cru sourd* ou *Les Méfiances*, piece en trois actes & en prose, mêlée d'ariettes. Depuis longtems on n'avoit vu une chute aussi complette; cet opera comique a été tellement hué depuis le commencement jusqu'à la fin, que personne n'a pu l'entendre, & personne n'a regretté de ne pas entendre, tant cela a paru plat. La musique moins mauvaise n'avoit rien de saillant pour compenser le dégoût général: il falloit qu'il fût bien grand pour s'être manifesté aussi indécemment, malgré la présence de Madame la duchesse de Bourbon qui honoroit ce spectacle & à laquelle un des auteurs appartient.

A la page 285. Le 9 *décembre* 1772. Il paroît un *Manifeste aux Bretons*, avec cette Epigraphe: *si tacuerint homines, lapides clamabunt.* Il est écrit avec une éloquence vigoureuse, c'est une philippique digne de *Démosthene.* Elle prouve de quelle énergie est capable un cœur ulcéré, qui sent ses maux, un citoyen attaqué dans ses propres foyers, & qui voit ses bourreaux insulter encore à ses souffrances par une dérision insolente, par un persiflage atroce. Au reste, cette éloquence est soutenue de la logique la plus pressante, & le public indigné ne peut s'empêcher de vouer à l'exécration la plus entiere les ministres prévaricateurs, auteurs du

tant d'infractions aux droits les plus légitimes, les plus sacrés, les plus reconnus. *Le Tableau des monumens qui constatent l'origine du parlement de Bretagne, & qui démontrent l'impossibilité de sa suppression*, avec cette autre épigraphe : *Tolle & lege*, est une suite naturelle du premier ouvrage. On a renvoyé dans celui-ci le développement des preuves employées dans l'autre, & les citations des textes sur lesquels on s'appuie. C'est une histoire en accourci des faits les plus essentiels propres à constater la nécessité & la justice des réclamations d'un peuple opprimé.

A la page 285. Le 10 *décembre* 1772. Il paroît un arrêt du conseil d'état du roi du 28 novembre, qui supprime un imprimé qui a pour titre : *Lettres Provinciales*, comme contenant des assertions hazardées, & des notions peu exactes sur l'histoire de la monarchie. Cette suppression a d'autant plus surpris, que ce livre est une production sortie des presses que font gémir les écrivains du parti de M. le Chancelier, & que le Sieur *Bouquet* tout dévoué à lui, en est l'auteur.

A la page 285. Le 11 *décembre* 1772. *L'Accomplissement des prophéties, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé : Le point de vue.* Ecrit intéressant pour la maison de Bourbon. Cet ouvrage ne paroît pas moins bien fait que le précédent & mérite qu'on y revienne.

A la page 285. Le 12 *décembre* 1772. L'arrêt du conseil qui proscrit les *lettres provinciales*

leur donne une vogue extraordinaire, & les fait fortir de l'obfcurité où elles feroient probablement reftées à jamais. C'eft un gros in 8°. qui a pour titre : *Lettres Provinciales ou Examen impartial de l'origine, de la conftitution, & des révolutions de la monarchie françoife par un avocat de province à un avocat de Paris*. Et cet avocat eft en effet le Sieur abbé *Bouquet*, avocat & bibliothécaire de la ville. On ne peut nier que fon ouvrage ne foit très-fçavant, plein de recherches, & diftribué dans un ordre clair, précis & méthodique. Il eft d'autant plus étonnant, qu'un tel traité ait été profcrit, que l'écrivain en général eft très-royalifte, & met la puiffance du roi à fon plus haut période; auffi continue-t-on à regarder la condamnation de ce livre, comme une niche faite au chancelier. Voici les propofitions dont on s'eft fervi pour prétexte à fa profcription, page 193 & fuivantes.

Affociation au trône.

L'élévation fur le trône de *l'un des fils du roi*, étoit alors, comme fous la premiere & feconde race, une caufe de l'affemblée générale &c...

Une lettre d'*Odofric*, évêque d'Orléans, fur la maniere de terminer le différend qui s'élevera entre les Hauts Seigneurs au fujet du choix de celui des deux fils du roi qui feroit affocié au trône, nous apprend qu'il ne devoit point y avoir d'affociation au trône, & que fi le roi

insistoit trop à ce sujet, *il falloit donner sa voix à celui qu'il croyoit le plus en état de régner......*

En-cas d'association, le choix du roi & des grands devoit concerner l'aîné. *Il n'y avoit que les défauts de qualités nécessaires pour régner, qui dût l'exclure du trône..* Les avis ne furent pour lors partagés que par les intrigues de la reine *Constance* qui vouloit, au préjudice du droit d'aînesse & de l'usage, faire élever le fils puîné au trône par préférence au fils aîné......

Au surplus, M. le chancelier a pris son écrivain sous sa protection, & l'a fait pleinement revenir des craintes qu'il avoit d'être mis à la Bastille.

A la suite de ces lettres est un tableau historique, généalogique & chronologique des trois cours souveraines de France. *Cour Législative*, *Cour de la Pairie*, *Cour Palatine.*

Le Sieur Bouquet prétend démontrer par ce tableau une distinction marquée & soutenue entre ces trois cours sous la premiere race.

La Cour législative, le dépôt des loix, est sous le chancelier de France.

La cour de la pairie, présidée par le roi, où a toujours été jugé le premier ordre de l'état, étoit composée des pairs de France & des grands officiers de la couronne.

La cour palatine étoit ordinairement présidée par un comte appelé *Comte palatin*, où du palais, dans laquelle étoit jugé le second ordre de l'état, consistant dans les personnes libres.

Ce morceau est appuyé d'un recueil de pieces justificatives, traduites & commentées, qui font bien de cet ouvrage le traité le plus mortellement ennuyeux possible.

A la page 285. Le 13 *décembre* 1772. L'*Accomplissement des prophéties &c.* est une suite du *Point de vue* &c. L'auteur, qui certainement est un janséniste très-fougueux, continue à voir des jésuites partout, il attaque surtout *le vœu de la nation*, cette brochure devenue si célebre par ses critiques: il trouve dans cet ouvrage de nouvelles preuves de son systême. C'est un jésuite qui a fait la prédiction de l'élévation de M. de Maupeou au ministere; c'est la société qui l'a effectuée, c'est elle qui l'exalte, comme un dieu tutelaire: c'est donc elle qu'il faut reconnoître dans tout ce qui se passe aujourd'hui, & ce n'est qu'en la détruisant jusque dans ses moindres racines qu'on peut parvenir à opérer le grand œuvre de la pacification de la France.

A la page 285. Le 14 *décembre* 1774. Le No. X est beaucoup plus mauvais que les précédens: dans la petite quantité de faits qu'il contient, il y a beaucoup de faussetés & d'erreurs palpables, ce qui décele l'écrivain pour un homme obscur qui n'apprend les choses que d'une maniere indirecte & altérée.

A la page 285. Le 15 *décembre* 1772. On vient d'imprimer une petite feuille intitulée. *Récit exact de ce qui s'est passé au sujet du retour de M.*

le prince de Condé à la cour. Suivant cet écrit la réunion du prince de Condé se seroit faite de concert avec les autres princes du sang, ou du moins leur bonne intelligence n'en auroit point été altérée; mais comme il est absolument contraire à celui énoncé dans la gazette de France, on est obligé de s'en tenir au dernier, tant que le prince de Condé n'aura pas réclamé contre par une déclaration expresse que son intention n'a jamais été d'adhérer aux opérations du chancelier, de reconnoître son tribunal, & qu'il ne le reconnoîtra jamais.

Au surplus, ce récit est fait sans noblesse & en trés-mauvais stile; il est accompagné de plates turlupinades, qui ne serviront pas à l'accréditer auprès des gens impartiaux & judicieux: on voit qu'on cherche à y replâtrer la défection du prince de Condé pour corroborer les exilés qu'elle pourroit déterminer à la liquidation.

A la page 286. Le 18 *décembre* 1772. *Lettre* ou *perspective sur le retour des princes à la cour, décembre* 1772. Ce petit écrit ne fait que répéter ce qui est dit dans le *Récit* &c. dont on a parlé; mais il est mieux écrit, quoique encore peu digne de la cause qu'il défend. On sent que c'est un nouvel effort de quelque patriote zélé pour contenir les magistrats exilés, & les exhorter à la persévérance. On y voudroit colorer d'un prétexte de bien public la honteuse défection des prince de Condé & duc de Bourbon; mais leur défenseur n'a ni assez d'adres-

se, ni assez d'éloquence pour persuader : il avance pourtant un fait qui, bien constaté, seroit plus fort que ses pitoyables raisonnemens. il assure que le prince de Condé a fait écrire tout récemment dans ses domaines que sa rentrée à la cour ne devoit point faire penser *qu'il voulût que ses affaires contentieuses fussent portées dans les conseils supérieurs, ou dans le nouveau parlement, & qu'il en renouveloit la défense.*

A la page 286. Le 19 *décembre* 1772. Quoiqu'on dise beaucoup de mal du nouvel opéra, la foule s'y soutient & tout le monde veut voir le spectacle qui est de mieux en mieux exécuté.

A la page 286. Le 20 *décembre* 1772. Les *Lettres provinciales* sont devenues extrêmement recherchées depuis leur suppression par l'arrêt du conseil dont on a rendu compte. Tous les exemplaires restant chez le libraire ont été portés à la Bastille & enfermés dans des souterreins, ce qui ajoute encore à la rareté de l'ouvrage & lui donne un autre véhicule en le rendant extrêmement cher.

A la page 290. Le 25 *décembre* 1772. Les directeurs de l'académie royale de musique se disposent à remettre *la reine de Golconde* les jeudis : il n'y a pas à espérer que cette nouveauté très-usée ait beaucoup de succès.

A la page 309. Le 19 *janvier* 1773. Un ami de M. de la Condamine lui avoit écrit de Lyon qu'il envoyoit deux Bartavelles (deux perdrix de Dauphiné, les meilleures de Fran-

ce) cependant il ne les-a pas reçues, elles ont été interceptées par quiproquo, ou confisquées exprès, & mangées à la table de M. le contrôleur général. Ce vieillard très-gourmand, ranimant sa verve octogénaire, a exhalé sa fureur dans les diverses épigrammes suivantes sous différentes formes.

LES BARTAVELLES.

Conte qui n'est que trop vrai.

Un ami m'écrivoit, mardi tu peux attendre
Deux Bartavelles à coup sûr;
C'est un mêts délicat, Terrai vient me le prendre:
Je ne sçais s'il l'a trouvé tendre,
Mais pour moi cela m'est bien dur.

QUESTION DE DROIT

Monsieur le contrôleur écorne ma tontine,
Ma pension, ma rente; il fait bien son métier,
Mais pour me prendre mon gibier
A-t-il des droits sur ma cuisine?

SOUHAIT PIEUX

Vous avez donc raflé mon gibier de Lyon:
Je suis un bon chrétien, Monsieur, puisse-t-il être
De moins dure digestion
Que tous vos beaux arrêts que chaque jour voit naître.

ACTE DE CONTRITION

Il faut se convertir & vivre en bon chrétien;
Pratiquons les conseils du plus sacré des livres;

A qui me fait du mal je veux faire du bien,
En nouriſſant celui qui me coupe les vivres.

REMORDS

De ces mauvais quatrains ſi vous avez nouvelle,
Monſieur l'abbé, croyez que je ſuis mal vengé,
Et que mes bons propos ne m'ont pas ſoulagé :
J'ai toujours ſur le cœur ma double bartavelle,
Morceau friand que vous avez mangé.

LA REPRÉSAILLE

Vous riez, donc, me diſoit tout à l'heure
Un auſtere & grave cenſeur,
De monſeigneur le contrôleur!
Eh bien! voulez vous que je pleure?
Pour moi, Monſieur, je vous ſoutiens
Qu'il en rira lui-même, & me laiſſera dire;
C'eſt lui qui tient la poële & s'amuſe à nous frire;
Il fait main baſſe ſur nos biens:
Je crois qu'à ſes dépens il m'eſt permis de rire,
Tandis qu'il ſe régale aux miens.

LES SEPT PÉCHÉS MORTELS DÉTRUITS

A Terrai nous devons élever des autels,
Pour les dons que ſur nous ſa bonté multiplie;
Il veut nous affranchir des ſept péchés mortels:
Il dompte notre *orgueil* quand il nous humilie;
Il appauvrit le riche, à qui l'on porte *envie*;
Il guérit *l'avarice* avec *la pauvreté*;
En nous faiſant *jeûner* il éteint la *luxure*;
La *colere* ſe calme en buvant de l'eau pure;
Et le beſoin preſſant chaſſe l'*oiſiveté*;
Ainſi l'art de Terrai corrige la nature.

Reste *la Gourmandise*, & c'est en vérité,
Des vices à peu près le seul qui m'est resté;
Mais en mettant le comble à ses faveurs nouvelles,
Terrai pour me forcer à la frugalité,
S'empare en vrai housard de mes deux bartavelles.

SONGE DE M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

Monsieur l'abbé Terrai taille, grapille & rogne;
Mais il a bien un autre tic:
Il a rêvé qu'il étoit Frederic,
Et mes deux perdrix la Pologne.

A la page 309. Le 19 *janvier* 1773. Les divers plans de M. Liegeon concernant la nouvelle salle de comédie françoise, ainsi que les projets de finance pour l'exécution ont dû être portés au conseil avant-hier & jugés définitivement.

A la page 310. Le 21 *janvier* 1773. Les comédiens françois se trouvent si bien du concours effroyable de monde que leur attire la nouvelle actrice, qu'ils ont suspendu les répétitions des *Loix de Minos*, tragédie de M. de Voltaire, qui devoit avoir lieu après les rois, & l'ont renvoyée après pâques. Outre ce début-ci, la jeune Sainval va reparoître, & ne peut qu'exciter de plus en plus la curiosité du public. D'ailleurs, après qu'elle aura joué quelque tems, & que Mlle de Raucoux se sera reposée, on fournira un nouvel encouragement aux amateurs en les faisant paroître l'une vis-à-vis de l'autre dans les pieces où il se trouvera deux

rôles en état de leur fournir occasion de se développer, & de faire valoir leur émulation.

A la page 310. Le 22 *janvier* 1773. Les directeurs de l'académie royale de musique répetent actuellement l'opera de *Castor & Pollux*: On voit avec peine qu'ils prodiguent aussi souvent un pareil chef-d'œuvre dont aucun autre ouvrage du même genre ne pourra plus soutenir la comparaison.

A la page 316. Le 25 *janvier* 1773. L'approbation du docteur *Riballier* qui fait crier contre lui est conçue en ces termes.

„ J'ai lu par ordre de Monseigneur le chan-
„ celier un livre qui a pour titre: *Réflexions*
„ *sur le système de la nature*; quoique plusieurs
„ plumes sçavantes se soient déjà appliquées
„ avec succès à montrer la fausseté & l'extra-
„ vagance de ce monstreux système: je crois
„ cependant que l'on lira avec plaisir cette nou-
„ velle réfutation, qui me paroît devoir tenir
„ un des premiers rangs parmi nos bons ouvra-
„ ges. Le stile en est vif & serré, les raison-
„ nemens clairs & frappans, & les réponses
„ aux objections, solides & lumineuses. L'au-
„ teur paroît surtout versé dans la connoissan-
„ ce de la physique & des mathématiques, &
„ en cela, comme en bien d'autres points,
„ fort supérieur à son adversaire, qui n'a em-
„ prunté le langage de ces sciences que pour
„ en imposer aux ignorans; j'espere que la lec-
„ ture de cet ouvrage achevera de dissiper entie-
re

„ rement l'illusion qu'a pu occasionner une mal-
„ heureuse production que notre siecle doit rou-
„ gir d'avoir enfantée." A Paris le 9 novembre 1772.

Les gens sages croient qu'on auroit mieux fait de ne pas proscrire avec éclat un livre que cette proscription même va rendre précieux.

A la page 316. Le 26 *janvier* 1773. M. le contrôleur général ayant lu les vers de M. de la Condamine, lui a envoyé pour le dédommager de ses bartavelles une dinde aux trufes; ce qui a excité de nouveau la verve de l'auteur, & il a adressé le remercîment suivant à l'abbé Terrai.

Au lieu de deux perdrix aux jambes d'écarlate
Qu'on m'envoyoit vuides du Vivarais,
Je reçois un dindon rebondi, gras & frais,
Et de trufes garni jusques à l'omoplate,
Très-propre à calmer mes regrets.
Monsieur le contrôleur a fait de grandes choses,
Il en fera sans doute encore; mais
De toutes les métamorphoses
Qu'il opere par ses arrêts,
Dont il redouble un peu les doses,
Si cet effet n'est pas le plus prodigieux,
Ni le plus sujet à des gloses
C'est celui que j'aime le mieux.

MADRIGAL SUR LE MÊME SUJET.

J'ai gémi peut-être un peu fort
De mes deux perdrix égarées;

Mes pertes font bien réparées
Par un dindon de Périgord.
Vous avez fait une lacune
A mon petit garde-manger;
Mon mal étoit assez léger;
Mais si d'une plainte importune
Vous daignez ainsi vous venger
Ayez toujours de la rancune.

On peut juger par ces vers que le sujet prête plus aisément aux injures qu'aux louanges vraies & délicates; c'est ce que disent les amis de M. de la Condamine pour l'excuser.

A la page 319. Le 29 *janvier* 1773. L'arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Holland, porte que S. M. a reconnu que ce livre, introduit d'abord de l'étranger en France, & pour lequel il a été accordé un privilege le 17 novembre 1772, malgré la solidité avec laquelle l'auteur a entrepris de réfuter un ouvrage impie, contient néanmoins des écarts contraires aux véritables principes de la religion & du gouvernement; en conséquence, de l'avis de M. le chancelier &c.

L'abbé *Riballier* ne peut apporter pour excuse qu'une très-grande faute; c'est d'avoir approuvé l'ouvrage sans l'avoir lu, contradiction avec les termes louangeurs dont il est énoncé.

A la page 325. Le 31 *janvier* 1771. Mercredi dernier on a donné le concert institué depuis quelques années au profit des écoles gratuites de dessein. La ferveur des grands maf-

tres à cet égard ayant diminué, il n'eſt plus auſſi brillant qu'il étoit, & celle des amateurs ſe ralentit auſſi ; enſorte qu'il eſt à craindre qu'il ne tombe bientôt.

A la page 327. Le 2 *février* 1773. On a fait de nouveaux noëls ſur le retour des princes à la cour. Ils ne ſont pas meilleurs que les premiers ; mais ils paroiſſent avoir pour objet politique d'entrenir la diviſion entre les deux branches à l'occaſion des deux manieres dont la réconciliation s'eſt faite. Bien des gens préſument qu'ils émanent de chez le chancelier, & que c'eſt un de ces petits moyens qu'il ſçait employer avec adreſſe pour parvenir à ſes fins. Quoi qu'il en ſoit, on en va juger.

NOËL. Air : *Qu'eſt-il le petit nouveau-né.*

Pourquoi faire les méchans,
Princes tout débonnaires ?
Vous n'êtes que des enfans
Dont on tient les liſieres :
Allons-çà, Meſſeigneurs d'Orléans,
Redites vos affaires.

Vous irez au parlement,
Soit-dit, ſans vous déplaire,
Vous irez tout bonnement
Comme vous devez faire,
En ſujet ſoumis, obéiſſant,
N'en faites plus myſtere.

Pourquoi rougir à préſent
D'avoir vu la comteſſe ?

Un juſte remercîment
Se fait avec nobleſſe ;
Iriez-vous donc croire en ce moment,
Que c'eſt une baſſeſſe ?

Vous avez fort noblement
Combiné la démarche,
En refuſant conſtamment
Le prince de la Marche :
D'Aiguillon vous a bien finement
Fourni cette autre marche.

La Marche a le cœur loyal,
Condé ſçut le connoître,
Et ſervi par ſon égal,
Il va droit à ſon maître ;
Ce moyen paroît en général
Le plus digne peut-être.

Mais au fond l'honneur n'eſt rien ;
Il n'en faut tenir compte :
Eh ! que vous fait le moyen
Si vous n'en avez la honte ?
Allez, d'Aiguillon vous dira bien
Comment on la ſurmonte.

A la page 330 Le 6 *février* 1773. L'ouverture de la foire Saint-Germain s'eſt faite le lendemain de la purification avec les cérémonier ordinaires ; mais le ſieur *Audinot* a ouvert ſon théâtre d'une façon très-piquante pour le public & tres-flateuſe pour celui qui en a été l'objet. M. le lieutenant général de police ayant été invité par cet hiſtrion de venir voir ſon

théâtre, a eu la bonté de s'y rendre: tout étoit disposé de façon à pouvoir exécuter sur le champ ce que l'auteur avoit projeté; la chambrée étoit complette. On a mis M. de Sartines à la place d'honneur qui lui étoit réservée près de la scene; on a commencé une pantomime variée & relative aux divers amusemens de la foire, d'où il a résulté un tableau naïf & pitoresque. Enfin, est paru un des acteurs une lanterne à la main: on lui a demandé ce qu'il cherchoit? Il a répondu comme Diogene, un sage; on s'est mocqué de lui, on lui a dit que ce n'étoit pas surtout à la foire qu'il falloit songer à le déterrer; après différens quolibets relatifs aux circonstances, à la perversité du siecle, & à la dépravation des mœurs, il s'est aproché du magistrat; il a éteint sa bougie, & a designé par là la découverte qu'il venoit de faire. Des applaudissemens longs & universels ont très-bien prouvé la vérité de cette pantomime; la modestie de M. de Sartines a encore relevé son triomphe qui s'est étendu dans toute la foire, & a fait l'anecdote du jour.

A la page 333. Le 8 *février* 1773. Quoique le projet du Sieur Liégeon pour la construction de la nouvelle salle de comédie françoise ait passé, que S. M. même ait déclaré qu'elle vouloit qu'il en eût la direction, le prince de Condé se remue fortement pour faire changer cette destination & faire revivre le projet de construire le nouvel édifice dans son hôtel. On

efpere pourtant que cela fera décidé fans retour cette femaine, où le roi doit figner & arrêter les plans.

A la page 340. Le 14 *février* 1773. La jeune *Sainval* perd de jour en jour auprès des amateurs; elle a prefque été huée avanthier dans le rôle d'*Ariane*, un des plus vigoureux qu'il y ait au théâtre. Elle en a pleuré de dépit & vouloit ne point finir. Elle eft un trifte exemple de l'inconftance du public.

A la page 340. Le 14 *février* 1773. M. le chancelier ne va jamais qu'à 6 chevaux: on rapporte un diftique que des méchants lui appliquent, & dont la compofition eft fans doute très-condamnable, fuivant le fens qu'on y donne dans le monde. Les voici:

Sex trahitur Maupæus equis, quot murmura vulgi:
Nulla forent quatuor fi traheretur equis.

A la page 343. Le 17 *février* 1773. La comédie intitulée: *l'Affemblée*, n'eft autre chofe qu'une image naïve de l'affemblée des comédiens lors qu'ils admettent un poëte à la lecture: l'infolence des comédiens auroit pu fournir matiere à des tableaux très-piquans; mais l'auteur, au contraire, a paru avoir eu envie de leur faire fa cour jufqu'au point de fe dégrader lui-même pour relever davantage l'aréopage comique. Il s'eft préfenté fous un ridicule bas qui a fait rire, mais révoltant pour l'homme de lettres. Il annonce fon projet aux hiftrions qui en font émerveillés, mais fort

embarraſſés ſur la tournure à prendre. Après divers détails à ce ſujet, le fond du théâtre s'ouvre ; tout à coup on voit la ſtatue de Moliere. Et Thalie & Apollon travaillent de concert à ſon apothéoſe : Mlle Raucoux, habillée en grande prêtreſſe, vient débitèr une ode en l'honneur de ce grande poëte ; après une marche majeſtueuſe, le tout eſt terminé par un ballet : ſi ce dernier eût été plus agréable, accompagné d'une meilleure muſique, & pas ſi long, la piece eût eu plus de ſuccès ; elle avoit juſque-là été aſſez applaudie. Elle n'eſt point mal écrite, il y a des ſaillies ; & le ſieur Dugazon a ſurtout ſupérieurement joué le rôle du poëte.

On a trouvé que Mlle Raucoux avoit débité avec trop d'emphaſe, l'ode, qui par elle-même eſt très-médiocre.

A la page 343. Le 18 *février* 1773. Le Sieur le Roi de la Faudiniere continue à montrer aux amateurs le tableau de Raphaël dont il ne s'eſt pas encore trouvé d'acquéreurs, quoique perſonne n'en conteſte la vérité : c'eſt Georges Mantuan qui en 1563 en a fait la gravure. On y lit : *R. Vrb. inv. Philippus Datius animi gratiâ fieri juſſit.* On prétend que ce Philippus Datius qui a commandé le tableau à Raphaël, étoit un philoſophe hermétique, c'eſt-à-dire de la ſorte de chymiſtes qui travailloient au grand-œuvre, & que le tableau allégorique eſt relatif à tout ce qui concerne cette ſecte myſtérieuſe.

A la page 343. Le 18 *février* 1773. Dans la comédie de *la Centenaire*, *Momus & Thalie* sont envoyés sur la terre pour voir ce qu'on y pense de Moliere. Le projet de Jupiter est de l'immortaliser après le siecle révolu de sa mort; l'une est déguisée en veuve & l'autre en charlatan: il en résulte une grande quantité de scenes à tiroir dans lesquelles le poëte passe en revue les principaux personnages des pieces de Moliere. Elle se termine comme la précédente par l'apothéose de ce grand homme, enrichie de chants & de danses. Il y a plus d'art dans celle-ci où l'on a enchâssé beaucoup de morale & surtout quantité de citations du poëte comique heureusement amenées. Le stile n'est pas bien soutenu, il y a parfois du bas & du trivial: le divertissement est gai, & les couplets ont été fort aplaudis.

Le sieur Préville avoit perdu sa mere le matin même; mais sachant que son devoir envers le public ne le dispensoit pas de paroître & de remplir son rôle, il a joué malgré la circonstance douloureuse où il se trouvoit.

A la page 343. Le 19 *février* 1773. On doit donner incessamment aux italiens *le Magnifique*, comédie du Sieur Sedaine, musique du Sieur Gretry.

A la page 343. Le 20 *février* 1773. Il paroît un recueil de différentes pieces, soit en vers, soit en prose, contre les opérations du jour, où il y en a de très-condamnables par leur ton

séditieux

ſéditieux & inſultant envers les perſonnages les plus graves. Elles conſiſtent en une *Annonce aux Pariſiens; les huit Péchés capitaux; l'Arrêt du divan françois, le roi y étant. Une Epigramme contre le nouvel Enguerrand; une Epigramme d'un Gaſcon; un Dialogue de poiſſardes ſur la mort inopinée du chancelier; une Epître à Freron contre Voltaire au ſujet de la lettre de ce dernier en faveur des opérations du chancelier; Charade ſur le mot de Maupeou; le duc de Richelieu à un mauvais plaiſant qui l'avoit appelé cul-pourri* &c. Les autres ſont très-connues, celles-ci quoiqu'auſſi anciennes l'étoient moins. On jugera de la méchanceté de ces ſatyres ſanglantes par l'Epigramme ſur le nouvel *Enguerrand.*

Comme autrefois le fameux Enguerrand
Tout le premier ſe vit conduire
Au gibet qu'avec zele il avoit fait conſtruire,
Où traîtres & voleurs ſont mis au même rang:
Par une oraiſon très dévote
Prions le ciel que notre chancelier
Aux dépens de ſa tête éprouve le premier
Tout ce que peut un roi qu'il érige en deſpote.

A la page 343. Le 21 *février* 1773. M. de Voltaire ayant ſçu combien ſa piece *des Loix de Minos* perdoit à la lecture, jette les hauts cris contre le libraire qui l'a imprimée; il prétend que c'eſt le larcin de quelque canaille de la littérature; il a écrit ſuivant ſon uſage au lieutenant général de police pour ſe plaindre de cet

attentat. En effet, on commence à croire que cette tragédie ne fera pas jouée.

M. de Voltaire, pour donner plus de véhicule à son ouvrage, avoit imaginé d'engager Mlle Raucoux à y prendre un rôle; mais celle-ci s'en est défendue ; ce qui a allumé la bile du philosophe de Ferney, qui a écrit à cette occasion une lettre à M. Le maréchal duc de Richelieu, où il injurie cette jeune actrice, & la représente comme une hypocrite dont la vertu a reçu plus d'un échec. Ces calomnies du vieux philosophe de Ferney ont sensiblement affligé la débutante.

A la page 344. Le 23 *février* 1773. On fait courir une épigramme sur le duc de Richelieu qu'on dit être sa réponse au mauvais railleur qui l'avoit appelé *cul pourri* : on sçait que ce seigneur a le sang très-impur, a été couvert de dartres, qu'il a longtems été *bardé de ruelles de veau*, ce qui faisoit dire plaisament au duc de Fronsac, son fils, que son pere étoit un *bouquin relié en veau*, & enfin qu'il ne subsiste qu'à force de bains & de purifians. On suppose donc qu'il répond ainsi.

Appeler cul pourri le cul de Richelieu,
Le cul qui fut jadis honoré comme un dieu (1),
Le cul, le plus beau cul qui fut en aucun lieu!
  As-tu flairé, gredin, mon haut de chausse?
Eh bien! pour te punir, tu périras, morbleu!
  Dedans un cul de basse-fosse.

---

(1) On peut se rappeler l'apothéose du cardinal de ce nom.

Un lecteur qui n'est pas plaisant, ajoute la note suivante.

En ce cas il aura la même destinée que le cardinal de Richelieu, ce cruel despote qui supprima les états, ce traître à la patrie, aujourd'hui si odieux que son nom est devenu une infamie; ce tyran perfide, qui par un juste châtiment du ciel *pourrit* en Sorbonne dans un caveau creusé précisément dans le cul des lieux du college de *Boncœur*.

A la page 344. Le 24 *février* 1773. Avant-hier l'Académie royale de musique a remis pour le lundi gras l'acte d'*Eglé & le Mariage de Ragonde*, espece d'opéra comique en trois actes, de Destouches quant aux paroles, musique de Mouret: il faut un tems comme celui-là pour faire passer une pareille farce, dont la musique très-foible n'est pas à beaucoup près du goût moderne.

A la page 344. Le 26 *février* 1773. On ne parle plus à la comédie françoise *des Loix de Minos*. Il est question d'un drame nouveau intitulé *Alcidonis*: il est en trois actes. L'auteur l'annonce comme un tableau philosophique où il s'est attaché à peindre le contraste des mœurs de Sparte & d'Athenes.

A la page 344. Le 27 *février* 1773. Une rixe élevée entre le Sieur de Sauvigny & le Sieur de la Harpe a offert une scene risible au public. Le premier a fait un *Recueil du Parnasse* où il a prétendu extraire & placer les meilleures pieces; le journaliste n'a pas approuvé ce choix,

& s'en eſt expliqué dans ſon mercure de façon à exciter la bile de l'éditeur; elle s'eſt exaltée au point qu'il a propoſé au Sieur de la Harpe de mettre l'épée à la main: celui ci s'en eſt défendu ſur ce qu'il étoit pere de famille: la fureur de l'aſſaillant s'en eſt accrue; il a colleté ſon adverſaire ; cela a fait tumulte ; on les a ſéparés ; le Sieur de Sauvigny n'a lâché priſe qu'en menaçant le critique de lui donner du bâton. Toute la littérature eſt en l'air à l'occaſion de cette querelle; on ſe partage ſuivant ſes affections, & les malins perſiflent l'un & l'autre parti.

A la page 344. Le 28 *février* 1773. M. de *Montclar*, procureur général du parlement de Provence, magiſtrat d'un mérite rare, très-renommé par un fameux réquiſitoire dans l'affaire de la deſtruction des jéſuites, exilé à ſa terre lors de la ſuppreſſion de ſa compagnie, vient d'y mourir de la pierre. C'eſt une très-grande perte, d'autant qu'il étoit encore en état de travailler, & d'aller aux plus hautes dignités de la robe.

A la page 344 Le 1er. *mars* 1773. On parle beaucoup de la fête donnée par Madame la comteſſe du Barri à ſon pavillon dans l'avenue de Verſailles; il y a eu quatre ſpectacles & environ cent comédiens, chanteurs & danſeurs des trois théâtres. On a imaginé toutes ſortes de ſurpriſes agréables pour exprimer les charmes puiſſans de cete dame; on parle entre autres choſes d'un œuf qui s'eſt trouvé au milieu du

fa!ou; on a affecté d'appeler la comtesse pour lui faire voir ce phénomene éclos subitement; à peine s'en est-elle approchée, il s'est ouvert; un Cupidon tout armé en est sorti, & l'on a dit qu'un seul de ses regards faisoit éclore l'amour; dans un autre intermede c'est l'amour qui perd son bandeau, & désigne la passion éclairée du monarque envers la favorite.

A la page 345. Le 2 *mars* 1773. Vers à Madame de *** veuve.

Jeune & charmant objet, à qui pour son partage
Le ciel a prodigué les trésors les plus doux,
Les graces, la beauté, l'esprit & le veuvage;
Jouissez du rare avantage
D'être sans préjugés, ainsi que sans époux:
Libre de ce double esclavage,
Joignez à tous les dons le don d'en faire usage:
faites de votre lit le trône de l'amour,
Qu'il ramene les ris bannis de votre cour,
Par la puissance maritale.
Ah! ce n'est pas au lit qu'un mari se signale,
Il dort toute la nuit & gronde tout le jour,
Ou s'il arrive par merveille
Que chez lui la nature éveille le desir,
Attend-il qu'à son tour chez sa femme il *s'éveille?*
Non, sans aucun prélude, il brusque le plaisir;
Il ne connoît point l'art d'échauffer ce qu'on aime,
D'amener par degrés la volupté suprême;
Le traître jouit seul, si pourtant c'est jouir.
Loin de vous tout hymen, fût-ce avec Plutus même;
L'Amour se chargera du soin de vous pourvoir;
Vous n'avez jusqu'ici connu que le devoir;

Le plaiſir vous reſte à connoître.
Quel fortuné mortel y ſera vôtre maître?
Ah! lorſque d'amour énivré,
Dans le ſein du plaiſir, il vous ſera renaître,
Lui-même trouvera qu'il l'avoit ignoré.

A la page 245. Le 3 *mars* 1773. On a fait un quolibet ſur la fête de Madame la comteſſe du Barri, pour l'intelligence duquel il faut ſçavoir qu'il n'y avoit que quinze Seigneurs d'une diſtinction marquée, quatorze femmes de la cour, & que le roi n'y a point été du tout ni en cérémonie, ni *incognito*; ce qui a mortifié la favorite qui comptoit ſur S. M. Ce vuide a fait dire qu'elle avoit une quinte au valet, quatorze de Dames, mais qu'ayant ſon roi à l'écart, elle avoit été capot. On voit que cette allégorie ſoutenue eſt tirée du jeu de piquet.

A la page 345. Le 3 *mars* 1773. Il ſe répand une anecdote ſcandaleuſe ſur une princeſſe illuſtre, mais ſi publique qu'on ne peut ſe refuſer à la raconter. On ſçait que M. le chevalier de Coigny eſt un Seigneur très-agréable & très-bien venu des femmes de la cour; on cite entre autres une des plus jolies femmes de ce pays-là comme ſa conquête, Madame la princeſſe d'Hénin; il s'humaniſe auſſi & daigne honorer les bourgeoiſes de ſa couche: c'eſt ainſi qu'on lui attribue une dame de Martinville, femme du fermier général: enfin on ajoute que Madame la ducheſſe de B*****

ayant eu des bontés pour lui, il avoit fait à son altesse le sacrifice des deux autres., C'est dans ces circonstances que le lundi gras Madame d'Hénin masquée jusqu'aux dents & rongée de jalousie, le rencontrant avec Madame la duchesse de B***** aussi masquée, mais qu'elle connoissoit parfaitement, affecta de la prendre pour Mad. de Martinville, & après lui avoir fait un compliment ironique, sur le sacrifie que ce Seigneur avoit fait d'elle, (Madame d'Hénin) pour cette bourgeoise, lui ajouté que cela ne la surprenoit pas, vu ses graces, sa jeunesse, sa beauté &c. mais qu'un étonnement dont elle ne pouvoit revenir, c'est qu'il l'eût quittée, (elle Martinville) pour une grande dame, très respectable sans doute par les titres, par la naissance, par les qualités du cœur & de l'esprit, mais pleine de défauts dans sa personne, & elle est entrée dans un détail humiliant de tous les défauts qu'elle a exagérés suivant l'usage. La princesse très-embarrassée a voulu l'intimider en lui protestant qu'elle n'étoit point Madame de Martinville, qu'elle se méprenoit, qu'elle faisoit là des confidences très-dangereuses; elle a insisté, en déclarant qu'elle ne se trompoit pas, & dans l'excès de son emportement ne craignant point de se dégrader elle même, „ Vous avez beau vous contrefaire, beau masque, entre P... nous nous connoissons toutes."

A la page 345. Le 4 *mars* 1773. Mlle Sainval n'ayant pas eu le succès dont elle avoit

d'abord joui dans le tragique, espere s'en dédommager dans le comique où elle n'aura pas de concurrente comme Mlle Raucoux. Elle doit jouer le rôle de *Nanine* dans la piece de ce nom, & celui *d'Agathe* dans les *Folies amoureuses*, ce qui forme deux contrastes de jeu très-difficiles à rendre.

A la page 345. Le 5 *mars* 1773. Les comédiens italiens ont donné hier la premiere représentation du *Magnifique*, comédie en trois actes & en prose mèlée d'arietes. Les paroles sont du Sieur Sedaine, la musique du Sieur Gretry. Depuis longtems le public n'avoit rien vu de ces deux auteurs & s'est porté en foule à ce spectacle.

La comédie n'est autre chose que le conte de la Fontaine, déjà mis en action, avec beaucoup de succès au théâtre françois par la Motte dans une piece en deux actes: l'auteur de celle-ci l'a inutilement alongée en surchargeant le sujet d'incidens étrangers; il est resté fort au dessous de son rival.

On ne peut reprocher à l'auteur de la musique qu'une trop grande abondance de richesses harmoniques; elle devient fatigante pour l'auditeur; d'ailleurs il n'y a point assez de variété. Le meilleur de l'ouvrage dans l'un & l'autre genre est l'ouverture qui est en action; elle commence par une marche de captifs, où il y a beaucoup d'art, de goût & de symphonie. C'est un coup de tambour qui donne le signal, & a paru une nouveauté heureuse.

A la page 345. Le 6 *mars* 1773. Le début de Mlle Sainval la jeune dans le comique n'a pas été aussi heureux que l'espéroient ses partisans. Elle a rendu le rôle de *Nanine* trop tragiquement & n'y a pas mis cette candeur, cette naïveté, cette ingénuité qui doit y être & qui en fait l'essence. A l'égard de celui d'*Agathe*, elle ne l'a point mal rendu dans le premier acte, mais comme il devient ensuite un des plus difficiles du théâtre, & qui exige le talent le plus comique & le plus varié, elle l'a manqué absolument.

A la page 346. Le 6 *mars* 1773. Une plaisanterie grave arrivée au bal le lundi gras, intrigue la maison d'Orléans, qui fait des perquisitions pour en découvrir l'auteur. Cette nuit-là entra seul dans la salle un masque déguisé en *Mannequin* : on sçait qu'un mannequin, en terme de peinture, est une figure factice d'osier, dont les membres sont mobiles & souples à tous les mouvemens que l'artiste veut leur donner: il avoit la tête surmontée d'un moulin à vent sur lequel étoit une petite lanterne. Ce masque fut se placer sous la loge des princes, & au moyen d'une ficelle qu'il avoit en dedans de son étui, il faisoit aller les ailes de son moulin tantôt à droite & tantôt à gauche, il éteignoit & rallumoit tour à tour la lumiere. Ce manege excita l'attention de quantité de spectateurs, & le duc d'Orléans sentant l'épigramme sanglante que renfermoit cette pantomime, sortit de la loge & vint dans

la salle pour reconnoître le plaisant & voir si c'étoit bien à lui qu'on en vouloit. Le masque aborde en effet son altesse & lui fait les reproches les plus vifs de sa défection, & sur les efforts qu'elle avoit faits pour séduire & débaucher le prince de Conti. Il parloit assez haut & les spectateurs qui s'éloignoient par respect sans entendre toute la conversation, en ont saisi une partie, comme celle-ci. Le duc d'Orléans encore plus intrigué, & voulant absolument sçavoir qui a pris la liberté de l'attaquer ainsi, donne ordre à quelqu'un de suivre le masque & de ne pas le quitter. Celui-ci, plus fin que le prince, s'aproche de l'orchestre des musiciens, & se couche auprès d'eux; il reste ainsi toute la nuit; le bal finit, le monde se retire, & le mannequin y étoit encore; on l'approche, on vient l'avertir de se retirer; mais on ne trouve que le pannier; le plaisant s'étoit échappé.

A la page 346. Le 7 *mars* 1773. On ne connoît rien de stable & de fixe dans ce pays-ci: on auroit cru que le projet de la nouvelle salle de comédie françoise, arrêté au conseil il y a un mois, auroit enfin triomphé des contradictions qu'il essuyoit. Cependant les comédiens continuent à s'y opposer, & quoique les gentilshommes de la chambre aient témoigné hautement combien ils l'approuvoient, les histrions n'ont pas craint d'aller en députation chez Madame la comtesse du Barri pour lui présenter leurs doléances. Cette démarche n'a pas eu de

succès; ils ont voulu en faire une autre auprès du contrôleur général; leurs supérieurs la leur ont défendue : ils ne résistent pas moins & se prévalent de la faveur du duc de la Vrilliere pour faire apporter chaque jour des obstacles renaissans : cela même pourroit engager une querelle entre les gentilshommes de la chambre qui ont la supériorité immédiate sur eux, & le secrétaire d'état ayant le département de Paris, qui la convoite depuis longtems & voudroit se l'arroger.

A la page 346. Le 8 *mars* 1773. On sçait que depuis longtems M. de Voltaire travaille à dénigrer la réputation de rousseau le lyrique; en conséquence les Mirmidons de la littérature, ses suppôts & ses gagistes s'efforcent à l'envi de le seconder : M. de la Harpe, un de ses plus écervelés partisans, s'est établi publiquement son champion dans le Mercure, pour disputer le surnom de grand à ce rival du patriarche de notre littérature. M. de Voltaire n'a pas manqué, l'encensoir à la main, de rendre graces à ce généreux défenseur; ce qui a occasionné de la part de M. *Clément* l'épigramme suivante,

Quand la Harpie, oracle du Mercure,
Du grand Rousseau vient déchirer le nom,
Et que, pour prix de cette insulte obscure,
Voltaire éleve au ciel ce Mirmidon;
Expliquez-nous qui des deux, je vous prie,
De plus d'opprobre a souillé son pinceau,
Ou la Harpie en déchirant Rousseau,
Ou bien Voltaire en louant la Harpie?

A la page 346. Le 9 *mars* 1773. Un plaiſant s'eſt amuſé à faire un thermometre en portraits, c'eſt à dire par une allégorie ſoutenue à caractériſer le degré de faveur où eſt chaque miniſtre, ainſi que leur ſituation & leur caractere. Les voici :

Madame la comteſſe du Barri	au beau fixe.
Le Roi	au variable.
M. le duc d'Aiguillon... monté depuis quelque tems	au beau.
Le marquis de Monteynard	au tempéré.
L'abbé Terrai	au très-ſec.
M. Bertin.	au tems couvert.
M. de Boynes	au froid.
M. le duc de la Vrilliere	au dégel.
M. Le Chancelier	à la tempête

A la page 346. Le 9 *mars* 1773. Les comédiens françois doivent donner inceſſamment *La Journée Lacédemonienne*, comédie en trois actes & en proſe, mêlée d'intermedes, annoncée d'abord ſous le nom d'*Alcidonis*. Cette piece eſt d'un auteur qui n'eſt pas encore connu ; on la croit tirée du conte des quatre flacons de M. Marmontel.

A la page 346. Le 10 *mars* 1773. Les directeurs de l'académie royale de muſique ſe diſpoſent à remettre ſur leur théâtre *Daphnis & Alcimadure*, opera gaſcon de Mondonville, compoſé d'abord en patois languedocien & puis en bon françois. Ce n'étoit pas aſſurément ce qu'ils pouvoient donner de mieux pour exciter le public.

A la page 346. Le 11 *mars* 1773. Un *nouveau ſupplément à la gazette de France* du

1er. janvier de cette année se donne clandestinement & s'annonce comme rendant compte du conseil tenu à Versailles au sujet de la requête de la noblesse de Normandie & des divers avis des opinans : on y voit pour interlocuteurs le chef de la justice, les secrétaires d'état. M. l'abbé Terrai & les conseillers d'état y discourent dans leur costume, ce qui rend la brochure très-piquante. On y a joint quelques particularités avec quelques annonces de livres qui ne caractérisent pas cet ouvrage pour partir d'une tête froide. La *Lettre de M. Camus de Néville*, conseiller au grand-conseil, à M. le chancelier, y est tout au long, telle que ce magistrat l'a fait insérer dans les gazettes étrangeres. Le pamphlet qu'on peut regarder comme formant le onzieme numero des supplémens à la gazette, n'est point imprimé en France; ce qui annonce que les facilités que les auteurs avoient ci-devant à cet égard leur manquent : d'où il est aisé de conclure que les princes favorisoient sourdement cette besogne, & qu'ils ont retiré leur protection aux zélés.

A la page 346. Le 11 *mars* 1773. Une communauté de maîtres à danser, connue sous le nom de *Confrérie de Saint-Julien des Menêtriers*, vient de s'attirer l'animadversion du ministere. Le Sieur *Guignon*, en sa qualité de *Roi des violons*, s'est plaint qu'au préjudice de ses droits & prérogatives, cette communauté s'étoit ingérée de donner des charges de lieutenans généraux des menêtriers & violons à différentes personnes

dans les provinces, qui eux-mêmes se nommoient des substituts particuliers & exerçoient des vexations sur les différens musiciens, même sur ceux des cathédrales; sur quoi est intervenu arrêt du conseil du 13 février, qui, pour remettre le bon ordre dans cette hiérarchie musicale, casse toutes ces créations, & notamment le Sieur Barbotin, & rappelle les anciens réglemens à cet égard qu'on veut remettre en vigueur.

A la page 346. Le 13 *mars* 1773. A la suite de la *Déclaration de M. de Voltaire sur le procès entre M. le comte de Morangiès & les Veron*, est *Réponse d'un avocat à l'écrit intitulé: preuves démonstratives en fait de justice*, où M. de Voltaire attaque plus particulierement M. Falconnet, qui lui a demandé de quel droit il écrivoit en faveur de M. de Morangiès. Il répond: du droit qu'a tout citoyen de défendre un citoyen; du droit que lui donne l'étude qu'il a faite des ordonnances de nos rois, & des loix de sa patrie; du droit que lui donnent des prieres auxquelles il a cédé; (aveu plus formel des sollicitations de l'accusé) de la conviction intime où il est jusqu'à ce moment de l'innocence de M. le comte de Morangiès, & de son indignation contre les artifices de la chicane qui accablent si souvent l'innocence; en un mot, du droit qu'il avoit d'exercer comme M. falconnet la profession d'avocat, même d'être son juge, ainsi que le sont ses parens.

A la page 346. Le 13 *mars* 1773. L'affaire du docteur Guilbert de Préval se suit avec ar-

deur par la faculté: pour éviter la rigueur du décret prononcé contre lui, il lui a fait enjoindre par le nouveau tribunal d'arrêter toute déliberation sur cette affaire, parce que pour que la peine de l'exclusion prononcée par un pareil décret ait lieu, il faut qu'il ait été renouvelé dans trois assemblées consécutives; ensorte que celui-ci reste annullé par de pareilles défenses. La faculté, au contraire, prétend que l'honneur même de l'accusé, qui se trouve flétri du premier jugement, exige qu'on aille aux autres par lesquels il peut être absous.

A la page 346. Le 14 *mars* 1773. Depuis plus de deux mois il ne couroit plus de brochures: il en paroît aujourd'hui une, de 24 pages sans titre, & qui commence par ce mot, *Ego.* C'est le premier texte tiré des épîtres de *Ciceron*, & traduit ainsi:

„ Si je voyois la république gouvernée par
„ des hommes perdus & méchans, comme cela
„ est arrivé & même de nos jours; ni la vue
„ des récompenses qui ne peuvent rien sur moi,
„ ni la crainte des dangers qui ébranlent néan-
„ moins les grands courages, ne pourroit jamais
„ m'engager dans leur parti, quelque service
„ que j'eusse reçu de leur part.

C'est de ce point que l'auteur part pour entrer en matiere. Il rend d'abord compte du silence qui regne depuis la fin de l'année, & il l'attribue aux espérances qu'avoit fait renaître le retour des princes à la cour. Il ne dissimule

pas qu'elles sont aujourd'hui fort ralenties, & quoiqu'il n'attaque pas personnellement ces augustes personnages, il leur reproche indirectement leur pusillanimité, même l'indécence avec laquelle ils ont donné des fêtes dans un tems où la patrie étoit en deuil. Il prouve qu'il faut enfin élever la voix; que ce silence qui partoit d'abord du respect & de la confiance, seroit aujourd'hui l'indice de la foiblesse & de la lâcheté. Il faut de nouveau inquiéter dans sa sécurité apparente l'auteur d'un projet destructeur & trop bien éxécuté, ainsi que son tribunal deshonoré, étonné lui-même de la longueur de sa durée.

A la page 346. Le 14 *mars* 1773. *Alcidonis* n'a pas paru meilleure à la représentation qu'à la lecture, & les ressources qu'on se promettoit des intermedes n'ont pas eu lieu. Cette pantomime, destinée à représenter les exercices spartiates, avoit produit quelque effet au premier acte; il a même été assez bien exécuté; mais les autres n'ont pas également réussi; ils ont paru monotones: la musique d'ailleurs est très-médiocre, & pour surcroît de dégoût la vieille *Gauthier*, aujourd'hui Mad. *Drouin*, a chanté deux airs détestables au défaut de Mad. Bellecour, qui a prétexté une incommodité. La voix chevrotante de cette carcasse a beaucoup fait rire le public. Malgré la proscription générale, on a annoncé la piece pour la seconde fois, mais le parterre a répondu par un *non* sec, qui a paru dans le costume.

A

A la page 346. Le 14 *mars* 1773. C'est mercredi qu'on doit donner à l'opéra *Daphnis & Alcimadure* pour la capitation des acteurs avec le ballet d'*Endimion*. Outre l'affluence ordinaire des spectateurs qu'attire toujours cette circonstance, une particuliere doit augmenter la foule considérablement. On sçait que madame la comtesse du Barri a fait retenir deux loges & doit s'y rendre conséquemment *in fiocchi*: époque remarquable, d'autant que Madame la marquise de Pompadour n'a jamais osé y venir ainsi en cérémonial durant tout le cours de son regne très-long. On ajoute que c'est elle qui a demandé le ballet ci-dessus, le plus lubrique qu'il y ait à ce théâtre.

A la page 346. Le 15 *mars* 1773. Le peu de succès du Colysée paroît déterminer à rendre à Torré son wauxhall sur le boulevard. On croit que de concert avec les entrepreneurs du premier spectacle, il donnera sept où huit fêtes brillantes pour sonder le goût du public.

A la page 346. Le 15 *mars* 1773. La faculté de théologie est en fermentation à l'occasion de ce qui s'y est passé au *prima mensis de ce mois*. Un docteur a voulu dénoncer une thèse soutenue aux grands augustins, où il a cru remarquer des propositions erronnées. Le Sieur Riballier, sindic, a prétendu qu'aucun membre de l'assemblée ne pouvoit faire de dénonciation qui ne lui eût été communiquée, & sur les difficultés que son opposition a occasionées, il a administré une

lettre de cachet, confirmative de ſon droit.

A la page 346. Le 15 *mars* 1773. Les comédiens pouſſent avec activité leur oppoſition au projet concernant la nouvelle ſalle de la comédie françoiſe : indépendamment des menées ſouterraines par leſquelles le duc de la Vrilliere & l'abbé Terrai les favoriſent, ils ont fait intervenir les propriétaires des maiſons & commerçans du quartier de la comédie. La marchande de bierre nommée *la Loque*, dont on a déjà parlé, a de nouveau harangué Madame la comteſſe du Barri à ce ſujet & a ému les entrailles de cette dame en ſa faveur & en celle de ſes coaſſociés par le tort conſidérable que leur feroit le retard de la nouvelle conſtruction; en ſorte que celle-ci s'intéreſſe auſſi pour eux. Si cette intrigue réuſſit, on abandonnera totalement les grandes idées, & l'on reviendra à la mesquine & ignoble reſtauration déjà commencée, il y a un an, interrompue, & à laquelle on avoit abſolument renoncé.

A la page 348. Le 16 *mars* 1773. *Endymion*, ce ballet héroïque qu'on doit donner ſur le théâtre lyrique pour la capitation des acteurs, après *Daphnis & Alcimadure*, a été exécuté chez Madame la comteſſe du Barri à ſon pavillon dans l'avenue de Verſailles, le jour de la ſuperbe fête qu'elle y a donnée; il eſt de la compoſition du ſieur Veſtris, & c'eſt un aſſemblage de divers morceaux de ſymphonies les plus agréables & les plus voluptueux de quantité d'opera. Comme les Directeurs faiſoient difficulté de le faire

exécuter, le sieur Vestris, qui est fort accueilli par Madame du Barri a eu recours à elle, & pour mettre ces Messieurs dans l'impossibilité de s'y refuser, l'a engagée à le demander comme si elle vouloit le revoir. En conséquence, par une munificence digne d'elle, elle a fait louer deux loges; mais on ne croit pas qu'elle vienne.

A la page 349. Le 18 *mars* 1773. *Daphnis & Alcimadure* n'a pas eu hier un grand succès; mais le Ballet d'*Endymion* mérite un détail particulier. C'est une pantomime très-pittoresque des amours de Diane avec ce berger. Le commencement de cette passion, son développement & les suites y sont exprimés de la maniere la plus énergique. Les airs qu'on y a adaptés sont on ne peut pas mieux choisis; ils sont très-variés, & contribuent à augmenter les sensations vives & voluptueuses qu'excite la danse. Les principaux coryphées sont le sieur Vestris faisant Endymion, Mlle Guimard représentant Diane, & le petit *Vestrallard* jouant le rôle de l'amour. Le premier est à merveille dans son personnage; les grimaces & l'afféterie de la seconde ne rendent que foiblement les tableaux tendres & charmans de cette action; mais tout le monde a été enchanté du jeune Cupidon; il n'avoit pas paru depuis un an, & l'on a trouvé qu'il avoit encore acquis beaucoup depuis; il a toute la malice, toute la hardiesse, tout l'impérieux de son rôle, & l'a soutenu avec des applaudissemens universels. On ne peut re-

procher d'autre défaut à ce ballet que trop de longueur, ce qui eſt aiſé à corriger.

A la page 349. Le 19 *mars* 1773. Le projet de la nouvelle ſalle de la comédie françoiſe reprend quelque activité, & le contrôleur général ne paroît plus s'y oppoſer au moyen de ce que la ville ſe charge de cette dépenſe.

A la page 350. Le 21 *mars* 1773. M. de la Condamine n'eſt pas le ſeul de nos poëtes qui, conjointement avec M. de Voltaire, ait turlupiné le *Grand-Houſſoir*: un certain marquis de *Carraccioli*, connu par une multitude d'ouvrages de morale & de politique aſſez triſtes & ennuyeux, a changé de ton à l'occaſion du contrôleur général, & a voulu s'égayer auſſi ſur ſon compte. Il répand ſur la *Réduction des Rentes* une épître aſſez plaiſante qui couroit à Tours où il eſt refugié. La voici:

Monſeigneur; vous dont le génie
S'éteud ſur la poſtérité,
Vous, par qui la France enrichie
Chantera ſa proſpérité,
Daignez écouter, je vous prie,
Le cri de la néceſſité.
Toujours ſoumis aux loix du prince,
Mon cœur avec docilité
Reçoit un arrêt qu'en province
La renommée a débité:
C'eſt l'arrêt qui rogne nos rentes,
Et qui ſupprime mon ſouper.
Mais que peuvent des loix urgentes
Sur la faim qu'on ne peut tromper?
Mon eſtomac déraiſonnable

Ne veut nullement obéir,
Et me contraint d'aller à table
Quand la nuit commence à venir.
Que ferai-je en ces circonstances?
Ne point manger..... votre dessein
N'est pas pour grossir les finances,
Que les auteurs meurent de faim.
D'ailleurs si l'église elle-même,
Ne veut qu'une jeûne limité,
Nous prescrirez-vous un carême
Qui dure à perpétuité!
Rendez-moi donc, je vous supplie,
Par votre générosité,
Ce qu'on retranche sur ma vie;
Ou, pour que la loi s'accomplisse,
Faites par un trait inconnu
Que l'estomac se rétrécisse
Conformément au revenu.

A la page 350. Le 23 *mars* 1773. Les épigrammatistes sont intarissables sur les évenemens actuels. Voici une méchanceté éclose d'un tel cerveau:

Un bon Gaulois éperdu, consterné
De son pays déploroit la ruine,
Il en cherchoit vainement *l'origine*;
Elle échappoit à son esprit borné:
De sa bêtise un plaisant étonné
Lui dit: viens çà, benêt, je veux t'*instruire*.
Ecoute moi: Dans ce siecle tortu
Lorsqu'une nymphe, au comble du *délire*,
Tient dans ses *mains les rênes d'un empire*;
Comme elle, ami, cet empire est f..... tu.

A la page 352. Le 27 *mars* 1773. Le chaud défenseur du comte de Morangiès publie un écrit nouveau sous le titre d'*Observations* : il a préféré ce titre vague à celui de *Mémoire*, parce qu'en effet cet imprimé est sans plan caractérisé, absolument informe, & porte tour-à-tour sur differens objets. On voit que le but de l'orateur est d'embrouiller de plus en plus la matiere, & ne pouvant justifier son client, d'empêcher à force d'incidens, que l'innocence des adversaires ne perce.

Il traite d'abord de l'objet de sa cause, ensuite des procédures faites au baillage du palais jusqu'à la détention du comte de Morangiès. De là il passe aux faits depuis l'appel du comte de Morangiès jusqu'au 15 mars 1773; il rapporte les plaidoiries & arrêt du 15 mars; il finit par des réfléxions sur le plaidoyer de M. l'Avocat général, partie du comte de Morangiès, le 15 mars 1773.

Ce dernier paragraphe est le plus neuf & le plus curieux. On assure qu'il est sans exemple de voir un avocat prendre en quelque sorte un avocat général à partie, lui reprocher publiquement des prévarications dans son ministere. Le Sieur Linguet articule neuf griefs contre M. de *Vaucresson*; mais les deux qui prêtent le plus à l'éloquence abondante & rapide de l'orateur, c'est la *Dénonciation faite au Comte de Morangiès* dont l'avocat général a prétendu qu'il ne devoit point s'occuper, *parce que c'étoient des brochures, des*

productions littéraires faites en réponse à d'autres, ouvrages du même genre.

Et le *défenseur du comte de Morangiès a-t-il mérité les imputations qui lui ont été faites à l'audience?* Il faut lire ces articles même dans l'ouvrage: comme ils exigent plus de sentiment que de logique, le Sieur Linguet est excellent dans de pareils morceaux: il finit par déclarer que si sa maniere de présenter la vérité dans le cercle étroit où il est resserré, mais fonction indispensable de son ministere, a le malheur de déplaire il brisera sa plume; il fermera sa bouche. Cet égoïsme, qui n'est qu'une impudence véritable, est traité de façon à plaire beaucoup & à en imposer au gros des lecteurs.

Quant au fond de l'affaire, il n'en résulte rien d'avantageux pour le maréchal de camp, & son défenseur n'ayant pu obtenir son élargissement, cherche à affoiblir l'impression fâcheuse que cette détention donne de son client en voulant persuader que c'est une suite inévitable de la forme.

A la page 352. Le 30 *mars* 1773. Le *Parnasse des Dames* est un recueil entrepris par le Sieur de Sauvigny, de divers ouvrages de poésie composés sur les femmes illustres, anciennes & modernes; cet écrivain, traduit ces morceaux écrits en langue étrangere. C'est une rapsodie très-fade & très-dégoûtante, mais qu'il a entreprise sous les auspices de madame la comtesse du Barri, & qui doit lui faire sa for-

tune. Cette Dame a souscrit pour une quantité prodigieuse d'exemplaires, & quiconque veut lui faire sa cour est obligé d'en faire autant. C'est à l'occasion de cet ouvrage que s'est élevée la rixe entre ce poëte & le sieur de la Harpé.

A la page 253. Le 2 *avril* 1773. Le Sieur Linguet vient de se faire une querelle avec l'académie des inscriptions & belles-lettres à l'occasion de l'inscription de la statue de la place de Louis XV, faite par cette académie, qu'il critique, & d'un certain *quæsivit*, l'objet de ses sarcasmes. Cette compagnie a fait imprimer une lettre en date du 13 mars, où l'on démontre pleinement l'ânerie de cet orateur vain & présompteux; il doit être très-penaud d'avoir fait une pareille levée de bouclier.

A la page 353. Le 3 *avril* 1773. Depuis la mort du Sieur de Mondonville, on a cherché a réparer le vuide qu'il faisoit au concert spirituel; on y a mis un nouvel ordre; on a acquis de nouvelle musique, & ceux donnés depuis quelque tems ont plu aux amateurs & paru meilleurs que par le passé.

A la page 355. Le 8 *avril* 1773. M. Pierre Rousseau de Toulouse, qui s'est établi à Bouillon où il a formé l'entreprise de divers ouvrages périodiques qu'il conduit avec succès pour sa bourse, & avec l'approbation du public à beaucoup d'égards, est à Paris pour se disculper de quelques imputations qui lui sont faites à l'occasion de son journal encyclopédique, où l'on

l'on trouve des choses très-fortes sur les despotes & le despotisme. M. le chancelier veut examiner la chose par lui-même, & ce journaliste est à la veille d'être proscrit de la France. On l'a aussi chargé de quatre mille francs de pension, quoique dans le principe, il n'en dût supporter que deux, nouvelle lésion contre laquelle il réclame.

A la page 356. Le 10 *avril* 1773. Le Colysée a été autorisé dans son établissement & création par arrêt du conseil du 26 juin 1769 ; on l'y regarde comme un monument utile au public & d'une importance assez grande pour que le roi veuille que la direction & l'administration de ce spectacle n'aient lieu que sous ses ordres, d'après le compte qui lui en sera rendu par le secrétaire ayant le département de *Paris*, de la même maniere que S. M. se l'est réservé pour son académie royale de musique.

La premiere destination (l'ouverture de cet établissement royal) fut ordonnée pour le mariage du dauphin, avec injonction de laisser au prévôt des marchands & aux échevins la liberté de la faire & d'y donner telles fêtes qu'ils jugeroient à propos à l'occasion de ce mariage & dans telles autres occasions de réjouissances publiques, où ils jugeront à propos de faire usage du Colysée.

La destination ultérieure & générale de cet établissement, formé pour 30 années, consiste à donner des danses publiques, des fêtes hydrauliques & pyrrhiques, fêtes étrangeres &

toutes autres qui ne seront point concurrentes & & de nature de l'académie royale de musique & des comédies françoise & italienne.

La premiere destination n'a pu avoir lieu, par ce que la condition absolue imposée aux ouvriers, d'achever au plus tard leurs ouvrages au 15 mai 1770, le mariage du Dauphin étant fixé au 16, les travaux n'étant point achevés, l'ouverture n'a pu se faire alors, ni même en 1770.

La seconde destination d'ailleurs n'a pas rendu de quoi suffire aux dépenses de cet établissement immense.

Il paroît aujourd'hui un *Mémoire à consulter* de la compagnie du Colysée, contenant aussi une consultation de Me. *Oudet*, ancien avocat au parlement, & un bordereau & état des payemens faits à la compagnie, qui méritent une discussion particuliere.

A la page 356. Le 11 *avril* 1773. Quoique le mémoire de la compagnie du Colysée soit d'une confusion difficile à débrouiller, & qu'il soit impossible d'en extraire ce que le public desireroit pour fixer ses idées concernant le coût, les dépenses, & la recette de cet établissement, sur lesquels on varie beaucoup, voici ce qu'on a pu en résumer de plus certain & de plus curieux.

D'abord, cette compagnie, sans qu'on sçache quels en sont les membres, d'après les plans du Sieur le Camus, architecte, éleve de l'académie, présentés au roi & approuvés, ainsi que d'après son devis, ne devoit consacrer à cet objet, fixé à son plus haut prix, que 700.000 livres,

cependant il a déjà été payé plus d'1. 100.000, & , suivant l'état des sommes demandées montant à 2. 675. 507. livres, il resteroit encore dû près de 1. 500. 000 livres.

Les intéressés n'ont encore touché ni fonds ni revenus.

Ils veulent revenir d'abord contre les propriétaires des terrains d'environ 16 arpens loués par an 38. 875 livres, tandis que chacun d'eux auparavant ne rapportoit pas 120 livres par an ; ils veulent ensuite être indemnisés par certains ouvriers, auxquels ils attribuent toute leur perte à cause du retard de leurs ouvrages, par d'autres qui ont contrevenu à leurs marchés dans la qualité de ces mêmes ouvrages ; enfin, il est question de faire régler les mémoires de tous. Ils voudroient aussi se faire affranchir des 26. 000 livres de réparation par an qu'ils doivent à l'opera, ainsi que des vingtiemes, autres impositions, & droits réclamés par les fermiers généraux.

Il résulte de tout cela que cette entreprise est une des plus folles qui ait été conçue depuis longtems ; qu'elle ne peut subsister sans la plus haute & la plus injuste faveur, & que même avec tous les secours qu'elle demande, elle doit à la longue ruiner les intéressés. Malgré toutes ces réflexions, ils annoncent dans le mémoire que le Colysée doit se rouvrir au premier mai prochain.

A la page 356. Le 12 *avril* 1777. Le concert spirituel est beaucoup plus suivi depuis l'an-

rangement nouveau qu'on y a mis, & le choix particulier de musique qu'on y observe ; on l'a presqu'italianisé, & l'on convient qu'aujourd'hui pour la partie instrumentale c'est le concert le mieux composé de l'Europe. On n'a point encore vu une affluence pareille à celle du vendredi saint, & d'hier jour de pâques.

A la page 358. Le 17 *avril* 1773. Il n'est aucune tournure que les frondeurs ne prennent pour entretenir la fermentation, & décrier le ministere actuel ainsi que les mœurs du siecle corrompu où nous vivons: après en avoir fait des peintures directes & personnelles, ils varient aujourd'hui. L'un d'eux a imaginé d'emprunter l'allégorie & sous des noms romains de caractériser les auteurs de nos calamités. Voici le titre de cette satyre nouvelle:

TRADUCTION *littérale par le R. P. Léonard Minime, d'un fragment trouvé dans la bibliotheque du Vatican, d'une satyre de Caius Lucilius.*

Quel siecle! quels excès! quelle aveugle licence!
Nos chevaliers vendus à l'or du plébéien!
L'art glacé du sophiste étouffant l'éloquence,
Des raisonneurs en foule & pas un citoyen!
L'un de Thémis en pleurs a brisé la balance,
L'autre au blâme endurci, bravant tout, n'aimant rien,
Etale effrontément, sa coupable opulence.
Le faste a de l'état séché les réservoirs,
Le palais de Poppée insulte à nos miseres,
L'amour a son trafic & Venus ses comptoirs.

La toilette d'Alcine est un bureau d'affaires.
L'égoïsme a gagné, tout est vil ou méchant,
Et le guerrier lui-même a les mœurs d'un traitant.
Peindrai-je nos besoins & nos plaisirs factices,
Les crimes enfantés par l'abus du pouvoir,
Un consulat timide & souillé d'injustices,
L'audacieuse intrigue assiégeant les comices,
Des prêtres impudens prophanant l'encensoir,
D'imbéciles tyrans dont nos dieux sont complices,
Et de jeunes Romains, notre dernier espoir,
De molesse hébêtés & vieillis par les vices?
Ah! pourquoi suis-je né dans ces jours malheureux,
Pleurons, amis, pleurons nos maux & nos injures,
De nos proscriptions le tableau douloureux,
Rome, hélàs! enfonçant le fer dans ses blessures,
Et, la hache à la main, le despotisme affreux,
A ce peuple abattu défendant les murmures;
Pleurons l'oubli des lois & le mépris des mœurs,
Les progrès menaçants d'une fausse sagesse,
Le rapide déclin des arts consolateurs,
L'indigence qui naît du fond de la richesse,
Et tous les sentimens éteints dans tous les cœurs.
J'ai vu nos légions, parjures à la gloire,
Se laisser, sans combattre, arracher la victoire;
J'ai vu le laboureur, accablé de subsides,
Sacrifiant sa vie à des maîtres avides,
Consumé par la faim, mourir sur la moisson;
J'ai vu de nos tyrans la débauche effrénée
Dévorer dans un jour les trésors d'une année,
Et tandis qu'auprès d'eux leurs lâches complaisans,
De la bassesse active épuisant l'industrie,
Ranimoient la langueur de leur ame flétrie,
Tandis qu'à leurs festins brûlant un vil encens,
Ils leur versoient dans l'or le sang de la patrie,

J'ai vu de vieux guerriers, à vivre condamnés,
Traîner dans le besoin des jours infortunés;
Je les ai vus fuyant une plainte frivole,
Ne confier leurs maux qu'aux murs du capitole,
Baiser en soupirant l'urne de nos héros,
Et chercher Rome encore autour de leurs tombeaux.

On voit qu'il y a d'assez beaux vers dans cette satyre, de la force, de l'énergie, mais qu'elle est trop vague, & ne caractérise pas assez les principaux auteurs des calamités publiques. On l'attribue à M. Dorat.

A la page 360. Le 19 *avril* 1773. C'est demain la rentrée publique de l'académie des belles-lettres. M. Dupuis, le nouveau Secrétaire, y prononcera les éloges historiques de M. de Fontenelle & de M. Bignon.

M. l'abbé le Blond doit lire ensuite un mémoire sur la marine & les vaisseaux des anciens, & M. le Beau un mémoire sur la légion romaine.

A la page 360. Le 20 *avril* 1773. Le nom de la *vérité* déclarera sur chaque feuillet de ce livre qu'elle seule en a dicté le contenu à celui qui le met au jour: il devoit ce tribut à sa gloire. L'ordre que demandoit cet ouvrage a nécessité sa division en deux parties: chaque partie forme un volume.

La premiere dévoloppe *l'histoire générale du monde*, base des saints livres qui constituent l'ancien testament des chrétiens.

La deuxieme éclaircit *les trois grands mysteres*, ainsi que *les quatre Evangelistes de Jesus*; base

de nos fept facremens; de tous nos dogmes théologaux & de toutes les cérémonies de notre *loi nouvelle*.

On voit par cette annonce, cette efpece de frontifpice qui raffemble en bref tout le contenu du livre de la vérité; combien fon auteur eft une imagination exaltée; un philofophe cabalistique, qui voudroit réduire la fcience des religions à des hyérogliphes, des énygmes, des hypothefes, des allégories, des types, c'eft-à-dire à des chimeres. Il y a pourtant dans ce fystême un plan, une férie d'idées, un développement d'érudition qui mérite qu'on en dévore l'ennui, qu'on en fupporte les folies pour juger fi ce nouvel Hardouin rit ou parle férieufement.

A la page 363. Le 26 *avril* 1773. Le Sieur Marin, le rédacteur de la gazette de France, dont la cupidité fans bornes cherche tous les moyens de groffir fa fortune, a imaginé un moyen d'étendre & de s'approprier plus perfonnellement le fruit de fes fonctions : il a fait entendre au miniftre des affaires étrangeres, à M. le chancelier, & aux autres miniftres que, pour mieux difpofer la nation à prendre l'efprit du gouvernement, il feroit bon de répandre une gazette manufcrite, où fans affectation on décréditeroit tous les faits contraires, & on exalteroit tous ceux tendans à l'accroiffement & à la juftification du fyftême. D'après cette excufe, il a eu permiffion tacite de travailler à ces bulletins dont il infecte la province, avide de tout

ce qui vient & parle de Paris: on dit qu'il en glisse également dans les pays étrangers.

A la page 363. Le 26 *avril* 1773. La premiere nouveauté que les françois doivent donner, c'est *Terée*, tragédie du Sieur *Renou*, peintre peu connu, mais qui a si vertement semoncé les histrions dans une lettre pleine de reproches sur leur lenteur, leur mauvaise foi & leur impertinence, qu'ils se sont mis à la raison & vont le jouer.

A la page 365. Le 30 *avril* 1773. Les comédiens italiens doivent donner incessamment une piece en opera comique, travaillée d'après le conte de M. de Saint-Lambert, intitulé *Miss Sara*. Les paroles sont d'un jeune avocat, qui, dans son enthousiasme patriotique, ne voulant pas reprendre ses fonctions auprès du nouveau tribunal, s'est amusé à faire ce petit ouvrage: il est aujourd'hui attaché au Marquis de Noailles, notre ambassadeur auprès des Etats-Généraux & doit partir avec lui.

La musique est d'un violon nommé le *Vachon*, peu connu jusqu'à présent.

A la page 368. Le 4 *mai* 1773. Le Colysée, qui dans son mémoire annonçoit son ouverture pour le premier mai, est toujours fermé, & il est à présumer qu'il le sera longtems. Le Sieur Torré a enfin obtenu la permission de rouvrir son Wauxhall, & il fait travailler avec beaucoup d'activité aux réparations de l'édifice & aux embellissemens de l'intérieur. On ne doute pas qu'il

ne soit très-suivi dans les commencemens; mais il est à craindre que ce spectacle muet, froid & vuide ne puisse durer.

A la page 373. Le 9 *mai* 1773. Un certain abbé de Launay, tête chaude & facile à s'exalter, a imaginé de donner du nouveau à l'occasion de la résurrection du patriarche de la littérature. En conséquence, il a broché une piece, intitulée: *La nouvelle de Ferney*, ou Divertissement en l'honneur de la convalescence de M. de Voltaire, en trois parties, dont l'une en récit, la seconde en chant & la troisieme en danses: il a lu son canevas à l'assemblée des comédiens, qui, pour ne pas s'attirer l'animadversion du philosophe satyrique, ont paru accéder de grand cœur au projet, en déclarant qu'ils étoient tous prêts, mais qu'il falloit avoir l'attache des gentilshommes de la chambre & même du duc de la Vrilliere, puisque n'ayant point chez eux de sujets pour le chant & pour la danse, il faudroit leur fournir des détachemens de la comédie italienne ou de l'opera, ce qui ne pouvoit se faire sans le concours d'une autorité supérieure: ils se doutoient bien qu'avant qu'on eût concilié tant d'intérêts divers, les partisans de M. de Voltaire se refroidiroient, l'à-propos seroit manqué, & sans se compromettre, ils se trouveroient ainsi débarrassés d'une telle corvée; c'est ce qui est arrivé: l'auteur cependant ne perd pas tout-à-fait courage, & il compte être au moins joué chez Mlle Guimard, surtout si M. de la Borde

fait la musique, comme il en est sollicité par le maréchal de Richelieu.

A la page 373. Le 10 *mai* 1773. Les directeurs de l'académie royale de musique voyant le peu de succès de *Daphnis & d'Alcimadure*, prennent le parti de retirer ce ballet & d'y substituer les actes d'*Ismene & de Zélindor* dont les paroles sont de feu Moncrif, & la musique des Sieurs Rebel & Francœur: comme l'un des deux est surintendant général du tripot lyrique, il y a apparence qu'il n'épargnera aucun frais pour faire valoir ces ballets agréables & qui ont toujours été goûtés du public.

A la page 374. Le 13 *mai* 1773. Les *Mélanges lyriques* remis à l'opera le 11 de ce mois, & le ballet héroïque, composé de l'acte d'Ismene, & de celui de Zélindor, roi des Silphes, n'ont pas eu le succès ordinaire. Jamais on n'a vu une premiere représentation aussi pauvre, presque personne aux premieres loges, l'amphithéâtre peu garni, & le reste à proportion. Ces deux actes dont les paroles sont charmantes ont paru froids, languissans, tristes, surtout celui d'Ismene. Les ballets seuls l'ont un peu réchauffé, & Mlle Allard qui a reparu pour la premiere fois depuis ses couches, a fait une sensation prodigieuse. Mlle Arnoux a joué aussi dans Zélindor avec son onction ordinaire; il est fâcheux que le Sieur le Gros ne l'ait pas secondée.

A la page 375. Le 15 *mai* 1773. L'auteur du *Maupeou Tyran*, pour mieux faire passer les

injures qu'il dit au chancelier, prodigue au roi les plus grands éloges; il le trouve doué de toutes les qualités qui font le bonheur des peuples: il dit que tous les malheurs de l'état lui font étrangers, & affligent fon ame naturellement bienfaifante; il appuie tout cela de citations tirées des *Mémoires de Pompadour*, & il préfume que cette femme devoit bien le conoître.

Dans le fecond paragraphe l'écrivain dévelope Maupeou le tyran & petit génie; il détaille fes étourderies, fes faux points de vue, fes inepties, fes impoftures, fes forfanteries; comment il a infulté les princes du fang, le confeil, les loix, & les magiftrats; expofé le royaume aux plus grands dangers; corrompu les mœurs, perdu les finances; fes infolences, fa vengeance, fes violences, fa cruauté: il ne demande pas fa mort, mais qu'il devienne l'exécration de l'Europe entiere.

Dans le troifieme, on reconnoît aifément un homme de robe, entiché de fon état au point de prétendre que le parlement eft préférable aux états de la nation; il s'échauffe dans fon harnois pour prouver cette étrange affertion, & il porte le délire jufqu'à vouloir que le parlement d'Angleterre n'ait qu'une ombre de liberté, & il conclut que la demande des états eft un beau rêve.

Dans le quatrieme enfin, l'on prouve comment le tyran écrafe la nation dont le roi ne peut plus entendre les gémiffemens, s'il ferme la

bouche des magiſtrats, ſi la moindre réſiſtance eſt punie par des exils, ſi un ſimple porteur d'ordres fait admettre des impôts & leur donne force de loi; ſi un miniſtre tyran fait périr les membres du ſeul corps qui réclame les intérêts des peuples, la nobleſſe & le clergé reſtant en ſilence; ſi la flatterie offre au prince de le délivrer de ces avertiſſemens auſſi déſagréables que néceſſaires, qui ſeuls peuvent lui apprendre le danger des impôts & la néceſſité de l'économie.

C'eſt d'après cet expoſé même que l'auteur eſpere & eſpérera juſqu'à ce qu'il voie le tyran culbuté.

Il termine par une priere au roi.

Cet ouvrage ſort vraiſemblablement de la même plume que *le Maire du palais* : il eſt plein de bon ſens, mais d'un coloris foible, d'un ſtile lâche & ſentant dans tout ſon contenu l'homme de loix trop prévenu pour ſa robe: il reſpire d'ailleurs un reſpect profond pour le monarque, un amour ſincere de ſa perſonne ſacrée, & porte à la fois tous les caracteres d'un bon citoyen & d'un fanatique enragé contre le chancelier.

A la page 377. Le 18 *mai* 1773. L'ouvrage de M. Helvetius, intitulé *Le Bonheur, poëme en ſix chants, &c.* eſt déteſtable; nul ordre, nulle fiction, une aſſez méchante poéſie, il n'eſt pas fini au ſurplus & ne méritoit guere d'être tiré du porte-feuille du défunt: il n'eſt pas d'une complaiſance moins vile d'avoir fait imprimer des fragmens d'épîtres qui, fuſſent elles entie-

res, auroient dû rester dans le même *incognito.*

A la page 378. Le 20 *mai* 1773. L'opera est dans le plus grand délâbrement, & la reprise des Mélanges lyriques est sans aucun succès.

Plusieurs auteurs sont sur les rangs pour faire jouer des opera nouveaux au mariage de M. le comte d'Artois; jusqu'à présent le seul agréé c'est *Ernelinde* que le Sieur *Seduine* refond, & dont il étend les trois actes en cinq. Philidor change aussi & améliore la musique. M. de Chabanon propose celui dont on a parlé il y a quelque tems; un certain abbé Floquet voudroit faire passer les *Troubadours*, dont il y a eu aussi une répétition au Wauxhall de la foire Saint-Germain qui a eu du succès & dont M. Moline a fait les paroles. Enfin, le capitaine *Becquet*, qui a refait en musique l'opéra de Roland, est venu exprès de Stugard pour l'offrir.

A la page 378. Le 22 *mai* 1773. Extrait d'une lettre de *Maestricht* du 17 mai 1773.... Le libraire Dufour n'a point été enlevé, comme on l'avoit dit, pour avoir imprimé & débité *la Correspondance*; mais inquiété par les plaintes du ministere de France aux Etats-Généraux: il a eu peur; il s'est tenu caché pendant quelques jours, ce qui avoit donné lieu au bruit de son enlevement; il a racommodé depuis son désastre en payant une légere amande, & reparoît......

A la page 382. Le 28 *mai* 1773. On manœuvre secretement pour empêcher la réussite du projet de la salle de comédie du Sieur Lié-

geon. Quoique les Lettres-patentes soient entre les mains du procureur genéral depuis longtems, on prétend que le nouveau tribunal se fait un scrupule de les enregistrer avant celles qui concernent l'hôtel-dieu, monument plus important & plus essentiel à la capitale.

En outre, M. le prince de Condé intervient & a présenté requête au conseil pour demander que la ville soit obligée de tenir le marché fait anciennement avec lui pour son ancien hôtel près le Luxembourg.

A la page 382. Le 29 *mai* 1773. On a placé au haut de l'abbaye de Montmartre un phare pareil à celui dont on a parlé & qu'on voit à l'observatoire; il est question d'examiner l'effet qu'il produira de cette hauteur.

A la page 3 du *septieme* volume. Le 1er. *juin* 1773. Les comédiens françois sont décidés à donner après-demain jeudi la premiere représentation de *Terée* & *Philomele*, tragédie annoncée depuis quelque tems.

A la page 3. Le 2 *juin* 1773. Le Sieur Torré a rouvert, hier premier juin, son Wauxhal. Le public lui a témoigné par son empressement à s'y rendre, combien il aime cet ordonnateur de fêtes. On n'y a remarqué aucune innovation considérable On attend avec impatience les fêtes qu'il prépare pour le Colysée.

A la page 4. Le 4 *juin* 1773. C'est Mlle Raucoux qui a fait le rôle de Philomele dans la tragédie de ce nom; comme c'est le premier où

elle joue d'après elle-même, les connoisseurs étoient à l'affut; elle y a paru mettre du sien, & déployer de l'intelligence; mais il est si médiocre, si piteux, si monotone, qu'on ne peut l'apprécier au juste d'après ses efforts en ce genre: c'est un coup d'essai qu'il faudra qu'elle oublie, car on ne croit pas que la piece reparoisse. Elle n'a pas été même annoncée.

A la page 4. Le *5 juin* 1773. L'insolence des comédiens s'est tellement accrue aujourd'hui par la bonhommie du parterre, qu'il n'est plus de pieces qu'ils n'aient l'audace de vouloir lui reproduire, malgré la proscription générale: c'est ainsi que n'ayant osé annoncer sur le théâtre la seconde représentation de *Térée & Philomele*, ils mettent sur l'affiche: *en attendant la seconde représentation &c.*

A la page 4. Le *6 juin* 1773. Il paroît un nouveau *Supplément à la gazette de France* daté de Paris du 22 mai 1773, sous le titre du No 13: c'est sans doute par erreur, car le No. 12. n'a pas paru, ni même à proprement parler le No. 11, à moins qu'on ne veuille réputer pour tel le pamphlet dont on a parlé sons le titre de *Supplément à la gazette de France du 1er. janvier.* Quoi qu'il en soit, celui-ci, qui malheureusement ne sort pas de la même plume, est écrit avec un ton qui n'est pas à coup sûr celui de la bonne compagnie; il contient des anecdotes assez piquantes pour le fond, mais qui exigeoient la broderie d'une main plus légere: au surplus,

l'auteur a atteint son but, qui est de désoler les inquisiteurs toujours en défaut sur l'origine & la distribution de ces ouvrages.

A la page 4 Le 8 *juin* 1773. L'hôtel nouveau de la monnoie commence à prendre forme, &, quoiqu'on critique ce monument, parce qu'on critique tout, il a cette solidité imposante que doit offrir un pareil édifice, ce qui le fait trouver lourd aux gens qui ne sçavent pas apprécier les choses.

A la page 6. Le 10 *juin* 1773. Le Sieur Bauvin, qui avec sa bonhommie ne laisse pas que d'être intrigant, a tant remué auprès des députés des états d'Artois, qu'il les avoit engagés à demander aux comédiens la reprise des Chérusques, cette espece de tragédie nationale pour eux & à laquelle ils s'intéressoient. Il faut se rappeler toutes les tracasseries de l'auteur avec les comédiens, & les menées de ceux-ci pour se dispenser de le jouer, & pour faire tomber sa piece en la jouant, ainsi que la chaleur que le parterre a mise dans cette querelle, où, par haine pour les histrions, sans avoir égard au fonds de la tragédie très-médiocre, il a voulu la protéger & la faire aller. Cependant, après quelques représentations, les comédiens avoient si bien manœvré, que *les Chérusques* étoient restes là. C'est pour sortir de cet oubli que l'auteur a mis en mouvement les députés en question. Les comédiens n'ayant pu se refuser à leurs instances, avoient promis de reprendre la

piece;

piece; cependant peu de jours après ils avoient écrit une lettre où ils marquoient que, malgré toute leur bonne volonté pour faire quelque chose d'agréable à Messieurs les députés des états d'Artois, & malgré leur promesse, ils prévoyoient que des engagemens pris avec divers auteurs ne leur permettroient pas d'y satisfaire.

Les députés, piqués de cette lettre cavaliere, ont eu recours à M. le maréchal duc de Richelieu, gentilhomme de service, qui, après avoir fouaillé les comédiens d'importance, les a obligés de jouer hier *les Cherusquès*; & le public, instruit de tout ce micmac, s'y est rendu en foule. Les acteurs sembloient faire de nouveaux efforts pour les faire tomber; mais ils n'ont pu réussir: la piece a été très applaudie: on a demandé une autre représentation avec tant de clameurs que les histrions, qui ne vouloient pas acquiescer au vœu du parterre, n'ont point annoncé.

A la page 6. Le 12 *juin* 1773. Les directeurs de l'académie royale de musique, voyant que le public désertoit absolument leur spectacle, ont jugé à propos de varier: ils ont substitué à l'acte d'*Ismene*, le prologue de *Platée*, & l'acte de *Théonis* ou *le Toucher*. Malgré la gaîté du premier, soutenue d'une excellente musique, & les danses agréables du second, le public n'est pas revenu, & hier jour de la premiere représentation de ces fragmens nouveaux, il n'y avoit ni premieres loges, ni amphithéâ-

tre &c. Ces Meſſieurs ſont déſolés, & ne ſçavent plus de de quel bois faire fléche.

A la page 6. Le 13 *juin* 1773. On voit par le mémoire des entrepreneurs du Colyſée, que non-ſeulement ils s'y plaignent des artiſtes, ainſi que des ouvriers employés à cette folle entrepriſe, mais encore qu'ils attaquent les propriétaires des terrains comme les ayant uſurés dans la vente de leurs fonds? En conſéquence, ils ont pris des lettres de reſciſion contre ces actes. M. le Roi de Senneville, fermier général, l'un des vendeurs, s'oppoſe à leur enregiſtrement, & vient à ce ſujet de publier un mémoire contre ces entrepreneurs, qui démontre l'abſurdité de leurs prétentions & l'injuſtice qu'il y auroit à les admettre. L'affaire eſt à la déciſion d'une commiſſion du conſeil nommée, à la tête de laquelle eſt M. de Sartines, le lieutenant général de police.

A la page 6. Le 14 *juin* 1773. Les comédiens italiens donnent aujourd'hui la premiere repréſentation de *l'Erreur d'un moment*, ſuite de *Julie*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'arietes: cette derniere étoit du Sieur *Montvel*, comédien françois, & il y a apparence que celle d'aujourd'hui eſt du même auteur.

A la page 24. Le 30 *juin* 1773. Le Sieur Caillot, qui a reparu ſur la ſcene aujourd'hui en faveur de la circonſtance, a joué le rôle du Déſerteur avec ſon aiſance & ſa vérité ordinai-

re; mais on a trouvé sa voix extrêmement affoiblie.

Madame la Dauphine a témoigné aux comédiens son contentement, & leur a dit qu'elle comptoit revenir à cette comédie peut-être avant le voyage de Compiegne.

A la page 24. Le 1er. *juillet* 1773. On doit se rappeler un arrêt du conseil qui a créé l'année derniere une commission de médecine pour prévenir & arrêter le cours du charlatanisme qui se multiplie de jour en jour: la faculté de Paris vient de présenter une requête au roi pour supplier S. M. de retirer cet arrêt comme contraire aux vues de l'humanité qui l'ont dicté, prétendant qu'à la faveur de cette commission les abus ne feront que s'accroître; & elle entre dans des détails à ce sujet pour prouver les justes motifs qui la forcent de mettre aux pieds du trône sa réclamation. Par une bizarrerie assez commune aujourd'hui où l'autorité se trouve souvent en contradiction avec elle-même, le doyen de la faculté, qui en cette qualité en est le chef, & a dû souscrire la requête, est en même tems président de cette commission contre laquelle on dit tant de mal. Le public n'avoit pas jugé si défavorablement de cette institution, & il n'y avoit vu que son avantage, sans y appercevoir des inconvéniens qui, au fond, ne sont que l'abus de la chose.

On attribue cette requête assez mal digérée au Sieur Petit, médecin de la faculté très-accrédité.

A la page 24. Le 1er. *juillet* 1773. On est

fâché de sçavoir positivement, ce dont on se doutoit fort cependant, que tout ce qui s'est passé à la comédie francoise, étoit tellement ajusté au théâtre, que le récit qu'on en a vu dans la gazette de France, & qui, contre l'ordinaire, y a été inséré avec promptitude, étoit fait avant même que la représentation du *Siege de Calais* eût lieu: on en infere assez naturellement que les anecdotes de la comédie italienne étoient également préparées. Quant au premier récit, des gens dignes de foi attestent avoir vu l'épreuve le mardi 22, quoique Madame la Dauphine ne soit venue à la comédie françoise que le mercredi 23.

A la page 26. Le 4 *juillet* 1773. Depuis la fameuse piece du *Jeune homme* de M. de Bastides on n'avoit jamais tant ri à la comédie françoise qu'hier à la pastorale érotique de Mad. *Chaumont*, auteur de *L'heureuse rencontre*, faite en société avec Mad. *Rozet*. Il n'est pas possible de voir rien de plus plat, de plus niais, & de plus sotement obscene: on en peut juger par une dissertation qui s'établit sur le théâtre entre une bergere & son berger; celui-ci lui apporte un nid de tourtereaux, & dans un parallele soutenu de ces deux amans, lâche tous les propos bêtes & ridicules que deux personnages de cette espece mis au naturel sur la scene pourroient tenir effectivement On se dilatoit la rate, on s'en donnoit à cœur-joie; on applaudissoit à tout rompre, lorsque les insolens his-

trions se sont avisés de prendre de l'humeur & de quitter la scene, avant la fin du premier acte: le parterre a eu la bonté de ne les pas forcer à revenir, à dégoiser tout ce qu'ils sçavoient, & à supporter toutes les huées qui rejaillissoient moins sur l'auteur femelle digne de pitié, que sur les juges ineptes & impertinens, capables d'adopter de pareilles balourdises, d'en farcir leur mémoire & d'oser inviter le public à venir les entendre.

A la page 27. Le 6 *juillet* 1773. Il y a eu dimanche une fête au Colysée, & l'ouverture s'en est faite avec une assez grande affluence de spectateurs: on avoit fait courir le bruit que M. le Dauphin & Madame la Dauphine honoreroient ce lieu de leur présence, ce qui avoit attiré beaucoup de curieux; mais le couple auguste n'y est pas venu: il n'y a d'ailleurs eu rien d'extraordinaire qu'un feu d'artifice; il n'a pas répondu à la bonne opinion qu'on a des talens de l'artiste; par une mal-adresse singuliere, la fumée & le vent qui portoient du côté de l'assemblée lui ont dérobé le coup d'œil de ce spectacle, infiniment mieux vu par ceux qui étoient dehors; il n'a pas d'ailleurs été servi avec la vivacité que le Sieur Torré y met ordinairement.

A la page 28. Le 9 *juillet* 1773. L'assemblée de la faculté de théologie au *prima mensis* de ce mois a été très-tumultueuse. Un arrêt du conseil du 1er, intervenu à l'occasion de la

thèse dont on a parlé il y a déjà du tems, & qui depuis lors agite ce corps, a jeté la consternation dans son sein en consommant le despotisme du syndic Ribàllier, même dans les matieres théologiques, dont la cour, suivant eux, ne devroit par se mêler.

A la page 28. Le 10 *juillet* 1773. L'académie royale de musique se dispose à substituer de nouveaux fragmens aux anciens, qu'on annonce la derniere fois pour mardi 13.

A la page 28. Le 11 *juillet* 1773. Il paroît un No. 13 des supplémens à la gazette de France, où l'on restitue les erreurs des précédens en déclarant que le supplément sans No. est le 11, celui déjà designé sous le 13 est le 12 seulement, & celui-ci le 13 véritable. Ce dernier contient un peu plus de faits, mais n'est pas mieux écrit, & n'est encore qu'une vraie rapsodie très-informe.

A la page 29. Le 14 *juillet* 1773. La requête de la faculté de médecine au roi est dirigée contre la déclaration du 25 avril 1772, *portant établissement d'une commission royale de médecine pour l'examen des remedes particuliers*, & supplie S. M. de vouloir bien anéantir cette nouvelle commission & proscrire pour l'avenir tous autres semblables établissemens comme contraires aux loix de l'état, & au bien des sujets, en ce qu'ils ont le dangereux inconvénient de confier l'administration des remedes prétendus spécifiques à des *vendeurs d'arcanes*, à de sim-

ples particuliers, qui, suivant les réglemens les mieux observés en cette partie, n'ont pas la liberté d'administrer même les remedes les plus salutaires & les plus connus.

La plus ancienne époque de ces commissions ne remonte pas plus loin qu'à l'année 1728, qu'il en fut établi une pour la premiere fois par arrêt du conseil du 25 octobre de cette année; il fut renouvelé le 17 mars 1731, ensuite le 13 octobre 1752, & le 10 septembre 1754. Enfin aujourd'hui on veut rendre la commission permanente par une loi qui a été enregistrée au parlement, ce qui oblige la faculté de s'élever avec plus de force & de s'écrier que c'est évidemment une chose mal conçue, puis que c'est travailler à établir ce qu'on doit détruire, ou bien à soutenir ce qui mérite d'être renversé; enfin, elle prétend qu'il n'est aucun remede qui ne doive être en bonne police administré par un médecin ayant fait ses études & subi les examens nécessaires.

C'est le 27 *avril* 1773 que M. Petit, un des commissaires nommés par la faculté pour cet objet, a lu la dite requête, sur laquelle ayant été délibéré, il a été arrêté:

1°. Que, quoiqu'on en fût content à bien des égards, elle seroit encore revue par les docteurs *Moreau* & *Lezurier* conjointement avec le rédacteur.

2°. Qu'elle seroit présentée manuscrite au roi par le docteur *le Monnier*, & que le même jour

une certaine quantité d'exemplaires imprimés seroient présentés par le doyen, & les Docteurs de *Gevigland*, *Petit*, *le Clerc*, *Moreau*, des anciens, *Lezurier*, *Darcet*, *le Preux* & *Desessarts*, des nouveaux, députés au chancelier, aux ministres & aux grands du royaume.

3°. Qu'incessamment le doyen & le docteur le Clerc partiroient pour Versailles afin de communiquer le décret de la faculté aux docteurs *le Monnier* & *Lassonne*, médecins en cour, pour les engager à interposer leurs bons offices convenablement à leur dignité & à leur amour zélé pour la faculté.

Cette requête n'a produit encore aucun effet. Le doyen de la faculté intrigue le plus qu'il peut pour la conservation d'une commission qui lui rend beaucoup d'argent, & en rendra tant qu'il n'y aura pas de premier médecin.

A la page 29. Le 15 *juillet* 1773. Tout le Palais Royal a été fort scandalisé une de ces nuits dernieres, où M. le duc de Chartres, après avoir joué & soupé chez un seigneur polonois, s'est promené dans le jardin avec lui & autres seigneurs qui avoient été de la partie & y ont tenu tout haut les propos les plus obscenes & chanté les chansons les plus grivoises: on ne peut attribuer cette scene peu digne d'un aussi grand prince qu'aux fumées du vin, dont, dans la chaleur du souper, il s'étoit laissé surprendre la tête.

A la page 32. Le 17 *juillet* 1773. L'académie

mie royale de musique a donné hier les *Fragmens héroïques*, ballet composé de l'acte d'*Ovide & Julie*, de celui du *Feu* des Elemens, & de l'acte des *Sauvages* Les paroles du premier sont de *Fuzelier*; la musique est de M. *Cardonne*. Il falloit nécessairement mettre beaucoup d'esprit dans un poëme où l'on introduisoit Ovide en scene, & c'est ce qu'a fait le poëte: il y a fondu quantité de morceaux tirés de l'auteur latin le plus ingénieux, le plus délicat & le plus tendre: il est fâcheux que les acteurs n'aient pu rendre les personnages comme il convenoit. Madame Larrivée ne pouvoit être propre à exprimer les agitations du cœur de la fille d'Auguste emportée par une passion violente pour un simple chevalier romain; & celui-ci auroit exigé un autre représentant que le Sieur le Gros, capable de peindre tout l'embarras d'un sujet brûlé d'amour pour la fille de son empereur; l'adresse avec laquelle il lui dévoile ses sentimens; enfin l'excès de sa reconnoissance & de sa joie lorsqu'il apprend qu'il est aimé par une déclaration non moins fine. Mlle Beaumesnil n'a pas non plus mis dans son jeu tout celui que vouloit le rôle d'une soubrette zélée, qui chercheroit à faire revenir sa maitresse d'un égarement funeste. D'ailleurs, la musique foible, traînante, & dans le genre antique n'a produit que peu de sensation: les ballets n'ont eu rien de remarquable.

On connoît plus l'acte du *Feu*, poëme de le Roi. La musique est de *Destouches*, c'est-à-dire

d'un compositeur proscrit aujourd'hui & regardé comme gothique par nos modernes : cependant Mlle *Duplant*, qui jouoit le rôle de la grande prêtresse de Vesta, & le Sieur Larrivée, son amant, ont mis par leur jeu du mouvement dans la scene & relevé la froideur du musicien. D'ailleurs, la Dlle Guimard & le Sieur Vestris, qui ont dansé dans les ballets, ont fixé l'attention du public & excité son admiration ordinaire. On a regretté qu'une entorse, venue très-mal à propos, ait empêché la Dlle *Heinel* de paroître dans cet acte où l'on se flattoit de la voir.

Les Sauvages sont trop connus pour en rien dire de plus, & c'est là leur grand défaut dans un pays où l'on exige pour premier mérite la nouveauté. D'ailleurs, ils ont été très-mal joués, même par Mlle Rosalie, qui n'a qu'imparfailement rendu le rôle ingénu & tendre de *Zima*, fille du chef des sauvages ; les Sieurs *Tirot*, faisant l'officier françois, *Geslin*, l'officier espagnol, & *Adario*, sauvage, amant de *Zima*, n'ont pas mieux réussi. Le premier n'a mis ni graces, ni légereté dans son jeu ; on n'a trouvé ni noblesse, ni expression dans le second, & le dernier a joué sans nulle onction, ou plutôt avec une sécheresse révoltante. Heureusement la Dlle Allard, le Sieur Dauberval, & le Sieur Gardel ont figuré dans une pantomime tout ce qu'auroient dû peindre ces acteurs ; on en a admiré la vivacité, la précision, l'in-

telligence, & les ſpectateurs ſont reſtés avec plaiſir ſur cet excellent morceau de chorégraphie qui a terminé le ſpectacle.

A la page 32. Le 18 *juillet* 1773. Il y a eu un grand concours de monde hier au Waux-hall, amené par l'annonce d'un fameux concert, où le Sieur Baër devoit exécuter un concerto de clarinettes, & les Sieurs *Nioul* & *Dumoulin* chanter.

A la page 38. Le 26 *juillet* 1773. Les comédiens françois ſe diſpoſent à donner inceſſamment *Regulus*, tragédie de M. Dorat déjà imprimée & non jouée; le même jour ils repréſenteront *La feinte par amour*, comédie du même auteur abſolument nouvelle.

A la page 38. Le 27 *juillet* 1773. La clameur générale contre l'ineptie des comédiens eſt telle, que dans la crainte qu'on ne leur ôte abſolument la connoiſſance des pieces nouvelles, on aſſure qu'ils ont fait rédiger un mémoire où ils demandent eux-mêmes qu'on leur aſſocie quelques gens de lettres & membres de l'académie à cet effet. Mais quels feront les infâmes qui voudront d'une pareille aggrégation, & juger concurremment avec ces hiſtrions.

A la page 39. Le 30 *juillet* 1773. L'académie royale de muſique ne ſçachant comment ramener le public, abſolument aliéné, retire au bout de quinze jours l'acte *d'Ovide* & *Julie*, & remet celui *d'Apollon & Coronis* tiré du ballet des *Amours des Dieux*, acte très-goûté

jusqu'à présent, mais trop connu pour faire sensation.

A la page 39: Le 31 *juillet* 1773. Un voyageur a rapporté de l'Inde un instrument du mystere amoureux fort extraordinaire. C'est une boule érotique. Elle est de la grosseur d'un œuf de pigeon, d'une écorce, ou peau extrêmement douce & lice; elle est dorée: on l'introduit dans la partie naturelle du sexe; elle y acquiert à l'instant une espece de mouvement continu qui occasionne à la femme une titillation, prurit plus vif que celui du doigt ou du membre viril, & lui procure des extases multipliées jusqu'à ce qu'elle veuille terminer cet exercice qui pourroit à la longue lui devenir funeste. On ne connoît pas le méchanisme de cette pomme d'amour, dans laquelle on présume qu'il y a du vif argent. On ne doute pas que les plus habiles mécaniciens ne soumettent cette machine à leur examen à mesure qu'elle viendra à leur connoissance, & si quelqu'un pouvoit en découvrir le secret, on conçoit quel débit il en auroit, surtout dans les couvens de filles.

A la page 43. Le 6 *août* 1773. On a dit l'an passé qu'on avoit annoncé à la séance publique de l'académie françoise pour la distribution du prix de poésie, qu'il avoit été remis; que M. d'Alembert, le secrétaire de la compagnie, avoit parlé d'une piece avec distinction, en exhortant l'auteur de la remettre au concours

après l'avoir retouchée: tout le monde jugea qu'elle étoit de M. de la Harpe: c'eſt en effet lui qui a le prix cette année, & ſon ſujet eſt la *Navigation.*

Quant à celui de proſe, le ſujet étoit *L'Eloge de Colbert.* On prétend qu'un diſcours du banquier *Necker* a emporté les ſuffrages.

A la page 43. Le 7 *août* 1773. Le rôle d'*Appollon*, rendu par le Sieur le Gros dans l'acte de ce nom & *Coronis*, n'a pas dans ſa bouche l'expreſſion qu'il devroit avoir; celui d'*Iphis* n'eſt pas mieux rempli par le Sieur *Durand*; enfin, Mlle *Châteauneuf* a une figure dure, une voix peu flûtée, qui ne vont point au perſonnage d'*Iſmene* qu'elle repréſente. Les coryphées de l'opera ſe repoſent déjà pour être en état de briller aux fêtes qui doivent avoir lieu cet automne au mariage de M. le comte d'Artois, ce qui préſage encore pour longtems la déſertion abſolue de ce théâtre.

A la page 44. Le 10 *août* 1773. L'oraiſon funebre dont on a parlé, a pour titre: *Oraiſon funebre de Charles-Emmanuel Roi de Sardaigne & duc de Savoye*, prononcée le 17 mars 1773 par M.***, vicaire de la paroiſſe de St.*** à Chambery. Cet ouvrage eſt toujours fort rare.

A la page 47. Le 13 *août* 1773. Un jeune auteur débutant, nommé M. *Salaun*, avoit fait un petit ouvrage contre les comédiens à l'occaſion de leur querelle avec le Sieur *Renou*, l'auteur de *Terée*; il y rapportoit les lettres inſo-

lentes des histrions & les réponses humbles & basses du poëte ; il citoit diverses anecdotes qui mettoient au jour les prétentions de ces Messieurs sur les auteurs, & le despotisme fou qu'ils voudroient exercer sur eux. M. le lieutenant général de police n'avoit point absolument refusé la permission ; mais, comme il craignoit de se compromettre vis-à-vis les gentilshommes de la chambre, il a enjoint à l'auteur de s'en référer à eux ; ce qu'il a fait. M. le duc de Duras, qui s'est mêlé de la négociation, non-seulement n'a pas voulu permettre que ce pamphlet parût, mais il a défendu les histrions avec la plus grande chaleur ; il a exigé que M. *Salaun* remît son manuscrit, & la rendu responsable de ce qui en paroîtroit.

A la page 47. Le 14 *août* 1773. Le Sieur de Wailly, architecte, avoit anciennement obtenu des lettres patentes pour faire une salle de comédie où étoit l'hôtel de Condé ; depuis la rupture de ce marché, on a vu qu'il avoit été question de la restauration de l'ancienne salle ; cette restauration a été abandonnée au commencement de l'entreprise, & le projet du Sieur Liégeon au carrefour de Bussy avoit repris faveur ; on lui en avoit demandé ensuite un autre pour un théâtre au jeu de boule de *Manus* ; il avoit aussi obtenu des lettres patentes pour celui-ci ; enfin, depuis que la ville a repris le marché de l'hôtel de Condé, on vient d'expédier de troisiemes lettres patentes pour y ériger

une nouvelle salle sur les desseins du Sieur Moreau, architecte de la ville. Telles sont les variations qu'a éprouvé cette négociation, qui n'est peut-être pas encore à son dernier terme, car le Sieur Liégeon est à Compiegne & ses protecteurs le bercent encore de leurs chimeres.

A la page 47. Le 15 *août* 1773. Le nouveau pamphlet du Sieur Linguet a pour titre: *Examen abregé* d'un nouvel écrit publié contre le comte de Morangiès, intitulé *Preuves résultantes* &c. il se plaint de l'abondance de ses adversaires qui, après une *dénonciation* enrichie de notes, *sept mémoires*, *trois réponses*, *un précis*, sans compter les *libelles clandestins composés en forme de brochures littéraires*, répandent encore une autre production. Du reste, cette réfutation prétendue n'est qu'une rapsodie indigeste de dits & de contredits, de faits avancés & désavoués, dont les juges peuvent seuls connoître la vérité. On voit seulement que l'orateur s'est pressé de faire cet *examen*, où il n'y a ni ordre ni clarté, ni raisonnement: il finit par dire qu'il ne se laissera plus distraire de son plan, qu'il continuera d'exécuter celui qu'il s'est proposé pour la défense définitive du comte, qu'il va publier, dans laquelle il s'occupera de la procédure & discutera bien moins ce qui y est, que ce qui n'y est pas & devroit y être.

A la page 47. Le 16 *août* 1773. La Dlle *Billioni*, qui a fait le rôle d'*Acajou* dans la piece de ce nom, s'y est distinguée tant par un jeu

charmant, que par une voix naturelle, agréable, flûtée, onctueuse & pleine de sentiment.

A la page 41. Le 17 *août* 1773. Le Sieur Corré, malgré tout son talent, a peine à soutenir son Wauxhal, qui, n'ayant rien de bien vif, est un spectacle très-ennuyeux à la longue & semble devoir tomber nécessairement. Le Colysée, qui s'ouvre de tems en tems pour voir si l'aversion du public contre ce lieu commence à se passer, ne le ramene pas davantage; il n'y avoit dimanche dernier que 1800 personnes. En général il n'y a que les filles, les gens absolument désœuvrés & les étrangers qui aillent en ce lieu froid, où l'on est toujours tenté de demander *quand cela commencera-t-il?*

A la page 48. Le 18 *août* 1773. La lettre de M. de Voltaire à Madame la comtesse du Barri fait une sensation prodigieuse parmi les courtisannes de cette capitale. Il n'en est aucune d'une certaine espece qui n'en ait une copie sur sa loilette. Les patriotes en sont indignés, & surtout de l'assimilation qu'il fait de cette divinité avec la nymphe *Egérie*, nom allégorique qu'il lui donne, comme si à l'exemple de celle-ci, qui inspira *Numa* lors de la formation de ses loix pour le peuple romain, il exaltoit la part que la favorite a eue dans la révolution de la magistrature & de la constitution de l'état. On voit, au surplus, que le Philosophe de Ferney voudroit bien, à la faveur de tant d'adulation faire donner son opera

de *Pandore* pour les fêtes du mariage du comte d'Artois.

A la page 48. Le 19 *août* 1773. Me. Linguet n'a pas tardé à faire paroître son nouveau mémoire très-volumineux. Il a pour titre *Résumé général pour le comte de Morangiès*. Il a moins d'éloquence que les autres ; mais c'est celui qui contient des raisonnemens plus spécieux.

A la page 48. Le 20 *août* 1773. Un caustique vient de répandre des *Observations* sur la requête présentée au roi par la faculté de médecine de Paris, contre l'établissement de la commission royale de médecine. Elle est imprimée à Louvain. L'auteur ne se nomme point & craindroit avec raison la vengeance des docteurs de Paris pour les vérités dures qu'il leur dit.

A la page 48. Le 21 *août* 1773. C'est décidément M. *Necker* qui a le prix d'éloquence ; il n'est point remis comme on le craignoit. Quant à M. de *la Harpe*, sa victoire a été bien balancée : une partie de l'académie vouloit que le prix de poësie fût remis, mais la cabale volterrienne l'a emporté.

A la page 48. Le 22 *août* 1773. *Preuves résultantes du procès pour la Dame Romain & le Sieur Dujonquay son fils, contre le comte de Morangiès, maréchal de camp, le Sieur Dupuis, inspecteur de police, le Sieur Desbrugnieres, son adjoint, & encore contre M. le procureur général.*

Tel est le titre du nouveau mémoire de Me. Vermeil : il est divisé en deux parties.

1o. La décharge de l'accusation qui avoit été poursuivie contre eux sur une plainte en excroquerie de 327. 000 livres de billets.

2o. Les condamnations civiles prononcées à leur profit.

Au soutien de la premiere partie l'avocat administre trois sortes de preuves: preuves littérales, preuves testimoniales & judiciaires, preuves morales.

Les preuves littérales consistent dans les billets qui subsistent dans toute leur force, puisque les déclarations contraires sont nulles: 1o. comme étant l'ouvragedes manœuvres & de la violence pratiquée par Desbrugnieres, 2o. comme portant avec elles-mêmes la preuve de leur fausseté.

Des preuves testimoniales & judiciaires il conste 1o. que la Dame Romain a toujours joui d'une aisance honnête; 2o. que la Dame Verron avoit beaucoup d'or en sa possession avant le prêt; 3o qu'on en a beaucoup compté dans le cabinet de Dujonquay le 21 septembre 1771; 4o. que Dujonquay a fait dans la matinée du 23, plusieurs voyages, chargé de sacs, en montant au fauxbourg Saint-Jacques, où demeuroit alors le comte de Morangiès; 5o. que Dujonquay a porté son or chez lui, & qu'il recevoit à chaque voyage une reconnoissance de la somme qu'il lui remettoit.

Enfin, les preuves morales sont établies par la conduite du comte lors de ses billets, postérieurement à ses billets, & dans tous le cours de cette affaire.

L'orateur ne se dissimule pas les objections de son adversaire & les réfute avec la même force.

Dans la seconde partie il discute cinq dispositions de la sentence relativement aux condamnations civiles envers Dujonquay & la dame Romain; il en fait voir la justice, ou plutôt combien elles sont modiques relativement aux vexations longues, multipliées, & inouïes que ces malheureux ont éprouvées.

Il est impossible de procéder avec plus de logique, d'ordre, de méthode que ne le fait Me. Vermeil. Sa péroraison est un chef-d'œuvre d'éloquence par l'adresse avec laquelle il ramene dans son parti même les partisans les plus zélés du comte de Morangiès, en faisant voir qu'il est de leur intérêt qu'il succombe avec éclat, & portant la peine due à son crime, rassure tous les ordres de citoyens alarmés.

A la page 48. Le 23 *août* 1773. Copie d'une lettre de M. de Voltaire à Madame la comtesse du Barri.

Madame,

M. de la Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi, deux baisers sur la fin de ma vie,
Quel passeport vous daignez m'envoyer!
Deux, c'en est trop, adorable Egérie,
Je serois mort de plaisir au premier.

Il m'a montré votre portrait: ne vous fâchez

pas, Madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
foible tribut de quiconque à des yeux :
C'est aux mortels d'adorer votre image,
L'original étoit fait pour les dieux !

J'ai entendu plusieurs morçeaux de *Pandore* de M. de la Borde ; ils m'ont paru dignes de votre protection. La faveur donnée aux véritables talens, est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Daignez, Madame, agréer le profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autres sentimens que celui de la reconnoissance.

Nota : pour l'intelligence de cette lettre, il faut sçavoir que M. de la Borde, le valet-de chambre du roi, est allé à Genêve, qu'il a fait une musique pour les paroles de l'opera de *Pandore* de M. de Voltaire.

A la page 48. Le 23 *août* 1773. Les lettres patentes pour l'érection de la salle de comédie à l'hôtel de Condé ont été enregistrées ces jours derniers au nouveau tribunal. Le préambule contient un grand éloge de ce spectacle.

A la page 48. Le 23 *août* 1773. Il paroît un *Mémoire sur l'usage qu'il conviendroit faire du revenu des abbayes qui sont en commande.* Le projet de l'auteur mérite qu'on en rende un compte particulier.

A la page 48. Le 24 *août* 1773. Voici le préambule des Lettres patentes pour la construction des bâtimens devant servir à la comédie françoise.

„ L'hôtel dans lequel nos comédiens françois „ donnoient leurs représentations, étoit devenu „ dans un tel état de caducité, qu'il n'étoit „ plus possible de les y continuer : pour ne „ point laisser interrompre un spectacle, *devenu* „ *célebre par les acteurs*, encore plus par les „ drames qu'ils représentent, & dont le but „ est de contribuer autant à la correction des „ mœurs & à la conservation des lettres, qu'à „ l'amusement de nos sujets, nous avons bien „ voulu permettre à nos comédiens françois „ l'usage du théâtre de notre palais des Tuil„ leries; mais nous reconnûmes dès lors l'im„ possibilité d'y laisser subsister un spectacle „ public s'il nous plaisoit de séjourner dans „ la capitale de notre royaume; d'ailleurs „ l'étendue & la disposition primitive de ce „ théâtre, pour un autre genre de spectacle, „ ont fait connoître qu'il étoit *incommode aux* „ *acteurs de la comédie*, par la nécessité de for„ cer continuellement leurs voix pour se faire „ entendre, inconvénient qui en rendant la dé„ clamation pénible & désavantageuse, préju„ dicie également *à la santé des acteurs*, & à la „ satisfaction des spectateurs: ces considéra„ tions, que nous avons envisagées, & que les „ comédiens françois nous ont fait exposer,

„ nous avoient déterminés à leur permettre „ de reconſtruire leur ſalle ſur le même „ emplacement que l'ancienne; nous avions „ même pris des meſures pour les aider; „ & notre bonne ville de Paris leur avoit „ déjà avancé la ſomme néceſſaire pour ac- „ quérir quelques maiſons contiguës à cette „ ancienne ſalle, afin d'en rendre les diſpoſi- „ tions plus commodes & les iſſues moins dif- „ ficiles; mais ſur ce qui nous a été obſervé „ par les officiers de police que les abords en „ étoient incommodes & ne ſuffiſoient pas à „ l'affluence des ſpectateurs & au nombre des „ caroſſes, enſorte qu'il en réſultoit ſouvent „ des accidens & toujours des embarras qui „ empêchoient le paſſage des voitures néces- „ ſaires au ſervice & au commerce de notre „ bonne ville de Paris, il nous a paru que pour „ l'utilité & la commodité publique, il con- „ venoit de choiſir un autre emplacement. Par- „ mi les divers plans & projets qui nous ont „ été propoſés, nous n'en avons point trouvé „ de plus propre à remplir en même tems les „ différens objets d'agrément & de commo- „ dité auxquels il convenoit de pourvoir, „ que celui d'une nouvelle conſtruction ſur une „ partie des emplacemens de l'ancien hôtel de „ Condé, en ſuivant en cela les diſpoſitions par „ nous primitivement indiquées, puis qu'en „ acquérant ledit hôtel & un très-petit nombre „ de maiſons qui y ſont contiguës, ladite ſalle „ de comédie ſe trouvera iſolée au milieu d'un

„ vaste emplacement, & que sur le surplus du ter-
„ rain l'on pourra construire avec avantage nom-
„ bre d'hôtels & de maisons qui contribueront à
„ embellir de plus en plus un quartier déjà orné
„ par notre palais du Luxembourg & princi-
„ palement fréquenté par les étrangers., &c."

A la page 49. Le 26 *août* 1773. M. de Voltaire n'est pas resté muet parmi tant de mémoires répandus dans l'affaire du comte de Morangiès; il a repris la plume & a écrit *Précis du procès de M. le comte de Morangiès contre la famille Verron.* Il ne fait qu'y ressasser ce que Me. Linguet a dit & répété, & ce qu'il a déjà dit lui-même dans ses diverses probabilités. Mais quelque peu raisonné que soit ce pamphlet, il est très-dangereux pour le gros des lecteurs aisé à séduire par le charme du stile, & ce persiflage amer que le philosophe de Ferney entend si bien.

Non content de cet écrit anonyme, il en répand un autre qu'il avoue plus authentiquement. Il est intitulé: *Lettre de M. de Voltaire à Messieurs de la noblesse du Gévaudan, qui ont écrit en faveur de M. le comte de Morangiès.* Elle est datée de Genêve du 10 auguste 1773. Elle roule sur la déclaration dont on a parlé, insérée dans un mémoire de Me. Linguet, & souscrite par quelques gentilshommes prétendus voisins du comte de Morangiès. Ce qui rend ce nouvel ouvrage de M. de Voltaire extrêmement insidieux, c'est l'adresse infernale qu'il a eue d'y insérer le propos soi-disant du roi: *il y a mille pro-*

balités contre une, que M. le comte de Morangiès n'a pas reçu les cent mille écus, propos qu'il fait sonner bien haut, *comme du plus grand sens & du jugement le plus droit*, & par lequel il semble vouloir forcer les suffrages non-seulement des spectacteurs, mais encore des juges intimidés par cet oracle sorti de la bouche du législateur même.

A la page 50. Le 28 *août* 1773. Il paroît *seconde Lettre de M. de Voltaire à Messieurs de la noblesse du Gévaudan*, sur le procés de M. le comte de Morangiès, datée de Genêve le 16 auguste 1773. Il y ressasse de nouveau les improbabilités prétendues de l'accusation des Verron qu'il réduit à 22 & qu'il suppute se monter à plus de cent. Le fonds de l'ouvrage n'est qu'une répétition de ce qu'il a déjà dit; mais on voit que l'objet principal de cette épître est de faire valoir le propos du roi, comme mettant à couvert l'honneur de M. de Morangiès dans le cas où il succomberoit, & d'atténuer l'effet qu'auroit produit l'excellent mémoire de Mē. Vermeil, en cherchant à y trouver des contradictions, & en insinuant qu'il ne se mêle plus de cette cause abominable, que parce qu'il y est engagé.

A la page 50. Le 29 *août* 1773. Le nouveau mémoire dont on a parlé, a pour titre: *Mémoire relatif à l'affaire du comte de Morangiès avec les héritiers Verron, pour le Sieur Gronstel, ancien procureur au parlement, retiré volontairement de*

son

son état en septembre 1762, contre Me. Falconnet, avocat, ses adhérans, & complices. Il est signé *Gronstel, autor, & actor.* Et cette chute burlesque annonce déjà une tête échauffée & un peu folle. Le contenu du mémoire ne dément point cette idée: c'est un bavardage fort long, où l'on ne voit d'autre but que celui de faire diversion dans l'affaire de M. de Morangiès, & de dire de grosses sottises à Me. *Falconnet*, qu'il a prétendu *expulsé de la communauté des procureurs, connu & méprisé de tout Paris. Il fait* en conséquence l'histoire de sa vie, divisée en trois parties 1o. depuis sa naissance jusqu'au traité de son office de procureur au parlement; 2o. depuis sa réception dans cet office, jusqu'à l'instant qu'il s'en est défait; 3o. depuis qu'il a vendu sa charge jusqu'à ce jour. Ce qu'on y voit de plus clair, c'est qu'il est auteur d'une brochure intitulée: *Essai sur la profession de procureur*, de beaucoup d'autres ouvrages en ce genre, ainsi que de divers projets restés en suspens & le tout pour l'instruction, l'honneur & la gloire de sa communauté. On ne peut disconvenir qu'à travers la singularité du mémoire & de son stile, on ne reconnoisse un homme d'esprit, mais dont il faudroit qu'une tête plus mûre arrêtât les écarts. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage ne pouvoit rien faire au fonds du procès.

A la page 50. Le 30 *août* 1773. On a recommencé hier au Colysée les joûtes sur l'eau,

qui n'ont pas eu plus de ſuccès que de coutume, le local étant trop étranglé & ne pouvant ſuffire à un pareil jeu, qui doit être un ſimulacre en petit d'un combat maritime.

La foire Saint-Ovide s'eſt ouverte depuis quelques jours à ſon emplacement ordinaire: *Madame*, & Mad. Eliſabeth, ſa ſœur, s'y ſont rendues jeudi dernier, & ce ſpectacle, fait pour des jeunes perſonnes de leur âge, les a infiniment amuſées.

A la page 50. Le 30 *août* 1773. Quoique le diſcours de M. Necker couronné à l'académie françoiſe, ſuivant l'uſage qu'a rétabli un dernier arrêt du conſeil, ſoit approuvé par deux docteurs de ſorbonne très-connus, la faculté de théologie, ou du moins quelques membres de cette faculté, ſont ſcandaliſés de la maniere cavaliere dont le philoſophe orateur y parle de l'exiſtence de dieu, qu'il ſemble ne donner que comme une opinion utile; cependant, comme le paſſage n'eſt que louche, & que l'écrivain s'exprime ailleurs d'une façon plus cathégorique, on ne croit pas que l'on s'en occupe en ſorbonne.

A la page 51. Le 30 *août* 1773. Le propos du roi qu'on a cité ſur l'affaire de M. le comte de Morangiès, quoique contradictoire à celui qu'il avoit tenu dans le commencement du procès ſur cette même matiere, eſt vrai. Il avoit dit d'abord qu'il falloit *que M. de Morangiès fût un fripon ou un ſot.* Il a dit depuis en effet

qu'il y a voit mille contre un à parier que M. de Morangiès n'avoit pas reçu les cent mille éçus ; mais il a ajouté qu'il y avoit à parier cependant qu'il perdroit ; & M. de Voltaire en le rapportant a jugé à propos de le mutiler & de s'en tenir à la premiere partie.

A la page 55. Le 3 *septembre* 1773. Les *Observations sur la requête de la faculté contre la commission de médecine* sont assez généralement attribuées au Sieur *Louis*, chirurgien fameux, qui a écrit sur son art. La faculté est furieuse contre lui, & lui reproche beaucoup d'âneries dans son ouvrage.

A la page 56. Le 6 *septembre* 1773. Le feu roi avoit institué des prix pour les arts, la peinture, la sculpture & l'architecture, & cet établissement se perpétue encore ; mais en outre les jeunes gens couronnés passoient à Rome aux dépens de S. M. & y étoient entretenus & guidés dans la perfection de leur talent sons l'inspection d'un homme célebre de l'académie, directeur de celle de France dans la capitale du monde chrétien. C'est aujourd'hui M. *Nattoire* qui y réside en cette qualité. Depuis quelques années aucun éleve n'y avoit été envoyé & le défaut de fonds sans doute empêchoit de maintenir cette institution. M. le contrôleur général, qui préside aux arts aujourd'hui, a été déterminé à le faire revivre, & l'on va faire partir ceux qui ont remporté le prix cette fois dans les divers genres.

A la page 57. Le 8. *septembre* 1773. M. de Voltaire a écrit une troisieme lettre à Messieurs de la Noblesse du Gévaudan en date du 26 auguste 1773, où il confirme le bruit de la souscription dont on a parlé. C'est un fonds fait par plusieurs officiers pénétrés de l'innocence du comte de Morangiès en connoissance de cause en présence du marquis de Montcynard; il demande en conséquence au nom de M. de Floriau, son neveu, permission à la noblesse du Gévaudan de souscrire avec elle, si elle prend le même parti. Tout cela est une tournure pour rendre la chose plus touchante, pour entrer en matiere & bavader de nouveau. Il imite ici le Sieur Linguet & maltraite fort le bailly du palais, ainsi que les divers particuliers impliqués dans la cause. Rien de nouveau qu'une plus grande impudence.

A la page 59. Le 10 *septembre* 1773. M. de Voltaire vient d'adresser une *Epître à M. Marmontel, auteur de jolis contes, historiographe de France.* Telle est sa dédicace. C'est au surplus un persiflage assez léger de la cour & de Paris, où il n'y a rien de neuf que des tournures ingénieuses & piquantes pour faire passer les sarcasmes que le philosophe de Ferney ne peut s'empêcher de lancer sans relâche.

A la page 62. Le 11 *septembre* 1773. L'exécution dans le chant de l'opera de *L'union de l'Amour & des Arts*, n'a pas é·é aussi parfaite que l'exigeoit un pareil spectacle: dans le pre-

mier acte le Sieur le Gros fait assez bien le rôle de Bathile qu'il chante à demi-voix, & avec cette timidité qui doit caractériser le véritable amour, mais celui d'Harpage étoit rempli par le Sieur Beauvalet, personnage sans noblesse dans la figure, dans les attitudes & dans la maniere de chanter. La Dlle Beaumesnil a toujours une voix seche & aigre qui ne peut aller aux situations de sentiment où elle se trouve dans cet acte, & l'organe chevrotant de Gélin le rend desormais insoutenable sur la scene.

La Dlle Duplant & le Sieur Larrivée réussissent très-bien dans la seconde entrée, la premiere, quoique d'une taille & d'un développement trop fastcux peut-être pour rendre une beauté timide, jusqu'àlors habituée à l'obscurité de la solitude, a du moins de la sensibilité & de l'onction; l'autre a une aisance dans le chant & un jeu naturel qui caractérisent à merveille un empereur qui va choisir entre tant de beautés celle qu'il ne tient qu'à lui de rendre heureuse.

Mad. Larrivée dans la troisieme entrée, en sa qualité de présidente, & d'amante qui combat l'amour, sauve très bien la froideur ordinaire de son jeu, qu'elle répare encore mieux par les agrémens de sa voix & la gentillesse de son exécution. Mais le Sieur Tirot, court & gros comme un tambour, a plus l'air d'un suivant de Bacchus que d'un esclave de l'Amour. On est fâché de retrouver encore la Dlle Beaumesnil dans le rôle de Céphise; cependant com-

me il exige pls de finesse que d'onction, elle réussit mieux dans ce dernier acte que dans le premier.

A la page 62. Le 12 *septembre* 1773. *Epître à M. Marmontel, auteur de jolis contes, historiographe* de France, par Mr. de Voltaire.

Mon très-aimable successeur,
De la France historiographe,
Votre foible prédécesseur
Attend de vous son épitaphe.
Au bout de quatre-vingts hyvers,
Dans mon obscurité profonde,
Enseveli dans mes déserts
Je me tiens déjà mort au monde.
Mais sur le point d'être jeté
Au fond de la nuit éternelle,
Comme tant d'autres l'ont été,
Tout ce que je vois me rappelle
A ce monde que j'ai quitté.
Si vers le soir un triste orage
Vient ternir l'éclat d'un beau jour,
Je me souviens qu'à votre cour
Le tems change encore d'avantage.
Si mes paons de leur beau plumage
Me font admirer les couleurs,
Je crois voir vos jeunes seigneurs
Avec leur brillant étalage;
Et mes coqs d'Inde sont l'image
De leurs pesants imitateurs.
De vos courtisans hypocrites
Mes chats me rappellent les tours;
Les renards, autres chatemites,

Se gliſſant dans mes baſſes cours,
Me ſont penſer à des jéſuites.
Puis-je voir mes troupeaux bêlans,
Qu'un loup impunément dévore,
Sans ſonger à des conquérans
Qui ſont beaucoup plus loups encore,
Lorſque les chantres du printems
Réjouiſſent de leurs accens
Mes jardins & mon toit ruſtique,
Lorſque mes ſens en ſont ravis,
On me ſoutient que leur muſique
Cede aux bémols des Moncinis
Qu'on chante à l'opera comique.
Quel bruit chez le peuple helvétique?
Brionne arrive, on eſt ſurpris,
On croit voir Pallas ou Cipris,
Ou la reine des immortelles;
Mais chacun m'aprend qu'à Paris
On en voit cent preſqu' auſſi belles.
Je lis cet éloge éloquent
Que *Thomas* a fait ſçavamment
Des dames de Rome & d'Athenes;
On me dit: partez promptement,
Venez ſur les bords de la Seine,
Et vous en direz tout autant,
Avec moins d'eſprit & de peine.
Ainſi du monde détrompé,
Tout m'en parle & tout m'y ramene.
Serois-je un eſclave échappé
Qui porte encor un bout de chaîne?
Non, je ne ſuis pas foible aſſez
Pour regretter des jours ſtériles,
Perdus bien plutôt que paſſés
Parmi tant d'erreurs inutiles.

Adieu, faites de jolis riens,
Vous encor dans l'âge de plaire,
vous que les amours & leur mere
Tiennent toujours dans leurs liens.
Nos solides historiens
Sont des auteurs bien respectables,
Mais à vos chers concitoyens
Que faut-il, mon ami? des fables......

A la page 62. Le 13 *septembre* 1773. M. de Voltaire, dans sa troisieme lettre aux gentils-hommes du Gévaudan, en s'élevant contre les arrêts injustes, cite dans le dénombrement celui rendu par le parlement de Paris contre M. de Lally, qu'il appelle *Le brave Lally*: cela a confirmé le bruit que le philosophe de Ferney travailloit à l'apologie de ce criminel supplicié; en effet, depuis quelques jours il court dans Paris un *factum* en faveur de cet illustre scélérat, & l'on ne doute pas que ce ne soit le premier effort de ce grand réparateur des torts.

A la page 62. Le 14 *septembre* 1773. M. de Voltaire n'a pas manqué de faire éclater sa joie à la réception de l'arrêt du comte de Morangiès: il a écrit une *quatrieme lettre à la noblesse du Gévaudan*: elle est datée du 8 septembre. Elle contient un pompeux éloge du nouveau tribunal qui s'est abstenu, dit-il, de manger depuis cinq heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Il s'écrie qu'il voit dans cet arrêt *qu'on a été plus occupé à justifier la vertu opprimée, qu'a punir le crime*, & il ajoute que M. de Morangiès

lui

lui a mandé *que ses sentimens s'accordoient avec l'arrêt.*

A la page 64. Le 18 *septembre* 1773. Les vers suivans faits à la louange de Me. Linguet prouvent à quel point de délire peut monter une imagination exaltée par l'esprit de parti : au surplus, ils sont pleins de verve, d'harmonie & d'images ; il ne leur manque que d'être mieux appliqués.

Tu triomphes, Linguet ; laisse frémir l'envie
Donne lui le tribut que lui doit le génie ;
Ce monstre par ses cris, dès tes plus jeunes ans,
Aux vils persécuteurs dénonça tes talens ;
Il leur dit : armez-vous ; je vois naître un grand homme ....
Punis-les par ta gloire, & souviens-toi qu'à Rome,
Couronnés de lauriers, les Scipions vainqueurs,
Montoient au Capitole au bruit de leurs clameurs.
Ministres dévoués à sa rag intrépide,
Et souillés des poisons de a bouche livide,
Tes ignobles rivaux, tes ennemis rampans
Autour de ton trophée enlâcent les serpens :
Mais l'hydre est abattue, & ses têtes impures
S'épuisent du venin qui sort par leurs blessures :
Ce peuple audacieux, contre toi déchaîné,
S'agite dans la fange à ton char entraîné,
Et les chefs insolens, écrasés sous la roue
Mêlent en vain l'outrage, à la voix qui te loue ;
Tu t'avilirois trop à répondre à leurs cris :
Un généreux athlete abandonne au mépris
D'obscurs gladiateurs descendus dans l'arêne ;
Eschile pouvoit seul défier Démosthène,

Et dans les jeux brillans d'un peuple de héros
Alexandre vouloit des rois pour ses rivaux.
Respecte tes talens, sois fidele à la gloire :
Eh ! qui pourroit ternir l'éclat de ta victoire?
sur toi du haut du trône entouré des beaux arts,
J'ai vu, j'ai vu Louis attacher ses regards :
En spectacle à la cour autour de toi rangée,
Tu conduisois vers lui l'innocence vangée.
Et j'ai vu les François idolâtrant leur roi,
L'oublier un moment pour n'admirer que toi.

Il faut, pour comprendre cette fin, sçavoir que Me. Linguet est allé à Versailles avec le comte de Morangiès ; mais il n'a pas été plus regardé du roi que son client. Cette epître est d'un M. duRuflé officier.

A la page 65. Le 22 *septembre* 1773. Il y a une réponse de M. Marmontel à la jolie épître de M. de Voltaire, mais c'est l'âne qui braie à côté du rossignol.

A la page 71. Le 30 *septembre* 1773. M. de Jossau, l'auteur d'une ingénieuse critique du sallon de 1769, sous le titre de *Raphaël*, qui en avoit donné une en 1771 moins bonne, mais plaisante encore, a continué cette année son travail sous un autre titre : *Eloge des tableaux exposés au Louvre le 25 août* 1773, *suivi de l'entretien d'un lord avec M l'abbé A*..... Cette nouvelle tournure auroit pu être très-gaie & très-piquante, si les artistes, en garde contre ce frondeur téméraire, n'avoient eu recours à l'abbé Terrai, leur protecteur actuel, & préve-

nu d'avance la police pour arrêter ce qui les blesseroit ; ensorte que cet écrit a eu toutes les peines du monde à percer, & qu'il paroît dans un état pitoyable, corrigé, défiguré, en un mot sans nul intérêt, ni sarcasme.

A la page 74. Le 3 *octobre* 1773. M. Gilbert de Préval ne nie pas aujourd'hui avoir fait sur lui-même la honteuse expérience qui a donné lieu à la faculté de le rayer. Voici les expressions latines de son décret : *In promptu est quàm gravi, quàm acerbo dolore affecta fuerit quando in suis comitiis audivit magistrum* Guilbert de Preval, *unum è suis, sic dignitatis suæ oblitum fuisse ut argyrtarum more remedium quoddam antivenereum &, ut temerè ac impudenter jactitabat, prophilacticum, venditaret; imò sic morum austeritatis quos medicum decet, immemorem fuisse, ut infami portentosoque experimento publico, scorto prostituere se non erubuerit, ut eidem remedio famam fidemque conciliaret.*

Mais, sans dire ni oui ni non dans son mémoire, il prétend que les docteurs nommés pour informer du fait & qu'ils rapportent avoir ouï-dire par des grands & autres très-illustres personnes, n'ont pu être d'une autorité assez grave pour opérer sa radiation & le faire déclarer infâme.

Son mémoire, qui auroit pu être très-plaisant par des détails curieux, ne l'est nullement, & d'ailleurs est très-mal digéré, n'atta-

que pas le fond & ne le défend que fur la forme, que l'avocat prétend mal obfervée.

A la page 75. Le 6 *octobre* 1773. *Orphanis* fe trouve interrompue par le voyage de Fontainebleau; on a arrêté cette tragédie à la troifieme repréfentation & annoncé qu'on ne la reprendroit qu'au retour, ce qui donnera à l'auteur le tems de changer & de corriger.

A la page 75. Le 7 *octobre* 1773. On répand diverfes critiques fanglantes de *l'Ode fur la navigation*, de M. de la Harpe: on fçait que ce candidat a été couronné par l'académie, & fes rivaux furieux s'efforcent de faire voir l'ineptie de la piece & des juges, qui font très-mortifiés de ces fatyres.

A la page 76. Le 9 *octobre* 1773. Un jeune peintre nommé *Trinquet*, non illuftre encore, mais enflammé du defir de la gloire, a voulu fe faire connoître par quelque tableau d'éclat. Il a imaginé de peindre Mlle Raucoux, efpérant participer à la célébrité d'une actrice qui a fait tant de bruit & dont tout le monde voudroit voir le portrait: en conféquence, il en a demandé la permiffion à la comédienne; elle y a confenti. Il a voulu prendre quelque fituation intéreffante des divers rôles où elle joue, & il en a donné le choix à fon modele. Elle a préféré d'être peinte en Hermione dans le moment où Orefte vient lui annoncer le meutre de Pyrrhus. Le public s'empreffe d'aller voir

cet ouvrage qui est achevé. Mlle Raucoux est de grandeur naturelle; sa figure paroît extrêmement ressemblante; il y a beaucoup d'expression dans la physionomie; la situation violente de son ame y est très-bien rendue; elle semble régner dans toute l'habitude du corps, & ses pieds même sont dans une contraction violente; il y a beaucoup d'art aussi dans la draperie extrêmement riche & dont les détails sont sçavamment traités. Il paroît que le coloris est la partie par où l'auteur peche. En général son ouvrage annonce beaucoup de talent, & sa noble émulation sera certainement récompensée par des succès.

A la page 77. Le 11 *octobre* 1773. Les deux comédies sont dans le plus grand délâbrement au moyen d'une innovation introduite cette année par M. le maréchal duc de Richelieu, qui ne veut point que ceux destinés pour jouer à Fontainebleau devant le Roi, en reviennent, & exige qu'ils y séjournent pendant tout le voyage. C'est ce qui a obligé de suspendre les nouveautés.

A la page 83. Le 19 *octobre* 1773. Les Graces, les Amours & les Muses pleurent également la mort de Mad. la princesse d'*Egmont*, fille du maréchal duc de Richelieu, & qui à ce titre avoit droit de prétendre à figurer parmi toutes ces divinités. Il paroît qu'un attrait invincible pour le plaisir a abrégé les jours de cette femme très-voluptueuse.

A la page 84. Le 21 *octobre* 1773. Les badauds s'empressent d'aller voir la Samaritaine qui est enfin réparée à neuf. Ce monument très-médiocre ne plaît pas aux gens de goût. Au lieu de bronser les figures qui forment le groupe au milieu duquel est la coquille, on les a dorées, ce qui présente un mat qui les révolte, & éblouit les sots.

A la page 86. Le 25 *octobre* 1773. Le *Mémoire à consulter & consultation* du Sieur Marin est très-peu de chose; ce n'est qu'un préliminaire pour annoncer au public qu'il s'occupe de sa défense. Il y demande conseil sur la voie qu'il doit prendre pour obtenir une réparation authentique d'un *outrage qu'il ne sçauroit dissimuler sans lui donner plus de consistance & de crédit.* Il annonce qu'il a des preuves très-évidentes de la *fausseté* des calomnies; qu'il fera tomber le masque à un autre coupable qui se cache, & qu'il donne grande envie de connoître, & qu'à la Saint-Martin il fera tout éclater.

Après ces trois pages in 4°. du mémoire à consulter suit une consultation de l'avocat *Labourée* qui n'est connu de personne. Ce grand jurisconsule lui trace le chemin qu'il doit prendre pour avoir acte de la plainte qu'il rendra des faits, injures, calomnies à détailler dans la requêté pour fixer les preuves & les empêcher de dépérir. Cette consultation, un peu plus longue, est délibérée du 9 de ce mois, & ne paroît que depuis peu, quoique le mémoire de

Beaumarchais fût publié depuis six semaines.

A la page 86. Le 26 *octobre* 1773. On va voir par curiosité au Palais la nouvelle chambre des vacations. Messieurs du parlement ne pouvoient obtenir aucune réparation; cette salle, connue sous le nom de Saint-Louis, tomboit en ruine depuis longtems, & l'on n'en tenoit compte. On sçait que dans plusieurs chambres des magistrats ont fait faire à leurs dépens les réconstructions & embellissemens nécessaires. M. le chancelier n'a pas voulu que son tribunal fût dans le même cas; il a si bien représenté les besoins de la chose, que le domaine a été obligé d'y subvenir. Cette salle est plus belle que la grand'chambre, aussi vaste & beaucoup mieux éclairée: elle est tendue en tapisseries des Gobelins, distribuées en différens cartouches parsemés de fleurs de lys où sont au milieu les armes du roi. Dans le verstibule qui précede cette piece, on remarque dix médaillons représentant les bustes de différens législateurs, orateurs & poëtes anciens; l'association de ces derniers a paru bisarre en pareil lieu. L'inscription qui est sur la porte ne frappe pas moins: elle porte: *Raro antecedentem scelestum sequitur pede pœna claudo*; elle a rapport à la destination générale de la piece qui doit être une chambre de tournelle, dans le cours de l'année; mais on critique cette sentence, quoique très-juste, comme tirée d'un poëte, & devant l'être de l'écriture sainte, ou de quelque livre de mora-

le plus grave. Quoi qu'il en ſoit, elle annonce que Meſſieurs du nouveau tribunal ſçauront allier le goût de la belle littérature, à l'étude ingrate du digeſte & du code. Il eſt fâcheux que l'abord de cette ſuperbe partie du temple de Thémis, ne ſoit pas ouvert & acceſſible, comme il le faudroit.

A la page 85. Le 29 *octobre* 1773. On parle de remontrances imprimées du parlement de Bordeaux actuel contre le monopole, qui ſont bien écrites, quoiqu'un peu fades en adulation.

A la page 87. Le 30 *octobre* 1773. Lettre de Mlle Arnoux de l'opera à M. le duc d'Orléans, pour lui demander la permiſſion de tirer un feu d'artifice ſur le palais royal, à l'occaſion de la naiſſance de M. le duc de Valois.

Monſeigneur,

Le théâtre lyrique ſemble plus ſpécialement que les autres dévoué à vos amuſemens & à ceux de votre auguſte maiſon, & par l'honneur que nous avons eu de repréſenter longtems dans votre palais & par celui d'être en quelque ſorte encore vos commenſaux à raiſon des communications que vous avez bien voulu nous conſerver. Des titres plus flatteurs vous attachent le ſexe de ce ſpectacle. Il ſe rappelle que deux beautés (1) tirées de ſon ſein ont eu

(1) Mlle Deſchamps, tirée des chœurs de l'opera, & Mlle Marquiſe auſſi; cette derniere eſt aujourd'hui Mad. de Villemouble & a des enfans du duc d'Orléans.

le bonheur de partager votre couche, de mêler leur ſang au ſang illuſtre qui coule dans vos veines, & de recevoir de vous dans leurs flancs des gages chers de leur union avec V. A. Ce ſeront des évenemens glorieux à jamais conſacrés dans nos faſtes. Nous n'oublierons pas non plus qu'une troiſieme (2) a fait goûter à un prince cher, votre fils unique, les prémices du plaiſir; que vous en avez félicité ce jeune athlete dans la carriere de l'amour, & qu'il a ſi heureuſement pratiqué ſes leçons avec la princeſſe aimable, depuis ſa compagne, qu'elle vient enfin de vous donner un rejeton précieux. Pourrions-nous reſter inſenſibles à ce qui fait la joie de tout Paris & de la France entiere? Permettez, Monſeigneur, que nous témoignions notre alégreſſe, & que nous vous donnions en cette occaſion des marques de notre zele reſpectueux.

Suivant un uſage antique à la naiſſance des des rois on apportoit de l'or, de la myrrhe, de l'encens. L'or aujourd'hui feroit une offrande trop vile pour un grand prince, comme vous; la myrrhe eſt, je crois, un aromate peu agréable, & quant à l'encens, tant de mains délicates le font fumer devant vous, que je n'ai garde de m'en mêler. Par la poſition de ma demeure, Monſeigneur, ſur le jardin de votre pa-

(2) Mlle Roſalie, aujourd'hui Mlle Duthé, ſi fameuſe par ſon faſte & ſa beauté.

lais (3), je me trouve à portée de faire parvenir jusqu'à l'auguste accouchée, l'éclat & le bruit de notre hommage. Le dédaignerez-vous ? Je n'ai à présenter à V. A. qu'un petit feu, une explosion vive & beaucoup de fumée. Celui dont brûlent nos cœurs pour V. A. est plus durable & ne s'éteindra qu'avec nos vies.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

De votre Altesse Sérénissime

la très-humble &c.

Paris ce 20 *octobre* 1773.

Le vingt-deux octobre, Monsieur le Duc d'Orléans ayant donné la permission à Mademoiselle Arnoux de tirer son feu d'artifice, il a eu lieu à la sortie de l'opera.

A la page 88. Le 1er. *novembre* 1773. L'opera profite du délâbrement où sont les comédiens pour recruter des spectateurs. Comme il n'a pas été obligé d'aller à Fontainebleau, étant réservé tout entier pour les fêtes, les meilleurs acteurs jouent habituellement dans l'*union de l'Amour & des Arts*: & ce spectacle, très-agréable par lui-même, attire journellement du monde, & dédommage un peu le théâtre lyrique de son inaction.

(3) Mlle Arnoux loge sur le jardin du palais royal au fond de la grande allée, ensorte que Madame la Duchesse de Chartres de son appartement pouvoit voir & entendre le feu d'artifice.

A la page 90. Le 4 *novembre* 1773. Quoique beaucoup de gens critiquent le nouvel hôtel de la monnoie, il est admiré par les connoisseurs impartiaux; il réunit l'étendue, les commodités, la solidité, la noblesse; sa façade est simple & imposante; on regarde la salle du conseil, comme une des belles choses qu'on puisse voir; en un mot, c'est un vrai monument. Tout paroît annoncer qu'il sera fini & habité en grande partie à la fin de l'année prochaine.

A la page 90. Le 5 *novembre* 1773. L'empressement qu'auroit M. le prince des Deux-Ponts à voir jouer la tragédie du Sieur de Fontanelle qu'il protege spécialement, jette un peu d'embarras dans le répertoire des comédiens. La regle est qu'on joue alternativement une tragédie, & une comédie nouvelle. On vient de de donner *Orphanis*, qui sera reprise après le voyage de Fontainebleau: en conséquence ce seroit actuellement au Sieur Dudoyer à passer, le premier en date pour sa comédie, ou plutôt pour son drame du *Vindicatif*; mais celui-ci, inquiet du succès, ne paroît pas avoir grande envie d'être joué; & seroit disposé à témoigner sa déférence au protecteur de son camarade. Mais les auteurs comiques en tour après lui se plaignent de sa mollesse qui les recule d'autant. C'est la matiere d'une discussion portée devant l'aréopage comique, & que les gentilshommes

de la chambre jugeront sans doute digne de leur attention.

Le Sieur Fontanelle est rédacteur de deux gazettes faites aux Deux-Ponts & qui en portent le nom, l'une politique & l'autre littéraire; ce qui lui donne lieu de prétendre à la faveur du prince.

A la page 91. Le 6 *novembre* 1773. Les divers spectacles nouveaux donnés à Fontainebleau n'ont eu aucun succès: ce sont différens opera comiques d'auteurs cependant connus avantageusement.

A la page 92. Le 8 *novembre* 1773. C'est demain que les directeurs du théâtre lyrique remettent *Callirhoé*.

A la page 92. Le 9 *novembre* 1773. On ne sçait comment Messieurs du parlement de Bordeaux, malgré les défenses rigoureuses faites par le nouveau réglement de discipline de rien laisser percer dans le public de leurs remontrances, ont donné communication des leurs au sujet du monopole en date du 31 août 1773. Elles sont touchantes; elles contiennent des vues très-sages sur cet objet, & annoncent au Roi que les auteurs des calamités de la province étoient près du trône. Elles font une grande sensation dans les provinces où elles sont répandues & d'où elles ont percé dans cette capitale.

A la page 92. Le 10 *novembre* 1773. C'est le Sieur Dauvergne qui a rectifié la musique de

Callirhoé en l'enrichissant de différens airs de danse & de ballet, & n'a pu l'améliorer assez pour faire passer ce spectacle qui n'avoit pas eu lieu depuis trente ans. Il avoit été applaudi dans le principe, mais n'est pas supportable au goût moderne. Les divertissemens y sont en petit nombre & mal amenés. Le ballet des prêtres de Bacchus dévastant tout dans leur fureur, portant le feu dans toute la ville, n'a produit aucune sensation par le jeu mesquin des danseurs, & le peu d'effet de l'action.

On ne doute pas que les directeurs n'aient senti que cet opera ne pouvoit réussir; mais par un vice radical de la constitution de ce spectacle, ces Messieurs étant appointés & n'ayant aucun intérêt sensible de l'améliorer & de plaire au public, s'embarrassent peu du succès & ne se donnent aucun soin pour attirer les spectateurs; de façon que la manutention du théâtre lyrique devient de jour en jour plus dispendieuse pour la ville, qui, depuis quelques années, l'a reprise sous sa direction & ne pourra la conserver.

A la page 93. Le 12 *novembre* 1773. On craint que la multitude des répétitions qui se font aux menus pour les différens spectacles du mariage, ne leur fasse tort, les acteurs en étant extrêmement fatigués.

A la page 95. Le 16 *novembre* 1773. Les spectacles nouveaux donnés à Fontainebleau sont 1°. *la Rosiere de Salency*, opera lyri-comique en

4 actes, représenté le 23 du mois dernier. Les paroles sont de M. le marquis de Pezai, & la musique du Sieur Gretry. 2°. *Sémire & Mélide*, comédie en deux actes mêlée d'arietes. Les paroles sont du Sieur *Anseaume*, & la musique du Sieur *Philidor*. Enfin, *la Belle Arsenne*, comédie féerie, en trois actes, mêlée d'arietes, paroles du Sieur Favart, musique d'un anonime. Ce sont ces spectacles qu'on prétend n'avoir pas eu de succés: mais arrêt fort incertain pas la difficulté de connoître le cri de la nature, le vrai vœu du public, dans une salle où l'on ne peut qu'être spectateur muet sans se livrer par aucun battement de mains à l'enthousiasme de l'admiration.

A la page 95. Le 17 *novembre* 1773. Une frégate espagnole vient de découvrir six isles habitées dans la mer du sud, à 800 lieues de celle de l'isle de Ferdinand: les peuples y sont doux, affables, policés, & semblent tenir des bonnes mœurs européennes. La plus considérable a seize lieues de large sur quatre de long. L'officier espagnol qui a rendu compte de cette découverte à sa cour, n'a pas cru devoir en donner un plus long détail à ses concitoyens par des raisons politiques. Au surplus, la nouvelle en question est plus sûre que la tribu de juifs trouvée dans le Canada, dont parle le Sieur Marin dans sa gazette.

A la page 99. Le 22 *novembre* 1773. Le second mémoire du Sieur de Beaumarchais fait

encore plus de sensation, s'il est possible, que le premier : il révele au grand jour les turpitudes de la femme & du mari ; avec une candeur, une ingénuité qui charment. Le détail de ses réponses à Mad. Goezman, toujours honnêtes, polies, même galantes, forme un contraste délicieux avec les bêtises, les injures, les grossieretés de celle-ci. On y trouve un portrait de lui-même, où il repousse toutes les calomnies atroces dont on le charge envers ses deux femmes dans des gazettes étrangeres, entre autres dans celle de la Haye ; il réfute également les autres horreurs dont ses ennemis veulent que sa vie ait été un tissu.

Cette affaire est une espece de farce, de parade dont cet auteur amuse le public en attendant sa comédie du *Barbier de Séville*, retardée par la circonstance malheureuse de sa rixe avec le duc de Chaulnes.

A la page 106. Le 29 *novembre* 1773. Dans le conseil d'Alzade depuis 1755 il fut question d'en tirer le Sieur Goezman pour le faire envoyé de l'électeur de Cologne, & ensuite de l'évêque de Spire en France. Ces projets ne réussirent pas. Ramené à Paris pour ses affaires, il s'y livra à son goût pour l'étude du droit public & des sciences. Il publia en 1768 un *Traité du droit commun des fiefs*, dont tous les journaux, nationaux & étrangers, ont parlé avec éloge, cité dans un grand nombre de mémoires & de consultations & auquel l'université de

Strasbourg a accordé une place honorable dans la bibliothéque publique. La même année l'académie de Mets ayant proposé pour sujet de son prix annuel trois questions importantes de droit public, le mémoire du Sieur Goezman obtint la couronne académique, & on lui envoya quelque tems après des lettres d'académicien.

Encouragé par ces succès dans la vaste carriere du droit public, il céda à son attrait & quitta sa compagnie (dont on l'accuse d'avoir été chassé) & ne songea plus, dit-il modestement par l'organe de sa femme dans le mémoire de celle-ci, qu'à marcher sur les traces des Pithou, des Mabillon, des Bignon, des Baluze & des Ducange, & il étoit même sur le point de publier le premier volume d'un ouvrage dans lequel ils reconnoîtroient peut-être leur éleve, s'ils vivoient encore, lorsque des circonstances irrésistibles le rappelerent à ses premiéres fonctions.

Tel est le grand magistrat aujourd'hui calomnié.

A la page 106. Le 29 *novembre* 1773. On parle du *Taureau blanc*, conte en prose qu'on dit être de M. de Voltaire, mais dont on ne cite encore que le titre.

Fin du vingt-quatrieme Volume.

00102525

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016